TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10324 — 22 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 9 - LUNDI 10 AVRIL 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'INSEE craint un dérapage des prix et des salaires

LIRE PAGE 22

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Une bouffée d'oxygène pour les Chiliens

Le général Pinochet n'est pas seulement « un petit peu dominateur », selon le très joli mot de son épouse, que les téléspectateurs français pourront entendre après le jugement du tribunal civil de Paris déboutant l'ambassade de Santiago de sa prétention à interdire la série d'émissions « Chili-impressions ». Le chef de l'Etat est aussi un petit peu versatile.

N'avait-il pas déclaré, le 4 janvier dernier, au soir d'un référendum-plébiscite qu'il venait de gagner confortablement : « Messieurs les politiciens, c'est fini. On ne votera plus pendant au moins dix années ! » Trois mois plus tard, le chef de la junte annonce un nouveau référendum... pour l'année prochaine. Il demandera, cette fois, à ses concitoyens d'approuver le texte d'une Constitution dont quelques traits ont été révélés le jeudi 6 avril, et qui doit être intégralement publié le 21 mai — près de cinq ans après le coup d'Etat !

Un président élu pour huit ans, disposant de très larges pouvoirs, dont celui de dissoudre un Parlement élu, lui aussi, pour huit ans : on sent poindre dans la nouvelle charte cette « démocratie autoritaire » dont le général Pinochet avait déjà loué les vertus. Le chef de la junte a bien précisé, dans son discours du 5 avril, que l'« exercice du pouvoir politique » sera, dans la « phase de transition », « retenu par les forces armées ».

Il y a là pourtant l'annonce d'une phase nouvelle, d'autant que le général Pinochet a répété que des « ajustements » étaient possibles par rapport au plan initial qui annonçait la normalisation institutionnelle du pays pour... 1991. Le fait retient d'autant plus l'attention que, ces derniers jours à Santiago, se sont succédé des mesures visant à « restituer substantiellement les protections légales de la liberté personnelle » : assouplissement de l'état d'exception, levée presque totale du couvre-feu, autorisation donnée à des exilés de rentrer au pays, grâce accordée aux deux cent vingt-quatre derniers prisonniers « pour délit contre la sécurité de l'Etat » que les autorités reconnaissent détenir. Rien de tout cela n'effacera le traumatisme provoqué par les milliers de morts, les dizaines de milliers d'arrestations, les cris des torturés, l'angoisse provoquée par quelque mille cinq cents disparitions. Mais les Chiliens seront les derniers à dédaigner la bouffée d'oxygène qui leur est ainsi procurée.

Pourquoi le général Pinochet s'est-il décidé à presser le pas ? Sa réponse est que, conforté par le soutien qu'il a reçu lors du référendum du 4 janvier, il lui était loisible de prendre des mesures visant à restaurer la « concorde nationale ». Pour n'être pas négligeable, cette interprétation ne saurait être tenue pour suffisante.

Non pas que la pression de l'opposition — convergente mais toujours pas unie — de la démocratie chrétienne et de l'Unité populaire soit suffisante pour inquiéter le régime. Mais le chef de l'Etat, qui avait déjà vu se fissurer le « bloc militaire » à l'occasion du référendum, peut légitimement être inquiet de la persistance de la désunion intérieure dans une conjoncture internationale défavorable au Chili : la récente condamnation par l'Assemblée générale des Nations unies est grave pour un pays dont les trois voisins — Pérou, Bolivie et Argentine — ont avec lui de sérieux différends frontaliers.

Un autre facteur déterminant d'évolution est sans doute la pression exercée par l'administration Carter sur Santiago. Washington détient aujourd'hui un instrument de pression non négligeable : l'enquête sur l'assassinat, en 1976, de M. Letelier, ancien ministre de Salvador Allende, semble conduire la justice américaine à suspecter chaque jour davantage de hauts dignitaires chiliens.

LA POLITIQUE AMÉRICAINE ET LA RÉUNION DE COPENHAGUE

• BOMBE A NEUTRONS : les alliés espèrent que Moscou répondra au geste de M. Carter

La décision, attendue depuis plusieurs jours et rendue publique vendredi soir 7 avril par M. Carter, de différer la fabrication de la bombe à neutrons, a été annoncée sans commentaires par l'agence Tass. M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, a exprimé sa « compréhension », mais il espère que les Etats-Unis ne laisseront pas l'U.R.S.S. rattraper son retard technologique.

Cependant que Paris déclare s'en tenir à sa politique d'indépendance en matière de défense, plusieurs capitales occidentales expriment le vœu que Moscou réponde positivement au geste de M. Carter. Le président américain a en effet déclaré que la « décision finale » *concernant l'introduction de la bombe sera* « influencée par le degré de modération dont l'Union soviétique fera preuve dans ses programmes d'armements classiques et nucléaires », *ainsi que* « dans le déploiement de ses forces ». *Mais il a aussi annoncé que les lanceurs destinés à recevoir l'engin à neutrons seront de toute façon adaptés. D'autre part, les armes atomiques tactiques stockées en R.F.A. seront modernisées.*

De notre correspondant

Washington. — La façon dont M. Carter a annoncé sa « non-décision » sur la bombe à neutrons a réparé partiellement les dommages causés par ses atermoiements des derniers jours. Le président a en effet mis l'accent plus fortement, semble-t-il, qu'il était envisagé au départ sur la possibilité et même la nécessité de concessions réciproques des Soviétiques, qui sont appelés à faire preuve de « *modération* » dans leurs programmes. En outre, M. Carter a rendu plus crédible la possibilité d'une introduction de cette arme en ordonnant que les lanceurs qui lui sont destinés lui soient d'ores et déjà adaptés. Il s'agit du missile Lance (portant à 130 kilomètres) et du canon de 8 pouces (203 millimètres), déjà en place auprès des troupes américaines en Allemagne pour le lancement d'armes atomiques tactiques « normales ».

Les raisons du président

De source officielle, on précise que cette tâche ne pouvait être menée à bien avant un an et demi à deux ans, ce qui justifie un ajournement de la mise en fabrication de la bombe à neutrons. Il faut ajouter que, de toute manière aussi, les sept mille armes atomiques tactiques entreposées en Allemagne devront être modernisées dans les années à venir. C'est d'ailleurs parce que le remplacement de ces ogives par d'autres modèles avait été refusé par le Congrès en 1973 que l'idée de la bombe à « effet de radiation renforcé » a surgi dans les cerveaux des ingénieurs du Pentagone.

Les principales raisons avancées à l'appui de la position du président par les officiels sont les suivantes :

1) Une décision de produire la bombe, si elle doit être prise plus tard, sera mieux acceptée qu'elle ne l'aurait été aujourd'hui par les opinions publiques, notamment en Europe. On n'oublie pas en effet ici ce que certains appellent la « *pusillanimité* » ; d'autres, allant encore plus loin, la « *finlandisation* » des Allemands, qui préféraient être placés devant un fait accompli par leurs alliés américains plutôt que de prendre la responsabilité de revendiquer cette arme. A cet égard, les déclarations faites à Paris sur l'indépendance française en matière de défense sont accueillies ici avec sérénité, voire avec sympathie : mieux vaut un partenaire qui sait ce qu'il veut et prend lui-même ses décisions qu'un allié plus étroit mais qui se dérobe devant les choix impopulaires ;

2) La décision de production sera également plus facile à prendre si les Soviétiques ne font pas preuve de la « *modération* » attendue. La balle est donc dans le camp adverse, mais l'on se refuse à préciser en quoi devra consister cette modération. Une réduction du nombre de chars, le missile SS-20 sont mentionnés, mais sans ordre de priorité : « *Tous les systèmes d'armes peuvent être l'objet de négociations* », a dit un officiel.

3) Le soutien que la bombe à neutrons trouvait dans les milieux politiques aux Etats-Unis, soutien qu'ont démontré les cris d'alarme du Congrès ces derniers jours, renforce la main de l'administration dans ses négociations futures avec Moscou. Cette thèse officielle serait plus crédible si M. Carter n'avait pas étalé, involontairement sans doute, ses hésitations, au point de prendre de court ses ministres et conseillers, engagés depuis des mois dans la bataille de propagande pour la bombe. C'est pourquoi l'on dément à la Maison Blanche que le président soit passé successivement du « oui » au « non » et enfin au « peut-être ». La seule décision à retenir, affirme-t-on, est celle de vendredi, même si la bonne foi des auteurs des fuites n'est pas mise en cause. Rien ne garantit, bien entendu, que les Soviétiques en seront convaincus...

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

La façade

Le président Carter a décidé d'ajourner la production de la bombe à neutrons. Cette arme terrible, qui détruit toute vie humaine mais respecte l'environnement, est à la fois un aveu et un symbole.

Elle confirme d'abord que, décidément, dans nos sociétés modernes, l'homme est la valeur en baisse. Et puis, elle nous suggère cette pensée assez noire : n'est-il pas au monde bien des forces qui détruisent la vie en laissant intacts le décor, la façade ? Combien de riants paysages, combien d'attrayantes demeures, combien d'élégantes silhouettes, ne sont habités que par des morts ?

CHRISTIAN ZIMMER.

• MONNAIE : les Neuf relancent leur coopération face à la crise du dollar

Le « sommet » des Neuf de Copenhague se termine samedi 8 avril en fin d'après-midi. Samedi matin, après que MM. Giscard d'Estaing, Callaghan et Schmidt eurent pris ensemble un petit déjeuner de travail, les chefs de gouvernement ont poursuivi leurs entretiens sur la stratégie économique et surtout monétaire à suivre. Tout indique que les Neuf sont désormais décidés à tenter de définir une attitude cohérente à l'égard du dollar. M. Giscard d'Estaing avait déclaré, dès vendredi, que les Neuf doivent mettre en place « un système stable des relations de change ». On ne croyait pas, notamment du côté allemand, qu'on pourrait, avant plusieurs mois, aboutir à des décisions concrètes.

Vendredi, les chefs d'Etat et de gouvernement, outre leur décision sur le Parlement européen, avaient adopté une « déclaration sur la démocratie » et, notamment, examiné les dossiers du terrorisme, de la Namibie et du Proche-Orient.

De nos envoyés spéciaux

Copenhague. — On assiste, à ce dixième conseil européen, à un impressionnant renversement de tendance : les Neuf, qui depuis deux ans, c'est-à-dire depuis la sortie du franc du « serpent », avaient mis en sommeil leur coopération monétaire, s'emploient, face au délire du dollar, à la relancer activement. Pendant deux ans, on s'était résigné à répéter, après le chancelier Schmidt, qui donnait le ton, qu'il n'y aurait plus de coopération monétaire possible tant que les Etats membres, pratiquant les politiques les plus laxistes, ne seraient pas parvenus, par leurs propres moyens, à maîtriser l'inflation, et tant que les considérables divergences existant entre les pays de la C.E.E., au sujet de l'inflation et de la balance des paiements, ne se seraient pas atténuées.

Aujourd'hui, le discours est tout autre. Certes, grâce aux politiques d'austérité mises en œuvre, les performances et contre-performances des économies de la C.E.E. sont moins éloignées les unes des autres qu'en 1976. Mais ce n'est pas cela l'essentiel. Ce qui compte, c'est que les pays de la Communauté, à des degrés divers tous touchés, prennent conscience du préjudice subi du fait des incertitudes de la politique monétaire américaine ; ils éprouvent le besoin d'entreprendre les actions nécessaires pour, en quelque sorte, bâtir un espace monétaire plus autonome.

L'idée maîtresse développée depuis plusieurs mois par M. Jenkins, président de la Commission européenne, et reprise maintenant par M. Giscard d'Estaing et, semble-t-il, par M. Schmidt, c'est qu'il n'y aura pas de relance de l'économie et, par conséquent, pas d'amélioration sensible de la situation de l'emploi aussi longtemps que la confiance dans la stabilité monétaire n'aura pas été restaurée. Or, compte tenu du refus de coopération des Etats-Unis, cela n'est possible qu'en se mettant au moins partiellement hors d'atteinte des folies du dollar.

M. GISCARD D'ESTAING : un effort d'imagination.

« Les circonstances nous invitent à un grand effort d'imagination et d'organisation. Nous devons maintenant reconcilier la stabilité et la croissance (...). Il nous faut agir à la fois sur le plan des politiques économiques et sur le plan du développement, à l'intérieur de la C.E.E., d'un système stable des relations de changes », a déclaré, vendredi, M. Giscard d'Estaing. Toutefois, quelle que soit la part prise par le président de la République, il saute aux yeux que l'élément nouveau, celui qui change tout et va peut-être rendre possible la coopération monétaire, c'est que M. Schmidt, jadis plus que sceptique sur les principes d'une action européenne collective, partage cette analyse. Ce qui est nouveau et pourrait être déterminant c'est que les Allemands « marchent ».

JACQUES AMALRIC et PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 3.)

• ÉLECTIONS EUROPÉENNES : le scrutin de juin 1979 risque d'isoler R.P.R. et P.C.F.

Les Neuf ont décidé, vendredi 7 avril à Copenhague, que le Parlement européen sera élu entre les 7 et 10 juin 1979. La France votera le 10. Dans cette consultation, le P.C. et le R.P.R. risquent de se trouver isolés.

Le parti communiste français a publié vendredi 7 avril une déclaration dans laquelle il précise qu'il « prendra toute sa part » à l'élection de l'Assemblée européenne qui se déroulera le *10 juin 1979*.

Il est de règle pour le P.C.F. d'utiliser toutes les opportunités qu'offre la démocratie. Si ses représentants ont été longtemps absents à l'Assemblée de Strasbourg, c'est parce que l'Assemblée nationale française n'y déléguait pas de communistes.

Le scrutin du 10 juin 1979 fait courir au P.C.F. un risque d'isolement, du fait que le courant communiste est très minoritaire dans la Communauté européenne. Le P.C.F. ne peut guère compter que sur le soutien éventuel du P.C. italien, mais, depuis les élections législatives, ce dernier regarde de nouveau avec une certaine suspicion son homologue français.

T. P.

(Lire la suite page 4.)

L'humiliation des hommes

par PIERRE MARCILHACY (*)

Il peut sembler un peu prématuré de tirer les conséquences d'un scrutin national qui a conclu une trop longue tension électorale. Cependant, nul ne peut nier qu'il y a deux vainqueurs : le président de la République, qui a atteint ses objectifs et confirmé sa situation constitutionnelle, et M. Marchais, qui a réussi à casser l'élan du parti socialiste et à écarter, en ruinant les chances de succès de l'union de la gauche, tout risque de prendre le pouvoir sans en avoir le contrôle absolu.

De la tactique du P.C., de ses motivations profondes, de ses ambitions à long terme, nous ne parlerons pas. D'autres s'en chargent et, un jour, la classe ouvrière comprendra qu'il est dangereux pour elle de confier son sort à un parti qui professe une religion politique et préfère la conservation des dogmes aux entraînements de la raison ou du cœur.

Aujourd'hui, ainsi que dans les jours ou mois qui vont suivre, ce qu'il importe d'observer c'est l'action du chef de l'Etat, qui vient brusquement de « présidentialiser » le régime et n'a plus guère devant lui qu'un Jacques Chirac qui peut se permettre d'attendre un héritage que le titulaire actuel construit à la mesure de ses propres ambitions, ou un Raymond Barre dont il est encore difficile de discerner s'il sera un mentor discret ou un exécutant docile.

Bien avant le scrutin du mois de mars, le chef de l'Etat nous faisait des prévisions qui se sont toutes réalisées, mais il ajoutait que si la majorité triomphait, ce dont il ne doutait pas, ce ne seraient pas du tout les mêmes hommes qui appliqueraient une politique qui serait, par bien des aspects, neuve, sinon originale. Au lendemain du scrutin, c'est le même langage qu'il a tenu au pays dans une forme digne et mesurée, mais le troisième ministère de M. Raymond Barre ressemble à s'y méprendre à celui qui l'a précédé. On pourrait se croire revenu aux plus beaux jours de la IV[e] et de la III[e] République.

Comme la composition du gouvernement n'est ce qu'elle est qu'avec l'accord du chef de l'Etat, sinon sur ses instructions, il ne nous reste qu'à constater une rupture de ses intentions et à déplorer qu'il n'ait pas pu surmonter sa victoire. De cette constance dans la continuité, peut-être nécessaire dans la conjoncture présente, il va résulter l'humiliation des hommes et cela peut être porteur de graves conséquences à terme plus ou moins long.

Humiliation du peuple français qui s'est mobilisé au scrutin dans des conditions exceptionnelles, tant par un souci de conservatisme qui a triomphé par une faible marge en calcul référendaire que pour provoquer un changement réel et profond de nos structures sociales et économiques. Et, fait étrange relevé par le chef de l'Etat lui-même, les voix qui exprimaient le conservatisme étaient, elles aussi, chargées de l'espoir d'un changement. Le désaccord entre les deux tendances ne portait guère que sur les méthodes et sur l'ampleur des transformations espérées.

Au lendemain d'un scrutin qui a surpris les vainqueurs eux-mêmes, et placé le pays en état de choc et d'apparente indifférence, la renaissance d'un gouvernement Barre « à l'identique » ne peut que signifier que l'appel du changement ne sera pas suivi d'effet bien qu'il ait été entendu. A moins que, et ce serait alors le temps de l'humiliation du Parlement et surtout des ministres, il ne soit exigé de l'un et des autres de suivre une politique différente de celle qu'ils ont pratiquée avec constance et souvent talent.

(*) Sénateur non-inscrit.

(Lire la suite page 7.)

La controverse au sein du P.C.

« L'HUMANITÉ » RÉPOND AUX CRITIQUES DE LA « BASE »

(Lire page 7.)

« LA VIE AUX CHAMPS »

Taillemagre en « pleine terre »

Avant, bien avant que les écologistes fassent tant de bruit, Jean Taillemagre chantait déjà la vie aux champs, la nature et les saisons. Son chant était si simple, sa voix si juste, sa musique si vraie, qu'il forçait l'attention et la sympathie de tous ceux qui aiment les arbres et les plantes, les bêtes et les hommes de la terre. Modeste, il ne prétendait pas au registre solennel d'un Chateaubriand, pas même aux harmonies d'un Giono. Il se contentait de décrire et de raconter, sans moraliser ni philosopher, et il le faisait si bien qu'on voyait, qu'on y était.

Un recueil, aujourd'hui épuisé, rassemblait, dès 1951, une première gerbe de chroniques. La seconde récolte, en 1974, connaissait un succès aussi vif que mérité (1). Voici, sous le titre *Pleine terre*, la moisson nouvelle.

Des femmes, d'abord, cette fois, figures familières aux lecteurs du *Monde* : Annie Leclerc menant son troupeau de chèvres ; Cendrine Lajus, conseillère agricole de vingt-deux ans, qui veille aux élevages de volailles du Bassin-de-Midour ; Thérèse Mérillon, « chef de terre » à la tête d'une exploitation de 45 hectares ; Noémie, qui n'a pas sa pareille pour la confiture de passe-crassane... Puis, au rythme des saisons, la vie des animaux des champs et des bois, des oiseaux et des insectes, du peuple des eaux, tout le bestiaire d'un fin connaisseur.

C'est peu dire que de parler de peintures, de récits, de poèmes même : on entend les bruits, on sent les odeurs. Tantôt, on tremble pour le lièvre que terrasse l'autour, on a faim avec le renard, on rit des jalousies des grands jars en rut. Tantôt, dans la douce lumière des soirs d'été, sous les frimas apportés *par le vent d'automne, ou saisi par* cette buée légère qui monte de la terre au bord de la rivière, on se prend à tendre l'oreille au chant du grillon, on suit les traces du putois parti en chasse dans la neige, on guette le barbeau de six livres et demie qui résiste aux pièges que lui tend Adrien Lapujolle, devenu pêcheur pour fuir une maison où le harcèle une épouse « dérangeante ».

P. V.-P.

(1) *La Vie aux champs* (Stock).

(Lire la suite page 16.)

idées

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Crise et ruralité

par GILLES BECQUET (*)

RURAL... qu'est-ce à dire ? Les ruraux eux-mêmes, tout attachés à leur spécificité, ont du mal à se définir. Quant aux citadins, le rural c'est pour les uns l'« agriculteur », et pour d'autres *« celui qui habite à la campagne avec fond de décor idyllique, belle nature, relations plus humaines qu'en ville »* ; pour d'autres encore *« celui qui habite dans un trou où l'on est peu instruit, voire lourdaud ou rétro... »*. Pour ceux, enfin, appartenant aux sphères dirigeantes — pouvoirs publics et responsables de l'Eglise — le rural c'est, souvent, *« quelqu'un appartenant à un monde appelé à disparaître »*.

Ces échos, parvenus dans nos campagnes durant la grande explosion d'industrialisation et d'urbanisation 1954-1974, ont fait souffrir plus d'un rural.

Depuis trois ans, avec la crise socio-économique et les dénonciations diverses faites de l'inhumanité de la vie dans certains ensembles urbains : violence, anonymat, pollution... le vent des réflexions s'est mis à tourner. On s'intéresse de nouveau au monde rural comme élément d'équilibre nécessaire dans la recherche d'une société aux traits plus humains que celle qui s'est développée au lendemain de la seconde guerre mondiale. La « vie à la campagne » ou dans les petites agglomérations (puisque sont tenus officiellement pour « ruraux » les cantons dont le chef-lieu comporte de deux à cinq mille habitants) n'est plus, comme autrefois, seulement une réalité imposée par la naissance. Elle fait l'objet d'un choix de la part d'un nombre de plus en plus grand de personnes : jeunes décidant de rester ou de revenir au pays, habitants des grandes cités désireux de s'en affranchir, autochtones préférant rester même au prix d'un moindre niveau de vie. Du côté des pouvoirs publics, la DATAR a lancé une politique de « contrats de pays » qui vise à fournir des crédits aux zones à faible densité démographique moyennant un effort de coordination des projets locaux.

Bref, tout commence à concourir pour maintenir un monde *rural, mais en lien avec la ville et non plus désarticulé par elle.*

La socialisation ambiante relève en outre l'importance des conditionnements socio-économiques dans l'apparition d'une nouvelle formation sociale au sein de la société française : ce qui fait la différence d'un individu à un autre, ce n'est pas tellement son appartenance au monde de la ville ou de la campagne, mais celle à une certaine classe économique. Affirmation que je nuancerai par la constatation suivante : s'il y a le même clivage entre riches et pauvres en ville et à la campagne, toutes les statistiques montrent que les écarts de ressources sont moins grands dès que les agglomérations ont moins de cinquante mille habitants, c'est-à-dire pratiquement là où commence l'espace rural !

L'intégration du monde rural à la société globale, le nivellement sur tous les plans (sociaux, culturels...) que cette évolution entraîne ne doivent cependant pas faire oublier les traits spécifiques à ceux qui vivent dans l'espace rural.

Ecologie sociale

Ce qui distingue le rural c'est, d'abord, cet environnement relationnel qui lui est propre. Certes, en ville aussi, il peut exister des unités de structures d'échanges à dimension *humaine : le* quartier, la rue... Mais, en milieu rural, on *« globalise »* plus volontiers. On y est connu des autres en même temps qu'on les *connaît* sous toutes les faces de l'histoire de chacun : antécédents, vie privée, vie professionnelle. Untel, irréprochable sur le plan du travail, peut connaître des ennuis dans sa vie professionnelle parce que ses engagements politiques sont connus par ailleurs, ou parce que sa vie morale prête à redire. Inconvénients atténués en ville où l'on perçoit les gens davantage sous l'angle fonctionnel ; où, en *outre*, on a la possibilité d'avoir des relations plus diversifiées.

Les relations de voisinage, typiques du monde rural, si humaines par leur *côté* direct et personnalisé, ont donc un revers : elles comportent une contrainte pensante du milieu sur l'individu et elles stimulent peu. Il s'ensuit une certaine méfiance à s'exprimer et, derrière des relations de solidarité spontanée en cas de catastrophes, la présence de sourds conflits cachés.

L'espace est une chance. Il est aussi une limite si l'homme, dans ses relations avec autrui, ne cherche pas à compenser en profondeur ce qu'il perd en variété.

Je vois un second trait spécifique au rural : les rapports qu'il entretient avec la nature. Son environnement est fait d'une géographie, d'un relief, d'un climat qui entretiennent une flore et une faune particulières. *D'où*, d'ailleurs, un manger, un parler, une psychologie marquée par un particularisme.

Bien sûr, les facteurs socio-économiques eux aussi déterminent des connivences entre agriculteurs — qui se retrouvent entre « petits » ou entre « gros », — entre salariés, entre artisans ou commerçants, de régions bien différentes. Cependant, chacun reste marqué par ce que son espace cosmique l'a fait : caractère second, peut-être, mais différence combien nette entre le rural du Gers et celui de l'Aisne, des Hautes-Alpes et de la Somme ! En revanche, mettez ensemble deux Corses, deux Bretons, deux Occitans : la communication se fait, indépendamment de l'appartenance à telle ou telle formation sociale. Il s'agit bien là de parenté affective.

Une connaissance de lui-même s'instaure ainsi : élément du cosmos, appelé à se construire avec le temps, traversé par ces échanges avec du vivant qui lui permettent nombre de transferts nécessaires à sa santé psychique. C'est si vrai que l'homme de l'espace urbain éprouve le besoin de reconstituer autour de lui ce minimum d'écologie de la nature : le chien, le chat, l'oiseau, le poisson, les plantes, les fleurs... Sans compter les divers ressourcements qu'il s'en va quérir à la campagne, à la montagne, à la mer.

Les ensembles industriels, s'ils font table rase de ces solidarités cosmiques, jouent de mauvais tours à l'humanité. Elle court le risque de catastrophes comme les évoquaient de leur temps les récits bibliques du Déluge ou de la tour de Babel. Dans l'univers fabriqué par lui, l'homme peut connaître l'illusion d'une maîtrise absolue et il encourt le danger d'une vie superficielle. L'espace rural peut équilibrer ces manques en invitant davantage l'homme à une négociation permanente avec son passé et avec les limites du vivant non rationnel qu'il côtoie quotidiennement.

Celui qui s'enracine dans l'espace rural est donc incité à une réflexion gagnant en profondeur ce qu'elle n'a pas toujours en étendue. Mais il peut aussi courir le risque de s'appauvrir l'esprit, faute de relations ou de moyens suffisants. C'est pourquoi l'équilibrage villes-campagnes doit être à effets réciproques bienfaisants.

(*) Prêtre, frère missionnaire des campagnes.

(1) *Le Monde* du 13 septembre 1977.

Le point de vue de...

YVES FAUCOUP

Solidaires des ouvriers

Yves Faucoup est assistant social et militant C.F.D.T. de Vesoul.

QUARANTE MILLE éducateurs spécialisés ou moniteurs éducateurs, plus de vingt mille assistantes sociales, plusieurs milliers de travailleuses familiales et autres travailleurs sociaux, sont confrontés journellement aux effets concrets de la politique économique et sociale de la classe au pouvoir. Ils semblent être auréolés d'un halo de neutralité : qu'en est-il ?

Depuis mai 1968, de nombreuses luttes ont été menées dans le secteur de l'action sociale : elles ont consisté la plupart du temps à dénoncer le mensonge de la classe dominante, qui prétend aider *les plus défavorisés mais en réalité entend bien figer* les inadaptations et les inégalités, fondements de son propre pouvoir. L'action sociale est un appareil idéologique aux côtés de l'école, de la culture : elle n'est pas neutre, elle est au service de la classe dominante (secours comme freins à la révolte, allocations comme *régulation de l'économie*, fixation de la *marginalité*, individualisme contre action collective, etc.).

M. Lenoir, avant sa promotion au secrétariat d'Etat à l'action sociale, avait développé la philosophie giscardienne dans son livre *les Exclus*. Au travers de toute une phraséologie contradictoire, M. Lenoir s'est fait (est apparu comme) le défenseur d'une nouvelle classe sociale : les pauvres, les handicapés physiques, les inadaptés mentaux. M. Stoléru a considéré, dans divers écrits, qu'une *société juste et libérale doit admettre l'exclusion sociale comme manifestation de la liberté* (*Revue de droit social*, nov. 1974). En réalité, ces idéologues du pouvoir défendent cette race d'exclus pour mieux la conserver.

La question qui est posée aux travailleurs sociaux est la suivante : pourquoi ce « sous-prolétariat », ce « quart-monde », ce « *nouveau peuple* » ? *Qui le produit ?* Comment ne pas constater que l'accroissement du nombre des personnels sociaux dans ce pays n'a pas provoqué une réduction des inadaptations sociales ? Elles sont de plus en plus nombreuses, de plus en plus intenses, et il est bien évident que l'action sociale et éducative n'a pas les moyens de son projet officiel. Elle s'attaque aux effets, jamais aux causes.

Or que voyons-nous ? Des travailleurs immigrés souffrent du racisme en France. Au lieu de combattre ce racisme, les hommes au pouvoir l'ont entretenu. Par les déclarations de M. Chirac et les mesures de M. Stoléru, ils ont attisé la haine raciste ; ils emprisonnent l'immigré (Arenc), ils expulsent ceux qui prennent la liberté de penser, ils fouillent, contrôlent, « portrait-robotent » les hommes aux cheveux crépus.

Face à cette politique, quelle *dérision* que de traiter dans le bureau du service social les problèmes individuels d'une famille étrangère !

Quelle dérision que d'obtenir un secours temporaire pour un invalide percevant une pension de 800 francs par mois... ou de venir en aide à un smicard ! *Quelle dérision de parler de reclassement professionnel*, quand les invalides deviennent chômeurs... *et les chômeurs invalides !*

A quoi bon convaincre à la cure de désintoxication, quand le pouvoir est incapable d'entreprendre la moindre action courageuse *contre l'alcoolisme.*

Quotidiennement, *« les travailleurs sociaux sont les témoins premiers et permanents des effets nocifs de la société industrielle et des mutations rapides qu'elle provoque dans les modes de vie, de travail, des relations sociales »*, disait M. Lenoir en 1971 au Congrès des sauvegardes de l'enfance à Bordeaux. Il ajoutait : *« Il est bon que le travailleur social ne soit pas lui-même aliéné par un mythe ou le carcan d'une doctrine. »* Il souhaitait que les travailleurs sociaux n'analysent pas les *causes* des *« effets nocifs »*.

Or, comment se taire devant les inégalités sociales, l'urbanisation criminelle, la répression et les milices patronales, les interdictions professionnelles en vigueur dans notre pays dans le privé comme dans la fonction publique, les saisies, les expulsions, le chômage, l'inflation et la perte de pouvoir d'achat, la marginalisation des handicapés, les conditions de travail dans les entreprises (accroissement actuel des cadences parallèlement aux licenciements), l'isolement, la solitude engendrés par la compétition, mode de fonctionnement des régimes autoritaires...

Comment ne pas dénoncer cet ordre établi générateur de telles injustices, comment ne pas refuser ce libéralisme économique (qui signifie liberté pour quelques-uns de tirer profit du travail des autres), comment ne pas se battre pour une autre société, socialiste, véritablement libre, véritablement égalitaire, véritablement fraternelle ?

TROISIÈME CLASSE

par PIERRE DROUIN

LES bourgeois d'un côté, les prolétaires de l'autre. Le dessin des espèces sociales, selon Marx, est simple. La « lutte des classes », c'est l'affrontement entre les possédants et les... « possédés ». Mais que faire quand des individus (cadres, commerçants, artisans, employés, petits paysans, certaines professions libérales, etc.) ne rentrent pas dans l'une des catégories ?

Il n'y a pas de troisième classe dans le monde communiste. On veut bien parler de « couches » mais non de « classes moyennes ». Il suffisait d'y penser. La variété des mots est là pour permettre aux piliers dogmatiques de subsister, quoi qu'il arrive.

Au reste, ces « couches » ne sont-elles pas très instables ? *« Elles tendent idéologiquement « à éclater » comme l'ensemble de la société (polarisation de la richesse et de la misère). Une partie se lie « corps et âme » au capitalisme, tandis que l'autre vient progressivement vers la classe ouvrière et les forces démocratiques. C'est le mérite historique du parti communiste d'avoir œuvré pour cela. »*

On trouve cette citation dans une plaquette d'une cinquantaine de pages très denses consacrées aux « classes moyennes aujourd'hui » par le mensuel *A l'écoute du monde* (1). Les auteurs ont interrogé sur ce thème tous les partis politiques, et l'éventail qu'ils nous offrent au retour de leur chasse est très révélateur.

Le parti socialiste, comme le P.C., refuse l'idée même de « classe moyenne » et adopte aussi le vocable de « couches ». Mais il distingue les « couches moyennes salariées », dont la conscience de classe se développe sans cesse et qui constituent, avec la classe ouvrière, un véritable « front de classe », et les couches moyennes traditionnelles non salariées (petits paysans, artisans, commerçants, etc.) actuellement en déclin, mais qui tendent à s'intégrer au « front de classe ».

Pour le C.D.S., la « classe moyenne » existe bien en France, comme dans pratiquement tous les pays du monde ; pour le R.P.R., il vaudrait mieux parler « de « classes moyennes », et pour le P.R., seul le niveau de revenu rassemble les catégories sociales qu'il est convenu d'appeler « la classe moyenne » mais qui ne peuvent vraiment constituer une classe en raison de leur hétérogénéité.

Curieux destin décidément que celui de cet « entre-deux » social, laminé par la vie politique alors que la vie économique provoque son élargissement, et qui est ballotté entre des paradoxes. Comme l'écrit Albert Samuel à propos de ces « classes » : *« Mécontentes, souhaitant des réformes ou volant au secours de la victoire, elles soutiennent la gauche. Puis, vite effrayées, ayant obtenu ce qu'elles désiraient, elles l'abandonnent dès que l'ordre leur paraît trop menacé. »*

Et quelle diversité à l'intérieur du groupe ! Comme les « moyennes » signifient peu dans ces « classes » où les revenus varient aisément du simple au triple entre le cadre du bas de l'échelle et le cadre supérieur ! Les patrimoines, on le sait, s'évasent beaucoup plus.

C'est, du moins, dans quelques-uns de ces groupes socio-professionnels que l'on verra s'épanouir le plus de liberté. Voire. *« L'artisan est-il libre ? »*, demande Jacques Grandjean dans la brochure dont nous parlions plus haut. La réponse n'est pas celle que l'on pressentait. Souvent, dans les métiers du bâtiment, par exemple, l'artisan ne peut plus choisir le travail qu'il aime : il devient le simple exécutant d'un conducteur de travaux. De même, chaque fois qu'un artisan travaille en sous-traitance, il perd la maîtrise de sa clientèle, et aussi très souvent la créativité. Dans les entreprises de transport, on trouve souvent les chauffeurs à leur compte, mais ils sont obligés de travailler pour l'ancien patron qui lui a prêté de l'argent pour acheter un camion... et s'est libéré en même temps de ses obligations sociales. Pour se simplifier la vie, l'artisan confie sa comptabilité à un spécialiste, mais il perd en même temps une partie des rênes de son entreprise, etc.

Rebelle aux étiquettes, cette « troisième classe » aux multiples visages courtisée par les partis, mais si difficilement saisissable, sait montrer *parfois* les dents... et *non* pour sourire. Parmi ses victimes, la plus célèbre avait nom : Salvador Allende.

(1) Numéro spécial, décembre 1977, *A l'écoute du monde. Chronique sociale*, 7, rue du Plat, 69288 Lyon, Cedex 1.

L'ÉTAT DANS L'ÉTAT

par JACQUELINE GRAPIN

QUI en douterait ? Les patrons de droit divin sont remplacés par des cadres compétents ; les hauts fonctionnaires civils et militaires forment un personnel spécifique qui dédaigne le monde des affaires pour se préoccuper seulement de l'intérêt général ; l'Université assure un recrutement méritocratique des différentes élites. Telles sont les croyances que véhicule notre époque.

Probablement les chercheurs du Centre de sociologie européenne, eux, avaient-ils des doutes lorsqu'ils entreprirent leur étude sur la *Classe dirigeante française* (1). Avec un échantillon de mille personnes en 1954, mille sept cents en 1964 et deux mille trois cents en 1974, l'ensemble étant choisi parmi les membres de « la fraction dirigeante de la classe dominante » selon la technique dite de l'« échantillon aléatoire », on apprend en effet bien des choses...

Et d'abord, dans le secteur privé, il est bien vrai que les patrons de l'industrie et du commerce sont en régression, alors que les cadres supérieurs sont — numériquement — en forte progression, cependant que les P.-D.G. de l'industrie et du commerce — qui sont salariés — voient leur nombre légèrement augmenter. Mais peut-on parler pour autant de la disparition des patrons et de la mort du capitalisme ?

Les cadres supérieurs sont souvent des anciens patrons ou des fils de patrons. Le contrôle des familles traditionnellement propriétaires des moyens de production est encore assez largement répandu. Dans l'ensemble la strate supérieure de la classe dirigeante du secteur privé a eu tendance à s'épaissir, mais, si les modes de recrutement et les statuts juridiques ont changé, il ne semble pas que le pouvoir économique ait été pris par un nouveau groupe en ascension sociale.

Cependant, de plus en plus, les fils de patrons investissent le secteur public. Et, si la proportion des hauts fonctionnaires dans l'ensemble de la population dirigeante a tendance à stagner, cela ne correspond pas à une dévalorisation de l'image sociale qui leur est conférée, mais plutôt, semble-t-il, à une limitation des places résultant du phénomène de « défense des grands corps ». Le « pantouflage » est une véritable institution de la haute fonction publique, plus du quart des hauts fonctionnaires passant dans le secteur privé.

L'armée est la catégorie qui « pantoufle » le plus, avec une réserve dans cette catégorie pour les fils de militaires et pour les originaires de milieux modestes qui ont tendance à persévérer, soit pour suivre la tradition, soit pour conserver la sécurité.

La hiérarchie existant à l'intérieur de l'appareil d'Etat entre les membres des grands corps et les autres hauts fonctionnaires se retrouve dans le secteur privé. Le tiers des banquiers privés viennent de la fonction publique, alors que les anciens P.-D.G. privés de la banque semblent s'être déplacés plutôt vers l'industrie. Rares sont les hauts fonctionnaires qui deviennent industriels, mis à part quelques éléments issus des grands corps techniques (Ponts et Mines) dont les connaissances sont appréciées au sommet de certaines entreprises.

Relativement âgés et souvent parisiens

Le gaullisme a, parallèlement, multiplié les carrières politiques des fonctionnaires, favorisant une interpénétration croissante entre la haute fonction publique et le monde politique. *« Le thème de la technocratie a rempli une fonction de justification de l'unité de la classe dirigeante »*, soulignent les chercheurs du Centre de sociologie européenne qui constatent que le primat a été donné à la technique sur la politique, aux dépens, souvent, des hommes politiques traditionnels. Mais il s'agit de techniques des « sciences humaines » plus que des « sciences exactes » puisqu'on constate aussi la progression des diplômes de droit, d'économie, ou de sciences politiques parmi les dirigeants aux dépens des scientifiques. Le symbole est évidemment le déclin relatif de l'Ecole polytechnique par rapport à l'Ecole nationale d'administration.

Le recrutement des dirigeants reste passablement fermé. Les fils des catégories elles-mêmes dirigeantes restent nettement sur-représentés par rapport aux fils des classes moyennes et populaires en 1974 comme en 1956, malgré les changements auxquels on aurait pu s'attendre.

Il n'est pas inintéressant non plus de noter que la classe dirigeante française est relativement âgée, et... qu'elle a même nettement vieilli entre 1954 et 1974, ce vieillissement affectant en premier lieu les militaires et les professionnels de la politique.

Les deux tiers de la classe dirigeante française sont concentrés dans la région parisienne qui compte seulement le cinquième de la population (la quasi-totalité étant localisée dans le 16e, Neuilly et les Hauts-de-Seine, le 7e, le 17e et le 8e arrondissement)...

Les nobles occupent une place non négligeable parmi les puissants de notre monde. On les trouve particulièrement nombreux au Quai d'Orsay (où ils détiennent les principales fonctions de responsabilité), au Conseil d'Etat, à la *Cour* des comptes. Il apparaît que la noblesse des épouses est un élément souvent important des stratégies matrimoniales, dans le secteur public et dans le secteur privé. Enfin, la Résistance, après avoir joué un rôle de référence déterminant dans le recrutement des dirigeants de l'immédiat après-guerre, reste encore un élément important d'homogénéisation et de solidarité de la classe dirigeante française.

Pour les jeunes, il est clair qu'il n'existe plus guère qu'une alternative à une origine sociale élevée : la possession d'un capital culturel important. La France a « ses mafias ». Mafias de droite et de gauche, du secteur public et du secteur privé, imbriquées, opposées, *complices*. Seule la mafia communiste semble faire bande à part : elle se sert du *Who's Who* ; elle n'y figure pas. Mais sauf à couper des têtes en masse, on se dit que la fraternité aura encore pendant longtemps dans ce pays plus de chances que l'égalité... qui progresse un peu.

(1) *La Classe dirigeante française*. Pierre Birnbaum, Charles Barucq, Michel Bellaiche, Alain Marie. Presses universitaires de France, 190 p., 49 F.

Le Monde

étranger

LES RAPPORTS EST-OUEST ET LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Une arme qui pourrait démythifier la dissuasion

Les premiers plans de la « bombe à neutrons » ont été conçus dès 1958, près de San-Francisco, au Lawrence Livermore Laboratory de Californie, et c'est en 1963 que le premier prototype expérimental a été mis à feu dans le Nevada sous le *nom de code « W-70 Mod. 3 »*. A l'origine, il s'agissait d'imaginer un dispositif adapté aux ogives des missiles anti-missiles. Ce système a été abandonné depuis *mais* les recherches n'ont pas pour autant été interrompues en Californie.

La bombe à *neutrons* peut être sommairement décrite comme un dispositif thermonucléaire, *extrêmement* miniaturisé et *muni d'un* détonateur à fission nucléaire, sans doute composé de plutonium et d'autres métaux fissiles. Le projectile dégage une émission de chaleur (*effet incendiaire* et *thermique*), une déflagration (choc mécanique) et une pollution radioactive volontairement réduites. En revanche, il *libère des flux de neutrons* en surnombre, sous la *forme de radiations* intenses à grande vitesse qui traversent tous les *écrans* de protection connus et peuvent entraîner une décomposition chimique des molécules des tissus vivants.

Cette particularité fait dire, précisément, mais en simplifiant, que la bombe dite à effet de radiations accrues épargne les installations et l'environnement ou les matériels pour prendre pour cibles principales les combattants ou les civils dans le voisinage des opérations militaires.

Une arme neutronique d'une kilotonne (soit l'équivalent de 1 000 tonnes de T.N.T.) aurait, selon des calculs d'experts américains, une efficacité militaire égale à celle d'une bombe nucléaire tactique actuelle (à fission pure) de 10 kilotonnes, avec, de surcroît, l'avantage de déclencher, sur le terrain des opérations, des effets qui disparaîtront plus vite.

Au Commissariat à l'énergie atomique, en France, on n'hésite pas à dire : « *La bombe à neutrons présente le même avantage qu'a représenté l'apparition de la mitrailleuse contre l'infanterie.* » Elle serait l'arme tactique idéale d'une stratégie fondée sur la défensive, comme veut l'être la dissuasion atlantique.

A 800 mètres du lieu de l'explosion, les équipages de chars adverses seraient tués sur-le-champ. Les installations ne seraient pas totalement anéanties au-delà de 200 mètres du point d'impact. Les *troupes alliées*, chargées de contre-attaquer et d'occuper ensuite le terrain, pourraient se tenir à 1 500 mètres de distance, prêtes à l'action en toute sécurité. Car, si l'on en croit M. Samuel T. Cohen, qui est, aux Etats-Unis, l'un des concepteurs de la nouvelle arme, la bombe à neutrons, efficace à la surface du sol contre des concentrations de blindés, n'a plus guère d'effets significatifs contre des personnels enfouis sous la terre.

Contre une attaque localisée

Limitant les dégâts et la *désorganisation à la proximité du champ de* bataille, mais conçue spécialement pour arrêter une agression de blindés en épargnant les *défenseurs* de la forteresse nationale attaquée, la bombe à neutrons est donc, pour des états-majors, l'arme qui compenserait le déséquilibre des forces classiques constaté entre l'OTAN et le pacte de Varsovie.

Entre les théoriciens militaires, l'essentiel du débat, aujourd'hui, tient au fait qe la bombe à neutrons risque de « banaliser » ou de démythifier toute guerre nucléaire. En estompant la distinction qui continue d'exister, à l'heure actuelle, entre *les armes nucléaires et les* armes classiques même les plus complexes, la bombe à neutrons facilite le passage en douceur des unes aux autres.

Parce qu'elle est d'une utilisation commode et, apparemment, contrôlable dans ses effets sur le terrain, l'arme neutronique appartient, dans la panoplie de la dissuasion, aux armes dites du champ de bataille, dont l'emploi abaisserait le seuil d'intervention nucléaire, en deçà duquel les opérations resteraient de l'ordre des affrontements classiques.

Contre une *agression* ponctuelle et localisée, la bombe à neutrons est une riposte envisageable. Contre une attaque frontale venue de la profondeur du sol adverse, largement déployée sur le terrain ou dirigée simultanément vers un grand nombre d'objectifs, les performances attribuées à la nouvelle arme neutronique sont moins déterminantes — à moins d'en faire un emploi abusif ou anarchique, — et l'arsenal nucléaire tactique, opérationnel depuis des années, conserve ses partisans.

Avec la bombe à neutrons, la dissuasion subirait une évolution ou une altération de fond supplémentaire, plus sensible encore que la modification qui avait résulté, dans le passé, de l'abandon de la théorie des représailles massives au profit de la doctrine de la riposte graduée. Ces seules considérations militaires contribuant à expliquer les hésitations des dirigeants politiques.

JACQUES ISNARD.

> ### LE SS-20 SOVIÉTIQUE
>
> **Le missile soviétique SS-20 est constitué de deux des trois étages du missile SS-16 à propergol solide qui, lui, peut franchir plus de 8 000 kilomètres et est doté de têtes nucléaires multiples.**
>
> **Monté sur un véhicule-lanceur à chenilles, le SS-20 existe en plusieurs versions qui font de lui un missile capable de parcourir entre 4 600 et 5 700 kilomètres et d'emporter une charge de 1,5 mégatonne ou trois têtes multiples de puissance inférieure.**
>
> **Selon son implantation, le SS-20 peut constituer une menace directe aux frontières de l'Europe ou de la Chine avec l'U.R.S.S.**
>
> **L'inquiétude des spécialistes occidentaux vient du fait que, dans les négociations entre Moscou et Washington sur la limitation des armes stratégiques, le SS-20 ne figure pas dans le décompte des missiles nucléaires intercontinentaux alors que l'ajout d'un troisième étage en fait un engin stratégique. La mobilité du SS-20 et ses éventuelles facilités de transformation échappent à tout moyen de contrôle, par le biais des satellites d'observation.**

LES ALLIÉS ESPÈRENT QUE MOSCOU RÉPONDRA AU GESTE DE M. CARTER

(Suite de la première page.)

Les réactions recueillies au Congrès restent critiques, mais elles témoignent d'un certain apaisement des esprits. Les adversaires de la bombe, ceux qui espéraient une renonciation définitive à sa production, semblent moins heureux que ses partisans. L'attitude de M. Byrd, chef de la majorité démocrate au Sénat et principal artisan de la demi-victoire remportée le mois dernier sur le canal de Panama, a sans doute été particulièrement importante pour M. Carter. Dans une lettre écrite au président avant l'annonce de sa décision, il avait mis en garde contre toute concession unilatérale aux Soviétiques et averti que la ratification d'un accord avec Moscou sur les armements stratégiques serait *« sérieusement compromise »* si la renonciation à la bombe à neutrons n'était pas suivie d'un geste similaire de la part de l'U.R.S.S. On note aussi que M. de Concini, auteur d'un amendement au traité avec Panama très contesté par le général Torrijos, s'est déclaré d'accord avec la décision du président sur la bombe. Ce sénateur, avec quelques autres hésitants, était déjà considéré comme une cible possible des adversaires des traités sur le canal, qui espéraient recueillir quelques voix nouvelles pour le vote final parmi leurs collègues irrités par les atermoiements de M. Carter sur la bombe.

Enfin M. Kissinger, d'ordinaire mesuré dans ses critiques de l'administration, avait déclaré jeudi : *« La puissance américaine sera compromise si d'importants systèmes d'armes sont abandonnés par des décisions unilatérales, sans consultation avec la direction du parti républicain »*.

MICHEL TATU.

> ### LA DÉCLARATION DE M. CARTER
>
> Voici le texte de la déclaration de M. Carter au sujet de la bombe à neutrons :
>
> **« J'ai décidé de différer la production des armes à effets de radiation renforcés. La décision finale concernant l'introduction de systèmes à radiations renforcées parmi nos armes modernisées du champ de bataille sera prise plus tard et sera influencée par le degré de modération dont l'Union soviétique fera preuve dans ses programmes d'armements classiques et nucléaires, ainsi que dans le déploiement de ses forces affectant la sécurité des Etats-Unis et de l'Europe occidentale.**
>
> **» En conséquence, j'ai ordonné au département de la défense de procéder à la modernisation de l'ogive nucléaire du missile Lance et du système d'arme à 8 pouces, en laissant ouverte la possibilité d'y installer des éléments à radiation renforcée (1).**
>
> **» Les Etats-Unis consultent leurs partenaires de l'Alliance nord-Atlantique à propos de cette décision : ils continueront de discuter avec eux des mesures appropriées de contrôle des armements qui devront être poursuivies avec l'Union soviétique.**
>
> **» Nous continuerons, avec nos alliés, à aller de l'avant dans la modernisation et le renforcement de nos capacités militaires, tant nucléaires que classiques. Nous sommes décidés à faire tout ce qui sera nécessaire pour assurer notre sécurité collective et la défense avancée de l'Europe. »**
>
> (1) Le missile Lance (120 kilomètres de portée) ainsi que les obus d'artillerie de 155 millimètres et de 8 pouces sont déjà dotés de têtes nucléaires de type classique. — (N.D.L.R.)

Le secrétaire général de l'OTAN exprime sa « compréhension » et son appréhension

L'annonce par M. Carter de sursoir à la production de bombes à neutrons a provoqué de nombreuses réactions.

● A BRUXELLES, M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, a exprimé vendredi sa *« compréhension »* à l'égard de la décision de M. Carter. Dans un communiqué lu à l'issue d'une réunion des ambassadeurs de l'OTAN, il a déclaré que ceux-ci avaient *« exprimé leur compréhension à la suite de la décision de différer la production d'armes à radiations intensifiées »*. Il a souligné la nécessité d'un contrôle des armements et de la mise en œuvre de mesures de modération par l'OTAN et le pacte de Varsovie et a exprimé l'avis que la production des bombes à neutrons serait reportée *« de quelques mois au moins »*, mais pas d'une durée suffisante pour donner aux Soviétiques le bénéfice d'un *« énorme laps de temps »*.

● A BONN, *« le gouvernement fédéral prend acte de la décision du président des Etats-Unis de différer la décision sur la construction de la bombe à neutrons et de prendre une décision définitive à la lumière de l'attitude de l'Union soviétique et des besoins qui en résulteront au plan de la politique de défense »*, indique une déclaration du porte-parole du gouvernement. *« Le gouvernement fédéral partage l'opinion du président américain selon laquelle les possibilités technologiques de l'Occident restent intactes et doivent être utilisées au mieux pour compenser certaines disparités. Le gouvernement fédéral continue d'accorder une grande importance aux possibilités qu'offre l'arme à neutrons pour le contrôle de la politique d'armement en vue de réduire les disparités dans le rapport des forces. »* Bonn *« se félicite de la détermination du président Carter à moderniser le système d'armement de l'alliance atlantique et à renforcer la défense à l'avant »*.

● A LONDRES, le gouvernement soutient la décision de M. Carter et espère que Moscou répondra par des mesures analogues.

● A OSLO, le ministre norvégien des affaires étrangères a exprimé sa satisfaction. Cette décision *« est dans le droit fil des positions exprimées par le gouvernement norvégien au conseil de l'OTAN »* et *« contribue de façon significative aux efforts visant à limiter les armes à grands effets de destruction »*.

● A PARIS, on indique dans les milieux autorisés que la décision de M. Carter ne modifiera pas la position française en matière d'armement nucléaire. La France continuera de se déterminer en fonction de ses intérêts propres. En tout état de cause, précise-t-on de même source, la bombe à neutrons était destinée aux pays membres de l'OTAN, et non à la France. Cette politique d'indépendance nationale en matière de défense a été réaffirmée par M. Bourges à M. Brejnev et à M. Carter lors de ses voyages en Union soviétique et aux Etats-Unis.

● A MOSCOU, l'agence Tass a annoncé vendredi soir brièvement la nouvelle, indiquant en trois lignes, sans la commenter, la décision américaine.

● A BELGRADE, le journal *Politika* se félicite, samedi, du *« geste raisonnable »* de M. Carter. Cette décision reflète *« le sens élevé des responsabilités, la sagesse d'homme d'Etat et le réalisme tactique »* du chef de l'exécutif américain. *« Pour Carter et les Etats-Unis, c'est un atout dans la poursuite des négociations avec Brejnev et l'U.R.S.S., lesquelles — dans l'attente d'un tournant propice à la conclusion d'un accord SALT-2 — abordent une phase décisive, après une longue période de tergiversations »*, ajoute le quotidien. — *(A.F.P., Reuter.)*

Les Neuf relancent leur coopération face à la crise du dollar

(Suite de la première page.)

On peut penser que, chez eux, ce changement d'appréciation, voire de politique — même s'il faut se garder d'en exagérer prématurément la portée — n'a pas des raisons uniquement techniques et monétaires : la valse-hésitation, voire l'arbitraire, pratiqués par l'administration Carter dans des affaires comme celles des livraisons à l'Europe de combustibles nucléaires ou des fabrications de la bombe à neutrons, n'ont-ils pas joué un rôle dans le sentiment, désormais apparemment partagé par Bonn, que la Communauté doit agir de telle sorte que son économie ne soit plus ballottée au gré des décisions ou des foucades de Washington ?

Pas de retour au « serpent »

L'accord sur le diagnostic et sur la *nécessité d'agir constitue un pas* en avant important. Reste à définir, même si c'est encore à gros traits, comment aller de l'avant. Dans *la nuit de vendredi à samedi, les* délégations se montraient très discrètes à ce propos. L'objectif poursuivi ne fait guère de doute : il convient de rétablir des règles de discipline dans les relations entre chacune des monnaies européennes et de parvenir à une attitude harmonieuse et cohérente à l'égard du dollar. Cela signifie, bien sûr, que toutes les monnaies de la C.E.E., sans exception, devront être engagées dans un nouvel effort de cohésion. Quant aux moyens à employer, il n'est pas envisagé, car cela est considéré comme peu praticable, de faire appel à une technique du type de celle du « serpent » — autrement dit, de rétablir des marges de change étroites et obligatoires entre les monnaies de la C.E.E. Du côté belge, on parlait en termes sibyllins de *« solution surprenante »* intéressant tous les pays membres et qui, si l'accord se faisait, pourrait avoir un impact important et être à l'origine d'un nouveau départ pour l'Europe.

Il ressortait, également, qu'aucune partie du programme envisagé n'impliquait de coopération avec les Etats-Unis. Bâti par défiance d'une politique américaine jugée égocentrique et imprévisible, ce programme se distinguerait donc notamment de la tentative faite lors du « sommet » occidental de Rambouillet (fin 1975) au cours duquel les Etats-Unis, partie au jeu, s'étaient engagés à intervenir sur les marchés des changes pour contrer les fluctuations monétaires hiératiques. Mais cela, plus encore que le reste, demeure à vérifier. D'une part, parce que les Britanniques (lesquels apparemment n'ont pas été associés au travail préparatoire franco-allemand) décrivent le plan d'action envisagé comme proche de celui présenté voici quelques semaines par M. Callaghan. Or ce plan Callaghan faisait aux Etats-Unis le devoir de soutenir le dollar. D'autre part, parce que les Allemands, en dépit de leurs préoccupations, ne perdent pas l'espoir de voir évoluer dans un sens plus favorable la politique de M. Carter. On imagine difficilement, en effet, dans la médiocre conjoncture présente, un plan de stabilisation des monnaies européennes ayant des chances d'aboutir sans une complicité minimum des Etats-Unis.

Parmi les problèmes réglés dès la première journée du « sommet », il faut mentionner tout d'abord celui de l'élection au suffrage universel du Parlement européen. C'est, sans grande difficulté, suivant les préférences exprimées par MM. Schmidt et Callaghan, que les autres participants ont accepté que la consultation soit organisée entre les 7 et 10 juin 1979. La France votant toujours le dimanche, c'est le 10 juin 1979 que les électeurs français désigneront leurs députés européens ; ce scrutin, a rappelé M. Giscard d'Estaing, aura lieu à la proportionnelle, et ne comptera en conséquence qu'un tour.

A cette vieille question, dont la solution avait été longtemps différée par les Britanniques, les Neuf ont lié celle de la *déclaration* sur la démocratie pluraliste et les droits de l'homme. Ce texte assez bref définit quelques principes fondamentaux de la démocratie occidentale et rend théoriquement impossible l'appartenance d'un régime autoritaire à la C.E.E. Il devra être approuvé par tout pays candidat à l'entrée dans le Marché commun.

Autre dossier en bonne voie : celui de la Fondation européenne de la culture. La Fondation devrait avoir son siège à Paris, dans un hôtel particulier du Marais, la France étant le seul pays à avoir proposer de l'héberger. Il restait, cependant, vendredi soir à définir encore la nature juridique exacte de cette institution, ce qui conditionne son financement. Un accord, en revanche, a déjà été adopté sur la composition du conseil de direction de la Fondation, qui comprendra pour moitié des membres désignés par les gouvernements des Neuf, pour un quart des membres désignés par la Commission de Bruxelles, le dernier quart devant être coopté.

Le problème du terrorisme a été abordé dès l'ouverture de la séance de travail de vendredi après-midi par M. Jorgensen, premier ministre danois, qui a exprimé à la délégation italienne la sympathie et la solidarité de la C.E.E. après l'enlèvement de M. Moro. Cette déclaration devrait être reprise à l'issue des travaux de samedi et complétée par un rappel de l'idée d'espace judiciaire européen qui avait été lancée au dernier « sommet » à Bruxelles par M. Giscard d'Estaing.

La déclaration sur le Proche-Orient

Parmi les autres textes politiques, dont la rédaction a été confiée aux ministres des affaires étrangères, mentionnons la déclaration sur la Namibie, qui appuie clairement les efforts déployés par les cinq pays concernés pour amener ce territoire à l'indépendance. Toujours à propos de l'Afrique, un échange de vues a eu lieu au sujet de l'intervention soviéto-cubaine dans la Corne, mais cette discussion ne devrait pas se conclure par la publication d'un texte. M. Owen, secrétaire au Foreign Office, a repris, à cette occasion, les arguments récemment développés pour condamner l'intervention de La Havane et de Moscou.

Autre problème international qui fera l'objet d'une déclaration : la question du Proche-Orient à propos de laquelle, après avoir réaffirmé leurs positions de principe, les Neuf feraient état de leurs « préoccupations » quant à l'intégrité territoriale et l'indépendance du Liban. Un dernier texte, enfin, doit être consacré aux problèmes de la pollution ; il soulignerait la nécessité de combler certaines insuffisances apparues, notamment, à l'occasion de l'accident de l'*Amoco-Cadiz*.

Au chapitre des relations franco-danoises, on a enregistré la clôture officielle de l'incident déclenché par les déclarations de M. Jorgensen : il avait souligné, à la veille des élections françaises, les qualités européennes de M. Mitterrand. Pour faire preuve de sa bonne volonté, M. Jorgensen s'était rendu à l'aéroport de Copenhague vendredi matin pour accueillir M. Giscard d'Estaing alors que le protocole ne l'y obligeait pas. Les deux hommes ont vidé leur querelle au cours du trajet en voiture jusqu'à l'ambassade de France. Peu après M. Hunt, le porte-parole de l'Elysée, a fait savoir que M. Jorgensen avait *« donné les éclaircissements attendus sur les fameuses déclarations dont il a regretté les interprétations et qui avaient pu laisser penser de sa part à une volonté d'ingérence dans les affaires françaises »*. M. Giscard d'Estaing aurait rappelé, pour sa part, que *« la prudence et la discrétion sont de bonnes choses et font partie des règles de la vie communautaire »*.

JACQUES AMALRIC et PHILIPPE LEMAITRE.

« LA DÉCLARATION SUR LA DÉMOCRATIE »

Régime pluraliste et respect des droits de l'homme

Copenhague *(A.F.P.)*. — Le Conseil européen a adopté vendredi 7 avril une *« déclaration sur la démocratie »*. Voici le texte de cette déclaration :

« Les chefs de gouvernement des Etats membres réunis au sein du Conseil européen font la déclaration suivante :

» L'élection au suffrage universel direct des membres du Parlement européen est un événement d'une importance fondamentale pour l'avenir des Communautés européennes et constitue une éclatante manifestation de l'idéal démocratique commun à tous les peuples qui les composent.

» La création même des Communautés, fondement de l'union sans cesse plus étroite entre les peuples européens à laquelle a appelé le traité de Rome, marque la résolution de leurs fondateurs d'affermir les sauvegardes de la paix et de la liberté.

» Les chefs de gouvernement confirment leur volonté, exprimée dans la déclaration de Copenhague sur l'identité européenne, d'assurer le respect des valeurs, d'ordre juridique, politique et moral auxquelles ils sont attachés et de sauvegarder les principes de la démocratie représentative, du règne de la loi, de la justice sociale et du respect des droits de l'homme.

» L'application de ces principes implique un régime politique de démocratie pluraliste qui garantit la représentation des opinions dans l'organisation constitutionnelle des pouvoirs et les procédures nécessaires à la protection des droits de l'homme.

» Les chefs de gouvernement s'associent à la déclaration commune de l'assemblée du Conseil et de la Commission, par laquelle ces institutions ont exprimé leur volonté de respecter les droits fondamentaux en poursuivant les objectifs des Communautés.

» Ils déclarent solennellement que le respect et le maintien de la démocratie représentative et des droits de l'homme dans chacun des Etats membres sont des éléments essentiels à son appartenance aux Communautés européennes. »

● *Les premiers ministres britannique et irlandais*, MM. Callaghan et Lynch, se sont entretenus en privé vendredi soir 7 avril, en marge du Conseil européen de Copenhague, pour discuter des problèmes d'Irlande du Nord. Ils ont exprimé le désir d'améliorer les relations entre leurs deux pays. De source autorisée britannique, on déclare que la rencontre, la première depuis septembre, s'est déroulée dans un climat amical. De source irlandaise, on s'attend que M. Mason, ministre chargé des questions d'Irlande du Nord, dont les critiques avaient indisposé Dublin, se rende prochainement dans la capitale irlandaise pour rencontrer M. O'Kennedy, ministre des affaires étrangères. — *(Reuter, U.P.I.)*

DIPLOMATIE

LES ÉLECTIONS AU PARLEMENT EUROPÉEN

Le P.C. et le R.P.R. risquent de se trouver isolés

(Suite de la première page.)

Pour tenter d'éviter cet isolement, le P.C.F. fait des propositions d'ouverture, dans sa déclaration, aux « *autres forces ouvrières et démocratiques* ». Il se trouve que le P.S. français n'est pas actuellement disposé à se lier à ses anciens partenaires par un texte commun, surtout sur un sujet comme l'Europe, où les divergences entre les deux partis ont toujours été importantes.

Les socialistes français préféreront sans doute — malgré les réticences de leur minorité, le CERES — se fondre dans l'ensemble formé par les grands partis sociaux-démocrates de l'Europe du Nord. Le P.S. a déjà négocié avec eux une plate-forme commune qu'il lui sera d'autant plus facile de ratifier que le programme commun a, de fait, disparu.

Le texte élaboré au niveau européen va en effet beaucoup moins loin que le programme que les socialistes avaient élaboré avec le P.C.F. Les communistes leur ont d'ailleurs, à plusieurs reprises, vivement reproché ce document, dans lequel ils voyaient pour leur part, une preuve du « virage à droite » de leurs alliés. De même ils ont critiqué l'élection de M. Robert Pontillon, sénateur socialiste des Hauts-de-Seine, à la présidence de l'union des P.S. de la C.E.E.

« Les filiales de partis étrangers »

Du côté de la majorité, les mêmes problèmes se posent. Les gaullistes se trouveront en effet isolés lors de la campagne électorale européenne, tandis que l'Union pour la démocratie française pourra, si elle le désire, s'associer à d'autres formations politiques. Les centristes appartiennent déjà au parti populaire européen, qui a été fondé en juillet 1976 et regroupe douze partis démocrates-chrétiens d'Europe. C'est à cette situation que fait allusion le P.C.F. quand il parle, dans sa déclaration, de partis transformés « *en filiales de partis étrangers* ».

Au niveau de la C.E.E., deux grands courants politiques sont dominants : la démocratie chrétienne et la social-démocratie. Le fait que ces deux courants ont déjà prévu de donner à leur campagne une dimension européenne peut aider, en France, à la fois l'U.D.F. et le P.S., et ne pas être sans conséquences sur l'évolution du rapport des forces au sein de la majorité comme dans la gauche.

Le fait que le scrutin se déroule à la proportionnelle incite les radicaux de gauche à vouloir tenter leur chance de manière autonome afin de mesurer leur audience réelle dans le pays. Si le M.R.G. va jusqu'au bout de son projet, il disposera, avec les résultats de la consultation, d'un élément important pour définir son avenir. — T. P.

LES MODALITÉS DU SCRUTIN

Aux termes de l'accord conclu par les ministres des affaires étrangères des Neuf à Bruxelles, en septembre 1976, il a été convenu que l'Assemblée parlementaire européenne serait élue au suffrage universel en 1978. L'élection a été ajournée d'un an à la demande de la Grande-Bretagne, pour lui permettre de procéder au découpage nécessaire des circonscriptions. A la différence des autres membres de la C.E.E., qui ont choisi la proportionnelle, les Britanniques ont en effet opté pour leur propre système : celui du scrutin d'arrondissement à un tour. L'élection suivante devra avoir lieu dans tous les pays de la Communauté suivant un système unique qui sera arrêté par la première Assemblée élue.

***Les Français* voteront le 10 juin 1979. Ils se prononceront sur des listes nationales pour désigner à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne leurs quatre-vingt-un représentants à l'Assemblée de Strasbourg. *Les listes* qui n'auront pas obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés ne bénéficieront d'aucun siège. La République, fédérale, la Grande-Bretagne et l'Italie auront également 81 députés, les Pays-Bas 25, la Belgique 24, le Danemark 16, l'Irlande 15 et le Luxembourg 6.**

Le P.C.F. : ne pas approfondir la division du monde en blocs

Le parti communiste français a publié vendredi 7 avril une déclaration qui indique :

« *Le P.C.F. entend prendre toute sa part à ces élections.*

» *Le programme qu'il soumettra à cette occasion au peuple de notre pays s'inspirera étroitement des intérêts des travailleurs français et de la nation, et des exigences d'une coopération internationale profitable aux peuples. (...)*

» *Les élus communistes interviendront pour une véritable coopération, sur la base de l'égalité en droits et de l'intérêt mutuel, non seulement entre les divers membres de la C.E.E., mais avec les pays du reste de l'Europe et du monde. L'Europe que veulent les communistes ne doit pas approfondir la division du monde en blocs, mais au contraire rapprocher les peuples et favoriser la détente, la paix, le désarmement dans la sécurité.*

» *Défenseurs intransigeants de l'indépendance nationale, les élus communistes mettront tout en œuvre pour que soit préservée au sein de la C.E.E. la pleine liberté d'action de la France. La loi française interdit, grâce à l'action des députés communistes en particulier, toute extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne et toute soumission aux décisions d'un organisme étranger. Les élus du P.C.F. à l'Assemblée européenne veilleront à son application scrupuleuse.*

» *Les communistes français sont disposés à la plus large entente des forces ouvrières et démocratiques européennes pour la réalisation des objectifs qui leur sont communs ou convergents. En même temps, contrairement à d'autres formations qui ont d'ores et déjà transformé leurs partis en filiales de partis étrangers, ils entendent se placer en toute circonstance sur le terrain de l'intérêt national, et ils sont résolus à définir et à conduire leur politique en toute indépendance.* »

Réunion à Londres de représentants européens des industries d'armement

Délégué général à l'armement, M. Jean-François Martre se rendra à Londres, du mardi 11 au jeudi 13 avril, pour y rencontrer ses homologues de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de la République fédérale d'Allemagne. De telles rencontres ont lieu une ou deux fois par an pour permettre, en dehors des instances de l'OTAN, de l'Eurogroupe de Bruxelles ou du groupe européen de Rome, des échanges d'informations entre les principaux pays producteurs d'armements.

Cette réunion périodique n'a pas d'ordre du jour réellement fixé de longue date. Mais on note qu'elle intervient après la rencontre, les lundi 3 et mardi 4 avril à Rome du Groupe européen indépendant de programmes (I.E.P.G.) et avant la convocation, du mardi 25 au jeudi 27 avril à Bruxelles, des directeurs nationaux d'armements des pays membres de l'Alliance atlantique (C.N.A.D.). La France fait partie de ces deux conférences. Elle a été représentée, au début de cette semaine à Rome, par l'ingénieur général de l'armement Marc Cauchie, qui est l'adjoint de M. Martre.

Les hauts fonctionnaires des pays occidentaux représentés à ces différentes réunions sont principalement chargés d'améliorer la coopération européenne en matière de production d'armements et de jeter les bases d'un dialogue transatlantique, avec Washington.

Toutefois, il existe de profondes divergences de points de vue entre les partenaires européens sur la manière d'équilibrer le flux des achats et des ventes d'armements entre l'Europe et les Etats-Unis. Les pays membres de l'I.E.P.G. (1) tentent actuellement de dresser une liste de leurs besoins en fournitures militaires et de recenser leurs capacités industrielles et technologiques. Dans un deuxième temps, ils examineront les procédures d'harmonisation et de coordination des programmes, ainsi que l'attitude commune à adopter face à l'industrie américaine.

A plusieurs reprises, les délégués français ont exprimé leur préférence pour l'interopérabilité des armements sur la standardisation, et rappelé l'exigence du maintien d'une forte industrie de l'armement en Europe qui n'exclurait aucun accord de coopération pour la conception des matériels de nouvelle génération.

(1) *Créé en février 1976*, l'I.E.P.G. réunit l'Allemagne fédérale, la Belgique, le Danemark, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Turquie et la France. La présidence du groupe est assurée, jusqu'à la fin de 1978, par le représentant italien, l'amiral Mainini.

A Genève

Aucun progrès dans la définition et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique

De notre correspondante

Genève. — Le sous-comité juridique de l'ONU sur l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, réuni à Genève du 13 mars au 7 avril, sous la présidence de M. Eugène Wyzner (Pologne), devait examiner trois problèmes considérés comme prioritaires par la dernière assemblée générale des Nations unies : les principes régissant la télévision directe par satellite ; les conséquences juridiques de la télé-observation de la Terre par satellite et un projet de traité concernant la Lune.

Les débats ont également porté sur les véhicules spatiaux équipés de réacteurs nucléaires et sur la définition de l'espace extra-atmosphérique, lequel — comme l'a précisé un traité déjà conclu en 1967 — en principe devrait être considéré comme un patrimoine commun à toute l'humanité. Or, les Etats situés sur l'équateur, arguant du fait que l'altitude à laquelle se termine l'espace aérien national — et où commence l'espace extra-atmosphérique — n'a jamais pu être délimitée, ont déclaré qu'ils considèrent tout espace se trouvant au-dessus de leur territoire comme relevant de leur souveraineté exclusive.

Le délégué de la Colombie, M. José Kaiced Perdomo, a affirmé que de nouveaux satellites ne devraient être placés sur orbite qu'avec le consentement préalable de l'Etat au-dessus duquel ces engins sont situés, car, tant qu'un accord international ne définira pas l'espace extra-atmosphérique, les lois nationales devraient être seules applicables.

Si cette souveraineté était reconnue, les pays techniquement avancés, qui ont recours aux satellites géo-stationnaires — c'est-à-dire fixes par rapport à la terre — pour les télécommunications, les émissions de télévision en direct et les observations météorologiques (qui ne fonctionnent de façon satisfaisante que si les satellites sont placés au-dessus de l'équateur), devraient, soit renoncer en partie à leurs activités dans ce domaine — ce qui paraît impensable, — soit se plier à de nouvelles règles visant l'orbite géo-stationaire.

Les puissances spatiales se sont élevées contre ces revendications.

Aucun accord n'a pu être réalisé sur les questions prioritaires. Aucun progrès n'a pu se faire sur la teneur des programmes de télévision directe par satellite, en raison de l'opposition des pays où la télévision est contrôlée strictement par le pouvoir. Les discussions sur la diffusion des données obtenues par telle détection ont, pour des motifs semblables, abouti à une impasse.

Quant à l'élaboration du traité concernant la Lune (destiné, le moment venu, à s'étendre à d'autres corps célestes), elle en est encore à ses balbutiements. Si les travaux devaient continuer au même rythme, on peut s'attendre, tout comme pour le fond des océans, que l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles qui y sont décelées demeureront longtemps encore l'apanage des deux superpuissances, et non pas, comme le voudrait le projet en discussion, « *le patrimoine commun de l'humanité* ».

ISABELLE VICHNIAC.

Les ministres européens condamnent l'ingérence de la politique dans le domaine du sport

Les ministres de vingt-deux Etats européens — les vingt membres du Conseil de l'Europe, plus la Finlande et le Saint-Siège — ont conclu les travaux, qu'ils ont menés du 4 au 7 avril, à Londres, par une prise de position contre toute ingérence de la politique dans le domaine du sport. Ils sont convenus de demander à leurs gouvernements respectifs de mettre au point des sanctions qui devraient être appliquées lorsque des athlètes sont retirés d'une compétition pour des motifs qui n'ont aucun lien avec le sport.

Par la même occasion, les ministres européens ont tenu à préciser que certains pays s'excluaient d'eux-mêmes, notamment ceux qui pratiquent une politique raciale. Ils ont engagé les fédérations sportives à appliquer la déclaration contre l'apartheid adoptée l'an dernier par l'Assemblée générale des Nations unies.

Afin de réduire les effets du nationalisme, les conférenciers ont recommandé l'interdiction des drapeaux et des hymnes nationaux dans les compétitions internationales.

Enfin, les ministres se sont félicités de la volonté manifestée par le Comité international olympique (C.I.O.) de préserver l'indépendance du mouvement olympique et sportif vis-à-vis des gouvernements. Ils ont estimé que ce problème devrait faire l'objet à brève échéance de consultations entre les gouvernements et les organisations sportives internationales.

Ce sont là les principaux points traités au cours de ces débats. Il fut bien question également de la violence et de la commercialisation, autres fléaux du sport, sans que les ministres parviennent à se mettre d'accord sur les mesures à prendre.

EUROPE

Tchécoslovaquie

DU 10 AU 13 AVRIL

M. Husak fait sa première visite officielle à Bonn

Vienne. — Neuf ans après son installation au pouvoir, M. Gustav Husak, chef du parti *communiste* et président de la République *tchécoslovaque*, va enfin faire sa première grande sortie *en* Occident. L'ironie de l'histoire, et certes aussi des raisons économiques et politiques objectives, veulent qu'il se rende en Allemagne fédérale, ce pays si fréquemment accusé à Prague de « revanchisme », et que les partisans de l'invasion soviétique en 1968 soupçonnaient d'être complice des « contre-révolutionnaires » pour « arracher la Tchécoslovaquie à la communauté des Etats socialistes ».

De notre correspondant en Europe centrale

Si l'on excepte deux voyages en Finlande, dont l'un pour la conférence d'Helsinki, M. Husak n'a pas eu ces dernières années de contacts directs avec un pays occidental. Il est donc compréhensible que Prague attache une grande importance à la visite de quatre jours qu'il va faire à partir du lundi 10 avril à Bonn. Ce sera la première visite officielle d'un chef d'Etat tchécoslovaque en République fédérale.

Longtemps bloqués par l'absence de normalisation entre les deux Etats allemands, freinés par l'intervention d'août 1968, les rapports entre Bonn et Prague ont commencé à se dégeler dans la lancée de l'Ostpolitik inaugurée à partir de 1969 par M. Willy Brandt. Cette évolution aboutit en décembre 1973 à la conclusion d'un traité bilatéral et à l'établissement de relations diplomatiques.

La méfiance existant entre les deux pays n'en disparut pas pour autant. Au cours des quatre dernières années, la Tchécoslovaquie est certainement le pays d'Europe de l'Est qui a déployé à l'égard de l'Allemagne fédérale le moins d'initiatives. Dans la chronologie des visites des dirigeants communistes du pacte de Varsovie à Bonn, M. Husak arrive bon dernier, exception faite du cas particulier que représente M. Honecker, le chef du P.C. est-allemand.

Cette situation est dans une certaine mesure étonnante : la proximité géographique des deux pays et le niveau de leurs échanges économiques n'auraient-ils pas dû favoriser plus tôt un rapprochement ? Ceux-ci ont atteint l'an dernier le chiffre de 6.9 milliards de couronnes, soit environ 2 milliards de D.M., ce qui place la République fédérale au premier rang des partenaires occidentaux de la Tchécoslovaquie.

Mais les facteurs qui auraient dû jouer dans le passé en faveur d'une amélioration des relations ont souvent agi en sens inverse. Les incidents frontaliers sont une cause de frictions latentes. Le développement, depuis quelques années, de la piraterie aérienne, a ajouté une source de mauvaise humeur. Bonn se refusant systématiquement à extrader les auteurs de détournements. Selon une source tchécoslovaque officielle, dix-sept « *pirates* » auraient obligé six avions de la compagnie nationale à se poser à l'étranger depuis 1970, dont cinq en R.F.A.

Les relations commerciales, d'autre part, sont menées avec une certaine prudence, et elles restent bien en dessous des possibilités des deux économies. C'est là, sans aucun doute, la conséquence d'une volonté politique de la part de Prague, qui souhaite ne pas trop dépendre du capital ouest-allemand, et qui doit tenir compte, par ailleurs, des intérêts de la R.D.A. et de ses obligations envers elle. Les échanges entre Prague et Berlin-Est se sont élevés, l'an dernier, à 1.9 milliard de roubles, chiffre nettement supérieur à celui réalisé avec Bonn. Il est significatif de l'attention portée aux relations avec la R.D.A. que le traité d'amitié signé l'an dernier avec ce pays ait été ratifié le 5 avril par le Parlement tchécoslovaque, soit à la veille du départ de M. Husak pour Bonn.

Les rapports entre la R.F.A. et la Tchécoslovaquie n'ont commencé à s'animer vraiment que vers la fin de l'année dernière, mais c'est en janvier, au cours des entretiens que M. Herbert Wehner, président du groupe parlementaire social-démocrate au Bundestag, eut à Prague, que se fit la percée décisive et que fut définitivement arrêté le projet de voyage de M. Husak.

En dehors d'une détente psychologique, cette visite ne devrait pas apporter, toutefois, beaucoup de résultats concrets. On attend la signature d'un accord culturel, et sans doute une décision de principe pour la création d'une commission mixte frontalière. Dans le domaine humanitaire, des progrès très sensibles ont été enregistrés ces derniers mois.

MANUEL LUCBERT.

République fédérale d'Allemagne

LA LOI ANTITERRORISTE EST REJETÉE PAR LE CONSEIL FÉDÉRAL

Bonn *(A.F.P.)*. — Le Bundesrat (Conseil fédéral), seconde Chambre représentant les Länder, a rejeté, le 7 avril, la loi antiterroriste, qui avait été adoptée, le 16 février, par le Bundestag à une voix de majorité (245 contre 244). (Voir *le Monde* du 18 février.)

Les gouvernements régionaux réclament notamment la surveillance des entretiens entre défenseurs et inculpés accusés d'actes de terrorisme, mesure que la coalition gouvernementale n'a pas accepté d'inclure dans son projet de loi.

La loi devra donc retourner devant le Bundestag (Assemblée fédérale), où la majorité absolue (249 voix) sera nécessaire pour son adoption définitive.

Lors du premier scrutin, quatre députés sociaux-démocrates avaient voté contre le projet de loi car certaines dispositions constituaient, selon eux, des atteintes aux libertés individuelles.

[La coalition gouvernementale compte deux cent cinquante-trois députés. Il est très vraisemblable que les quatre socialistes hostiles à la loi se rallieront au projet gouvernemental. Le chancelier Schmidt devrait donc le faire passer définitivement.

Ont voté contre au Conseil fédéral les représentants des Länder de Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat, Schleswig-Holstein, Bavière et Basse-Saxe. Celui de la Sarre (à majorité C.D.U.-libéraux) ne s'est pas joint à cette majorité en faisant valoir que le projet « vaut mieux que rien ».]

Espagne

Après l'attentat contre le leader indépendantiste canarien

Le ministre des affaires étrangères s'efforce de dissiper les soupçons pesant sur Madrid

De notre correspondant

Madrid. — L'attentat dont M. Antonio Cubillo a été victime à Alger (*le Monde* du 8 avril) a paru suspect à beaucoup de Canariens. Les réactions recueillies dans les rues à Las Palmas et publiées par la presse ici montrent que de nombreux concitoyens du leader du M.P.A.I.A.C. (Mouvement pour l'autonomie et l'indépendance de l'archipel canarien) imputent à « *Madrid* » ou à de mystérieux « *services secrets* » l'agression commise le mercredi 5 avril dans la soirée, mais qui n'a été connue en Espagne, par une dépêche de l'Agence France Presse, qu'avec deux jours de retard.

Une telle interprétation est évidemment périlleuse pour le gouvernement madrilène. Le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, s'est efforcé d'en dissiper l'effet lorsqu'il a été interrogé à ce sujet par les journalistes, vendredi 7 avril, lors d'une escale à Las Palmas, avant la visite de deux jours qu'il doit faire en Mauritanie, puis au Mali, au Sénégal et au Cap-Vert. Le ministre a dit regretter un tel attentat, et déplorer que celui-ci puisse convertir M. Cubillo « *en martyr* ».

L'agence Europa Press a diffusé une version de l'attentat donnée d'Alger par M. Domingo Acosta, présenté comme le bras droit de M. Cubillo. Selon M. Acosta, le leader indépendantiste a été attaqué dans le couloir de son immeuble alors qu'il rentrait chez lui. Il a été frappé de plusieurs coups de couteau au ventre et dans le dos. Les intestins et les poumons perforés, il se trouverait actuellement dans le coma dans un hôpital algérois. M. Acosta indique qu'il n'y a pas eu de témoins mais que les agresseurs devaient être au moins au nombre de deux. Lorsque M. Cubillo a été recueilli par des voisins, il avait perdu connaissance, et l'hémorragie était déjà assez avancée. Sa femme, qui est française, a déclaré qu'il s'agissait d'un « *attentat politique* ».

Cet événement survient quelques semaines après que le M.P.A.I.A.C. a remporté un important succès diplomatique. Le 24 *février*, en effet, le conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine adoptait à Tripoli, avec la seule opposition du Maroc et de la Mauritanie, une résolution présentant les Canaries comme « *partie intégrante du continent africain* » et promettant une aide au mouvement d'indépendance de M. Cubillo. Cette prise de position a beaucoup ému en Espagne et placé la diplomatie espagnole dans une situation délicate. Elle a amené M. Marcelino Oreja à entreprendre, à partir de vendredi, une tournée africaine pour tenter de redresser la barre avant la réunion des chefs de gouvernement de l'O.U.A., prévue en juin à Khartoum.

M. Antonio Cubillo, qui a quarante-huit ans, est originaire de La Laguna, près de Santa-Cruz-de-Tenerife. Avocat spécialisé dans la défense des travailleurs, il est mêlé à de nombreux conflits sociaux qui agitent en 1961 la ville de Santa-Cruz. Il milite alors dans l'organisation clandestine Canaries libres, qui rassemble, de façon quasi spontanée, les éléments révolutionnaires de l'archipel. Entré en conflit avec les autorités de la marine en raison d'une grève sur le port, il est emprisonné en 1961, puis libéré sous caution. Menacé d'un conseil de guerre, il s'enfuit d'abord en France, où il rencontre M. Santiago Carrillo et où il tente, mais en vain, d'obtenir l'adhésion du P.C. espagnol à l'indépendantisme canarien. Il fait une tentative du même genre à Moscou, puis se réfugie définitivement à Alger où il créera son mouvement.

Le M.P.A.I.A.C. a commencé à utiliser la violence en septembre 1966. Depuis, selon la police canarienne, il a commis cent soixante-six attentats à la bombe dans l'archipel. Le dernier a eu lieu le 5 avril dans les locaux du commissariat de police de Tenerife, au premier étage du gouvernement civil. La charge explosive, de *forte* puissance, a fait de nombreux dégâts, mais aucune victime. Cinq personnes ont été arrêtées.

Personne ne sait combien le M.P.A.I.A.C. compte de militants — « *même pas Cubillo lui-même* », disent les Canariens. Les groupes qui constituent la branche armée du mouvement agissent isolément les uns des autres, et de façon quelque peu anarchique, selon les *observateurs* locaux. Les dirigeants politiques *estiment que les* partisans de l'indépendance ne *dépassent* pas 10 % de la population canarienne. Une bonne partie d'entre eux préfèrent la voie non violente suivie par l'organisation *Peuple canarien uni*, qui a remporté 6 % des voix aux élections dans la province des Grandes Canaries.

M. Cubillo a déployé une grande activité pour tenter de faire reconnaître son mouvement dans les instances internationales. En 1968, il avait déjà obtenu de l'O.U.A. qu'elle se prononce sur le caractère africain des Canaries. Au cours de l'été 1977, le comité de décolonisation de l'Organisation avait demandé à Madrid, qui l'a refusée, l'entrée d'une commission d'enquête africaine chargée d'étudier la situation de l'archipel. M. Cubillo a bénéficié pendant plusieurs années des antennes de Radio-Alger, d'où il *diffusait* chaque soir une émission de propagande destinée aux Canaries. A la suite d'une démarche de M. Felipe Gonzalez, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier espagnol, cette émission a été supprimée en janvier dernier.

Tous les parti politiques canariens ont condamné l'attentat contre M. Cubillo, et certains ont souligné son caractère « *étrange* ». A l'instar du ministre des affaires étrangères, ils estiment qu'il serait dangereux de faire du leader indépendantiste un « *martyr* ».

CHARLES VANHECKE.

EUROPE

Grande-Bretagne

Les conservateurs renforcent les projets de restriction de l'immigration

De notre correspondant

Londres. — Le problème racial sera à coup sûr au cœur du prochain débat électoral. Au cours des dernières quarante-huit heures, en effet, les deux grands partis ont adopté, au sujet de l'immigration, des positions contradictoires et pratiquement irréconciliables.

M. Rees, ministre de l'intérieur, avait pris l'initiative jeudi 6 avril, dans une déclaration aux Communes, dans laquelle il rejetait d'avance la formulation d'un nouveau quota visant à limiter sensiblement l'admission de nouveaux immigrants. Il précisait que le nombre des immigrants admis l'an dernier était en diminution de 25 %. Bref, selon les chiffres officiels, l'immigration ne pas cessé de diminuer et toute mesure visant à la restreindre encore davantage serait « inutile » ou « inhumaine ». En fait, M. Rees rejetait les conclusions du rapport récent d'une commission des Communes (comprenant un nombre égal de conservateurs et de travaillistes) qui recommandait, notamment, l'établissement d'un quota et de mesures intérieures de contrôle sur les immigrants.

En revanche, M. Whitelaw, leader adjoint du parti conservateur, a entériné, vendredi, les principales conclusions de ce rapport. Le programme conservateur, qu'il a lui-même qualifié de « *sévère, mais juste* », va plus loin et s'écarte sensiblement de la ligne modérée observée, jusqu'à présent, par les conservateurs. Les milieux politiques considèrent que, sous l'impulsion de Mme Thatcher, la droite conservatrice a de nouveau marqué un point sur les éléments libéraux et progressistes du parti. Apparemment, Mme Thatcher prend plus au sérieux que ses adversaires travaillistes la menace électorale représentée par le Front national, alors que les progrès de ce groupe raciste ont été accomplis dans les faubourgs industriels au détriment des travaillistes. Dans ce contexte, le leader conservateur estime qu'il n'est pas possible d'ignorer les préoccupations de l'opinion devant la concentration des immigrants de couleur dans plusieurs grandes villes.

Une discrimination feutrée

Dans son discours, M. Whitelaw a souligné qu'il était vain de nier les réalités de la situation et le sentiment populaire. D'où la nécessité, pour un futur gouvernement conservateur, de définir une nouvelle politique de l'immigration qui tienne compte « *des ressources et des capacités d'absorption de la Grande-Bretagne* ». Il tiendra les engagements antérieurs pris envers les détenteurs africains de passeports britanniques, et il s'opposera au rapatriement obligatoire des immigrants qu'il veut, seulement, encourager. Il envisage une série de mesures restrictives à l'entrée des immigrants et le renforcement des contrôles des immigrants illégaux. Les immigrants déjà installés, en provenance du sous-continent indien, devraient obligatoirement inscrire sur un registre le nom de leurs parents qu'ils veulent faire venir. Un an après cette inscription obligatoire, un quota annuel (non précisé) sera établi, s'appliquant aux immigrants de tous les pays (en dehors de ceux de la Communauté européenne). Cette disposition discriminatoire, qui affectera principalement les immigrants de couleur venant du sous-continent indien, est vigoureusement combattue par les organisations de défense des immigrants.

Le programme prévoit également que les parents, grands-parents et enfants des immigrants déjà installés, ne seront plus admis, sauf pour des raisons « *humanitaires* » exceptionnelles. D'autre part, en raison de nombreux abus commis sous la formule de mariages « *arrangés* », les maris et surtout les « *fiancés* » mâles ne pourront pas rejoindre leur conjoint en Grande-Bretagne. Les visiteurs admis pour une durée limitée ne seront pas autorisés à s'installer définitivement, encore moins à travailler, et M. Whitelaw a annoncé un renforcement des mesures policières visant à empêcher l'entrée d'immigrants clandestins qui ne pourront plus bénéficier d'aucune amnistie.

Apparemment, les conservateurs sont prêts à accepter la recommandation du port obligatoire d'une carte d'identité, alors que les travaillistes se sont déclarés contre cette proposition. Enfin une nouvelle loi sur la nationalité, donnant une nouvelle définition de la citoyenneté britannique, sera élaborée en vue de tarir la source de nouvelles immigrations, notamment celle de milliers de Chinois de Hongkong.

Dans les milieux officiels travaillistes, on souligne que le programme conservateur va à l'encontre de la vieille tradition britannique d'hospitalité et d'asile, encourage la tension raciale et, surtout, qu'il aboutira à diminuer de quelques milliers seulement une immigration qui s'établit actuellement autour de vingt-huit mille personnes.

HENRI PIERRE.

Italie

L'extrême gauche se divise sur le soutien aux Brigades rouges

De notre correspondant

Rome. — Faire le vide autour des Brigades rouges, c'est l'objectif des forces de l'ordre qui enquêtent sans relâche dans les milieux d'extrême gauche depuis l'enlèvement de M. Aldo Moro le 16 mars. C'est aussi le but des partis politiques, des syndicats, de l'Eglise et des anciens résistants, qui multiplient les déclarations pour dénoncer toute complicité avec les terroristes.

La journée du vendredi 7 avril n'a pas été marquée, comme on le croyait, par des heurts sérieux entre manifestants et policiers dans la capitale. La forte pluie qui s'est abattue sur Rome y est sans doute pour quelque chose, car les « autonomes » sont bien descendus dans la rue, malgré l'interdiction des autorités et l'opposition d'une grande partie de leurs camarades d'extrême gauche. Mais ils étaient très peu nombreux et moins violents qu'à l'ordinaire. Quelques cocktails Molotov ont été lancés, notamment contre une section du parti social-démocrate. En principe, les contestataires voulaient protester contre les récentes mesures de police. Leur intiative était cependant considérée par les partis politiques comme une manifestation de soutien déguisé aux Brigades rouges.

Si les coups de feu attendus à Rome ne se sont pas produits, à Gênes, en revanche, le président de l'union locale des industriels, M. Felice Schiavetti, a été victime d'un attentat *(nos dernières éditions du 8 avril)*. Deux jeunes gens au visage masqué l'ont blessé de plusieurs coups de revolver à une jambe et à une main. L'action a été revendiquée par les Brigades rouges, qui, selon l'expression consacrée, qualifient M. Schiavetti de « *valet de l'Etat* ». C'est la deuxième fois depuis l'enlèvement de M. Moro qu'une agression à coups de feu est commise par les Brigades rouges.

L'extrême gauche est divisée. Ses membres ne sont pas tous d'accord pour n'être « *ni avec l'Etat ni avec les Brigades rouges* ». On doit prendre position pour la démocratie, affirment certains ; d'autres — très minoritaires mais bien organisés — laissent entendre, au contraire, que les ravisseurs de M. Moro méritent reconnaissance et appui.

Faut-il s'étonner que le terrorisme et la contestation soient considérés par beaucoup d'Italiens comme les deux faces d'une même médaille ? Ils ne distinguent guère le « *parti armé* » opérant dans l'ombre et l'isolement du « *mouvement ouvrier* » qui descend dans la rue et cherche à y entraîner le plus de monde possible.

M. Luciano Lama, secrétaire général de la C.G.I.L. (socialiste-communiste), vient de déclarer clairement : « *Ceux qui partagent le slogan « Ni avec l'Etat ni avec » les Brigades rouges » ne peuvent faire partie du syndicat unitaire : ou ils s'en vont ou il faut les mettre dehors. Entre la violence et nous, entre les Brigades rouges et la classe ouvrière, il doit y avoir le même fossé politique et idéologique qu'il y avait entre les partisans et les Brigades noires.* » Le dirigeant syndical, membre du parti communiste, a ajouté : « *Aucune forme de connivence ambiguë entre la pratique de la violence et du terrorisme n'est tolérable.* » Il tend donc à confondre contestation et terrorisme.

Mais dans la propre centrale de M. Lama les avis sont partagés. Un membre du Parti d'unité prolétarienne (extrême gauche), M. Giovannini, a déclaré : « *Toute atténuation de la frontière politique et morale qui sépare les terroristes des contestataires (...) réduit la marge de la démocratie.* » Il sépare donc nettement les uns des autres.

Ce n'est nullement le point de vue de l'épiscopat. Son conseil permanent a publié, vendredi, des « réflexions » qui poussent plus loin les rapprochements. Le climat actuel, selon les évêques, est dû à « *une vision sécularisée dans laquelle l'homme s'est octroyé une autonomie absolue (...) puisque le sens du péché ne voit plus de limite infranchissable entre le licite et l'illicite, le juste et l'injuste* ». Ainsi assiste-t-on « *à la désagrégation de beaucoup de familles* », d'autant que la loi « *a cessé de soutenir l'indéfectibilité du lien conjugal* ». Après cette allusion inattendue au divorce, un autre grand débat politique est évoqué par les avocats qui dénoncent « *la dépréciation de la vie humaine à tout moment de son développement* ». Une proposition de loi « laïque » sur l'avortement est, en effet, discutée à la Chambre depuis plusieurs jours.

L'appel de Mme Moro en faveur d'une négociation avec les Brigades rouges est largement commenté à Rome. *L'Osservatore romano*, quotidien du Vatican, y voit un tournant : cet appel « *reporterait le drame dans le contexte humanitaire qui lui est propre* ». La réaction de la démocratie chrétienne est encore plus intéressante : « *aucune possibilité* [de libérer M. Moro], affirme-t-elle, *ne peut rester inexplorée.* » Il se confirme ainsi que l'intransigeance de l'Etat n'est pas incompatible avec des démarches plus ou moins privées pour sauver la vie du président du parti gouvernemental.

ROBERT SOLÉ.

Portugal

La commission politique du parti social-démocrate démissionne en bloc

De notre correspondant

Lisbonne. — *La nouvelle a éclaté comme une bombe le samedi 8 avril, à 2 heures du matin : la commission politique du parti social-démocrate présentait sa démission et convoquait le conseil national pour résoudre les problèmes ainsi créés. On connaissait, certes, l'existence de sérieuses divergences à l'intérieur du P.S.D. à la suite des récentes déclarations de son ancien président, M. Sa Carneiro. Personne ne s'attendait pourtant à une réaction aussi radicale de la direction du parti.*

D'après le communiqué distribué par l'agence officielle, l'ANOP, la démission collective des dirigeants sociaux-démocrates a été provoquée par le fait que le P.S.D. est en train d'adopter « *une politique contraire à celle qui a été définie lors du congrès de janvier dernier* ».

Ce congrès, qui a eu lieu à Porto, avait approuvé en effet une motion d'orientation politique selon laquelle le P.S.D. s'engagerait à « *consolider les institutions démocratiques* », ne s'opposerait au gouvernement P.S.-C.D.S. que d'une manière « *non systématique* » et respecterait la Constitution, quitte à participer activement à sa révision, mais dans les délais constitutionnellement prévus, c'est-à-dire à partir du mois d'octobre 1980.

M. Sa Carneiro exprima alors son désaccord face à une stratégie qu'il considérait comme « *modérée* ». Néanmoins, il n'a pas cherché à rallier à sa cause la majorité des congressistes, ce qui lui eût été facile, étant donné l'incontestable prestige dont il bénéficie au sein du P.S.D. Apparemment agacé par l'image « *d'intransigeance, d'agressivité et d'instabilité* » qu'on aurait donnée de lui aux yeux du public, M. Sa Carneiro a préféré se retirer, acceptant uniquement « *par souci de fidélité* » un poste symbolique au conseil national du parti. « *Il s'est mis volontairement en réserve de la République* », disait-on dans les couloirs du congrès.

Mais l'éloignement de la scène politique de M. Sa Carneiro a été de courte durée. Réfutant les propos du général Vasco Lourenço, qui le rendait responsable de la crise déclenchée au sein de l'armée à la fin du mois de mars, il est reparti à l'offensive contre la Constitution, « *fruit d'un climat de troubles* » et contre le président de la République, qualifié de « décevant ». Ainsi, dans une interview accordée à la radio portugaise le 3 avril dernier, le leader social-démocrate souhaitait que la date des élections législatives soit avancée. Il attendait que le scrutin dégage une nouvelle majorité, opposée à la Constitution ainsi qu'au général Eanes. Dans ce cas, la Constitution devrait être soumise à un référendum, et le chef de l'Etat résilier ses fonctions.

La riposte de tous les autres partis a été immédiate : le jeudi 6 avril, les députés socialistes, centristes et communistes votaient à l'Assemblée une motion divisée en deux parties. La première condamnait les attaques portées contre le président de la République, la deuxième faisant l'éloge du général Eanes. Visiblement embarrassés, les sociaux-démocrates ont voté contre la première partie et se sont abstenus pour la deuxième.

De plus en plus isolés dans l'opposition, divisés entre eux, les sociaux-démocrates se montrent incapables de définir une position ferme et cohérente sur les projets de plans et de budgets actuellement en discussion au Parlement.

La crise qui s'est déclarée dans les instances du parti apparaît donc comme naturelle, même si le caractère inattendu de l'événement peut provoquer une certaine perplexité.

JOSÉ REBELO.

RETOUR A L'« ORDRE » !

(De notre correspondant.)

Rome. — L'accalmie n'aura guère duré. Alors qu'on se félicitait de la diminution de la criminalité à Rome depuis l'enlèvement de M. Moro (« le Monde » du 6 avril), il semble que les délinquants se soient ressaisis : quatre hold-up ont été enregistrés au cours d'une seule journée dans la capitale.

Cette reprise de l'activité criminelle coïncide avec une nouvelle vague d'attentats à l'explosif à Rome comme dans plusieurs villes d'Italie. Visiblement la dissuasion policière de ces dernières semaines a de moins en moins d'effets. Tout a tendance à rentrer, si l'on peut dire, dans l'ordre. — R. S.

PROCHE-ORIENT

5 000 à 6 000 seulement des 220 000 réfugiés du Sud-Liban ont pu regagner leurs foyers

Beyrouth. — Le Liban dispose d'un atout — d'un seul — pour tenter d'éviter que près du dixième de sa population ne se transforme en une masse de réfugiés : la volonté des habitants du Sud de retourner à leur terre. Ils sont peu nombreux à l'avoir osé jusqu'à présent, encore moins (cinq à six mille) à y être parvenus.

Et quand on sait les difficultés rencontrées, moins de deux semaines après que le canon a cessé de tonner, dans un territoire que ni les Israéliens ni les Palestiniens n'abandonneront de bon cœur, où les « casques bleus » investis de l'autorité des Nations unies ne parviennent qu'à se faufiler précautionneusement, où, en un mot, tout peut exploser à chaque instant, on comprend ce qu'il faut de détermination à ces familles pour rentrer dans leurs villages.

Deux cent vingt mille Libanais ont pris le chemin de l'exode à la suite de l'invasion israélienne, selon les dernières estimations gouvernementales, compte non tenu de soixante-cinq mille Palestiniens. Selon l'UNRWA qui est l'organe international compétent, les quatre sous-préfectures atteintes par la guerre — Tyr, Bent-Jbeil, Marjayoun et Nabatieh — ont perdu la moitié de leur population libanaise puisque celle-ci était encore de l'ordre de quatre cent quarante-cinq mille habitants en 1977, alors qu'elle avait déjà été réduite par des départs.

Le C.I.C.R. (Comité international de la Croix Rouge) a entrepris une enquête dans les cent trente localités les plus touchées, sur un total de cent soixante-seize. Il n'y a dénombré en date du 5 avril que soixante-neuf habitants. Ce qui permet de déduire que le taux d'exode a atteint à peu près 80 %, alors qu'il est de 50 % pour l'ensemble du Sud-Liban.

Phénomène aggravant : on constate aujourd'hui que la quasi-totalité des réfugiés libanais se trouvent à Beyrouth, alors que l'on croyait que la moitié d'entre eux s'étaient arrêtés en chemin. Une évaluation très approximative établie à partir des rations alimentaires distribuées donne la répartition suivante : Chouf et Aley (montagnes druses), 10 000 à 11 000 ; Beka (en région musulmane chiite), 3 000 à 4 000 ; Saïda (ville musulmane sunnite), 30 000 à 40 000 ; Beyrouth 165 000 à 175 000. En dehors de sept cents à huit cents familles chrétiennes, tous les réfugiés de Beyrouth se sont entassés en secteur palestino-progressiste, occupant des milliers d'appartements vides, les quatre-vingt-onze écoles publiques et privées et les deux camps de tentes établis à leur intention et entraînant dans leur sillage des milliers de maraudeurs qui ont profité de la circonstance pour améliorer leur habitat. Chez les Palestiniens la proportion est inversée : selon l'UNRWA 6 000 réfugiés auraient rejoint Beyrouth et 34 000 Saïda.

Pour subvenir aux immenses besoins de cette population, l'aide internationale est décevante, la solidarité nationale limitée au secteur palestino-progressiste et de surcroît désordonnée. L'aide reçue se répartit, en général, en deux parts entre Libanais et Palestiniens. A l'intention des Libanais, le gouvernement a reçu en espèces 150 000 dollars de la Ligue arabe, 15 000 de la R.F.A. et 20 000 provenant de souscripteurs individuels nationaux ; en nature, des

De notre correspondant

aides importantes de la Syrie (7 000 tonnes de blé), d'Irak et du Koweït pour le monde arabe, des Etats-Unis (1,2 million de dollars), d'Iran et de l'UNICEF ainsi que des lots moins importants de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, des deux Allemagnes et de l'Algérie. On relève également des aides de la F.A.O., de la C.E.E., de la France (6 000 tonnes de blé) et de l'Argentine ; mais elles proviennent de programmes anciens qui n'ont rien à voir avec le présent problème. D'autres pays donateurs ont préféré s'adresser à des associations internationales (CICR, Caritas, Conseil des Eglises), c'est le cas des Pays-Bas, (500 000 dollars), de la Belgique (160 000), du Canada (un million), de l'Australie (200 000) ; une goutte d'eau par rapport aux besoins.

« *Quelles que soient les motivations de ceux qui s'adressent aux organisations bénévoles, il faut qu'ils sachent que nous connaissons nos problèmes mieux que quiconque et que nous pouvons bien mieux coordonner l'opération d'aide aux réfugiés* », nous a déclaré le ministre des affaires sociales, le Dr Assad Rizk, qui dirige les secours.

Les incitations au retour

Après avoir distribué des rations alimentaires pour quinze jours à cinquante mille familles, le gouvernement s'efforce maintenant, par de multiples incitations, d'encourager le retour des habitants du Sud. Un programme de réparation des réseaux d'eau, d'électricité et des routes a été mis au point, son exécution a commencé pour l'électricité. De même, l'Etat cherche à rouvrir les écoles, les dispensaires et les hôpitaux. Il se heurte à une difficulté majeure : les Israéliens ne laissent passer derrière leurs lignes que les seuls habitants des régions qu'ils occupent. Or celles-ci, sous-développées, ne comptaient que peu de techniciens. Comme il faut de surcroît affronter le danger en se rendant dans la zone sinistrée, le nombre des volontaires est infime.

« *Pour essayer d'empêcher que la catastrophe provisoire des réfugiés du Sud ne se transforme en une catastrophe politique et nationale permanente*, nous dit le ministre des affaires sociales, *nous avons décidé une série d'aides pour les Sudistes qui regagnent leurs foyers. La première consiste en une distribution de rations alimentaires durant six mois à toute la population vivant sur les lieux, aussi bien celle qui est restée que celle de retour, afin que les réfugiés ne sentent pas qu'il y a un avantage quelconque à demeurer à Beyrouth ou n'importe où hors de chez eux. Ce qui, selon nos estimations, équivaut à l'engagement d'assurer la subsistance de cinquante mille famille durant six mois.*

« *Les autres incitations sont : le transport gratuit jusqu'au village avec des rations alimentaires pour un mois et du matériel de réinstallation, la réparation de très nombreuses maisons endommagées mais habitables, la construction d'une ou deux pièces et de leurs dépendances en remplacement des logements détruits (cinq cents environ, selon les premières données), une aide non remboursable pour permettre le redémarrage du travail, une avance de 30 % sur la récolte du tabac — principale ressource de la région, dont plus de la moitié est en train de pourrir sur pied, de même d'ailleurs que les agrumes.*

« *Les Sudistes sont des gens de la terre qui tiennent farouchement à rentrer chez eux. C'est une réalité vécue de tous les instants. Nous ferons l'impossible pour leur en fournir les moyens. C'est pour nous la priorité des priorités.* »

En chiffres, cela représentera plus de 100 millions de livres libanaises (35 millions de dollars), à condition que le problème des régugiés libanais soit réglé dans les six mois comme prévu. La contribution internationale ne représente pas jusqu'ici le dixième de ce montant. A cet énorme déficit s'ajoutent des problèmes politiques infiniment complexes pour rétablir la présence et l'autorité libanaises

LUCIEN GEORGE.

M. WALDHEIM QUALIFIE D'« INSUFFISANT » LE PLAN DE RETRAIT ISRAÉLIEN

Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, a qualifié, vendredi 7 avril, d'« *insuffisant* » le plan de retrait partiel des forces israéliennes du Sud-Liban. Un porte-parole des Nations unies a précisé, au nom de M. Waldheim, que « *le secrétaire général avait appris avec satisfaction que des plans étaient en cours d'élaboration pour l'application des modalités de retrait des forces israéliennes prévues par la résolution 425. Cependant, le secrétaire général ne pense pas que les plans présentés jusqu'ici soient adéquats, car la résolution 425 prescrit une évacuation totale des forces israéliennes du territoire libanais* ».

A Beyrouth, l'O.L.P. avait, dans la journée, critiqué le plan israélien de retrait, affirmant qu'il « *visait à masquer l'occupation permanente d'une grande partie de la région, alors que la résolution des Nations unies stipule un retrait immédiat et total* ».

Sur le terrain, les « casques bleus » norvégiens, qui avaient été harcelés jeudi par les milices libanaises de droite, ont été pris, vendredi, sous le tir des mortiers palestiniens, dans la région de Kaukaba, dans le sud-est du Liban. Selon un porte-parole de l'ONU, les « casques bleus » norvégiens ont répondu aux tirs des fedayin.

A Tel-Aviv, un porte-parole militaire israélien a affirmé, vendredi, que son gouvernement refusera toute négociation avec l'O.L.P. au sujet du retour des deux Israéliens disparus et de la restitution des corps des trois soldats tués mercredi au sud de Tyr. Israël insiste pour que toutes les démarches pour la restitution des corps des victimes et le retour des disparus s'effectuent par l'entremise du comité international de la Croix-Rouge. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

AFRIQUE

LA VISITE DE M. ANDREW YOUNG A DAKAR

Washington manifeste un intérêt croissant pour l'Afrique occidentale

De notre correspondant

Dakar. — M. Andrew Young, ambassadeur américain aux Nations unies, a quitté Dakar, vendredi 7 avril, pour Londres, après un bref séjour au Sénégal. M. Young était, avec un certain nombre d'autres personnalités étrangères, l'invité du prince Aga Khan, ancien haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés. Il a rencontré le président Senghor, le premier ministre, M. Abdou Diouf, et le ministre des affaires étrangères, M. Babacar Ba.

Bien que revêtant un caractère privé, cette visite est un nouveau témoignage de l'intérêt croissant manifesté, depuis quelques mois, à l'Afrique occidentale par les Etats-Unis. Le Sahara occidental et l'Angola ont été, à côté de l'Afrique australe et des conflits d'Ethiopie, les principales têtes de chapitre des entretiens de M. Young avec les dirigeants sénégalais.

Les Etats-Unis ont joué, en coulisse, un rôle important dans la récente réconciliation de Monrovia entre les présidents Senghor et Sekou Touré. Cette réconciliation avait été expressément placée, selon les termes du communiqué final, dans le cadre de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.D.E.A.O.), organisme régional dont le siège est à Lagos, où le président Carter vient précisément d'effectuer la première visite en Afrique d'un chef d'Etat américain.

Les responsables sénégalais estiment qu'on minimise à Washington l'effort de pénétration en Afrique de l'U.R.S.S. et de ses alliés algérien et cubain. M. Senghor compte profiter, prochainement, de l'invitation d'une université américaine pour rencontrer le président Carter et les principaux leaders du Congrès et essayer à cette occasion de les convaincre de l'ampleur du danger couru, à terme, selon lui, par les démocraties occidentales.

Le Sénégal est un des très rares Etats africains à ne pas avoir reconnu le régime de M. Agustino Neto. M. Senghor a rappelé, mardi dernier, qu'il ne changerait pas d'attitude sur ce point aussi longtemps que les soldats cubains n'auraient pas totalement évacué l'ancienne colonie portugaise (1) afin de permettre la formation d'un gouvernement d'union nationale.

PIERRE BIARNÈS.

(1) En revanche, on ne désapprouve pas ici l'appui récemment apporté à l'Ethiopie dans l'Ogaden par les mêmes forces soviéto-cubaines. Il s'agit dans ce cas, souligne M. Senghor, « comme lorsque la France intervient en Mauritanie », de la défense des frontières héritées de la colonisation, et non d'une intervention étrangère dans les affaires intérieures d'un pays africain indépendant.

Tchad

LES DEUX OTAGES DÉTENUS PAR LA « TROISIÈME ARMÉE » DU FROLINAT ADRESSENT DE NOUVELLES LETTRES A LEURS FAMILLES.

Lagos (A.F.P.). — Des lettres des deux otages, Christian Masse, de nationalité française, et André Kummerling, citoyen helvétique, capturés le 18 janvier dernier par la « III[e] armée du Frolinat », (Front de libération nationale du Tchad), ont été remises, vendredi 7 avril, au bureau de l'A.F.P. à Lagos. Ces lettres, dont on ignore le contenu, sont adressées aux familles des otages. Elles constituent le premier signe de vie des deux captifs depuis le 17 février, date à laquelle le même émissaire de la « III[e] armée » avait déjà remis des lettres destinées elles aussi aux familles.

Selon les observateurs, les missives ont dû quitter la cache des rebelles voici quatre ou cinq jours. Le gouvernement nigérian, qui prend cette affaire très au sérieux et la traite au plus haut niveau, a offert sa médiation pour obtenir la libération des prisonniers. Selon des informations dignes de foi, il a organisé une rencontre entre un représentant du Frolinat et des responsables français et suisses. Cette nouvelle remise de lettres laisse supposer que la « III[e] armée » a décidé de communiquer à nouveau par le canal de l'A.F.P. à Lagos. Au demeurant, le problème des communications semble constituer le principal obstacle à la solution de cette affaire.

LE CONFLIT DANS LA CORNE

La Havane accuse M. Owen de « transgresser les normes élémentaires de respect protocolaire »

Le ministre cubain des affaires étrangères a répondu, vendredi 7 avril, en termes très vifs, aux propos de M. David Owen, secrétaire au Foreign Office britannique. M. Owen avait dénoncé l'escalade militaire soviéto-cubaine en Afrique, déclarant notamment qu'il y avait désormais trente-six mille Cubains et mille Soviétiques — militaires pour la plupart — en Ethiopie, en Angola et dans d'autres pays d'Afrique. Le ministre cubain écrit dans une note diffusée par l'agence Prensa Latina :

« Sir David Owen a cru bon — de manière inhabituelle, à une occasion inadéquate et en transgressant les normes les plus élémentaires de respect protocolaire, en un mot, de façon peu conforme à sa fonction — d'exprimer des critiques et lancer des attaques contre la politique extérieure d'autres pays, parmi lesquels se trouve la République de Cuba.

» En procédant ainsi, Sir Owen semble oublier qu'il est le représentant d'une puissance coloniale qui, pendant des siècles, a été considérée comme l'exemple de l'oppression et du mauvais traitement des peuples africains et qui, postérieurement, s'est caractérisée à travers ses différents partis et gouvernements, par la tentative de maintenir le colonialisme anglais et d'autres puissances sous les formes modernes du néo-colonialisme. »

Au sujet de l'Erythrée, le ministre cubain n'évoque pas la participation des troupes de La Havane à la contre-offensive éthiopienne actuellement en préparation. Il déclare simplement : *« La situation interne de l'Ethiopie, y compris le problème de l'Erythrée, concerne strictement le peuple et le gouvernement de l'Ethiopie. Et le ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni n'a pas le droit de se mêler des affaires qui, de toute façon, ne devraient être discutées qu'entre les parties impliquées dans ce processus historique. »*

AMÉRIQUES

Panama

LE GOUVERNEMENT EXPRIME A WASHINGTON SES INQUIÉTUDES SUR LE SORT DES TRAITÉS

Panama (A.F.P., A.P.). — Panama a fait part officiellement aux Etats-Unis, le 5 avril, des réactions d'indignation de toute la population panaméenne à la suite de l'introduction dans le traité de neutralité du canal, ratifié le 16 mars par le Sénat, d'une réserve émise par le Congrès américain, la « réserve Deconcini ».

La « réserve Deconcini » — du nom du sénateur démocrate de l'Arizona, M. Dennis Deconcini, qui l'a proposée — accorde aux Etats-Unis un droit permanent à intervenir militairement pour rouvrir le canal, s'il venait à être fermé. Ce droit, dont les Etats-Unis disposeront même après l'an 2000, date à laquelle le canal sera totalement sous juridiction panaméenne, est qualifié de « colonialiste » par les habitants de Panama.

Trois cents jeunes gens environ ont manifesté, le 7 avril, dans les rues de la capitale contre les traités sur le canal de Panama et brûlé en effigie le président Carter. La garde nationale était présente, mais n'est pas intervenue.

Des orateurs ont affirmé que les deux traités devaient être repoussés par les Panaméens, même si le Sénat américain n'apportait pas d'autres amendements aux textes.

« A bas les amendements qui permettent une intervention yankee ! », proclamait une banderole. *« Général Torrijos, nous réclamons un second référendum ! »*, disait une autre. On sait que les Panaméens ont approuvé, par référendum, l'année dernière, les deux traités, avant que le Sénat américain ne s'en saisisse.

ASIE

LE CONFLIT KHMERO-VIETNAMIEN

Hanoï affirme que « la Fédération indochinoise est tombée dans les oubliettes de l'histoire »

Hanoï a rendu publics vendredi 7 avril deux « *importants documents* » sur le conflit khméro-vietnamien. Le premier, qui date de décembre 1977, est intitulé *« La vérité sur la question de la frontière vietnamo - cambodgienne »*. Il contient des propositions pour résoudre le litige frontalier. En ce qui concerne la frontière terrestre, il prévoit d'adopter le tracé tel qu'il figure sur la carte au 1/100 000 établie par l'administration coloniale française. Au sujet des îles, il se réfère à la « *ligne Brévié* » définie en 1939. Enfin, en ce qui concerne la frontière maritime, ce document demande que les deux parties entrent en négociation pour rechercher une solution équitable et logique. Ce texte contient aussi de violentes attaques contre les dirigeants khmers, accusés de « *folles intrigues et activités* » et de « *crimes extrêmement barbares* ».

Le second document, intitulé *« La vérité sur la Fédération indochinoise »* entend réfuter « *les accusations calomnieuses du Cambodge* », qui a maintes fois affirmé que le Vietnam entendait recréer cette « *Fédération* » sous son leadership et sous l'égide d'un « *parti communiste indochinois* » (P.C.I.) reconstitué. *« La Fédération indochinoise est tombée dans les oubliettes de l'histoire, au moment même de l'effondrement de l'Indochine française »*, dit ce texte. *« Personne ne s'en souvient plus à l'heure actuelle au Laos, au Cambodge et au Vietnam. Pour cette raison, le gouvernement du Vietnam réaffirme à nouveau que la question d'une Fédération indochinoise n'existe pas. » « Il tient fermement sa promesse de respecter l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale, le système politique et l'autodétermination des deux pays frères du Laos et du Cambodge et de respecter le Parti révolutionnaire du peuple lao* (P.R.P.L. ou parti communiste) *et le P.C. cambodgien (...) et de faire des efforts pour défendre et renforcer la solidarité militante et l'amitié fraternelle entre les peuples cambodgien et vietnamien.* » Le document reprend enfin les traditionnelles diatribes contre les dirigeants de Phnom-Penh.

⁂

Le premier document n'est pas nouveau et ne fait que confirmer la position de Hanoï dans le conflit frontalier. Dans son interview donnée à des journalistes yougoslaves le mois dernier, le Premier khmer, M. Pol Pot, avait pour sa part déclaré que les Vietnamiens, lors des négociations de 1976, avaient voulu forcer le Cambodge à modifier, en faveur du Vietnam, sa frontière maritime, et que le refus du Cambodge avait entraîné l'interruption de ces négociations.

Le second texte montre sans doute que Hanoï a été sensible à l'effet négatif, non seulement au Cambodge mais en Asie et dans le reste du monde, de certaines déclarations sur la nécessité par exemple de « relations spéciales » que le Cambodge se devrait d'avoir avec le Vietnam s'il voulait régler le différend frontalier et ne pas risquer de représailles ; ce qui, pour les dirigeants ultranationalistes de Phnom-Penh, signifiait en fait une nouvelle mouture de la « Fédération indochinoise » et du P.C.I.

Les Cambodgiens croient trouver une autre confirmation de leur ligne dans l'étroitesse des relations entre le Vietnam et le Laos. La référence au « parti communiste indochinois *» et à sa «* belle tradition *» poursuivie «* ces deux dernières années *» pour «*appliquer la révolution socialiste dans une nouvelle étape révolutionnaire *», exprimée par le P.C. lao à l'occasion de son vingt-troisième anniversaire, le 23 mars, ne peuvent que renforcer les craintes du P.C.K. à un moment où de hauts fonctionnaires américains, cités par* le Washington Post, *font état de la présence de douze divisions vietnamiennes, soit une centaine de milliers d'hommes, le long de la frontière cambodgienne.*

Chine

LE MAIRE DE PÉKIN EST DE NOUVEAU ATTAQUÉ PAR VOIE D'AFFICHES

Pékin (Reuter) — De nouvelles affiches critiquant le maire de Pékin, M. Wu Teh, ont été placardées vendredi 7 avril dans le centre de la capitale, sur le boulevard Chang An, suscitant la curiosité de centaines de passants. Sur l'une d'elle était écrit : *« Que nous disent les actes de Wu Teh ? Il faut y réfléchir. Ses mots n'ont-ils pas reflété les décisions de certains contre-révolutionnaires ? »* (Cette phrase est une allusion aux événements du 5 avril 1976.) « *A ce moment*, ajoutait le texte, *qui disposait du pouvoir central ? Qui détenait les instruments de la dictature ? Le peuple a-t-il vraiment gagné ? La « bande des quatre » a été mise hors d'état de nuire, mais où en est-on vraiment aujourd'hui ? Les faits ne peuvent être plus clairs. Des gens sont toujours opprimés, on veut toujours détruire la jeune révolution.* » L'affiche s'en prenait aussi aux « *personnes importantes et responsables du comité municipal* ».

[M. Wu Teh a déjà été attaqué plusieurs fois depuis les incidents d'avril 1976 et la chute de la « Bande des quatre ». Cela ne l'a pas empêché d'être confirmé dans ses fonctions au sein du bureau politique du P.C.C. et à la mairie de Pékin.]

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

- M. DANIEL COHN-BENDIT A ETE CONDAMNE le 7 avril par un tribunal de Francfort à 1 800 marks d'amende (près de 4 000 francs français) pour « injures répétées » à un représentant de l'ordre. M. Daniel Cohn-Bendit avait notamment traité de « gangster » le chef de la police de Francfort lors d'une manifestation à propos du suicide en prison d'Ulrike Meinhof, dirigeante du mouvement extrémiste Fraction armée rouge. — *(A.F.P.)*

- LE PROCES DE L'EXTREMISTE ALLEMAND JOHANNES THIMME, ouvert à Stuttgart-Stammheim (R.F.A.), a été reporté au 14 avril, après seulement trois heures de débats. Le président du tribunal a pris sa décision à la suite de plusieurs requêtes des avocats, dont une en suspicion légitime déposée contre lui. — *(A.F.P.)*

- LE PRIX « CHARLEMAGNE » décerné depuis 1950 à des personnalités ayant œuvré pour l'unification de l'Europe serait remis le 4 mai prochain au chef du gouvernement grec, M. Constantin Caramanlis. Cette distinction internationale a déjà été attribuée précédemment à vingt personnalités pour leur engagement en faveur de l'Europe. — *(A.F.P.)*

Gabon

- PRES D'UN MILLIER D'HOMMES continuent à rechercher l'hélicoptère Puma qui s'est écrasé, le 20 février (*le Monde* du 23 février), en pleine forêt entre Franceville et Libreville, avec à son bord le chef d'état-major de l'armée de terre gabonaise et plusieurs coopérants militaires français. Pour la première fois, jeudi 6 avril, le gouvernement gabonais a rendu publics les noms des disparus français. Il s'agit des adjudants-chefs Henri Paul, et Pierre-Michel Amat, du commandant Pierre Sudre, et de l'aspirant Henri Debat. — *(Reuter.)*

Maroc

- LE COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (C.I.C.R.) a annoncé vendredi 7 avril à Genève que ses délégués avaient commencé à visiter au Maroc les quatre-vingt-dix-neuf prisonniers algériens capturés par l'armée marocaine. Il a également indiqué que ses délégués visiteront les « *combattants du Front Polisario qui se trouvent encore en captivité, ainsi qu'un certain nombre d'autres libérés sur place* ». — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

- SIX AFRICAINS RECONNUS COUPABLES d'activités « *terroristes* » pour le compte du Congrès national africain (A.N.C.) ont été condamnés, vendredi 7 avril, à des peines allant de sept à dix-huit ans de prison par la Cour suprême de Pretoria. Contrairement à toute attente, la peine capitale, requise par le procureur (*le Monde* du 8 avril), n'a pas été retenue par le juge. « *Il faut user de miséricorde*, déclare le magistrat, *et non d'un marteau pilon en justice. Ce serait une erreur légale de condamner les accusés à la peine de mort.* » — *(A.F.P.)*

Rhodésie

- UN DEPUTE NOIR du Parlement rhodésien a été assassiné le 19 mars dernier après avoir été enlevé par des guérilleros nationalistes dans le sud-est de la Rhodésie, a révélé vendredi 7 avril un porte-parole des forces de sécurité rhodésiennes. Ce meurtre, selon le porte-parole, a été perpétré dans des conditions particulièrement horribles : les maquisards ont en effet contraint le fils de la victime, M. Simon Chengeta, député du district tribal de Chibi (sud-est de la Rhodésie), à tuer son père à coups de houe. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

- LA MARINE SOVIETIQUE PROCEDE A DES MANŒUVRES NAVALES DANS L'ATLANTIQUE, à 200 milles à l'ouest de l'Ecosse. L'exercice porte sur la lutte contre les sous-marins. Un gros porte-avions, le *Kiev*, basé à Mourmansk, y prend part. — *(U.P.I.)*

CARNET

Naissances

— Le docteur René SALINGER et Mme, née Françoise Hallais,
Emmanuel, Anne, Benjamin, Jérémie,
ont la joie de vous annoncer la naissance de
Joachim - Mathieu,
le 1[er] avril 1978.
33, square Montsouris, 75014 Paris.

Décès

— Mme André Bricogne,
M. et Mme Montuclard,
M. et Mme Barre,
Ses petits-fils Luc et Bruno,
Sa petite-fille Hélène,
Ses sœurs, son frère, ses neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces, ses nombreux amis,
font part du décès de
M. André BRICOGNE,
inspecteur du travail honoraire,
survenu en son domicile à Labruyère, le dimanche 2 avril 1978, dans sa soixante-treizième année.
Les obsèques civiles ont eu lieu le mardi 4 avril 1978 à Labruyère (60140).

— Strasbourg.
M. et Mme Charles Decordey,
Hervé et Thierry Decordey,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Charles FREYSZ-HOLWEG,
ancien vice-président
de la Chambre syndicale
de la métallurgie du Bas-Rhin,
conseiller honoraire
du commerce extérieur,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 6 avril 1978 à Strasbourg dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques auront lieu le lundi 10 avril 1978 à 10 h. 45 au temple protestant, rue Principale, Schiltigheim. L'inhumation se fera dans l'intimité de la famille.
48, rue du Tivoli, 67000 Strasbourg.
13, boulevard Jacques-Preiss, 67000 Strasbourg.

— Nous apprenons avec tristesse le décès de
M. J.-B. MOUIS,
survenu après une longue et cruelle maladie, à Marseille, le jeudi 6 avril.
M. Mouis présidait le Comité de la Prévention routière des Bouches-du-Rhône depuis 1955, se consacrant malgré ses nombreuses activités professionnelles à cette mission avec beaucoup de dévouement, de foi et d'efficacité.

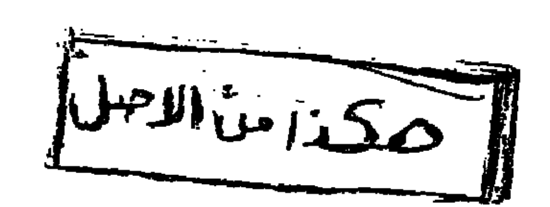
Le président, les membres du conseil d'administration, le secrétaire général, les collaborateurs du Centre national et des comités départementaux de la Prévention routière, présentent à Mme J.-B. Mouis et à sa famille l'expression de leurs très vives condoléances.

— Nous apprenons la mort, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, de
Germain SELIGMANN.
[Né à Paris en 1893, Germain Seligmann était le fils de l'antiquaire bien connu Jacques Seligmann. Il s'était installé aux Etats-Unis après la dernière guerre mondiale et y avait ouvert une galerie, à New-York, où il s'attacha tout particulièrement à exposer et à faire connaître la peinture moderne française. Germain Seligmann avait enseigné à l'Institut des beaux-arts de New-York et publié un catalogue raisonné de l'œuvre de La Fresnaye, qui lui valut le prix Broquette-Gonin de l'Académie française, ainsi qu'un livre de souvenirs intitulé : « *Marchand d'art, quatre-vingts ans d'un collectionneur professionnel* ».]

Visites et conférences

LUNDI 10 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, entrée de l'Orangerie des Tuileries, Mme Oswald : « Les collections Pierre Lévy ».
14 h. 30, entrée de la basilique, Mme Allaz : « La basilique de Saint-Denis ».
15 h., entrée du musée, Mme Chapuis : « Le château d'Ecouen ».
15 h., métro Saint-Paul, Mme Oswald : « Les synagogues du Marais ».
15 h., 21, rue Méchain, Mme Pennec : « Saint-Joseph de Cluny » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 11, rue Copernic : « Camille Pissaro au Venezuela » (L'Art pour tous).
15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais » (A travers Paris).
CONFERENCES. — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Michel Langinieux : « Vivre sans tête » (L'Homme et la Connaissance).
20 h. 45, 27, avenue de Ségur, M. l'abbé Carmignac : « Les origines hébraïques des Evangiles » (Centre Siloé).



Le Monde — **politique**

LA CONTROVERSE AU SEIN DU PARTI COMMUNISTE

« L'Humanité » s'applique à répondre aux critiques de la « base »

Un curieux parallélisme se manifeste dans l'attitude du parti communiste et celle du parti socialiste au lendemain du nouvel échec électoral de la gauche. La direction de chacun des deux grands partis de gauche s'applique en effet à limiter le plus possible les débats au sein de sa formation par crainte qu'ils ne prennent un ton par trop autocritique. Aussi chaque direction multiplie-t-elle les déclarations renvoyant sur l'allié d'hier la responsabilité de la défaite.

Il est vrai qu'à la base du parti communiste et du parti socialiste, comme au sein des « appareils » de ces deux formations, des critiques s'expriment qui portent sur le fonctionnement et les méthodes de direction des deux formations. Il s'agit là d'un type de discours qui est toujours mal reçu par les dirigeants qui, au-delà des critiques politiques, craignent toujours des mises en cause personnelles.

Le système de défense le plus classique consiste à jouer du « patriotisme de parti » pour amener les militants à serrer les rangs et à baisser le ton. C'est ce que font les dirigeants communistes et socialistes en s'accusant mutuellement de trahir l'union de la gauche. A cela s'ajoute, dans le cas du parti communiste, la volonté de désamorcer le courant de contestation qui se manifeste au sein de l'organisation en répondant indirectement aux critiques qui s'expriment.

« L'Humanité » du 8 avril est, à cet égard, exemplaire. On trouve, en effet, dans le quotidien communiste, outre divers billets attaquant le P.S. et ses dirigeants, un article de Charles Silvestre intitulé « Avec les pauvres, l'avenir », qui cherche à justifier le contenu de la campagne électorale menée par le P.C.F., et un article de Max Zins titré « A propos de l'accord du 13 mars », qui s'attache à montrer le bien-fondé du pacte conclu au lendemain du premier tour de scrutin par les trois partis de gauche.

Il s'agit là de réponses à deux des critiques le plus souvent formulées au sein du P.C.F. « L'Humanité » publie en outre un entretien avec M. Jean-Paul Magnon, secrétaire de la fédération du Rhône, qui vise à illustrer le « débat démocratique dans le parti », mais surtout à répondre plus ou moins directement aux contestataires. M. Magnon évoque ainsi l'absence de candidat communiste à Villeurbanne et reconnaît que les électeurs communistes « ne nous ont pas tous suivis ». Il s'étonne aussi que M. Maurice Moissonnier, membre du comité fédéral de Lyon, soit l'un des signataires de la lettre des intellectuels réclamant l'organisation du débat au sein du P.C.F. (« le Monde » du 7 avril), car, selon lui, les problèmes posés dans ce texte n'ont pas été soulevés au sein des instances fédérales. Il signale cependant que le comité fédéral a demandé que, lors de la session des 26 et 27 avril du comité central du P.C.F., soient publiés non seulement le rapport mais aussi les interventions des participants à la réunion.

Or, pour l'instant, la direction du parti communiste a indiqué que seul le rapport de M. Georges Marchais figurerait dans « l'Humanité ». — T.P.

Le P.C.F. : la stratégie du P.S. est désastreuse et suicidaire

Le bureau politique du P.C.F. a publié le vendredi 7 avril une déclaration dans laquelle il indique notamment :

« Depuis le 19 mars, le parti socialiste s'est lancé dans une campagne contre la politique, l'activité et la direction du parti communiste français. Cette campagne, qui ne cesse de s'intensifier, atteint aujourd'hui, dans la presse socialiste elle-même, une incroyable violence ; elle ne recule pas devant l'utilisation de l'invective et de l'affabulation ; elle bénéficie du puissant relais de tous les grands moyens d'information de la bourgeoisie. (...)

» En conduisant cette violente campagne contre notre parti, les dirigeants socialistes cherchent à justifier l'abandon du programme commun et l'adoption d'une stratégie qui n'est pas celle de l'union de la gauche en faveur d'un changement démocratique réel.

» C'est ce que montrent les déclarations des dirigeants socialistes présentant le programme commun comme un « carcan », annonçant pour la convention nationale de fin avril la décision de substituer au programme commun un « projet socialiste présenté distinctement » et auquel devrait se « rallier » l'opinion.

» Cette attitude éclaire et confirme ce qui a été, en fait, la stratégie du parti socialiste depuis la signature du programme commun, en 1972. Le parti socialiste ne s'est pas consacré — comme l'a fait notre parti — à assurer la victoire de la politique de réformes démocratiques profondes définie par le programme commun. Sa stratégie a consisté à utiliser l'union de la gauche pour se renforcer à notre détriment jusqu'au moment où, se croyant assez fort, il a pris ses distances avec le programme commun. Il l'a fait pour garder les mains libres, s'assurer une position dominante et aller au gouvernement faire une politique social-démocrate de gestion de la crise au bénéfice du capital.

» C'est dans cette stratégie désastreuse et suicidaire — et nulle part ailleurs — que réside la cause directe du fait que la gauche n'est pas parvenue à la victoire.

» N'ayant pu atteindre leur objectif sous le couvert du programme commun, les dirigeants socialistes tentent de rejeter sur le parti communiste une responsabilité qui ne lui appartient pas afin de justifier la poursuite, cette fois ouvertement, de la même stratégie, du même objectif : renforcer le parti socialiste et affaiblir le parti communiste afin de créer les conditions d'une alternance à l'anglaise ou à l'allemande dans notre pays, c'est-à-dire la poursuite de la même politique d'austérité, de chômage et d'inégalités par des gouvernements successifs de droite et de gauche. »

● *La Lettre de l'Unité*, publiée par le P.S., note dans son numéro du 7 avril : *« Le parti communiste s'est efforcé ces jours derniers de laisser croire que l'affaire des présidences de commission [de l'Assemblée nationale] s'inscrivait dans ce qu'il appelle « les manœuvres de rapprochement » entre socialistes et giscardiens. L'attitude sans équivoque du P.S. et de son groupe parlementaire unanime apporte une réponse claire, qui est celle du refus de l'ensemble des socialistes de toute compromission avec la droite. »*

● *M. Patrice Gassenbach*, membre du secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche, s'est étonné, vendredi 7 avril, de la candidature de M. Michel Crépeau à la présidence du M.R.G. :

« Il se répand de déclaration en déclaration, toutes plus tapageuses les unes que les autres, et ce au mépris de l'unité de notre mouvement, note-t-il. *Conscient de la fragilité de sa thèse, et afin de s'affranchir de son image d'inféodation au P.S., il essaie donc, en fait, de faire croire que ceux qui ne partagent pas son point de vue veulent se rapprocher de la majorité. Les militants qui sont désireux d'affirmer dans l'opposition l'autonomie de notre mouvement et son indépendance.*

● *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F. et du C.D.S., a notamment déclaré à *la Croix* publié le vendredi 7 avril : *« Notre union fait notre force, et j'entends, en tant que président, non seulement le rappeler sans cesse à mes partenaires (le parti républicain et le parti radical), mais entreprendre avec eux les actions nécessaires pour faire de l'U.D.F. une force politique qui deviendra rapidement, je l'espère, la première de notre pays (...). »*

LE GROUPE COMMUNISTE DEMANDE UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Parmi les textes déposés à l'Assemblée nationale figurent trois propositions de résolutions tendant à la création de commissions d'enquête parlementaires :

— Une proposition de résolution présentée par M. Robert Ballanger, président du groupe communiste, qui tend à créer une commission d'enquête sur *« les conditions frauduleuses dans lesquelles a été appliquée la loi du 19 juillet 1977 relative au vote des Français résidant à l'étranger »* ;

— Une proposition de résolution présentée par M. Darinot (P.S.), tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conditions de navigation des pétroliers ;

— Une proposition de résolution de M. Combrisson (P.C.), tendant à la création d'une commission d'enquête chargée de rechercher les causes des crues exceptionnelles de la Seine et des rivières de l'Ile-de-France et de proposer les mesures efficaces de défense contre les eaux.

D'autre part, une proposition de loi constitutionnelle, présentée par M. Cousté (app. R.P.R.), tend à réviser plusieurs articles de la Constitution, afin d'accorder aux membres du Conseil économique et social l'initiative des lois et le droit d'amendement.

« PARIS-HEBDO » : la presse fait du « battage ».

Paris-Hebdo, hebdomadaire de la fédération de Paris du parti communiste français, *« ne s'illusionne pas sur les motifs et les objectifs de l'actuel battage »* fait autour du reportage publié dans son numéro du 31 mars sur les débats d'une assemblée de circonscription du P.C.F. (*le Monde* daté 2-3 avril). *Paris-Hebdo* estime que l'utilisation de ce reportage par la presse vise à *« dédouaner le parti socialiste de ses écrasantes responsabilités, cherche à faire du P.C. le bouc émissaire de l'échec de la gauche »*. L'hebdomadaire communiste ajoute : *« Le deuxième objectif (...) est de stériliser la discussion en accentuant les divergences qui peuvent apparaître, mais surtout en suscitant chez les communistes un réflexe de défense, de repli sur soi-même qui pourraient les conduire à ne pas aller jusqu'au bout de la réflexion indispensable pour aborder la nouvelle étape de la vie politique. »* Il conclut : *« Dans le P.C.F., on discute, les militants traitent librement des problèmes d'orientation, de pratique politique, de direction, et c'est bien ainsi que fonctionne un parti démocratique. Ce n'est déjà pas si mal. »*

La brochure du « Monde » sur les élections législatives

Un certain nombre d'erreurs ou de coquilles se sont glissées dans le supplément aux dossiers et documents du « Monde » que nous avons consacré aux élections législatives de mars 1978.

Page 93 : élu avec 59,40 % des suffrages exprimés, M. Xavier Deniau (app. R.P.R. Loiret 4e) figure par erreur dans la liste des députés élus avec une marge inférieure à un point.

Page 102 : l'élu de la 3e circonscription de l'Aude est M. Cambolive (P.S.) ainsi qu'il est indiqué dans le récapitulatif départemental qui figure à la page précédente.

A la suite d'interversions de lignes, nous republions le tableau de la page 89 relatif à la répartition des élus établie à l'issue du second tour de scrutin.

La répartition des élus

PARTIS OU TENDANCES	SORTANTS	ELUS 1er tour	ELUS 2e tour	TOTAL	GAINS OU PERTES
Parti communiste	74	4	82	86	+ 12
Parti socialiste	95	1	103	104	+ 9
Rad. de gauche	13	—	10	10	— 3
Divers opposition	2	—	1	1	— 1
R.P.R.	173	31	119	150	— 23
U.D.F. P.R.	61	16	55	71	+ 10
U.D.F. C.D.S.	28	6	29	35	+ 7
U.D.F. Maj. prés.	17	6	10	16	— 1
U.D.F. Radicaux	7	3	4	7	0
U.D.F. M.D.S.F.	6	—	1	1	— 5
C.N.I.P.	8	1	8	9	+ 1
P.S.D.	4	—	1	1	— 3
Divers	3	—	—	—	— 3
	491	68	423	491	

L'humiliation des hommes

(Suite de la première page.)

Ce n'est pas sombrer dans l'Etat-spectacle que de constater que le changement sinon l'alternance passent par un renouvellement de acteurs principaux, et cela dans la mesure où les acteurs sont respectables et où il n'est pas permis de leur faire jouer n'importe quel rôle.

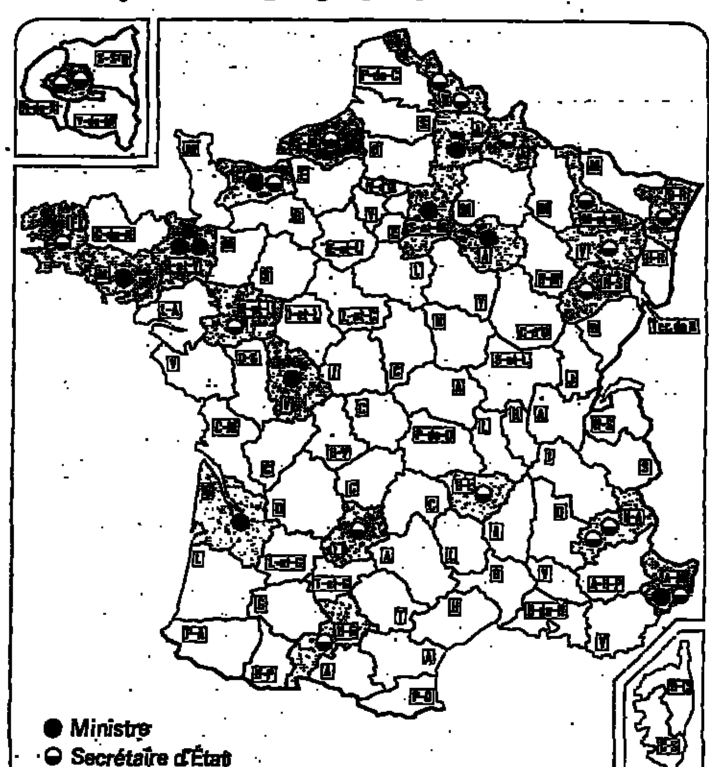
Nous avons évoqué plus haut les dangers de cette humiliation des hommes. On peut en discerner les contours, et noter qu'ils étaient les mêmes à l'époque de la stature historique du général de Gaulle mais que celui-ci a su mêler la brutalité du commandement au sens et au respect de la décision démocratique.

Valéry Giscard d'Estaing n'est pas Charles de Gaulle, la nation de 1978 n'est pas celle de 1958 et cependant, si les indications fournies par un vote national ne sont pas suivies d'effet et si les graves problèmes de l'heure présente ne sont pas résolus, la nation ne peut-elle s'écarter des voies institutionnelles et prendre le chemin de la discorde et de la violence ? Alors ne suffiront ni l'intelligence et la bonne volonté du chef de l'Etat ni l'appareil administratif de l'Etat lui-même, et nous serons tous emportés par le vent mauvais des passions et des ressentiments.

Que Dieu préserve la France de ces temps funestes contre lesquels les institutions démocratiques ont charge de nous défendre et que Dieu veuille aussi que se refasse une unité nationale qui ne saurait se bâtir dans l'indifférence et la doci

PIERRE MARCILHACY.

La répartition géographique des ministres



GOUVERNEMENT SORTANT

Ministre
Secrétaire d'État

NOUVEAU GOUVERNEMENT

Les cartes ci-dessus font apparaître l'implantation géographique :
— des dix ministres et des dix-huit secrétaires d'Etat du gouvernement sortant qui avaient été antérieurement députés ou sénateurs ;
— des quinze ministres et des douze secrétaires d'Etat du nouveau gouvernement qui détenaient un mandat de député ou de sénateur au moment de leur nomination.

Huit nouveaux députés et deux nouveaux sénateurs

Dix des seize membres du gouvernement, nommés au titre de secrétaires d'Etat le 6 avril, exercent un mandat parlementaire : huit ont été élus ou réélus députés ; deux sont sénateurs. Les fonctions gouvernementales étant incompatibles avec celles de parlementaire, ils disposent d'un délai d'un mois pour choisir entre les deux fonctions. Au terme de ce délai leurs suppléants respectifs seront proclamés députés et les remplaceront à l'Assemblée nationale ou au Sénat.

Deux de ces suppléants étaient députés sortants dans la précédente Assemblée. Il s'agit de MM. Marcel Papet, P.R. (Hautes-Alpes, 2e), suppléant de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des DOM-TOM et Claude Pringalle, R.P.R. (Nord, 16e), suppléant de M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, chargé de la formation professionnelle.

Cinq siégeront pour la première fois à l'Assemblée et un, M. Donnadieu, retrouvera un siège qu'il avait déjà occupé.

● M. LOUIS DONNADIEU (Tarn, 2e) suppléant de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé des relations avec le Parlement, est né le 1er mars 1930 à Saint-Etienne-d'Albagnan (Hérault). Médecin à Mazamet depuis 1958, il fut déjà député du Tarn en remplacement de M. Limouzy, nommé au gouvernement, de juillet 1969 à mars 1973, puis de mai 1973 à mai 1975, date à laquelle il démissionna pour permettre à M. Limouzy de se représenter à l'occasion d'une élection partielle.

M. Donnadieu est maire du Bout-du-Pont-de-Larn (Tarn).

● M. ROBERT FABRE (Hérault, 1re) suppléant de M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, est âgé de cinquante-huit ans. Il a fait partie des combattants volontaires de la Résistance ; il est titulaire de la médaille des évadés. Maire de Pérols, commune de la périphérie de Montpellier, depuis 1971, réélu en 1977, M. Fabre est membre du conseil national du P.R. Il est agent de contrôle de l'URSSAF.

● M. ALAIN GERARD (Finistère, 1re), suppléant de M. Marc Becam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales, est né le 2 décembre 1937 à Tremeven (Finistère). Depuis 1963, il est professeur de technologie à Quimper au Likès, l'un des plus importants établissements d'enseignement privé (secondaire) de France. Secrétaire R.P.R. de la circonscription, il est, depuis mars 1977, premier adjoint au maire de Quimper, M. Becam, « en froid » avec son précédent suppléant, M. Jacques Guinebretière (R.P.R.), qui le remplaçait dans l'Assemblée sortante depuis mai 1977.

● M. ANTOINE LEPELTIER (Calvados, 5e), suppléant de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, est âgé de quarante-quatre ans. Agriculteur, il est maire d'Esquay-Notre-Dame. Le précédent suppléant de M. Stirn, M. Charles Malouin (R.P.R.) avait remplacé ce dernier dans la dernière Assemblée, à partir de mai 1973.

● M. JEAN-PAUL PINEAU (Deux-Sèvres, 2e), suppléant de M. Jacques Fouchier, secrétaire d'Etat à l'agriculture, dirige l'agence du Crédit agricole de Parthenay.

● M. ABEL THOMAS (Paris, 2e), suppléant de M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, est né le 18 juillet 1920 à Fontenay-le-Comte (Vendée).

Ancien élève de l'école polytechnique, ingénieur général du génie maritime, il est entré au cabinet de M Jules Moch, alors ministre de la défense (1950-1951), avant de devenir un proche collaborateur de M. Maurice Bourgès-Maunoury, P.-D. G. puis administeur de la SEDAM (Société d'études et de développement des aéroglisseurs), administrateur et conseiller de la société de l'aérotrain, il est membre du parti radical.

Deux siégeront pour la première fois au Sénat :

● M. JEAN-PAUL HAMANN (Bas-Rhin), suppléant de M. Daniel Hœffel (Un. cent.), secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la famille, est né en 1925 à Zoebersdorf. Exploitant agricole à Yttenheim, il a été, en 1958, président du Centre départemental des jeunes agriculteurs. Président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles en 1973, il préside depuis 1974, la Chambre d'agriculture du Bas-Rhin.

● M. PAUL GIROD (Aisne), suppléant de M. Jacques Pelletier (gauche démocratique) nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, est né le 27 juin 1931 à Boulogne-sur-Mer. Il est agriculteur, maire de Troisy, conseiller général du canton d'Oulchy-le-Château, président de l'association des maires de l'Aisne, président du comité d'expansion économique et de progrès social de l'Aisne, conseiller général depuis le 13 février 197?

Le Monde

société

ÉDUCATION

L'ENSEIGNEMENT LIBRE EN FRANCE

Les jeunes montent à Paris

« ALLO ! M. MEXANDEAU ? »

« Allô ! le secrétariat de M. Mexandeau ? Ici Christian C..., président du Mouvement de la jeunesse pour l'enseignement libre. Je voudrais un rendez-vous avec M. Mexandeau pour lui présenter les buts de notre mouvement. (...) Il me rappellera pour un rendez-vous la semaine prochaine ? Très bien, je vous remercie. »

Christian, dix-sept ans, dont le beau visage rappelle les couvertures des *Signes de piste* de jadis, raccroche, ému et surpris par la facilité avec laquelle on peut prendre contact avec un homme politique important. Du coup, il va appeler M. Guy Guermeur, pour faire bonne mesure.

De Nantes, où il est élève de première A dans un collège catholique, Christian est venu à Paris pour faire connaître le M.J.E.L. (1), dont l'idée lui est venue à la fin de l'année dernière. Deux membres du « bureau coordinateur » du Mouvement l'accompagnent : Gildas et Bruno, dix-huit ans, élèves de terminale dans un collège privé de Vannes. A l'heure où — profitant des congés de printemps — tant de jeunes se précipitent vers la Bretagne pour lutter contre la marée noire, il est paradoxal de voir trois jeunes Bretons faire le trajet inverse pour défendre l'enseignement privé au moment où il paraît moins menacé que jamais.

Cinq cents

C'est que la création — « *spontanée, téléguidée par personne, apolitique* » — du M.J.E.L. ne répondait pas à un souci conjoncturel. La preuve : depuis les élections législatives, les adhésions ne cessent d'affluer. Elles ont dépassé le nombre de cinq cents.

Christian et ses amis sont partis d'une idée très simple : « *Tout le monde parle de l'enseignement libre. Pourquoi les jeunes, qui sont les premiers intéressés, n'auraient-ils pas leur mot à dire ?* » Sans demander l'autorisation de personne, ils ont créé une association, distribué dix mille tacts devant les établissements privés — et publics — de Nantes. A la sortie des lycées publics, ils ont constaté que les jeunes dialoguaient mieux que leurs aînés et étaient « *moins braqués* ». « *Ces contacts ont été très enrichissants* », dit Christian en soulignant que près d'un adhérent sur quatre est élève du « public ».

On étudie les textes ; on élit un bureau ; on diffuse des pétitions ; on écrit au maire (P.S.) de Nantes pour qu'il veuille bien maintenir les subventions aux *écoles privées* ; on interpelle l'adjoint chargé du budget dans une réunion publique. Sans agressivité, avec, au contraire, une gentillesse désarmante.

Des adhésions dans l'Ouest, c'est bien, mais il faut devenir un mouvement national. C'est le but de la « montée » à Paris. Une petite déception après les premiers contacts : « *A Paris, l'enseignement libre paraît moins ouvert que chez nous, tous les milieux sociaux n'y sont pas représentés.* » Du coup, on se félicite d'avoir placé parmi les objectifs du Mouvement la nécessité de « *rendre gratuite la scolarité dans l'enseignement libre au même titre que dans l'enseignement public* ». Ainsi tout sera simple.

Des paroles encourageantes à l'Union des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL). Un accueil « très gentil » au secrétariat général de l'enseignement catholique. Une habile campagne de relations publiques. La certitude d'agir pour un grand principe. Christian et ses amis attendaient qu'on les prenne au sérieux. C'est presque fait. Ils voudraient que cela se concrétise : ils vont demander officiellement aux dirigeants de l'enseignement privé de leur réserver une place au Comité national de l'enseignement catholique. « *On y trouve bien les anciens élèves, pourquoi pas nous ?* » « *Nous voulons surtout,* dit Bruno, *faire évoluer l'enseignement libre pour qu'il donne plus de responsabilités aux élèves.* » En attendant qu'on les leur donne, ils les ont prises, très calmement.

BRUNO FRAPPAT.

(1) Mouvement de la jeunesse pour l'enseignement libre, 88, rue des Hauts-Pavés, 44000 Nantes.

POINT DE VUE

Le droit et le devoir de se défendre

par PIERRE PLATEAU (*)

AU cours de la campagne électorale, le problème scolaire, surtout dans les régions où l'enseignement catholique est fortement implanté, a pris une place beaucoup plus importante qu'on ne l'attendait. Les derniers mois, et surtout les dernières semaines, le ton s'est durci et on en est arrivé à des échanges de propos rappelant des temps anciens qu'on croyait pourtant révolus. La presse l'a souligné. On s'en est parfois indigné (voir *le Monde* du 3 mars) sans reconnaître suffisamment, à mon sens, que ces écarts de langage, tout à fait regrettables, nous ont été imposés sans ménagement par les différents leaders politiques de tous bords.

On s'est étonné surtout de voir les responsables de l'enseignement catholique, nommés par les évêques, prendre parti parfois même dans des réunions publiques, estimant sans doute qu'ils enfreignaient par là l'obligation de réserve que la hiérarchie catholique s'était imposée en période électorale.

Depuis que les gens d'Eglise ne sont plus les seuls à se préoccuper de la scolarisation des petits enfants de France, il existe, de fait, dans notre pays, une pluralité d'écoles, ce qui permet aux familles de faire un choix. La liberté y a certainement gagné. L'antériorité des écoles catholiques et leur nombre (surtout dans nos régions) font que ce pluralisme prend, en fait, les allures d'un dualisme. Cela pourrait, certes, favoriser une saine émulation, mais cette situation peut aussi, si l'on n'y prend garde, dégénérer en concurrence.

Les efforts faits, de part et d'autre, en particulier depuis la loi Debré de 1959, pour favoriser les relations entre les deux enseignements par une association loyale, dans le respect des différences, semblaient avoir porté leurs fruits.

Mais voici que le clivage politique de la France en deux blocs inconciliables a ressuscité soudain, autour de la question scolaire, les vieux démons d'une polémique qu'on croyait éteinte. On a posé, d'un côté, comme un préalable irréductible le principe d'une nationalisation de l'enseignement privé sous contrat ou de son intégration dans l'unique service public national d'éducation, offrant ainsi à l'autre camp l'occasion inespérée de mobiliser en sa faveur tous les partisans convaincus de la liberté d'enseignement.

Pourra-t-on reprocher aux responsables de l'enseignement catholique de n'être pas restés neutres dans ce débat, ou d'avoir refusé le dialogue quand celui-ci ne portait plus que sur des délais et sur les modalités d'une intégration posée comme inéluctable ? Beaucoup d'entre nous, sans doute, eussent accepté un dialogue ouvert entre les parties concernées pour rechercher des améliorations à un statut dont on sent bien qu'il devra, pour durer, éliminer tout esprit de concurrence. Les secrétaires généraux de l'enseignement catholique n'ont jamais été opposés, me semble-t-il, à une réflexion dans ce sens. Le manifeste publié par eux en 1977 sous le titre *L'enseignement catholique face à l'avenir* témoigne de cette volonté d'ouverture. Celle-ci n'a pas été entendue. Les états-majors des partis du programme commun n'ont pas cédé d'un pouce sur leurs projets de 1972.

Les défenseurs de la liberté de l'enseignement avaient, dès lors, le droit et le devoir de se défendre. Le conseil permanent de l'épiscopat, en juin 1977, lançait sur ce point un avertissement solennel : « *Quoi qu'il en soit des choix de société qui peuvent être légitimement faits par les Français, l'existence de l'enseignement catholique est un élément de la liberté des familles et des croyants dans la nation.* » Les foules rassemblées à Dinan ou à Quimper en ce début de mars n'ont pas voulu dire autre chose, même si leur manifestation a pu être utilisée à des fins politiques.

(*) Directeur diocésain de l'enseignement catholique en Ille-et-Vilaine.

● *Un incendie a détruit, le 6 avril,* un bâtiment préfabriqué qui servait de gymnase à l'annexe du lycée Arago, dans le douzième arrondissement de Paris. Il n'y a pas eu de victime, car le bâtiment était vide au moment du sinistre. La section académique du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) dénonce à cette occasion « *les refus opposés par le pouvoir à ses demandes réitérées que soient dégagés sans délai les moyens indispensables à la mise en sécurité des établissements* ». Au rectorat de Paris, on indique que l'incendie n'aura aucune répercussion sur l'accueil des élèves.

AU CONGRÈS DU SNETAA (FEN)

Les professeurs du technique contre l'apprentissage

Le Syndicat national de l'enseignement technique (SNETAA), qui groupe les professeurs de lycées d'enseignement professionnel (ex-C.E.T.) affiliés à la Fédération de l'éducation nationale, a réuni récemment son congrès national au Pradet (Var). Les deux cent cinquante délégués ont abordé deux questions principales : les revendications catégorielles et l'apprentissage.

Les professeurs de l'enseignement technique court demandent leur intégration « *par étapes* » au corps des certifiés. Ils souhaiteraient, dans un premier temps, être considérés comme un corps intermédiaire entre les futurs professeurs « brevetés » et les certifiés. Le SNETAA réclame aussi que les chefs de travaux soient assimilés aux certifiés. Enfin, le SNETAA réclame un maximum horaire pour les conseillers d'éducation des lycées d'enseignement professionnel.

Quant à l'apprentissage, le SNETAA combat la loi Royer de 1971 « *qui permet à la formation continue de se substituer à la formation initiale* ». Le secrétaire général, M. Jacques Fournier, nous a précisé : « *Les lois de juillet 1971 sur l'apprentissage et la formation professionnelle ont favorisé le développement de centres de formation d'apprentis privés qui concurrencent dangereusement l'enseignement technique public, au niveau du recrutement des élèves (avantages matériels, promesses d'emploi, etc.). Ils dispensent une formation alternée école-entreprise que l'expérience nous amène à abandonner parce que source d'exploitation de la main-d'œuvre juvénile.* »

Les congressistes ont contesté l'opinion couramment répandue selon laquelle « *un métier s'apprend sur le tas* ». Toujours selon M. Jacques Fournier, « *l'apprenti met sept ans à apprendre un métier, alors qu'il est préparé en deux ans au collège technique.* »

Le SNETAA demande donc la transformation de tous les centres de formation à l'apprentissage (C.F.A.) en LEP à plein temps. « *Il ne suffit pas de demander leur nationalisation, comme le font les communistes, il faut qu'ils deviennent des établissements d'enseignement à part entière* », a précisé le secrétaire général.

JUSTICE

A PARIS

Manifestation de solidarité avec Heide Kempe Boettcher

Près de deux mille personnes, des femmes surtout, ont participé vendredi 7 avril à Paris à la manifestation organisée par le « Collectif femmes de solidarité avec Heide Kempe », cette jeune Allemande gravement brûlée dans des conditions inexpliquées, avant ou pendant son transport à l'hôpital Claude-Bernard, après un banal appel à police-secours (*le Monde* du 1er avril).

Le parcours de la manifestation proprement dite, avenue Jean-Jaurès, rue de Crimée et rue de Flandre, n'a été ponctué d'aucun incident notable, malgré la présence de quelques dizaines d'autonomes. La dispersion a eu lieu peu après 20 heures, aux abords de la station de métro Jean-Jaurès, dans le calme, surtout grâce à l'efficacité d'un service d'ordre, lui aussi presque exclusivement féminin.

La manifestation était précédée et suivie par d'importantes forces de police. Avant que ne commence cette marche de protestation, plusieurs dizaines d'interpellations préalables et de nombreux contrôles d'identité ont eu lieu. Nombre de commerçants dont les boutiques étaient situées sur le parcours avaient cédé aux invitations charitables oralement adressées quelques instant plus tôt de baisser leurs rideaux de fer.

D'autre part, on a appris que l'inspection générale des services de la préfecture de police avait, il y a quelques jours, ouvert une enquête à propos de cette affaire.

La direction de l'Assistance publique a, de son côté, précisé quelques éléments relatifs aux circonstances du transport de la jeune Allemande dans les services hospitaliers. Elle affirme que les brûlures ont été constatées sur le corps de Mlle Heide Kempe Boettcher dans le quart d'heure qui a suivi son admission à l'hôpital Claude Bernard. « *La patiente*, ajoute le communiqué, *n'a voulu fournir au médecin aucune explication sur l'origine des lésions cutanées.* »

« *Le délai compris entre 18 h. 05, heure d'arrivée de Mlle Boettcher, et 19 h. 45, heure d'arrivée de l'ambulance qui l'a transportée à l'hôpital, peut sembler long,* déclare l'Assistance publique, *mais le registre des admissions montre qu'il y a eu sept arrivées dans le service des urgences pendant cette période, dont certains malades en grande détresse.* »

Faits et jugements

L'affaire du Paris-Saint-Germain : Daniel Hechter inculpé.

Après avoir inculpé le 6 avril M. Philippe Lacourtablaise, ancien secrétaire administratif du Paris-Saint-Germain, d'escroquerie, d'abus de confiance, de faux en écritures et d'usage de faux, sur plainte de dirigeants du club convaincus qu'il existait une caisse noire et un système de double billetterie (*le Monde* du 8 avril), M. Michel Aldebert, premier juge d'instruction, a inculpé des mêmes chefs, le lendemain, M. Daniel Hechter, l'ancien président. Avant de pénétrer dans le cabinet du magistrat, M. Hechter a déclaré : « *J'avais demandé mon inculpation pour que mes avocats, Mes Roland Dumas et Alain Feder, puissent consulter le dossier. Car je considère que tout le monde parle un peu trop dans cette affaire sans avoir une complète connaissance du dossier. J'espère que tous ceux qui ont eu certaines responsabilités au sein du club auront l'élégance d'en faire autant.* »

Le rapt du baron et le petit personnel.

Evoquant dans le dernier numéro de *Police nouvelle*, organe du Syndicat national autonome des policiers en civil, l'heureuse issue du rapt du baron Jean-Edouard Empain, M. Jean Garofalo, membre du bureau national de cette organisation, a écrit notamment :

« *Tout en étant flattés de tels éloges, sourions sans rictus et maintenons-nous dans la modestie, car nous n'avons pas que de la réussite... Mais peu importe, pour l'instant, le jour de gloire est arrivé. Sur de nombreuses photos, on aperçoit au premier rang une belle brochette de responsables de la préfecture de police. Les grands barons de la police parisienne sont à l'avant-scène, sous les feux de la rampe... béats de satisfaction. Tant mieux, ils en ont certainement besoin pour assurer leur avancement... Honneur donc à ces « champions », et laissons la grande presse lénifier ces grandeurs... avant qu'elle ne devienne un jour fustigeuse de la police en général.*

» *Pour notre part, nous tenons à donner notre coup de chapeau aux éternels oubliés, ceux qu'on laisse le plus souvent dans l'ombre ou parfois, lorsqu'on ne peut faire autrement, dans la pénombre ; j'ai parlé des véritables artisans du succès, des inspecteurs et enquêteurs, le « petit personnel » en quelque sorte, celui que l'on met en exergue lorsqu'il y a une « bavure ».*

● *La cour d'assises de Paris* a condamné, vendredi 7 avril, à huit années de réclusion criminelle, Mlle Catherine Rogers, vingt-cinq ans — qui était défendue par Mes Pelletier et Forster, — pour le meurtre de M. Roméo Riachi, directeur des relations publiques de la compagnie aérienne libanaise M.E.A. M. Lucien Langlois, avocat général, avait requis dix années de la même peine.

Le 28 octobre 1975, Mlle Rogers avait eu une altercation avec M. Riachi alors qu'elle se trouvait dans l'appartement de celui-ci. M. Riachi a-t-elle affirmé, voulait « *abuser d'elle* » et l'a « *abreuvée d'injures grossières* ». Prise d'une crise de nerfs, elle s'était emparée d'une haltère dont il se servait pour sa culture physique et l'avait frappé avec acharnement (*le Monde* des 30 octobre et 30 novembre 1975). Les experts ont relevé les traces de vingt-huit coups pour la plupart assénés sur le crâne de la victime.

● *M. Patrick Allenet de Ribemont* a été condamné à dix mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende le vendredi 7 avril par la 31e chambre correctionnelle de Paris pour avoir émis des chèques sans provision, entre le 2 et le 18 décembre 1976, au nom de la société de la Rôtisserie de la Reine Pédauque, dont il était le président-directeur général. Il est toujours inculpé de complicité de meurtre dans l'affaire de l'assassinat de Jean de Broglie, commis le 24 décembre 1976.

SPORTS

HIPPISME

AU CONCOURS INTERNATIONAL DE NICE

L'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne botte à botte

De notre envoyé spécial

Nice. — La Coupe des Nations, disputée en nocturne vendredi 7 avril au Palais des Expositions, nous a dispensé un réconfort dont nous avions un urgent besoin. Déjà, la veille, après les escarmouches préliminaires des premiers jours où, devant des tribunes aux deux tiers vides, l'ambiance n'était guère à la joie, le Grand Prix Dunhill avait donné le ton qui convient à un concours hippique international olympique. Dans les épreuves d'ouverture, donc à difficultés moyennes, les demi-dieux cherchent souvent le salut dans le déchaînement, tandis que les grands artistes aux prises avec les moments forts du répertoire, façon tirade du nez de Cyrano, demandent la victoire à des méthodes cartésiennes. Toute la carrière d'un Eddie Mac Ken, d'un Nelson Pessoa, classés respectivement premier et deuxième du Grand Prix, repose sur cette évidence. De bout en bout, leurs chevaux galopent dans la légèreté et le bonheur sur un tapis de mousse.

Cela dit, et sans vouloir faire la fine bouche, telle qu'elle est conçue en palais, la Coupe des Nations appelle les plus expresses réserves. La distance d'abord. En extérieur (son décor idéal), l'épreuve-reine se court sur 800 m. jalonnés de quatorze obstacles. En circuit couvert, la voici amputée de 200 mètres et, plus grave, privée du saut de la rivière, ce juge de paix redouté de beaucoup, en particulier des Français. Qu'on imagine par comparaison une finale de Coupe Davis d'où serait exclue la possibilité pour les joueurs de recourir au smash

France, Belgique, Grande-Bretagne, Irlande, République fédérale d'Allemagne, Italie, Espagne, Pays-Bas se sont livrés en quatre heures d'horloge à des passes d'armes dénuées d'aménité. Citer les cavaliers les plus réputés c'est renouer avec de vieilles connaissances millionnaires en obstacles. Doyen du concours : l'Italien Piéro d'Inzeo, toujours pareil à lui-même, visage de cacique indien, vingt ans en selle, cinquante-trois pour l'état civil. Allemands et Britanniques avaient dépêché leurs leaders-nés, bien décidés à ne pas s'offrir en holocauste quoi qu'il arrive.

La France alignait pour sa part deux vétérans de la spécialité (autour de quarante ans), Hubert Parot sur le pur-sang *Rivage* et Michel Roche sur *Un Espoir*, cheval « intellectuel » au dire du vétérinaire qui, il y a dix-huit mois, lui sauva la vie A court de compétitions, au premier tour il ne joua aucun rôle ; il se retrouva au second. Classée troisième au résultat final, l'Equipe de France était complétée par les jeunes Daniel Constant et Christophe Cuyer, tous deux aujourd'hui lancés avec un égal bonheur sur le chemin de leur plénitude. Après un barrage éblouissant entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne, cette dernière triomphait dans un style à couper le souffle.

ROLAND MERLIN.

D'un sport à l'autre...

NATATION. — *Une jeune Soviétique de treize ans, Youlia Bogdanova, a amélioré le record du monde du 200 mètres brasse, en parcourant la distance en 2 min. 33 sec. 32. L'ancien record appartenait à sa compatriote, la championne olympique Marina Kochevaia (2 min. 33 sec. 35).*

OMNISPORTS. — *M. Jean-Pierre Soisson, nouveau ministre de la jeunesse et des sports, a rappelé, jeudi 6 avril, qu'il convenait de fixer à 1 % du budget de l'Etat le minimum du budget de la jeunesse et des sports, tout en faisant bénéficier ce département de ressources extra-budgétaires. Cette mesure reviendrait à augmenter de 30 % environ la part du budget revenant à la jeunesse et aux sports.*

TENNIS DE TABLE. — *Grâce à sa victoire sur l'U.R.S.S., jeudi 6 avril, la France a, pour la première fois, gagné le titre de champion d'Europe des nations (première division). Elle termine à égalité de victoires avec la Hongrie, mais ses résultats d'ensemble (32 matches gagnés, contre 17 perdus) lui donnent l'avantage. Le classement de la troisième à la huitième place, est le suivant : Tchécoslovaquie, U.R.S.S., Suède, Angleterre, Yougoslavie et Pays-Bas.*

VOILE. — *Poursuivant son tour du monde à la voile, une navigatrice solitaire, Brigitte Oudry, vient de réaliser une première mondiale pour une femme : le passage du cap Horn. Brigitte Oudry, qui avait quitté Tahiti au début du mois de février, est attendue en France vers le mois de septembre.*

Le Monde aujourd'hui

LE MÉTRO

Musique

DIMANCHE, 17 h. 30, métro Châtelet. A chaque carrefour des interminables couloirs souterrains, un orchestre. Ici des musiciens d'Afrique noire, avec un danseur. Là, un groupe d'Afrique du Nord. Là encore, deux violoncellistes dans un répertoire classique. Partout, le même rassemblement curieux, étonné, la même foule séduite et indisciplinée. A tel point qu'il est difficile sinon impossible sans jouer des coudes de rejoindre sa correspondance.

Mais que de musique à savourer, à découvrir, ou à redécouvrir, débarrassée de son desséchant apprêt culturel. Que d'occasions offertes de s'emplir la tête, les oreilles, le corps entier de jouissances non tarifées.

A propos, à combien sont les places pour la prochaine exécution en public de la Neuvième *par M. Herbert von Karajan ?*

C. Z.

LE BUS

Météo

IL pleut dru, ce jour-là, sur Paris. L'autobus, à la mauvaise heure, déborde de capes, de cabans et de parapluies.

Elle semble placide, assez curieuse pour, dans la grogne et l'indifférence générales, essuyer d'une main caleuse la vitre embuée. L'imperméable militaire, le botillon crêpé, la chaussette tricotée, le bonnet fourré, sa supériorité est paysanne sur de plus jeunes mises en plis.

Un étudiant cahote à ses côtés. « *Quel temps !* » lui lança-t-elle, avec le timbre vigoureux et clair du marin criant « *Souquez !* »

Gêné, le jeune homme détourne le regard. Les passagers échangent un sourire. Pour eux qui n'ont qu'humidité en tête et liquidité aux pieds, nommer l'intempérie est plus qu'indécent : intempestif.

Sommes-nous donc si friands d'être trempés que toute voix inspirée par les rigueurs du temps doive nous promettre des météos qui chantent ?

ANNE REY.

MONTE-CARLO

LE DERNIER SALON OU L'ON JOUE

« A PART la roulette, je ne reconnais plus rien, dit la dame. *J'ai même failli me perdre en venant au Casino. La rue que je suivais s'est brusquement transformée en autoroute. Pour échapper aux bus, j'ai descendu une sorte d'escalier de secours et je me suis retrouvée dans un parking souterrain. Un ascenseur m'a ramené à la surface, au quatrième étage d'une tour, je n'ai pas encore compris comment. A-t-on idée de planter des tours à Monte-Carlo !* »

« On se croirait à l'hospice »

Dans sa voix, la nostalgie l'emporte sur l'indignation. Avec sa longue cape blanche, son turban mauve assorti à ses cheveux, elle a l'air de ce qu'elle est : une revenante. Retrouvant la Principauté après quinze années d'absence, elle cherche en vain ses souvenirs sous le béton et s'accroche aux derniers « espaces verts » épargnés par les promoteurs : des tables couvertes de feutrine. En hommage au passé, elle y pose une plaque de 20 francs aussitôt raflée par le rateau du croupier.

« *Autrefois, je misais gros,* me confie-t-elle. *Une nuit, j'ai gagné une fortune sur l'orphelin (1). Il y avait une de ces ambiances, vous n'imaginez pas ! Aujourd'hui, on se croirait à l'hospice. Non mais, regardez-moi ces petits retraités qui font durer leurs quatre sous plus d'une heure. Pas de danger qu'ils se suicident ! Peut-être que la Sécurité sociale les rembourse de leurs pertes...*

« Rien ne va plus »

— Il paraît, dis-je pour la réconforter, que l'autre jour un roi du pétrole a failli faire sauter la banque.

— *Pas ici,* soupire-t-elle. *Ces gens-là ont leurs salons particuliers. Mais pour eux, l'argent ne compte pas. Ils pourraient acheter la Société des bains de mer, s'ils le voulaient... Ou ce qu'il en reste !*

— On a classé les toilettes de l'Hermitage et les plafonds de l'hôtel de Paris.

— *Classer des toilettes, je vous demande un peu ! Mettre des w.-c. au musée ! Pourquoi pas les joueurs pendant qu'ils y sont ? On les a déjà empaillés... Les pauvres ! A les voir, on dirait qu'ils travaillent et qu'ils n'ont même plus la force de faire grève.* »

Se détournant de la foule grise, elle croise dans une grande glace un reflet qui redouble sa mélancolie et lui inspire cette remarque :

« *Moi aussi, on pourrait me classer monument historique.* »

Aux murs, des aquarelles de Sem évoquent la belle époque des flambeurs coiffés de canotier ou de plumes d'autruche.

« *Rien ne va plus* », psalmodie le croupier, solennel comme un prêtre intégriste annonçant : « *Ite missa est.* »

Il ne saurait mieux dire.

GABRIELLE ROLIN.

(1) « L'orphelin » est le nom que les joueurs donnent au zéro.

LA RUE

La planche à roulettes

« LAISSEZ, *papa va vous montrer comment il faut faire !* », a-t-il lancé quand son fils, six ans, et sa fille, sept ans, sont rentrés fièrement du supermarché avec leur planche à roulettes toute neuve sous le bras.

Devant les deux gosses attentifs, le père a d'abord choisi un endroit propice : la rue d'en face, légèrement pentue, ferait l'affaire. « *Il ne faut pas prendre trop de vitesse, vous savez les enfants, car c'est très difficile de s'arrêter.* » Puis papa a placé son pied droit bien au milieu de l'engin, mais il n'a pas eu le temps de mettre l'autre pied sur la planche. Pas une seconde, ni même une demi-seconde : un quart de seconde avait suffi pour qu'il se retrouve gisant sur le bas-côté.

Papa était blanc de douleur, incapable d'articuler une syllabe, complètement recroquevillé sur son bras droit. Les enfants avaient déjà escaladé leur planche et slalomaient benoîtement vers le bas de la rue. Le lendemain on apprendra que le père a le poignet cassé et doit rester un mois dans le plâtre. A quoi tient le fossé entre les générations ?

BEATRIX DE L'AULNOIT.

HUMOUR

La plaisanterie de Jésus

JE n'aime pas trop les « histoires drôles » ; outre que je ne suis jamais certain de les avoir bien comprises, elles me laissent de glace ; je m'empresse donc de les oublier. A moins qu'elles ne me concernent personnellement. Ainsi, celle du crayon rouge qui rencontre un crayon jaune et qui lui dit : « Tu as mauvaise mine aujourd'hui ».

Samedi passé pourtant, Frédérick Leboyer *m'a raconté une* plaisanterie dont je m'étonne qu'elle me poursuive encore. Est-elle spécialement subtile, subversive ou immorale ? Peut-être. Le mieux serait cependant que vous en jugiez par vous-même.

Jésus, de retour sur Terre, est invité chez des amis pour regarder la télévision. La première chaîne présente un documentaire presque insoutenable sur le travail des mineurs. Le Christ est accablé : pourquoi toute cette souffrance ? Pourquoi ce travail inhumain ? Il interroge ses hôtes. Ceux-ci s'étonnent de sa question et lui demandent pourquoi alors il a écrit dans son petit livre : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front ! » « Mais c'était une plaisanterie, répond le Christ, jamais je n'aurais pensé qu'on prendrait cela au sérieux. »

Il insiste pour voir un autre spectacle. Sur la seconde chaîne sont filmés, à Rome, le pape, les cardinaux et les évêques en grande pompe. Jésus s'étonne : « Qui sont donc tous ces hommes aux vêtements chamarrés et à la démarche majestueuse ? » « Ce sont ceux, lui répliquent ses amis, qui ont compris que tu plaisantais... ».

ROLAND JACCARD.

MARÉE NOIRE

Cent grammes de conscience-fiction

C'EST en mai 1980 que, pour la cinquième fois, un pétrolier s'échoua, puis se fracassa sur un banc de récifs du Finistère. Un nouveau record était battu : 350 000 tonnes de pétrole se déversaient dans la mer et, charriée par des vents d'ouest qui forçaient à 9, la marée noire atteignait bientôt les superbes sites des Côtes-du-Nord. Polluant de nouveau les rivages devenus, depuis 1978, la côte de Granit noir.

Comme on vivait toujours à l'époque de la continuité dans le non-changement, les choses, à quelques détails près, se déroulèrent comme en mars 78, lors du naufrage d'un autre pétrolier géant devant Portsall.

Rien ne devait manquer à l'apothéose de la saloperie aussi gluante que le carburant naufragé : chasses sordides aux primes et chassés-croisés de primates, tractations putrides entre patrons de remorqueurs et transactions patronales mal remorquées, magouilles d'assurances et assurances de gadoue, fausses manœuvres par excessive prudence ou simple incompétence, règlements saugrenus à respecter au nom de lois désuètes jamais remises à jour, interdictions suspectes de la marine nationale, mesures de sécurité jetées au vent, inexplicable pénurie de matériel, attentisme des autorités préfectorales, je-m'en-foutisme des uns, cynisme des autres, impunité garantie pour tous.

Et, comme en mars 78, tout se joua en quatre actes que l'on aurait pu croire écrits par une sorte de Kafka de la boue. Acte I : l'hébétude devant un désastre méticuleusement provoqué. Acte II : la tempête et la force des marées transforment le désastre en catastrophe. Acte III : après l'hébétude, la révolte et les pleurs inutiles, les promesses de représailles et le formidable coup de pub que se paient toujours les vedettes de la parole en s'arrachant d'hypocrites sanglots. Acte IV : l'émerveillement devant la grande solidarité de tout un peuple appelé à nettoyer à la cuiller le territoire saccagé.

⁂

Comme il fallait s'y attendre, dans les délais les meilleurs, on ne parla plus que de ce grand élan de vidangeurs bénévoles sans plus jamais explorer les coulisses de l'événement.

Mais, malgré la grande leçon de la marée de mars 78, on se retrouvait toujours sans matériel lourd et sans moyens efficaces pour lutter contre cette nouvelle marée noire. Cette fois encore, il restait cependant le matériel humain. On battit le rappel et des volontaires du nettoyage pétromerdique, il en vint de partout, en grand nombre.

Tous étaient incompétents, mal accoutrés pour la circonstance, affolés en voyant la « chose » de leurs propres yeux, pleins de bonne volonté malgré tout, mais ils n'avaient rien d'autre. Et, dès les premiers jours, on retrouva les problèmes qu'on avait toujours connus : comment planifier le travail à donner à des amateurs sous les ordres confus de responsables incompétents, comment lutter avec des moyens de ménagère contre un océan de crasse, avec quoi ramasser la merde liquide, dans quoi la mettre ensuite, où la stocker, qu'en faire... Bref, au royaume des idiots, mêmes les travailleurs étaient manchots.

C'est alors que, de Paris, cette capitale du commerce appliqué aux arts impliqués, vint l'idée qui manquait. L'idée simple, mais géniale. Une chaîne de grands magasins, les Terramerchés, décida de récupérer dans des pots de confiture en verre blanc des petits lots de marée noire qui seraient vendus comme gadgets-souvenirs de Bretagne. Ce qui, à la longue, devait résoudre — sans entraîner aucun frais de traitement industriel — le problème du stockage des tonnes de carburant gâché. L'opération fut lancée comme une œuvre de bienfaisance au son triomphal du slogan : « Aidez la Bretagne ! Prenez chez vous sa marée noire. ».

Le succès que connurent ces pots-souvenirs dépassa toutes les prévisions. Attirés comme toujours par tout ce qui était dans le vent, les Parisiens, des millions de Parisiens se ruèrent pour acheter, assez cher d'ailleurs, les « maarveilleux » *petits pots de marée noire qui servaient, non seulement de gag-gadget sur les cheminées, mais de cadeaux amusants à se faire entre amis ou parents. Et, en quelques mois, toute la marée bretonne se retrouva entreposée, en des millions de bocaux, dans des appartements de la région parisienne.*

JACQUES STERNBERG.

(Lire la suite page 15.)

Au fil de la semaine

Les élections et le bonheur

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

IL faudra longtemps encore avant que la campagne électorale que nous venons de vivre et les résultats du scrutin qui l'a conclue aient livré tous leurs secrets. Par-delà les calculs des uns et *les exégèses des autres, on peut* cependant tenter de mieux comprendre ce qui s'est passé, et explorer notamment les données psychologiques, *les ressorts cachés, de cet interminable* et ardent affrontement qui a paru déboucher finalement sur le « statu quo », voire *sur le vide.*

Précisément, si les réactions de nombreux lecteurs et correspondants expriment la déception ou la satisfaction ressenties devant les résultats, nombreuses aussi sont les réflexions qui ont trait à la campagne elle-même, à ce qu'elle a révélé et à ce qu'elle a dissimulé, aux raisons pour lesquelles, après avoir été si bruyante, elle apparaît rétrospectivement comme si médiocre.

⁂

« CHACUN, *écrit* un lecteur du Var, n'a pensé qu'à son parti, à sa paroisse, à sa génération, à sa catégorie, à sa corporation, à son échelon, à son indice. Quel égoïsme ! Quelle indifférence à l'égard des autres ! C'était frappant et démoralisant. Ce n'est pas étonnant, après cela, que des enfants soient martyrisés, des vieillards oubliés, des passants écrasés ou maltraités sans que nul, le plus souvent, s'en préoccupe, sans que personne « fasse quelque chose ». Pas étonnant que la loi de la jungle s'installe partout ! »

C'est une première remarque qui revient dans de nombreux témoignages. Il y a un « mur de l'égoïsme », comme jadis on parlait du « mur d'argent », et beaucoup, écoutant les orateurs de tous bords, l'ont ressenti. « Changer la vie » — et tout le monde prétendait la changer, — c'est assurément changer les conditions matérielles d'existence, et d'abord pour les plus défavorisés. Qu'un tel changement suppose, exige même des sacrifices de la part de tous les autres, à commencer évidemment par les plus favorisés, voilà ce que personne ou presque ne veut entendre. Chacun à son niveau songe d'abord à conserver les grands ou menus avantages qu'il a pu acquérir et se soucie prioritairement de les accroître.

Pourtant, tout ne dépend pas du SMIC, des POS, de la T.V.A. et de l'I.R.P.P., ces sigles qui hantent l'univers politique. *Il y a aussi autre chose, d'autres moyens d'améliorer la vie qui n'ont rien à voir* avec les programmes, qu'ils soient commun ou distingué, selon l'excellent mot *de Jean Effel, et peu avec les idéologies* et les doctrines.

Cette idée-là, on la retrouve également sous bien des plumes. « Que promettent en effet tous les partis ? écrit un enseignant du Nord. Des progrès de la production, une augmentation de la consommation, une amélioration du confort. En somme d'accentuer encore et toujours les défauts de notre société en prétendant l'amender. Je sais bien qu'il y a des catégories sociales brimées et même misérables, des injustices et des contraintes insupportables. Les vraies réformes, urgentes et évidentes, sont là.

» *Mais il y a aussi les autres, tous les autres*, qui vivent dans une société de comparaison bien plus que de consommation. Pour eux, c'est-à-dire pour l'écrasante majorité, croit-on vraiment qu'en remplaçant le vélomoteur par une 2 CV, la vieille télévision noir et blanc par un récepteur couleur, on aura assuré leur bonheur ? Le vrai choix, le bon choix, n'est pas entre le collectivisme et le libéralisme, entre le socialisme — et quel socialisme ? — et le capitalisme, termes également suspects, mais entre une société qui n'a pour loi que la rentabilité, pour fin que le profit et une société qui s'efforcerait d'assurer le bonheur de l'homme par son épanouissement. »

⁂

VOILA les deux mots clés : bonheur, épanouissement. Ils reviennent, comme un leitmotiv, dans un grand nombre de lettres, signées de correspondants très divers par l'âge, le milieu, la formation. L'exigence d'une plus grande qualité de la vie quotidienne emprunte des formes variées. Pour l'un, ce qu'il supporte le plus difficilement, c'est la discordance entre les rythmes naturels et ceux qu'imposent le travail, la vie dans les *grandes cités* et toutes les nuisances. Le bruit, le froid ou la chaleur, les cadences, les trajets, les contraintes, la pollution, hier tant bien *que mal admis, deviennent insupportables. Pour l'autre, c'est la recherche* de racines, le besoin de s'insérer dans une culture concrète, qui deviennent *essentiels. Culture régionale ou spécifique* à un milieu, la revendication traduit le besoin d'échapper au nivellement, à l'anonymat, à la solitude.

Pour beaucoup, sous une forme ou sous une autre, le bonheur, l'épanouissement, passent par un nouveau mode de relations humaines qui ne soient plus seulement utilitaires ou de compétition. Ce ne sont plus là des thèmes de spéculations philosophiques, mais une aspiration vécue. Le désir se déplace de la quantité vers la qualité, de nouvelles attitudes et de nouvelles demandes apparaissent et les remises en question inédites foisonnent. En résumé, on souhaite confusément une société plus juste, plus libre, plus conviviale surtout.

Or tout cela, ces exigences et ces espérances, plus ressenties qu'exprimées, *n'entre pas dans les schémas et les discours de campagne électorale, pas plus que dans les programmes des partis.* Les écologistes ? « Ils ne sont pas d'accord entre eux », constate mélancoliquement un lecteur de Belfort, qui poursuit : « Certains se refusent à faire de la politique, d'autres rêvent seulement d'un environnement plus vert pour égayer un peu *la société de consommation. J'ai* voté pour l'écologiste de ma circonscription, et pourtant il promettait à la fois le retour à la vie paysanne et la journée de travail de quatre heures. C'est dire *la conception* de la vie paysanne que peut se faire un intellectuel urbain ; et comme si les jeunes avaient peur du travail, du sacrifice, des privations ! » Entre le militant, tout à ses débats et à ses raisonnements sur le SMIC, les nationalisations ou l'âge de la retraite, et l'homme quelconque que sa sensibilité porte vers le qualitatif autant et davantage que vers le quantitatif, le courant ne passe pas.

⁂

A CES remarques s'en ajoute une autre, qui dépasse la vie *quotidienne et le cadre national.* Parmi les lacunes de la campagne, on a souvent relevé que la politique *extérieure, avec toutes ses implications européennes et mondiales, les échanges* commerciaux et les ventes d'armes, la coopération et les droits de l'homme, *avait été complètement laissée de côté.*

C'est bien ce que déplorent nombre de jeunes électeurs, comme celui qui écrit : « Comment la prise de conscience de l'absurdité de la guerre, de l'horreur de la torture, de l'oppression par la misère et la faim et — si on tient à rester dans les limites de l'Hexagone — de l'imbécillité de la peine de mort n'a-t-elle même pas été envisagée ? On nous a parlé interminablement de notre salaire, de nos impôts et de notre bagnole, mais personne n'a eu un mot pour les millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui, à travers le monde, meurent, souffrent ou sont maltraités. Ce n'est pas de l'idéalisme ou de l'utopie. Quand donc cesserons-nous de croire que l'univers commence à Brest et finit à Strasbourg, que nous sommes seuls sur la planète et que nos petites querelles sont l'unique enjeu d'une compétition comme celle-là, l'unique préoccupation des Français ? »

Egoïsme et indifférence, bonheur et épanouissement, idéalisme et utopie : *ces sujets-là sont de faible rendement* électoral, ils ne sont pas payants. Si le choix de société ne repose que sur quelques projets de lois, quelques chiffres et quelques réformes, il met en jeu des intérêts mais ne touche pas au fond des choses. La campagne, demeurée en surface et même à ras de terre, a déçu en interdisant de poser ce genre de questions. Ne serait-elle qu'une sorte de cérémonie rituelle et convenue qui offre, tous les cinq ans, l'occasion d'exorciser à peu de frais quelques fantômes ?

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER



Le paradis perdu des retraités américains

Depuis la fin des années 60, quelque huit mille Américains d'origine polonaise étaient retournés à l'heure de la retraite dans le pays de leurs ancêtres, attirés par les conditions qui leur étaient faites, rapporte le magazine américain *TIME* :

« Un taux de change préférentiel doublait virtuellement le montant de leur pension.

» L'accord était avantageux, aussi bien pour Varsovie que pour Washington : parce que la Pologne payait le blé américain en zlotys inconvertibles dans le cadre du programme Food for peace, les Etats-Unis accumulaient une quantité énorme de zlotys. Les virements des retraites par la sécurité sociale américaine fournissaient ainsi à la Pologne les devises pour racheter ses zlotys — ce qui était profitable pour les Etats-Unis, — et pour faire des achats à l'étranger. Mais la réserve magique de zlotys commença à s'épuiser vers la fin de 1975, et les deux gouvernements décidèrent de mettre fin au taux de change particulier à partir du 1er janvier 1978.

» Les nouveaux venus (...) sont bien sûr inquiets d'avoir à changer leurs dollars au taux touristique de 33,2 zlotys contre 75 zlotys au taux préférentiel. En tout cas, en 1977, il n'est venu que trois cents nouveaux retraités d'Amérique contre trois mille en 1970. Nombre de retraités américains envisagent de rentrer aux Etats-Unis. Mais ce n'est pas facile. Ainsi, un couple a constaté que l'appartement qu'il avait acheté pour 11 000 dollars ne pouvait être revendu qu'à l'Etat polonais, et encore il leur faudra attendre trois ans pour se faire payer. Un autre, qui avait renoncé à sa citoyenneté américaine pour éviter des délais bureaucratiques, s'est vu refuser le droit de rendre visite à des amis aux Etats-Unis. La plupart des Américains polonais font bonne figure encore (...), mais ils n'encouragent plus les autres à venir les rejoindre... »

Los Angeles Times

Double culture interdite

« Pour des milliers de jeunes Japonais, l'accession de leur pays au rang de puissance économique n'a pas que des avantages », écrit le *LOS ANGELES TIMES*.

« Lorsqu'ils reviennent au Japon, les fils et les filles des nombreux hommes d'affaires et diplomates qui ont vécu à l'étranger se sentent dépossédés de leur culture d'origine. Selon le professeur Ann Murase, de l'université Sophia, à Tokyo, il n'y a pas de place, au Japon pour des enfants ayant une double culture. (...)

» Une jeune fille, qui porte encore les blue-jeans qu'elle affectionnait en Occident, raconte : « Je ne peux même pas croiser les jambes sans que ma mère me dise : « Il faut que tu apprennes à être plus féminine, sinon tu » ne trouveras jamais à te marier. »

« Le problème est relativement nouveau : en 1971, il n'y avait pas plus de 1 700 cas de jeunes Japonais revenant au pays après avoir vécu à l'étranger. Aujourd'hui (...), ils sont plus de 7 000 chaque année ; 25 000 d'entre eux sont inscrits dans des établissements d'enseignement primaire ou secondaire à l'étranger. (...)

» Yasuko Fukuhara, vingt ans, qui est allée au lycée en Angleterre, et qui entre à l'université à Tokyo, se réhabitue très mal à son pays : « Je découvre qu'ici, » pour répondre comme il faut à une question, il faut » tenir compte de la personne à laquelle vous parlez et » des circonstances dans lesquelles cela se passe. *dit-elle,* » Les femmes doivent être timides et silencieuses. » (...)

» Selon le professeur Murase : « La situation continuera à se détériorer tant que l'université restera, au » Japon, la porte d'entrée du pouvoir plutôt qu'un lieu » de réalisation personnelle. »



L'arabisation en panne

L'hebdomadaire socialiste de Casablanca *LIBERATION* fulmine contre les snobs de la francophonie :

« Pourquoi me parlez-vous en arabe ? Vous ne savez pas le » français ? Allez-vous-en. Je ne vous reçois pas. Voyez mon » remplaçant. » Ces interrogations, cette injonction brutale, ne sont pas le fait d'un affreux colonialiste, méprisant pour notre langue, raciste sur les bords. C'est un ophtalmologue marocain, connu dans la capitale, qui les a lancées à la figure d'une cliente, accompagnée d'une mère éplorée et de son fils qui risque de perdre un œil, après avoir perdu le premier. La mère était affolée ; elle voulait suivre la conversation et connaître directement le diagnostic de la bouche même du docteur, en arabe.

» L'ophtalmologue en question, tout à sa préparation du concours d'agrégation, ne l'entendait pas de cette oreille. Pourquoi allait-il perdre son temps à expliquer en arabe, et de surcroît à une mère éplorée de condition modeste, ce qu'il considère comme une intrusion intolérable dans son domaine réservé ?

» Avec moins de brutalité, mais plus insidieux, vous trouverez le même refus chez le commerçant qui s'obstine à vous répondre en français, bien que vous vous adressiez à lui dans votre langue maternelle ; chez nombre de famille, tout ce qu'il y a de marocain, qui n'entendent vous causer que dans la langue de l'efficacité, du savoir, la langue à la mode ; chez les fonctionnaires qui n'ont de clients que des Marocains ; chez les policiers qui ne parlent arabe que dans les discours, et qui souhaitent ardemment trouver leur identité... en parlant français (...).

» Mais comment parler de l'arabisation alors que le nombre de quotidiens en français s'accroît, passant, dans les dernières années, de trois à cinq journaux ? Si quelques-uns sont considérés comme le naturel héritage de la colonisation, que dire des tenants intransigeants de l'arabisation qui publient des placards dans la presse étrangère vantant le « quotidien en langue française le plus lu au Maroc » ?

SELSKAYA JIZN

Echec à Fantomaski

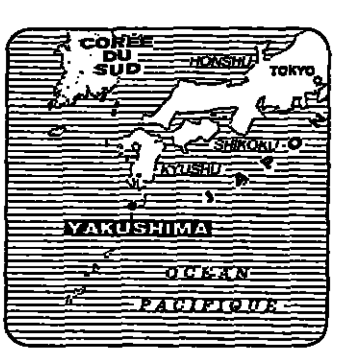
« Fantomas a été condamné à mort », écrit le quotidien soviétique *SELSKAYA JIZN (LA VIE AGRICOLE)*.

« Fantomas » *est le pseudonyme qu'avait adopté un certain A. G. Metlouchko, de Gomel, en Biélorussie, qui, armé attaquait nuit et jour ses victimes »*

Dans cette affaire *« inhabituelle et compliquée, la femme du dangereux récidiviste, qui l'avait aidé à accomplir ses forfaits, a été condamnée à trois ans de privation de liberté »*, indique *LA VIE AGRICOLE*, sans donner plus de précisions sur les raisons qui ont fait choisir à Metlouchko le nom du héros de Marcel Allain pour commettre ses crimes.

Lettre de Yakushima

L'île des arbres et des singes



LA voix haut perchée, le visage chiffonné d'une vieille femme sous un chapeau délavé qui a pris des teintes bois de rose, il serrait dans sa main des bourgeons de tara, arbre des montagnes, dont les Japonais raffolent, tout en sirotant son thé dans le seul café, nommé pompeusement « snack » du village. A soixante-trois ans, il parcourt 10 kilomètres par jour dans les montagnes pour y chercher du bois sur lequel il grave ses poèmes. A la conversation, nous dit-il, il préfère sa complicité avec les grands arbres, la tête au ciel. Goût du silence peut-être hérité des années passées autrefois en prison pour un larcin quelconque et qui sont aujourd'hui le thème des romans qu'il publie en feuilleton dans la petite revue, à tirage confidentiel, *Moulin à vent*.

Pour lui, Yakushima est une belle île. Deux fois par an, il quitte le quartier lépreux mais haut en couleur et bruissant d'histoires de Kamagasaki, à Osaka, pour « son » île, qui est en effet, aujourd'hui encore, l'une des plus sauvages du Japon et en tout cas d'une incomparable richesse en essence d'arbres et de mousses (mille six cents, nous dit-on).

Yakushima, au sud du kyushu (île méridionale du Japon), est à six heures de bateau — ou désormais une demi-heure d'avion — du port de Kagoshima. Elle est peu connue. On lui préfère en général l'île de Tanegashima, assez proche, célèbre parce que c'est là qu'au seizième siècle des Portugais, drossés par la tempête sur ses côtes, vendirent à prix d'or aux habitants les deux premières arquebuses qui pénétrèrent au Japon. Aujourd'hui, Tanegashima est surtout devenue le Cap-Kennedy nippon : sur l'île a, en effet, été installé un centre spatial.

Circulaire, d'environ 100 kilomètres de pourtour, Yakushima est hérissée d'arêtes montagneuses. Excepté sur l'étroit littoral, elle s'élève d'un seul coup jusqu'à 2 000 mètres en son point culminant, le mont Miyanoura-Dake, caché au creux de l'île. Si le Nord de celle-ci, aux abords du nouvel aéroport, est d'une sinistre platitude, dès que l'on approche du Sud, par des routes parfois simplement empierrées, le paysage se fait plus sauvage. Hostile même lorsqu'on se sent pris entre les roches sombres perlées d'écume et les torrents grondants descendant en cascades des montagnes, soudain proches et menaçantes quand l'orage qui semble s'y être accroché éclate en grosses gouttes. Pourtant, au détour de la route, on tombe un peu plus loin sur une plage de sable blanc, au fond d'une crique où, en mai, viennent pondre les tortues de mer. A deux pas, un petit village de pêcheurs paraît refermé sur lui-même comme un coquillage.

MAIS Yakushima, c'est avant tout des montagnes et des arbres qui, chaque année, attirent d'ailleurs une vingtaine de botanistes du monde entier. L'île est surtout connue pour ses cryptomérias (*yakusugi*, les cryptomérias de l'île Yaku), — une espèce particulière de cet arbre réputé du Japon dont on fait notamment le tokogashira, pilier du tokonoma (alcove en retrait qui sert à exposer une peinture ou un objet) de la pièce japonaise. Sauvages, modelés par les éléments, les *yakusugi* sont des arbres torturés par comparaison à ceux, bien droits, qui poussent sur le mont Kita (*Kitayama*), près de Kyoto. Ils sont différents aussi par la couleur. Au blanc laiteux de ceux du Kitayama, les cryptomérias de Yakushima opposent des teintes plus chaudes et sentent fortement la résine. Les souches et les racines que l'on polit en les frottant avec l'écorce prennent des allures de bois ciré.

Les vieux arbres au cœur de l'île ont plusieurs milliers d'années. Le plus célèbre, de 10 mètres de circonférence, a sept mille deux cents ans. Non loin la souche « Wilson », du nom de l'Américain qui la découvrit, a plus de 20 mètres et est ensevelie sous la neige jusqu'au printemps.

Dès que l'on s'enfonce dans la montagne, par des sentiers de bûcheron, on pénètre dans une forêt sombre où le soleil ne parvient pas à percer l'épais feuillage. Arbres et roches, ces dernières polies par l'eau, suintent l'humidité. Parfois un flanc entier de la montagne apparaît comme un lieu de cataclysme. Touchée par un typhon, une partie de la forêt a été décimée. Les arbres morts, aux troncs blanchis par la pluie et les vents, dressent encore leurs branches squelettiques comme des membres sectionnés, figés en des gestes hagards. Dans ces paysages apocalyptiques, le long de la route de pierrailles, tracée il y a une dizaine d'années, on rencontre parfois l'épave d'un camion. Lui aussi pris dans la tourmente ou plus simplement tombé en panne définitive. Il se décompose lentement, formant une large tache de rouille autour de lui, comme un cadavre perdant ses entrailles.

L'EXPLOITATION de la forêt, qui a commencé au début du siècle, se fait par camions. Le système de petits wagonnets dont la voie s'enfonce dans la montagne jusqu'à ce qui fut un village de bûcherons, aujourd'hui rendu à la forêt, a été abandonné dans les années 60. Les bûcherons racontent que, au cœur de la forêt, on trouve souvent des arbres énormes, abattus par l'homme mais que celui-ci, trop présomptueux et sans équipement suffisant, a dû renoncer à descendre et qui restent couchés, couverts d'humus, comme un défi.

Sur les 50 000 hectares de l'île, 38 000 sont propriété de l'Etat. Sur 12 000 hectares, on n'a plus le droit d'abattage. Le Bureau des forêts demeure le plus important organisme de l'île. Selon son directeur, *« sauf en Hokkaido* (île septentrionale du Japon) *et peut-être dans les Alpes japonaises, on n'a plus au Japon de paysage aussi sauvage où l'homme n'a jamais pénétré »*.

Il n'y a pas si longtemps, les « habitants » de Yakushima se divisaient en trois groupes d'une vingtaine de milliers de membres chacun : les hommes, les cerfs et les singes. Aujourd'hui, ce sont les deux dernières catégories qui l'emportent largement : les jeunes préfèrent aller travailler dans le Kyushu que de rester sur l'île. En revanche, les routes sont peuplées de singes qui attendent les quelques touristes de passage et les bûcherons.

ENTRE l'île d'Okinawa, qui bien que japonaise a une culture particulière très influencée par la Chine, et le Kyushu, Yakushima se rattache fièrement à l'archipel nippon. Ce sentiment d'appartenance est beaucoup moins évident dans les Ryukyu (archipel d'Okinawa). Sans doute parce que, après la grande bataille qui opposa à la fin du douzième siècle le clan des Heike à celui des Genji, des vassaux des premiers, vaincus, se réfugièrent à Yakushima, on trouve sur l'île beaucoup d'expressions de Kyoto. *« Ici, nous n'avons pas de dialecte »*, tient à préciser le propriétaire de la petite auberge Suimeiso, le long de la rivière du port d'Anbo, qui dirige en même temps le bureau du tourisme. Maison accueillante où l'on vous raconte l'histoire de l'île, comme ailleurs au Japon riche en légendes, autour d'une table bien garnie d'*asahigani*, crabes des profondeurs, spécialité de l'endroit, et de *tobiuo*, le poisson volant ; le tout arrosé de *shochu* local, alcool violent à base de patates.

Les redoutables armées de touristes nippons qui consomment goulûment du pittoresque, les yeux rivés sur le drapeau de leur groupe, n'ont pas découvert Yakushima. La montagne est pour l'instant trop difficile d'accès pour les autocars, qui s'arrêtent au premier refuge de l'itinéraire le plus connu. En été, seuls viennent quelques étudiants. L'île a donc gardé le charme qu'elle pouvait avoir au début du siècle lorsque l'écrivain Fumiko Hayashi y passa plusieurs mois, dans l'hôtel aujourd'hui décrépi du port d'Anbo, pour écrire son célèbre roman *Ukigumo (les Nuages flottants)*. A Yakushima, aujourd'hui encore, les nuages qui passent ne sont pas ceux des usines.

PHILIPPE PONS.

MADAGASCAR

LA TRISTE HISTOIRE DES PETITS COLONS RÉUNIONNAIS

A la suite de délicates négociations menées il y a plusieurs semaines à Tananarive par un diplomate français de haut rang, M. Claude Rostain, a discrètement pris fin une expérience de colonat agricole amorcée vingt-cinq ans plus tôt par la France en territoire malgache, dans la vallée de la Sakay.

Rarement échec économique, social et humain aura été plus complet que celui de cette expérience commencée en 1952, lorsque le Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM) débloqua les premiers crédits nécessaires à la construction d'un village-témoin sur les hauts plateaux de Madagascar.

Raphaël Babet, député de la Réunion (1), *voulait que des immigrants originaires de ce département soient transplantés en territoire malgache, alors possession française, et que leur installation y soit financée par le Trésor public. Une société devait être constituée à cet effet à Saint-Denis de la Réunion.*

Il s'agissait dans l'esprit des promoteurs de régler les problèmes que pose le surpeuplement de la Réunion, d'assurer la promotion sociale et humaine de cultivateurs réunionnais particulièrement déshérités, d'associer deux communautés conservant leur originalité, réunionnaise et malgache, en améliorant ensemble leurs conditions d'existence. Simultanément était tenté un essai de restauration et de régénération des sols dans une région d'accès difficile, non peuplée, et dont le site, en bordure de la rivière Sakay, était en voie de latéritisation.

Des techniciens devaient, en dix ans, affirmaient les défenseurs du projet de la Sakay, permettre, sur des terres impropres à la culture, des rendements de l'ordre de 6.000 quintaux de maïs à l'hectare. Un ensemble agro-industriel serait créé pour valoriser la promotion agricole, tandis qu'après accroissement progressif des rendements, des débouchés seraient systématiquement recherchés pour le riz, le manioc, le maïs, la viande de bœuf et de porc, les volailles, les œufs, les produits maraîchers...

Comme le rêve de Perrette

Comme le rêve de Perrette, celui de Babet ne devait jamais se matérialiser. Les dizaines de milliers de petits colons dont l'installation était prévue sur 18 000 hectares restèrent quelques centaines, dont les 250 fermes étaient réparties sur environ 3 000 hectares. Dès le début de décembre 1977, n'habitaient plus la vallée de la Sakay qu'une trentaine de familles dont les terres et les habitations allaient être transférées au gouvernement malgache « qui avait admis le principe d'une juste indemnisation ».

Babetville, petite capitale administrative de cet ensemble, ne faisait déjà plus illusion à cette époque, en dépit du splendide écrin de jacarandas et d'eucalyptus à l'intérieur duquel nichaient son église, son centre médical, son bureau de poste, ses écoles et ses 200 logements. A la porcherie, où prospéraient plus de 6 000 truies et verrats, à la rizerie prévue pour traiter plus de 800 kilos de paddy à l'heure, à la laiterie où des techniciens suisses et français fabriquaient un fromage réputé dans toute l'île, l'atmosphère était au pessimisme.

Pourtant bien reliée à la capitale malgache, par deux pistes d'atterrissage, et par une bonne route qui permettait de l'atteindre en moins de trois heures, la vallée de la Sakay semblait depuis longtemps coupée du monde.

Ce corps étranger implanté au cœur du terroir malgache était supporté avec de plus en plus d'impatience par les autorités d'Antananarivo et par le paysannat local. « Cela n'a que trop duré et doit finir au plus vite », *répétaient les Malgaches pour lesquels l'expérience de la Sakay était devenue le symbole d'un colonialisme périmé. L'existence de cette enclave pratiquement extraterritorialisée exacerbait le nationalisme malgache, et provoquait des réactions xénophobes. Armés de sagaies, certains éléments, que les autorités locales disaient ne pas être en mesure de contrôler, venaient s'emparer des récoltes ou du cheptel, dansaient devant le seuil des fermes en proférant des menaces à l'encontre de leurs habitants.*

Une singulière performance

Cet « Etat dans l'Etat », *périodiquement dénoncé par les dirigeants d'Antananarivo, vouait ainsi à la vindicte publique ceux qui étaient au service de la société professionnelle et agricole de la Sakay (SAPAS). Or, tout étranger de passage à Babetville était d'abord frappé par le contraste existant entre la prospérité de cette société et le mode de vie fort chiche de ses fermiers. Ces derniers recevaient à leur arrivée à la Sakay, un lopin de terre, du matériel agricole, une maisonnette, du cheptel et des semences sous forme d'avances mensuellement remboursables.*

Sur deux cent cinquante familles, seules vingt-cinq ont pu s'acquitter entièrement des dettes contractées à l'égard de la SAPAS. Seul un nombre identique d'entre elles possèdent un acte de vente — mais pas de titre de propriété — après avoir acheté les terres qui appartenaient à la société qui les employait. Si l'on additionne toutes les sommes économisées pendant vingt ans de travail et qu'on les divise par le nombre de familles, on constate que chacune de celles-ci aura pu rapatrier l'équivalent de 15 000 F. Après être parvenus, très péniblement, à vendre leur lit, leurs casseroles...

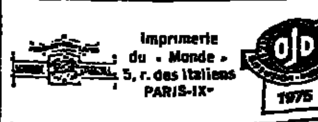
Singulière contre-performance de penser que ces va-nu-pieds, qui au terme d'une vie de travail auront mis de côté une somme moins importante que la solde mensuelle de certains administrateurs de la société, étaient considérés par les paysans malgaches comme les profiteurs d'un système colonial, dont l'agonie semblait ne jamais devoir s'achever.

Rapatriés par avion de Madagascar, les serfs de la Sakay ont été transférés en métropole dans les centres prévus pour les réfugiés politiques du Vietnam, de Corée, du Cambodge. Leur longue marche à partir des « hauts » *de La Réunion qu'ils ont été incités à quitter, il y a un quart de siècle, à une époque où la décolonisation était déjà trop largement engagée pour permettre l'amorce d'une expérience comme celle de la Sakay, s'achève lamentablement, pour les uns en Champagne, pour les autres en Provence ou au centre de rapatriés de Sarcelles. Dans l'anonymat, dans la clandestinité et surtout dans l'indifférence...*

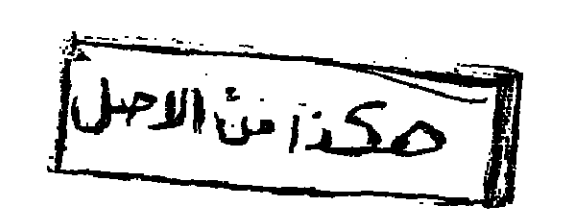
PHILIPPE DECRAENE.

(1) Industriel, maire de Saint-Joseph, il fut élu député en 1946, réélu en 1951, et siégea à l'Assemblée dans le groupe U.D.S.R.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.



singes

« ZIG ZAG »

Le magazine de la création

PAYSANNES russes battant le blé, et autres scènes rurales filmées avant la révolution de 1917, « la Moisson », un tableau peint par Casimir Malévitch en 1912, le récit d'une promenade dans la campagne ukrainienne par Laurent Terzieff, qui incarne le peintre : au ralenti, en accéléré, des images défilent et des correspondances s'élaborent sur la table de montage où prend forme l'émission « Malévitch ou l'impatience des limites ».

Cette vingt-septième émission du magazine d'information artistique « Zig Zag », faute de temps, sera mixée le 10 avril, jour de sa diffusion au petit écran, et ne pourra être présentée à la presse au préalable. C'est une des contraintes que connaît l'équipe de « Zig Zag » depuis la création du magazine en 1975. En dépit d'autres limites, qu'imposent notamment une programmation mensuelle (cinq jours de préparation, autant de tournage, deux semaines de montage, tout en esquissant l'émission suivante), un budget insuffisant pour permettre une mise en forme achevée et la courte durée de chaque émission (26 minutes pour proposer la lecture télévisuelle d'une grande exposition en cours), l'équipe de « Zig Zag » a poursuivi son travail sans relâche, même si à chaque fois, souligne Yves Kovacs, un des réalisateurs de la série, « c'est la solitude du coureur de fond ». Longtemps considérée comme un banc d'essai et relégué entre « Aujourd'hui Madame » et « Des chiffres et des lettres » dans l'émission « Fenêtre sur... », en fin d'après-midi, depuis septembre dernier, ces émissions sur l'art sont diffusées après 22 h. 30, quand « La tête et les jambes » ne déborde pas sur l'horaire. Et même si seuls les couche-tard peuvent suivre « Zig Zag », Terri Wehn Damisch, productrice du magazine souligne que c'était une promotion.

Une approche originale

« Zig Zag », qui assume la mission, définie dans le cahier des charges de la société Antenne 2, de donner aux téléspectateurs la plus large ouverture sur la vie culturelle dans le domaine des arts plastiques, ne se contente pas de rendre compte des expositions. Grâce à l'outil télévisuel, s'élabore une approche originale des œuvres et documents exposés. Selon le sujet abordé (presque toujours il s'agit de phénomène d'avant-garde), la mise en images d'une exposition se fera spectacle — théâtralisée dans « les Ballets russes 1909-1929 », conçue comme une comédie musicale pour « le Ping-pong Paris-New-York », réalisée par Pierre Desfonds — ou miroir de l'histoire tel « Maïakovski ou la force des mots-tocsin », œuvre de Colette Djidou. Replaçant le créateur de son œuvre dans le contexte historique et culturel de son époque (montage de photographies, de films et documents sonores) faisant intervenir l'artiste lui-même si cela est possible (Sonia Delaunay, Marcel Duchamp) ou l'un de ses proches (Lili Brik dans « Maïakovski ») ou encore l'auteur d'une étude originale (Denis Roche dans « Picabia »), chaque magazine d'information artistique se veut aussi œuvre de création.

« Zig Zag » dispose depuis peu d'un bureau partagé avec « Bande à part ». Il serait question d'accorder une heure d'antenne mensuelle au magazine l'an prochain. Cela pourrait être aussi une occasion d'en avancer l'heure de programmation.

EVELITA MOOD.

★ Lundi 10 avril, A 2, 22 h. 35.

RECHERCHE ET VIDÉO A BUDAPEST

Un langage encore balbutiant

LA vidéo, greffe prometteuse sur l'audio-visuel ou ersatz fatigué du cinéma et de la télévision ? Si les jugements balancent entre le dithyrambe et le dénigrement, la vidéo peut s'enorgueillir d'avoir, en dix ans de tâtonnements, accédé au stade suprême de la consécration sociale : le colloque. Elle donne droit aux voyages, aux hôtels internationaux et aux réceptions officielles. Dans ce décor de luxe, l'objet du colloque fait souvent figure de prétexte au tourisme si la demande n'est pas insistante.

L'originalité des rencontres Recherche et vidéo organisées du 14 au 24 mars à Budapest par la téléthèque de l'Institut français et l'Association science et audio-visuel est d'avoir réussi à tourner cet écueil. L'éventail des disciplines représentées à ces journées (médecine, pédagogie, psychologie, sociologie, ethnologie, théâtre, esthétique) et la très active participation des chercheurs hongrois ont permis une rotation quotidienne du public et des thèmes abordés, qui autorisait un bilan assez complet des usages de la vidéo.

Cette série de confrontations entraîne un premier constat : le professionnalisme, aujourd'hui, constitue un langage commun qui surpasse toutes les idéologies nationales. Entre le délégué du Centre national de documentation pédagogique et son homologue hongrois du Centre national des technologies de l'enseignement, la connexion est immédiate. La république des pédagogues, attachée à l'usage normatif d'une vidéo qui permet de « corriger » les « défauts » des enseignants et des élèves, intègre aussi bien les nouvelles techniques à sa vieille panoplie que celle des médecins ou des psychologues. Pourtant, l'inventivité ne se partage pas également entre les disciplines. Alors que les sciences humaines, encore fascinées par l'effet de *feed back* qu'autorise la diffusion quasi simultanée de l'image enregistrée, babillent encore avec l'audio-visuel comme avec un instrument magique, les sciences dites exactes lui ont rapidement découvert des usages spécifiques.

M. André Paillé, du Centre audio-visuel de Saint-Cloud, en dressait un récapitulatif. Les caractéristiques techniques des moyens vidéo — maniabilité, autonomie de longue durée, extrême sensibilité à la lumière (même infrarouge), faible rayonnement, traduction électronique des intensités — ont chacune reçu leur champ d'application. Le laboratoire océanographique de Roscoff, depuis plusieurs années, les emploie pour explorer les fonds sous-marins ; la NASA en a équipé ses satellites d'observation, le C.N.R.S. les utilise pour l'observation silencieuse des animaux, les radiologues pour les investigations longues. Ce dernier usage exploite une double qualité : la diffusion infime des rayons X, qui prévient les traumatismes, et la transduction électronique, qui permet de balayer les organes avec un faisceau d'ultrasons immédiatements traduits en images. Grâce à un code de translation, on peut désormais obtenir un report en couleurs des différentes gammes de gris de l'image radiologique.

Si l'introduction de la vidéo dans les hôpitaux hongrois est récente, son utilisation n'a, en revanche, rien à envier à celle qu'en font les Français. L'Institut de rhumatologie de Budapest dispose de deux caméras noir et blanc et d'un magnétoscope destinés à l'enregistrement des cas exceptionnels, des opérations délicates et à la formation des étudiants. Le service central de la faculté de médecine, lui, possède quatre caméras, dont deux couleur, affectées à un studio expérimental dirigé par un médecin et mis à la disposition des services hospitaliers. Cependant, les problèmes rencontrés sont les mêmes qu'ailleurs : les scientifiques, élevés dans la vénération de l'écrit, hésitent à recourir à ce qu'ils considèrent encore comme un gadget, et les capacités de production dépassent la demande.

Les documents sociologiques et psychologiques projetés au cours de ces rencontres ont vivement intéressé le public hongrois. Mais ils ont montré que la vidéo n'est pas la panacée d'une communication transparente. Elle échappe difficilement à l'attraction des modèles conventionnels, mal adaptés à la recherche sociale. Les fondus enchaînés, les mises en scène surcodées, apparaissent comme de pâles imitations du cinéma qui dramatisent l'image en la détournant vers une fiction superflue. Ce qui ne signifie pas que les documents vidéo soient condamnés à une laideur trop souvent de règle.

Polarisés par l' « autoscopie », les chercheurs sociaux semblent avoir du mal à dépasser l'élémentaire « effet-vache-qui-rit » : filmer une situation, la projeter à ses protagonistes, enregistrer leurs réactions, etc. Outre sa monotonie, ce procédé, qui se donne l'apparence de l'objectivité, induit chez ses utilisateurs une assurance « scientifique » qui n'est pas loin de celle du médecin de *l'Œuf du serpent* : voyeurisme et mise à mort symbolique des individus, pour le plus grand bien de l'humanité.

Surpris par le développement de la vidéo, les pays de l'Est n'ont pas participé à la course technologique qui a donné naissance à la production en série. S'ils ont ainsi pris quelques années de retard dans leur équipement, ils ont aussi évité de faire les frais d'un matériel dépareillé. Tandis que dorment déjà dans les armoires françaises des stocks d'appareils dont les informations ne sont pas transmissibles, les Hongrois ont profité de leur retard pour s'équiper plus uniformément en Sony 3/4 de pouce, norme qui tend à s'internationaliser. Cette standardisation préfigure l'usage massif d'un instrument dont on contrôle encore mal le maniement.

Pour Jean Rouch, la vidéo s'inscrit dans un vaste *corpus* audio-visuel d'où doit naître un langage encore balbutiant, et qui comprend aussi bien le super-8 que les moyens lourds du cinéma ou la toute nouvelle « paluche » (caméra-micro). Mais elle a pour l'ethnologue l'avantage d'être immédiatement exploitable, véritable magnétophone à images, et d'autoriser le contrôle du groupe sur les informations qu'on lui extorque et sur leur interprétation. Les ethnies primitives, en effet, lisent rarement les ouvrages qu'on leur consacre. Plus sceptiques, ses collègues hongrois s'interrogent sur la perturbation introduite par cette technique et sur la compétence du technicien chargé d'enregistrer les informations significatives.

XAVIER DELCOURT.

(Lire la suite page 12.)

« CHILI-IMPRESSIONS » : pas d'ajournement

La diffusion des émissions de José Berzosa et Chantal Baudis « Chili-Impressions » devrait commencer le 9 avril. L'ambassade du Chili, qui en réclamait l'ajournement (« le Monde » du 4 avril) a, en effet, été déboutée de son instance en référé, le 7 avril, par le tribunal civil de Paris, présidé par Mme Simone Rozès. Les magistrats ont estimé, entre autres, que l'appréciation des multiples difficultés de cette affaire (notamment l'interprétation de l'accord signé entre l'INA et le gouvernement chilien) « échappe au juge des référés » et que « la liberté d'expression demeure, en France, le principe fondamental auquel il ne peut être dérogé que dans les conditions très restrictivement réglementées par la loi, qui ne se trouvent pas réunies en l'espèce ».

L'ambassade du Chili a fait appel. Un nouveau débat était donc prévu ce samedi 8 avril.

RÉUNIONNAIS

RADIO-TELEVISION

Témoignages pour l'histoire

LES émissions historiques ont toujours connu un succès populaire à la télévision, peut-être parce que l'instrument lui-même favorise l'illusion de réalité, le regard sur le passé prolongeant le spectacle de l'actualité. La représentation de l'histoire a connu plusieurs phases.

Il y eut d'abord la « dramatique », illustrée par la célèbre émission d'Alain Decaux, André Castelot et Stellio Lorenzi, « La caméra explore le temps », et enrichie aujourd'hui par ceux qui, comme Maurice Failevic, tentent d'y introduire les méthodes du reportage.

Il y eut ensuite le montage de documents filmés, en particulier grâce à l'utilisation des archives Pathé. Depuis quelques années, les recherches portent sur les témoignages, que l'on mêle soit aux images d'époque, soit à des reconstitutions en costumes. Trois émissions offrent cette semaine plusieurs aspects de cette démarche.

Leurs titres parlent d'eux-mêmes : « Ce jour-là j'en témoigne », qui reprend et complète, sur Antenne 2, les « Chroniques du temps de l'ombre » présentées il y a deux ans par Armand Panigel ; « les Derniers témoins », qui propose sur FR 3 quatre « affaires », dont la plus célèbre est le procès de Riom ; « De mémoire d'homme », la série de Pierre Bellemare sur Antenne 2, dont le prochain épisode est consacré à « la Nuit de cristal ».

Ces trois productions s'efforcent de renouveler, chacune à sa manière, les formes de notre mémoire collective. Le résultat n'est pas toujours convaincant, d'abord parce que la période choisie, celle de la dernière guerre, a déjà été beaucoup vue au petit écran (sauf, il est vrai, dans sa meilleure version, celle du film d'André Harris et Alain de Sedouy, le Chagrin et la Pitié*), ensuite parce que, faute de moyens sans doute, faute aussi d'un peu d'audace, ces émissions, trop rassurantes, restent à la surface des choses ; mais elles montrent une voie.*

Une chronique

A la veille de l'été 1976, il ne restait plus guère de provisions « en boîtes » pour combler les cases grandes ouvertes dans les « Après-midi d'Antenne 2 ». Ennuyé d'avoir à programmer une série américaine de plus, Marcel Jullian, alors président de la deuxième chaîne, avait fait appel à ceux qui lui proposeraient des idées. A condition que celles-ci soient simples, « simple » signifiant à la fois pas trop cher et réalisable rapidement. Armand Panigel mit à profit cette occasion : montées en un temps record (deux mois à peine), ses « Chroniques du temps de l'ombre » furent, cette année-là, diffusées chaque jour, à 17 h. 15, durant tout le mois d'août. La pire époque, la pire heure : une case dont personne ne voudrait. Dans les villes en vacances, les appartements sont clos et désertés. Sur les plages ou à la campagne, tant que le soleil ne s'est pas couché, on ne songe guère à regarder la télévision.

Pourtant, ces petites émissions quotidiennes, de vingt-six minutes chacune, eurent un écho, du succès. On dira : le téléspectateur aime ce qui revient et assure de sa fidélité les rendez-vous réguliers. On dira qu'il n'attend maintenant que ce qu'il connaît déjà : dès lors, quel sujet mieux trouvé que celui de la Résistance (le goût pour les livres et les films qui lui sont consacrés ne se dément pas) ?

Néanmoins, la série « Ce jour-là j'en témoigne » valait d'échapper aux oubliettes des archives télévisées, et cette seconde diffusion aura permis à Armand Panigel de reprendre ce qui avait dû être fait trop vite à l'origine. Des documents supplémentaires — inédits pour la plupart — viennent compléter cette histoire des années noires, d'autres acteurs de la Résistance ont été invités à livrer leurs souvenirs, à donner leur point de vue sur ce qui se passa depuis l'entrée des Allemands à Paris, le 14 juin 1940, jusqu'au défilé dans la capitale libérée le 26 août 1944. Les émissions durent cette fois-ci cinquante-deux minutes. Il n'est pas question de mettre simplement bout à bout deux épisodes de la série précédente. Le montage a été repris : treize chroniques sont donc proposées à une cadence hebdomadaire.

Comme dans la version d'origine, l'ordre chronologique tient lieu de fil directeur : ainsi, de mois en mois, la Résistance est-elle contée par ceux qui, de près ou de loin, ont participé à sa victoire. Des extraits des actualités cinématographiques de la propagande nazie, des montages de documents ou de journaux du temps sont insérés entre chacun des témoignages. Ils sont une centaine à raconter ce que furent les événements de cette époque sombre. Ceux « des premiers jours » parlent de la fondation des divers réseaux, des appels du général de Gaulle. Leurs noms ? On les connaît, point n'est besoin de les énumérer encore.

Ainsi revoit-on, guidés par ceux qui surent y réagir, pour commencer, les images de l'été 1940, puis l'arrestation de Pierre Laval... Et il est bon et bien d'entendre en contrepoint les petites histoires individuelles, de voir le visage de ceux qui, jeunes alors, voulurent choisir.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ A partir du samedi 15 avril, A 2, 18 h.

Une illustration

« *LE mot de nationalisation semble avoir, par moments, une vertu horrifique. Dans beaucoup d'esprits, la nationalisation se confond avec la socialisation, la collectivisation et, par conséquent, avec la spoliation (...). J'ai toujours pensé que, dans des programmes de coalition où le parti socialiste et d'autres partis entraient, il fallait introduire des nationalisations. (...). Croyez-vous qu'il y ait là-dedans une pression communiste ? Les communistes étaient tout à fait indifférents aux questions de nationalisation.* »

Non, la campagne électorale ne recommence pas, M. François Mitterrand ne plaide pas, une fois de plus, pour le programme commun, dans sa version actualisée par le P.S. ; ce discours a été prononcé par Léon Blum devant les juges de la Cour suprême de justice, à Riom, le 11 mars 1942. Etrange procès, dont les accusés étaient déjà condamnés, puisque le maréchal Pétain avait décidé, cinq mois auparavant, leur détention à vie dans une enceinte fortifiée, et dont le verdict ne devait jamais être rendu, puisque, un mois plus tard, les débats seront « suspendus » sous la pression d'Hitler.

De cette parodie de justice, assortie de « *consignes générales d'orientation et de censure* » à l'intention de la presse, Léon Blum, vieillard fragile et droit, seul ou presque face à onze magistrats qui sont autant de procureurs, saura faire une arme contre le régime de Vichy. Le procès de Léon Blum, de cet homme de rigueur et de foi, sera d'abord, sera surtout le procès de ses juges. D'où le titre de l'émission, produite par FR 3-Lyon, que proposent Rodolphe-Marie Arlaud et Jean-Jacques Sirkis, « Riom, le procès boomerang », deuxième d'une série de quatre récits diffusés au cours du mois d'avril, chaque dimanche soir, sur le thème « les derniers témoins ».

Le dernier témoin du procès de Riom est ici, principalement, le bâtonnier Toulouse, qui siégeait sur les bancs de la défense et qui raconte, simplement, trente-six ans après, comment les choses se sont passées. Léon Blum a le visage et la voix d'un comédien, Henri Virlojeux, qui s'efface avec sobriété derrière son modèle. Enfin, des documents de l'époque font revivre les autres personnages. Une technique qui relève plus de l'illustration que de la reconstitution.

L'illustration accompagne le texte, et ne vise pas à le remplacer, même fictivement. Henri Virlojeux ne cherche pas à être le double parfait de Léon Blum, une certaine ressemblance suffit. Le passé n'est pas recréé, il n'est qu'évoqué. Sans doute les auteurs font-ils de pauvreté vertu, mais, limitant au strict minimum les moyens théâtraux, ils rendent visible l'actualité d'un homme, d'une attitude, d'un défi.

THOMAS FERENCZI.

★ Dimanche 16 avril, FR 3, 20 h. 30 (le 9 avril : *l'Affaire du train de l'or*).

Une enquête

ON aura entendu au moins l'un des appels lancés par Pierre Bellemare sur Antenne 2. Depuis un mois, chaque lundi, l'animateur du jeu « la Tête et les Jambes » a expressément sollicité ceux des téléspectateurs qui pourraient « savoir quelque chose », fournir des preuves ou des détails. Il les a presque suppliés. Il leur a répété avec tous les accents de la gravité le numéro de téléphone qu'ils pouvaient composer afin de confier leurs souvenirs sur l'affaire von Rath. La diffusion du film « H » comme Herschel... ou la nuit de cristal sera donc, comme promis, suivie par les interviews filmées de ceux qui auront apporté du nouveau : une quinzaine de personnes cette fois-ci vont participer à l'enquête sur une énigme de l'histoire, la quatrième de la série « De mémoire d'homme ».

On a déjà pu suivre il y a quelques mois les développements posthumes de l'affaire Miller ou de l'affaire Lafarge. On découvrira le 13 avril, grâce à ceux qui ont vu, connu ou entendu, pourquoi le jeune Herschel Faibel Grynspan, jeune juif allemand de dix-sept ans, tua, dans son bureau de l'ambassade d'Allemagne à Paris, le conseiller von Rath, un diplomate élégant, de moralité discutable : premier point du mystère.

On tentera d'éclaircir la suite des événements : avant de répondre à ceux qui affirment que Herschel a survécu au camp de concentration et même qu'il est encore vivant, on expliquera pourquoi son procès ouvert en 1942 n'eut jamais lieu malgré l'attention de Hitler et de son avocat Grimm pour l'acte de ce jeune juif. Acte au lendemain duquel le Führer et ses sbires ordonnèrent dans l'Allemagne entière la destruction de tous les magasins juifs et de toutes les synagogues. A dater de cette « Nuit de cristal », le port de l'étoile jaune fut obligatoire et les déportations commencèrent.

Pierre Bellemare, Marie-Thérèse Cuny et Jacques Floran ont consulté les archives allemandes et rassemblé le maximum de renseignements sur l'histoire d'Herschel ; commis en France, l'assassinat de von Rath est demeuré une énigme. Les téléspectateurs sont conviés à participer à l'enquête... Enquête policière, enquête historique, menée comme le travail d'un juge d'instruction. Le juge s'appelle Pierre Bellemare, il a sa propre conviction mais ne l'impose pas. Dans un premier temps, il restitue les faits connus. Dans un second temps, il interrogera ceux qui grâce à la télévision ont répondu à ses demandes de renseignements complémentaires.

La réalisation du film, qui reconstitue l'arrivée d'Herschel en France, les préparatifs puis les conséquences de son action, a été confiée à Maurice Frydland, et le scénario à Serge Ganzl. Il ne s'agit pas d'une dramatique conventionnelle. De peur que la vérité ne puisse être déguisée, ou transposée par la fiction, Pierre Bellemare intervient dans le film même. Il surgit à chaque étape de l'histoire, dans le rôle de l'enquêteur, posant des questions, décrivant les lieux, poursuivant Herschel, ici joué par Tom Gres. Le juge Bellemare s'immisce pour que le téléspectateur sache bien que les images ne sont qu'un fil conducteur, une reconstitution parmi les reconstitutions possibles. Cet entrelacs du jeu et du réel donne une étrange impression. Les comédiens jouent faux, et le non-comédien se prend au jeu. Au bout du compte, les données sont exposées sans jamais aucune émotion. Comme sur une maquette.

Dommage pour Maurice Frydland, qui sait d'ordinaire faire parler les visages. L'avantage de cette expérience est que Pierre Bellemare n'aura pas, comme les fois précédentes, à rétablir la « vérité » avant d'éclaircir le mystère. Ceux qui l'aideront ensuite de toute leur « mémoire d'homme » pourront parler immédiatement. On saura peut-être si Herschel a tué von Rath pour clamer au monde l'horrible vérité sur la persécution des juifs ou si son crime n'était qu'un règlement de comptes avec un homosexuel notoire.

On peut contester cette « manière », cette façon d'impliquer un public friand de suspense, de convaincre tout téléspectateur que lui, individu ordinaire, peut avoir prise sur la grande histoire dès qu'il peut en saisir ou en agir une péripétie. Pour les historiens, cependant, les témoignages recueillis par ce biais et qu'on n'aurait jamais entendus, sont des indications précieuses. Alors, pourquoi pas ? — M. L. B.

★ Jeudi 13 avril, A 2, 20 h. 35.

RADIO-TELEVISION

Nouvelle grille des programmes

RÉVOLUTION A FRANCE-INTER ?

Comme aux plus beaux temps de l'O.R.T.F., les couloirs de la maison de Radio-France bruissent depuis quelques semaines de rumeurs et de chuchotements. La raison de ce remue-ménage ? La prochaine modification, à l'initiative de M. Pierre Wiehn, directeur de France-Inter, de la grille des programmes de cette chaîne.

Modification est d'ailleurs un mot faible. Si M. Wiehn est suivi par Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de Radio-France, et par son conseil d'administration, c'est de bouleversement qu'il faudra parler puisque, selon M. Wiehn, la remise en question sera globale, prendra appui sur une « table rase ». Les émissions vedettes, comme le magazine de Pierre Bouteiller, les débats d'Anne Gaillard, les radioscopies de Jacques Chancel, le Pop Club de José Artur, sont, avec les autres, sur la sellette, de sorte que, dit M. Wiehn, « *aucune émission ne se retrouvera dans son horaire ou dans sa formule actuels* ». Pourquoi cette révolution ? « *L'usure du temps* », affirme le directeur de France-Inter.

Pierre Bouteiller, Jacques Chancel, Anne Gaillard, sont là depuis 1969, José Artur depuis 1964. « *Devons-nous continuer à nous satisfaire de ce que nous faisons ?* », demande M. Wiehn.

La réponse, pour le directeur de France-Inter, est d'abord dans les sondages. Le Centre d'études des supports de publicité (C.E.S.P.), qui mesure l'audience des radios, a établi le classement suivant pour 1977, les chiffres indiquant le nombre de personnes à l'écoute pour un quart d'heure moyen de la journée : R.T.L., 1 266 000, 33 °/oo ; Europe 1, 1 027 000, 27 °/oo ; France Inter, 680 000, 18 °/oo ; R.M.C., 627 000, 17 °/oo. « *La radio d'Etat a longuement bénéficié d'une prime à la diffusion*, dit M. Wiehn. *Les périphériques étaient loin de faire preuve du même mordant, de la même agressivité qu'aujourd'hui pour la promotion et pour la diffusion. La situation a cessé de nous être favorable. Si l'on n'y prend garde, la part du service public dans la radiodiffusion deviendra ultraminoritaire. Une radio qui exclut de son champ neuf citoyens sur dix est-elle encore nationale ?* »

Alors, faudra-t-il renoncer à écouter la « *différence* » qui distingue encore Radio-France, à l'en croire, de ses concurrents privés ? « *Nous n'abdiquerons rien sur le contenu*, dit M. Wiehn, *nous voulons seulement remettre nos montres à l'heure, favoriser une plus large ouverture aux autres, une plus grande décontraction aussi.* »

Des règlements de comptes politiques ? « *Il n'y en a jamais eu chez nous* », répond le directeur de France-Inter, qui conclut : « *Si nous ne bougeons pas, nous allons nous déliter sur place dans l'auto-admiration mutuelle.* »

Les producteurs actuels ont été invités à présenter des idées nouvelles. Certains disent n'avoir pas été consultés. « *Ils le seront* », assure M. Wiehn. Seront-ils écoutés ? Il serait en tout cas regrettable que, après la télévision, la radio cède aux méfaits de la concurrence sauvage. Réponse fin juin pour les programmes de la semaine, début octobre pour ceux du week-end. — T. F.

Recherche et vidéo à Budapest

(Suite de la page 11.)

Représenté par son service audiovisuel (SERDDAV), le C.N.R.S. a fait la preuve de son interdisciplinarité en participant à presque toutes ces journées. Les réalisations de Denis Bablet sur le théâtre, celles de François Luxereau et René Lubin, les émissions d'Alain Kokossowski pour la sociologie, de François Molnar et Philippe Lavalette pour l'esthétique, ont eu la faveur d'une affluence record, signe de l'efficacité de l'équipe dirigée par M. Jean-Michel Arnold.

Pendant dix jours, et grâce au dynamisme du jeune attaché culturel, M. Pascal Gallet, fondateur de la téléthèque et coordonnateur de ces rencontres, l'Institut français n'a pas désempli. Les multiples contacts pris entre chercheurs français et hongrois se sont poursuivis dans les diverses institutions du pays : écoles normales, Centre d'études des communications de masse, hôpitaux, télévision scolaire.

Accueillie très favorablement par l'Académie des sciences de Budapest, qui lui a apporté son soutien, une telle manifestation a sans doute fait plus pour les rapports culturels franco-hongrois que toutes les conférences traditionnellement en vigueur au ministère des affaires étrangères. Les jeunes metteurs en scène du studio Bela Balazs ont tenu à en apporter la démonstration en réalisant une séquence de théâtre filmée en vidéo à l'occasion de la journée de clôture.

XAVIER DELCOURT.

La téléthèque : une expérience concluante

Le lancement, par le ministère des affaires étrangères, d'un programme de téléthèques françaises à l'étranger doit moins à un soudain activisme de l'administration qu'à la passion convaincante d'un homme : M. Pascal Gallet. En octobre 1976, le jeune attaché culturel à l'Institut de Budapest obtenait de son ministère le matériel qui lui permettait de tenter la première expérience du genre : un lecteur Sony-Umatic, et deux moniteurs couleurs. Moins de deux ans plus tard, quarante postes étrangers sont désormais équipés, ou en voie de l'être.

Dès les premiers mois, un double souci animait le responsable de la téléthèque de Budapest : attirer un large public d'amateurs, mais aussi proposer aux professionnels hongrois une véritable vitrine de la production audiovisuelle française. Entre novembre 1976 et mars 1977, quatre-vingts heures d'émissions ont touché ainsi plus de quatre mille spectateurs, tandis que la télévision hongroise s'est portée acquéreuse de quatre dramatiques et de deux émissions de variétés.

Depuis, le rythme s'est considérablement accéléré. Equipé du système Vidéo-Beam, l'Institut français propose aujourd'hui trois heures d'émissions quotidiennement renouvelées.

En prévoyant, à l'issue de ces projections, l'achat d'une cinquantaine d'heures d'émissions, la télévision hongroise consacre le succès d'une expérience qui fait passer la télévision française devant ses concurrentes allemandes et américaines.

Pour M. Pascal Gallet, la mission de la téléthèque ne s'arrête pas là : elle doit devenir le creuset d'échanges culturels, de rencontres de professionnels français et hongrois réunis par un même langage, celui de l'audiovisuel.

X. D.

Correspondance

A propos de « Mosaïque »

A la suite de notre article « Divertissement sans politique », publié dans le Monde *daté 12-13 mars, à propos de l'émission « Mosaïque », M. Raymond Hermantier, coauteur et producteur délégué de cette émission jusqu'en décembre dernier, nous prie de publier ce « complément d'information » :*

C'est à l'Office national pour la promotion culturelle des immigrés, animé par deux hommes exemplaires, Stephen Hessel et Yvon Gougenheim, que Paul Dijoud confia le soin de produire une émission originale engageant un dialogue fraternel entre nos compatriotes et « ceux venus d'ailleurs ».

L'OCI forma une équipe de créateurs au destin orienté vers l'action militante contre le racisme et l'intolérance, tous concernés par l'immigration. Le talent, l'ardeur, les idées généreuses des uns et des autres, les avis éclairés de Paul Dijoud, la création, en février 1977, de nouvelles rubriques, l'intérêt suscité à l'étranger, l'organisation d'enregistrements publics, donnèrent à la production la dimension que l'on sait. Il y eut les grognes qui sont le lot de tous les bons équipages, il y eut quelques avertissements donnés à seule fin d'éviter certains pièges, mais on ne peut pas parler d'orientation politique, de mainmise, de censure permanente, etc...

La réussite de l'émission, son prestige à l'étranger, « *intéressèrent* » bien des gens. En juin, nous affrontâmes de sang-froid, quelques épreuves, nous réservant de proposer de nouveaux contrats à ceux qui nous quittaient, dès que les circonstances le permettraient. Nous tentâmes, sans succès, de remplacer les « *abominables petits films* » que l'on nous imposait par des reportages traitant, au sein des foyers, les nouvelles mesures. Mesures que l'on a, à mon avis (après différents dialogues), dramatisées faute de les avoir considérées avec franchise.

Dans cette période difficile, l'appui désintéressé des municipalités, le soutien efficace de l'OCI, nous permirent de produire deux enregistrements publics, à Marseille et à Villefranche-sur-Saône ; par ailleurs, les émissions réalisées à l'étranger tracèrent la voie d'une nouvelle forme de coopération. Enfin, ouvriers des amicales, artistes de tous les pays, militants des associations, journalistes, présentateurs, offrirent un précieux concours qui nous permit, du 25 septembre au 1er janvier, de préserver le label de qualité de la production.

L'ICEI relaya l'OCI. L'utilisation de nos dispositifs, l'exploitation des résultats obtenus sans tenter de les surpasser, la déception nuancée de nos partenaires, prouvent — quelles que soient les bonnes volontés — qu'un ouvrage d'une telle ampleur ne doit plus dépendre d'associations soumises à des règles pointilleuses. La production « Mosaïque » s'est imposée, en 1977, comme un service public. Elle devrait bénéficier d'un statut particulier adapté au caractère populaire et international de ses créations. C'est à cette métamorphose qu'il faut travailler.

Écouter-voir

● HISTOIRE DES TRAINS : LE TRANSSIBÉRIEN. — Mardi 11 avril, TF 1, 20 h. 30.

Dans la mythologie du train, le Transsibérien occupe une place d'élection. Dès 1898, ce train d'un luxe inouï emprunte la voie ferrée reliant Moscou à Vladivostok, dont la construction avait été décidée par le tsar Alexandre III en 1891.

Sa notoriété est si grande que ses aménagements ont été présentés à l'Exposition universelle de 1900. La littérature s'en sinspire et Blaise Cendrars lui consacra un long poème.

En 1902, se rendre de Londres à Changhaï, en empruntant le Transsibérien nécessitait dix-huit jours. En 1914, le trajet Paris-Pékin se faisait en douze jours. Aujourd'hui, il faut compter une semaine. Un progrès, somme toute, relatif.

● DOSSIERS DE L'ÉCRAN : L'ITALIE, UNE DÉMOCRATIE EN ÉCHEC ? — Mardi 11 avril, A 2, 20 h. 35.

Le 16 mars, l'Italie entière a été soulevée par une même protestation contre le terrorisme : grève générale, manifestations, tout le monde est descendu dans la rue, au nord et au sud, à gauche et à droite. L'enlèvement par les Brigades rouges du leader de la démocratie chrétienne n'aura pas eu l'effet escompté : au lieu d'achever une irrémédiable rupture politique, c'est l'unité nationale qui en a résulté en pleine crise économique, politique et sociale. Il reste maintenant à savoir si un équilibre durable peut en résulter.

« *L'Italie, une démocratie en échec ?* » Tel est le thème proposé par « Les dossiers de l'écran », qui auront lieu en direct de Rome, et qui s'appuieront sur un film de montage composé de documents d'actualité, réalisé par Victor Vramant.

● PARIS POUR MÉMOIRE : L'AGE D'OR DU FER. — Mardi 11 avril, TF 1, 22 h. 20.

L'âge d'or du fer c'est quand le fer a envahi la rue. Début du dix-neuvième siècle. Paris explose. De 1801 à 1881, la population quadruple. Auvergnats, Bretons..., viennent chercher du travail dans les manufactures, les fabriques, et s'installent un peu partout dans Paris. Le nouveau prolétariat s'entasse tout près, autour ou même à l'intérieur de bâtiments spécialement construits par les architectes de l'époque. La naissance de la sidérurgie conduit l'administration française à introduire l'emploi du fer dans les créations architecturales du secteur public (la tour Eiffel est le grand chef-d'œuvre le plus connu, élevé à la gloire de l'industrie). Cheminées de briques, toits d'usines en zig-zag, stations et sculptures de fer du métro aérien...

L'émission de Jacques Krier n'est pas une promenade nostalgique dans un Paris en voie de disparition, mais la redécouverte d'une architecture traversée par sa vision de la lutte des classes. La meilleure jusqu'à maintenant de cette série d'émissions.

● SÉRIE : CLAUDINE A L'ÉCOLE. — Mercredi 12 avril, TF 1, 20 h. 30.

Les *Claudine* sont en vogue. Après avoir été rééditées récemment chez Albin-Michel, les voici portées au petit écran.

Les souvenirs d'écolière que Colette révéla avoir écrits « *avec application et indifférence, l'épaule de biais et les genoux tors* », sous la surveillance de son époux Willy, qui en tira grand profit, ont été fidèlement mis en images par Edouard Molinaro. Danièle Thompson a assumé l'adaptation de ce premier épisode.

● ENQUÊTE : LE MYSTÈRE KENNEDY. — Vendredi 14 avril, FR 3, 20 h. 30.

Seizième série des « Dossiers noirs », *le Mystère Kennedy* a été réalisé par Jean-Michel Charlier pour le compte de FR 3 en 1976. Son arrivée aux Etats-Unis a coïncidé avec la désignation par le Congrès d'une commission d'enquête chargée d'élucider les assassinats de John Fitzgerald Kennedy et Martin Luther King. Aidé par Richard Sprague, alors chef enquêteur de la commission, Jean-Michel Charlier a exploré les archives américaines, interrogé certains témoins et réuni une somme de documents écrits et filmés, pendant près de quatre mois. Trois émissions, d'une heure chacune, sont consacrées à sa contre-enquête, qui réfute les conclusions du rapport Warren et soutient la thèse d'un vaste complot dans lequel certains éléments de la C.I.A. auraient été impliqués.

La première émission propose une esquisse de la personnalité de Lee Harvey Oswald, assassin présumé du président Kennedy, dont les véritables instigateurs du complot se seraient servis comme « bouc émissaire ».

● DANSE : LAR LUBOVITCH OU LE BONHEUR DE DANSER. — Dimanche 16 avril, TF 1, 22 h. 05.

Les ballets filmés pour cette émission ont été présentés voici juste un an au théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. Le public retrouvait un chorégraphe doué et sensible, découvert en 1973 au théâtre des Champs-Elysées avec des pièces charmantes inspirées par son pays. Lar Lubovitch est typiquement américain dans sa manière d'exalter le bonheur de danser et de cacher une technique poussée sous une apparente décontraction.

Chez lui, c'est la musique qui sert à donner la couleur et le style à chaque ballet, mais il prend vis-à-vis des partitions une distance presque insolente. Dans *Exalte jubilate*, de Mozart, la simplicité des gestes quotidiens vient rompre l'émotion d'un adage. Aucun intellectualisme surtout : dans *Marimba*, il suit obstinément la pulsion rythmique et néglige les séries répétitives de Steve Reich. Dans cette fête aux rites païens, jamais le corps ne perd son identité.

Formé à la fois à la danse classique et à la danse moderne, Lar Lubovitch fait feu de tout bois pour nourrir son inspiration. Aussi reste-t-il en marge du véritable courant de la « modern dance ».

● PORTRAIT : MONTAND A L'AVENTURE. — Lundi 17 avril, TF 1, 22 h. 05.

Yves Montand parle de lui-même, de son enfance, de sa vie de chanteur et de comédien, de Marilyn, de la politique.

Des séquences de films, des interviews de Jorge Semprun et de Costa-Gavras, des extraits d'un tour de chant à Moscou, d'un show à la télévision américaine, complètent ce portrait d'un homme chaleureux et sincère, d'un homme qui refuse d'être en perpétuelle « représentation » et qui n'en finit pas de chercher ce qu'il faut bien appeler — et il le fait avec un sourire — son identité. Il a gardé du stalinisme le souvenir d'une immense duperie, n'en conserve pas moins sa confiance aux autres, mais y a gagné une certaine réserve, une certaine retenue.

Cela donne un portrait vivant et sympathique, fait par Guy Braucourt et Carlos de Los Llanos.

Les films de la semaine

● FLAMMES SUR L'ADRIATIQUE, *d'Alexandre Astruc.* — Dimanche 9 avril, TF 1, 18 h.

Coproduction franco-yougoslave, film de commande avec, en vedette, un Gérard Barray impossible. Astruc s'est tiré des compromis par une mise en scène intelligente et efficace des scènes d'action (l'invasion de la Yougoslavie par les nazis en 1941, le combat personnel d'un officier de marine). Et, dans cette intéressante reconstitution historique, passent le sens du combat national et l'esprit de la résistance.

● AUX FRONTIÈRES DES INDES, *de Jack Lee Thompson.* — Dimanche 9 avril, TF 1, 20 h. 30.

Retour à l'Inde romanesque et guerrière des *Trois Lanciers du Bengale* et de Jules Verne, mais aussi à *la Chevauchée fantastique* de John Ford. L'action extrêmement mouvementée a de quoi séduire, car on n'a ménagé ni les embûches les plus extraordinaires ni les figurants.

● LA MALLE DE SINGAPOUR, *de Tay Garnett.* — Dimanche 9 avril, FR 3, 22 h. 30.

Clark Gable, Jean Harlow, Rosalind Russell, Wallace Beery, un paquebot transportant de l'or, un conflit amoureux et des pirates. Tay Garnett ne manque pas d'humour dans les situations les plus conventionnelles. Pas besoin d'être nostalgique pour apprécier. C'est, toujours, du cinéma populaire.

● LA VIPÈRE, *de William Wyler.* — Lundi 10 avril, TF 1, 20 h. 30.

Une des pièces « sociales » les plus fortes et les plus représentatives de Lillian Hellman (on sait, depuis *Julia*, de Fred Zinnemann, exactement qui elle est) portée à l'écran par un grand cinéaste psychologique. Utilisation dramatique de la « profondeur de champ », maîtrise de la mise en scène, et Bette Davis, fascinante d'autorité, de fourberie et de méchanceté dans un rôle de femme possédée par l'argent, symbole du dangereux pouvoir matriarcal américain.

● OUBLIE-MOI, MANDOLINE, *de Michel Wyn.* — Lundi 10 avril, FR 3, 20 h. 30.

Bernard Menez et Marie-Hélène Breillat un peu perdus dans une comédie hybride, dont le scénario, tiré d'un roman de Jacques Faizant, n'est pas particulièrement original. Un film gentil, anodin, qui vise la cible du public « familial ».

● LA TEMPÊTE, *d'Alberto Lattuada.* — Mardi 11 avril, FR 3, 20 h. 30.

Une histoire d'amour, dans la Russie de Catherine II, au temps de la révolte de Pougatchev, qui prétendait être le tsar Pierre III, rescapé d'un assassinat. Deux œuvres de Pouchkine fondues en une imagerie à grand spectacle. Pas de souffle épique, mais une certaine vérité de la reconstitution historique. Le vrai talent de Lattuada n'est pourtant pas là. Interprétation cosmopolite.

● FANTOME A L'ITALIENNE, *de Renato Castellani.* — Mercredi 12 avril, FR 3, 20 h. 30.

Apport d'une farce napolitaine d'Eduardo de Filippo à un exercice de « comédie italienne ». Faux fantômes, vraies embrouilles conjugales et extra-conjugales. Mise en scène alerte d'un réalisateur autrefois « néo-réaliste », dans la comédie de mœurs et de caractères (*Primavera, Deux sous d'espoir*). Sophia Loren et Vittorio Gasmann, déchaînés, éblouissants, mais le doublage français dénature leur jeu et la verve du film.

● THÉRÈSE RAQUIN, *de Marcel Carné.* — Jeudi 13 avril, FR 3, 20 h. 30.

Le roman naturaliste de Zola, transposé à Lyon, dans les années 50. Passion qui conduit au meurtre, remords et destin. Tout l'éclat, la force tragique du réalisme noir de Marcel Carné, faisant ici preuve que son univers, son cinéma, pouvaient exister sans Prévert. Simone Signoret, admirable en femme frustrée, puis révélée par l'amour dans l'adultère, et en proie à la peur. Sylvie, impressionnante dans son fauteuil de paralytique. Raf Vallone et Jacques Duby, excellents. Ce film a reçu un « Lion d'argent » au Festival de Venise 1953.

● COMMENT FAIRE PARTIE DE L'ORCHESTRE, *d'Henning Carlsen.* — Vendredi 14 avril, A 2, 22 h. 50.

Frustrations, rêves jamais réalisés, espoirs et déceptions de la classe moyenne danoise — pilier d'une société du bonheur — dans le microcosme d'un bistrot de Copenhague. Chronique intimiste où le regard critique du réalisateur sait aussi être tendre et compréhensif. On pense parfois aux films tchèques de Forman, Jires et Menzel, dans les années 60. Des bribes d'intrigues dans un enchevêtrement harmonieux, le chant profond de la vie dans sa vérité.

● TROIS MILLIARDS SANS ASCENSEUR, *de Roger Pigaut.* — Dimanche 16 avril, TF 1, 20 h. 30.

Le « casse » sensationnel d'une petite bande de ratés vivotant à Courbevoie. Thème de série noire traité en comédie populiste. Roger Pigaut, ancien interprète de Jacques Becker, s'est souvenu d'*Antoine et Antoinette*. Une œuvre gentille, sympathique, où les acteurs jouent en copains.

● LA VIE PRIVÉE D'UN TRIBUN (PARNELL), *de John M. Stahl.* — Dimanche 16 avril, FR 3, 22 h 30.

La figure exaltante de Charles Parnell, député de l'Irlande à la Chambre des communes et chef du mouvement nationaliste irlandais, recréée par Clark Gable. Vie politique et vie sentimentale, costumes 1880 et romanesque hollywoodien. Un beau spectacle historique où Mirna Loy apporte au grand tribun la tendresse amoureuse.

● LE FILS, *de Pierre Granier-Deferre.* — Lundi 17 avril, TF 1, 20 h. 30.

Un Corse, gangster à New-York, retrouve sa jeunesse, son pays, son passé, en venant assister sa mère qui va mourir. Granier-Deferre traite ce sujet comme s'il s'agissait d'une de ces adaptations de Simenon dont il est devenu le spécialiste. A force de raffiner sur le style psychologique et les détails de comportement, il glisse vers l'académisme. A voir surtout pour Yves Montand.

● LUMIÈRE, *de Jeanne Moreau.* — Lundi 17 avril, FR 3, 20 h. 30.

Quand une actrice prend la plume et la caméra pour parler des comédiennes de cinéma affrontant les difficultés sentimentales et les accidents de la vie. Broderies esthétiques sur un monde qui paraît bien superficiel malgré une certaine sensibilité des images et des interprètes. Jeanne Moreau telle qu'elle se retrouve à plusieurs âges de son existence, Lucia Bose, Francine Racette et Caroline Cartier étant, chacune, un de ses reflets.

RADIO-TELEVISION

Samedi 8 avril

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Chantal Goyal) ; 21 h. 30 Série américaine : Serpico ; 22 h. 20, Téléfoot.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Série policière : Madame le juge, réal. Cl. Chabrol, adapt. O. Barski, avec S. Signoret, J.-C. Dauphin, M. Vitold, D. Haudepin (cinquième épisode : 2 + 2 = 4).

Un adolescent est soupçonné de parricide. Madame le juge refuse de se rendre à l'évidence. Quand il avoue son crime... elle se réfugie dans les fantasmes.

22 h. 5, Le dessus du panier ; 23 h., Drôle de baraque (avec Areski, Brigitte Fontaine, André Burton, etc.).

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (cinéma 16) : TOM ET JULIE, de N. Companeez (1977), avec F. Bergé, E. Buyle, F. Perrin, F. Huster (rediffusion).

Il y a des gens qui perdent tout ce qu'ils voulaient avoir à vingt ans. Est-ce que ces deux-là, rencontrés sur les pavés de Paris, seront plus doués que les autres ?

FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « Un lacet autour du cou », de B. Beck, avec M. Vitold, E. Scob, D. Manuel ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue mi-raisin ; 23 h. 50, Poésie : A. Uribe.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Festival du Marais 1977 : Concert à l'hôtel Carnavalet, Nouveau Trio Pasquier, avec R. Pasquier, violon ; B. Pasquier, alto ; R. Pidoux, violoncelle : « Trio en ut mineur, opus 9, n° 3 (Beethoven) ; « Trio, opus 20 » (Webern) ; « Trio en mi majeur, K. 563 » (Mozart) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit, Orchestre symphonique de la radio de Sarrebrück, direction S. Kohler : Musique française (I. Ibert, Saint-Saëns, A. Roussel).

Dimanche 9 avril

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Feuilleton : Paul et Virginie ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série américaine : L'île perdue ; 16 h. 35, Sports première.

18 h., FILM : FLAMMES SUR L'ADRIATIQUE, d'A. Astruc (1968), avec G. Barray, Cl. Auger, A. Passalia, R. Basic.



En avril 1941, au moment de l'invasion de la Yougoslavie par les troupes allemandes, un officier de marine lutte pour sauver son bâtiment et refuse la capitulation.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : AUX FRONTIERES DES INDES, de J. Lee-Thompson (1960), avec K. More, L. Bacall, H. Lom, W. Hyde White, I. S. Johar.

En 1905, lors d'un soulèvement musulman à la frontière nord-ouest de l'Inde, un officier britannique est chargé de faire sortir le fils d'un maharadjah et sa gouvernante de la zone contrôlée par les rebelles.

22 h. 5, Documentaire : Royan, quatorze ans de festival.

CHAINE II : A 2

10 h., Emission pédagogique : Cousons, cousine ; 11 h. 15, Concert : Concerto n° 5 pour piano (Beethoven), par l'orchestre de Strasbourg, dir. A. Lombard, soliste : E. Guilels.

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 14 h. 25, Dessin animé ; 14 h. 30, Série : Drôles de dames ; 15 h. 25, La lorgnette et Variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and music (avec Serge Gainsbourg) ; 21 h. 40, Série documentaire : Chili impressions, de J.-M. Berzosa.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Images du Portugal ; 10 h. 30, Mosaïque (avec un reportage sur la scolarisation) ; 16 h. 35, La révolution nucléaire (reprise de l'émission du 7 avril) ; 17 h. 30, Espace musical : « Poèmes » d'A. Chausson, « Tzigane », de M. Ravel, par le violoniste Ph. Hirschorn et l'orch. de la Radio phil. hollandaise, dirigé par H. Iwaki ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : L'odyssée de Scott Hunter.

20 h., Magazine : Hexagonal... Histoire de France (les navires-prisons de l'île Madame), par A. Conte.

A la suite de la loi du 26 août 1792, tous les prêtres réfractaires qui n'avaient pas prêté serment dans un délai de quinze jours étaient déportés en Guyane, puis en Afrique. Deux navires étaient affectés à ces voyages de la mort.

20 h. 30, Série : Les derniers témoins (Numéro un : L'affaire du train de l'or).

Lire notre article page 11.

21 h. 35, L'homme en question : Peter Townsend.

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit, cycle Clark Gable) : LA MALLE DE SINGAPOUR, de T. Garnett (1935), avec C. Gable, J. Harlow, L. Stone, W. Beery, R. Russell, D. Digges (v.o. sous-titrée, N.).

Un capitaine de paquebot, qui transporte en secret de l'or de Hongkong à Singapour, se trouve aux prises avec sa maîtresse, embarquée à son insu, et avec des pirates.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Armando Uribe (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique Plus à Pau ;

14 h. 5, « Le Nouveau Jonas », de G. Berreby, avec M. Chevit, E. Mellul ; 16 h. 5, Musique Plus à Pau ; 17 h. 30, Rencontre avec... Mme Romain Rolland ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : Armando Uribe et Gérard de Cortanze ; 20 h. 30, Atelier de création radiophonique : « Patron, pas trop », par J.-M. Fombonne et A. Orr ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie... J.-C. Bailly.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Meyerbeer, Waldteufel, Françaix ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert du dimanche en direct du Théâtre d'Orsay : Musica da Camera, Danzi, Haydn, Schubert, Viotti ; 12 h., Des notes sur la guitare ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « Véronique » (Messager) ; 13 h. 40, Jour « J » de la musique ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « Concerto pour violon » (Brahms) ;

17 h., Le concert égoïste d'André Boucourechliev : Monteverdi, Maderna, Beethoven, Wagner, Strauss, Mahler ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Académie de musique de Budapest... Orchestre symphonique de la radio hongroise. Direction I. Fisher, avec D. Rankl, piano : « Six Pièces pour orchestre, opus 6 » (Webern) ; « Capriccio pour piano et orchestre » (Stravinski) ; « Symphonie n° 1 : Titan » (Mahler) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Musique de chambre ; 0 h. 5, Les insectes arrivent ; 1 h., Méridiens nocturnes : Fauré, Ibert, Dutilleux.

Lundi 10 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 5, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 17 h. 10, Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes (le monde rural) ; 19 h. 43, Eh bien, raconte !

20 h. 30, FILM : LA VIPERE, de W. Wyler (1941), avec B. Davis, H. Marshall, T. Wright, R. Carlson, C. Dingles, D. Duryea, P. Collinge (N.).

Louisiane, 1900. Une femme, habitée par la passion de l'argent, cherche, pour réaliser une spéculation, à manœuvrer son mari malade, et va jusqu'au meurtre indirect.

22 h. 20, Pour le cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 5, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : Le magicien ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le cercle d'argile ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Six jours avec un ami : Claude François.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Feuilleton : Mama Rosa ou la farce du destin, d'A.-S. Labarthe, J.-Ch. Lagneau et R. Sangla.

22 h. 25, Magazine artistique : Zig-Zag (Casimir Malevitch ou l'impatience des limites).

Lire notre article page 11.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 20, Tribune libre : Annie Kriegel ; 20 h., Jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : OUBLIE-MOI MANDOLINE, de M. Wyn (1975), avec B. Menez, M.-H. Breillat, J.-P. Darras, H. Garcin, A. Pousse, P. Tornade, G. Garcin, S. Delair, M. Lejeune.

Pour les beaux yeux d'une demoiselle en détresse, un employé d'une agence de publicité est entraîné dans une folle aventure.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-Christophe Bailly ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les chrétiens du Proche-Orient ; à 8 h. 32, Les géographes de la cité ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Enfants de la violence », de D. Lessing ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : L'écrivain et ethnologue J. Myrdal ; 17 h. 32, Picasso et la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Gloire matinale », de P. White ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Sade, par J. Peignot.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Weber, Hummel » ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Verdi, Massenet ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Le Flem, Fauré, Tansman ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : Charles Brown ; 17 h., Postlude : Petit, Sauguet, Debussy ;

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Ensemble 2e 2m. Direction P. Mefano : Schoenberg, Murail, Yun, Donatoni ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Point crépusculaire ; à 23 h., Renaissance des orgues, avec R. Saorgin ; à 0 h. 5, Les insectes arrivent (Farmer, Morley, Bach, Busoni, Rimski-Korsakov) ; à 1 h., Méridiens nocturnes (Puglièse, Varèse, Jolas).

Mardi 11 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 14 h. 25, Série : Aux frontières du possible ; 17 h. 15, Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps ; 18 h. 2, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes (le monde rural) ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30, Histoire des trains : le Transibérien, par D. Costelle.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 20, Emission scientifique : A la poursuite des étoiles (Quoi de neuf sur la Lune ?) ;

22 h. 20, Document de création : Paris pour mémoire, de P. Breugnot (L'âge d'or du fer), réal. J. Krier).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame (la marée noire) ; 15 h., Alain Decaux raconte... La bataille de l'eau lourde (reprise de l'émission du 5 avril) ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... l'archéologie vue par les archéologues ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffre et des lettres ; 19 h. 45, Six jours avec un ami, Claude François.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran : montage de documents d'actualité sur l'Italie.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Conseil national du mouvement de la paix ; 20 h., Jeux ;

20 h. 30, FILM : LA TEMPETE, d'A. Lattuada (1958), avec S. Mangano, V. Heflin, V. Lindfors, G. Horne, V. Gassmann, R. Keith, O. Homolka (rediffusion).

En 1773, en Russie, au milieu des bouleversements causés par la révolte de Pougatchev, un jeune lieutenant s'éprend de la fille du capitaine d'une forteresse menacée par les rebelles.

22 h. 40, Magazine : Réussite.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-Christophe Bailly (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les chrétiens du Proche-Orient arabe ; à 8 h. 32, Les géographes dans la cité ; à 8 h. 50, Autour de Louis XIV ; 9 h. 7, Matinée des autres ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec C. Aveline ; 11 h. 2, Picasso et la musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Le bruit dort », de M. Tilli ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Géométrie variable : Le modèle V. Léontief ; à 16 h., Match : Pétroliers et pavillons de complaisance ; 17 h. 32, Picasso et la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Sciences : Le papier ;

20 h., Dialogues : L'esprit, cet inconnu. Avec Jean E. Charon et P. Leroy ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Sade politique, par J. Peignot.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; à 8 h. 30, Cinémuse ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 15, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento (Strauss, Ziehrer, Dostal, Sandauer, Millocker, Eysler) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude (Haendel, Locatelli, Puccini, Arriaga) ; à 15 h. 32, Musiques d'autrefois (Myslivecek, Richter, Zelenka, Benda) ; à 17 h., Postlude (Salieri, Boccherini, Bottesini) ;

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Industrie-activité (Fauré, Schubert, Wagner, Couperin, Offenbach, Poulenc, Saint-Saëns) ;

20 h. 30, Orchestre philharmonique de Vienne, dir. L. Bernstein : « Symphonie héroïque » (Beethoven) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; à 23 h. 15, Nouveaux talents, *premiers sillons : Le luthiste A. Rooley et le* Consort of Musicke (Dowland, Robinson) ; à 0 h. 5, Les insectes arrivent (M. André, Liszt, Alkan, Scriabine, Henry) ; à 1 h., Méridiens nocturnes (Messiaen, Weber).

Mercredi 12 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 14 h. 45, Feuilleton : Elephant boy ; 15 h. 10, Les grandes années du rock ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 12, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (le monde rural) ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30, Dramatique : Les Claudine, 1re partie... : Claudine à l'école, d'après Colette, adapt. D. Thompson, musique de C. Bolling, avec C. Samie, D.-Basquin, J. Desailly.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 50, Série documentaire : Journal de voyage avec André Malraux (Promenades imaginaires en Espagne avec Goya), par J.-M. Drot, musique de Xenakis et M. de Falla.

22 h. 45, Emission littéraire : Titre courant, de P. Sipriot (« Malraux être et dire », de M. de Courcel).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série : L'homme qui valait trois milliards ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 55, Accords parfaits ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Six jours avec un ami, Claude François.

20 h. 30, Sports : Football : Bastia-Zurich (demi-finale de la Coupe de l'U.E.F.A.)

22 h. 15, Magazine médical : Les jours de notre vie (la liberté et la nostalgie ou l'heure de la retraite).

Y a-t-il un âge idéal pour prendre sa retraite ? Est-il le même pour tous ? Comment organiser cette seconde vie ?

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Centre des démocrates-sociaux ; 20 h. 40, Jeux ;

20 h. 30, FILM : FANTOMES A L'ITALIENNE, de R. Castellani (1967), avec S. Loren, V. Gassman, M. Adorf, M. Lee, A. Giuffre, F. Tansi, M. Mastroïanni.

Mésaventures comiques d'un couple napolitain, installé dans une vieille maison qui passe pour être hantée.

22 h. 30, Ciné-regards : Hollywood U.S.A. : Clint Eastwood. A l'Ouest, un homme tranquille.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les chrétiens du Proche-Orient arabe ; à 8 h. 32, Les géographes dans la cité ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Picasso et la musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste (Corti, Kodaly) ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Mémoires de Clotilde », de C. Plat ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h., Les après-midi de France-Culture... Le métier de parent ; à 16 h. 25, En direct avec l'astronome J.-P. Heudier ; 17 h. 32, Picasso et la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, La science en marche : la saga des humains ;

20 h., La musique et les hommes : Gérard de Nerval ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Sade écrivain, par J. Peignot.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 15, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère (Luypaerts, Loussier, Walberg) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude (Mendelssohn, Sarasate, Albinoni) ; à 15 h. 32, Le concert du mercredi (Mozart, Schubert, Ravel) ; à 17 h., Postlude (Haendel, Dvorak, Haydn) ;

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, La vie paysanne (Smetana, Couperin, Manolov, Moussorgsky, Poulenc, Panufnik, Coutte, Rachmaninov, Sviridov) ;

21 h., Prestige de la musique (en direct de la salle Pleyel)... Orchestre national de France, dir. E. Svetlanov : « la Pskovitaine », ouverture (Rimski-Korsakov), « Concerto pour violon, opus 77 » (Brahms), « Symphonie n° 5 » (Chostakovitch), avec le violoniste G. Kremer ; 23 h., France-Musique la nuit : La dernière image ; à 0 h. 5, Les insectes arrivent (M. André, Farmer, Bartok, Mache, Viktor) ; à 1 h., Méridiens nocturnes

Les écrans francophones

Mardi 11 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les bannis ; 21 h., *Boulevard du rhum*, film de R. Enrico.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La cloche tibétaine ; 21 h., *Sept Ans de malheur*, film de C. Borghesio.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Europe immédiate, la Hongrie ; R.T.Bis : 19 h 55, Savoir vivre ; 20 h. 25 Le temps des as ; 21 h. 15, Françoise, Martine, Claire et les autres.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Tell quel ; 21 h. 15, *Konfrontation*, film de R. Lyssy.

Mercredi 12 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *Alerte en Extrême-Orient*, film de R. Neame.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mon ami le fantôme ; 21 h., *le Jeune homme et le Lion* (seconde partie), film de J. Delannoy.

TELEVISION BELGE : 20 h., Cinq femmes en danger ; R.T.Bis, 19 h. 55, Madame le juge ; 21 h. 25, La parole est à la défense.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 35, Sports.

Jeudi 13 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *Assurance sur la mort*, film de B. Wilder.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *Echec au hod-up*, film de L. Allen.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *les Barbouzes*, film de G. Lautner ; R.T.Bis, 20 h., Télé-presse.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Temps présent ; 21 h. 25, Rubens.

Vendredi 14 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Van der Valk ; 21 h., *L'homme qui a sauvé Londres*, dramatique de J. Lhote.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Baretta ; 21 h., *Vipère au poing*, film de P. Cardinal.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre ; 22 h. 5, *Nous voulons des colonels*, film de M. Monicelli.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, La lucarne ovale : mourir d'enfance.

Samedi 15 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., *Ailleurs, l'herbe est verte*, film de S. Donen.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Sam Cade ; 21 h., *les Fossés de Vincennes*, film de P. Cardinal.

TELEVISION BELGE : 20 h. 25, Un million d'années avant J.-C. ; 22 h 25 De mémoire d'homme

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Inspecteur Grey.

Dimanche 16 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Pilotes ; 21 h., *les Seins de glace*, film de G. Lautner.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, Voyage au fond des mers ; 21 h., *Une certaine rencontre*, film de R. Mulligan.

TELEVISION BELGE : 20 h. 25, Spécial vacances, blanches ; 21 h. 30, Absurde n'est-il pas ? 22 h. 10, Ce diable d'homme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Mariages ; 20 h. 55, A vos lettres ; 21 h. 15, La voix au chapitre.

Lundi 17 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *Sept Colts du tonnerre*, film de R. Girolami.

TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 55, La légende des Sunsues ; 21 h., *Je t'aime, je t'aime*, film d'A. Resnais.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, L'écran témoin, mai 68 ; R.T.Bis, 19 h. 55, L'accident.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, A bon entendeur ; 20 h. 45, Le nez dans les étoiles des autres ; 21 h 10 Les clés du regard

RADIO-TELEVISION

Jeudi 13 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 16 h. 15, Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps ; 17 h. 10, Les contes de la rue Broca ; 18 h. 2, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les jeunes (le monde rural) ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30, Série : Jean-Christophe (septième épisode : Emmanuel), d'après Romain Rolland ; adaptat., C. Mourthe et F. Villiers.

Paris, 1912. Olivier retrouve son ami Christophe. Tous deux fréquentent les milieux ouvriers de Montrouge. Mêlé à une émeute, le 1er mai, Olivier, pour sauver son ami, se fait tuer par la police.

21 h. 20, Magazine d'information : L'événement ; 22 h. 30, Ciné première (avec René Barjavel).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : Le magicien ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le Groënland ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : le Sénat.

20 h. 35, Enquête historique : De mémoire d'homme, de P. Bellemare. H... comme Herschel ou la nuit de cristal, de S. Ganzl ; réal., M. Frydland.

Lire notre article page 11.

23 h., Spécial buts.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.F.D.T. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : THERESE RAQUIN, de M. Carné (1953), avec S. Signoret, R. Vallone, Sylvie, J. Duby, R. Lesaffre, M.-P. Casilio (N., rediffusion).

La femme d'un boutiquier lyonnais, étouffant dans un milieu mesquin, sous la domination de sa belle-mère, devient la maîtresse d'un camionneur italien. Celui-ci tue son mari.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-Christophe Bailly (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les chrétiens du Proche-Orient arabe ; à 8 h. 32, Les géographes dans la cité ; à 8 h. 50, Autour de Louis XIV ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Picasso et la musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Professeur Froeppel », de J. Tardieu ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Le Japon face aux étrangers ; 17 h. 32, Picasso et la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Carte blanche... « l'Ile de la demoiselle », d'A. Hébert, avec C. Laborde, P. Derrez ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Sade philosophe.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento (Gershwin, Allprandi, Rodgers) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude (Auber, Capdevielle, Thiriet, Paderewsky) ; à 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui... Orchestre national de France (Loucheur, Marcel, Rivier) ; à 17 h., Postlude (Tomasi, Milhaud, Ibert) ;

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ;

19 h. 45, Soirée lyrique (en direct de la Salle Pleyel)... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction J.-P. Marty : « le Pescatrici » (Haydn), avec B. Pecchioli, P. Binder, L. Lebrun ; 23 h., France-Musique la nuit : Actualités des musiques traditionnelles ; à 0 h. 5, Les insectes arrivent (M. André, Dowland, Bartok, Boulez, Parmeggiani ; à 1 h., Méridiens nocturnes.

Vendredi 14 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 5, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 30, Emissions régionales ; 14 h. 20, Emission pédagogique : Cousons cousines ; 14 h. 55, Sports : Tennis (tournoi international de Monte-Carlo) ; 16 h. 30, Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes (rurales, le club du 3e âge) ; 19 h. 40, Eh bien, raconte !

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Un mari idéal, d'O. Wilde, adapt. M. Arnaud, mise en scène R. Rouleau, avec B. Mesguich, R. Burnier, M.-Ch. Barrault, R. Rimbaud, J. Magre.

La faute de Sir Robert Chiltern, mari idéal, homme politique intègre, le poursuit par l'intermédiaire d'une cynique aventurière. Il sera sauvé, et la morale aussi — enfin, presque..., — par un lord qui ressemble comme un frère à ce qu'aurait voulu être Oscar Wilde.

22 h. 35, Magazine musical : La musique est à tout le monde (avec l'orchestre d'harmonie et l'orchestre symphonique de la garde républicaine).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : l'Eloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h., Feuilleton : La mission Marchand ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... la peinture chinoise ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Six jours avec un ami : Claude François.

20 h. 30, Feuilleton : Un ours pas comme les autres, de Nina Companez, avec A. Dussolier, F. Berger, F. Perrin (sixième épisode : Née de la dernière pluie).

Triste et déprimé, Gaspard s'installe à l'hôtel.

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Les écrivains empêchés).

Cette émission est consacrée aux écrivains qui n'ont pas la liberté de s'exprimer dans leur pays, ou dont les ouvrages sont interdits. Sont invités : Mme Fl. Delay (pour Juan Carlos Onetti : la Vie brève, et M. Benedetti : D. Viglietti : Chansons pour notre Amérique) ; M. Gallo (pour Alexandre Zinoviev : l'Avenir radieux) ; G. Lapouge (pour Renaldo Arenas : le Palais des très blanches mouffettes, et, pour Antonio di Benedetto : Zama) ; J. Leclerc du Sablon (pour Li Yizhe : Chinois, si vous saviez, et Pa-kin : Nuit glacée) ; B. Noël (pour Breyten Breytenbach : Feu froid) ; Cl. Roy (pour Edouard Kouznetsov : Journal d'un condamné à mort, et pour Karel Kosik : la Dialectique du concret).

22 h. 50, FILM (ciné-club) : COMMENT FAIRE PARTIE DE L'ORCHESTRE ? de H. Carlsen (1972), avec B. Price, L. Lindorff, O. Brendenburg, I. David, J. Langberg.

Le personnel et les habitués d'un café de Copenhague, dans un quartier populaire, partagent les mêmes rêves, les mêmes espoirs, les mêmes déceptions, sans arriver à changer leur vie.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le Centre national des jeunes artisans ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Les dossiers noirs... Le mystère Kennedy, par J.-M. Charlier (un certain Lee Harvey Oswald).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 35, Magazine : La révolution nucléaire (l'atome pendant la guerre).

Ou comment les responsables d'Hiroshima présentent cette immense catastrophe.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-Christophe Bailly (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les chrétiens du Proche-Orient arabe ; à 8 h. 32, Les géographes dans la cité ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Picasso et la musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, L'acousmatique pour tous ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Cœur à l'aise », de J. Renoir ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent : du soleil à l'homme ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : les mathématiques ;

20 h., « Le Prophète de Taos » ou « D.-H. Lawrence et le Nouveau Mexique » ; 21 h. 30, Musique de chambre par le Symphosium Musicum de Prague (Gastoldi), F. Rieunier (Xenakis), l'Empire Brass Quintett (Mouret, Gabrieli, Hovaness, Albinoni, Haendel, Gershwin) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Sade et la femme, par J. Peignot.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 45, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento (Strauss, Zelweker, Raymond) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude (Tchaïkovski, Glazounov, Liszt) ; à 15 h. 32, Musiques d'ailleurs : la Chine ; à 17 h., Postlude (Borodine, Glazounov, Dvorak) ;

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Le retour à la terre (Berlioz, Audran, Schwartz) ;

21 h., Echanges franco-allemands (en direct de Stuttgart)... Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, direction G. Bertini. Avec le pianiste K. Zimmerman : « Concerto pour piano et orchestre n° 1 » (Chopin) ; « Symphonie fantastique » (Berlioz) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit : grands crus ; à 0 h. 5, Les insectes arrivent (M. André, Gesualdo, Xénakis, Burband, Mache) ; à 1 h., Méridiens nocturnes.

Samedi 15 avril

CHAINE I : TF 1

11 h. 15, Emission pédagogique : Initiation au russe ; 12 h. 10, Emission régionale ; 12 h. 30, Cuisine : Dis-moi ce que tu mijotes ; 12 h. 45, Jeunes pratiques ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h. 8, Restez donc avec nous ; 18 h., Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto, moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien raconte !

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Demis Roussos) ; 21 h. 30, Série américaine : Serpico ; 22 h. 20, Téléfoot.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, La télévision des téléspectateurs en super 8 ; 12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Spécial Claude François ; 14 h. 35, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., Série : Chroniques du temps de l'ombre. (Ce jour-là, j'en témoigne : été 1940.)

Lire notre article page 11.

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Six jours avec un ami, Claude François.

20 h. 35, Série policière : Madame le juge, réalisation, P. Condroyer, avec S. Signoret (dernier épisode : Autopsie d'un témoignage).

22 h. 5, Le dessus du panier, de Ph. Bouvard ; 23 h., Jazz : Spécial Earl Hines (« Cover the water », « Closed to you », « Tea for two », « Santa Fé », « Out of now here », « Satin doll »).

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Ciné 16) : LES LAVANDES ET LE RESEDA, de J. Prat (1976, rediff.), avec G. Claisse, J. Pignol, A. Meffre.

Chronique d'un village provençal à l'heure allemande. Deux soldats viennent surveiller la population, et voudraient bien qu'on les aime.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-Christophe Bailly (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 32, 78... 2000, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches : M. Deguy ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture... La révocation de l'Edit de Nantes, par C. Bourdet et H. Soubeyran ; 16 h. 20, Le livre d'or, avec le violoniste U. Hoelscher (Prokofiev, Bartok, Paganini) ; 17 h. 30, Pour mémoire : redécouvrir Saint-Pol Roux ;

20 h., « Au café », de P. Bodin, avec J. Danno, J. Dufilho. Réalisation A. Barroux ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences (Grigny, Couperin, Leclair) ; 8 h., Studio 107 (Beethoven, Hindemith, Rivier, Fauré) ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs ; 9 h. 30, Vocalises ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78... La critique des auditeurs ; 15 h., En direct du Studio 118... Jeunes solistes : le pianiste C. Huvé (Chopin, Schumann) ; 15 h. 45, Discothèque 78... Vient de paraître ; 16 h. 32, Groupe de recherches musicales de l'INA ; 17 h. 15, Après-midi lyrique : « Paulus » (Mendelssohn) ;

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Festival estival de Paris... le Quatuor Panocha : « Quatuor n° 3 » (Haydn) ; « Quatuor n° 4 » (Beethoven) ; « Quatuor n° 6 » (Dvorak) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; à 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit.

Dimanche 16 avril

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Feuilleton : Paul et Virginie ; 16 h., Sports première.

17 h. 55, Téléfilm : L'ARBRE DE MA JEUNESSE, de J. Hardy, d'après le roman de B. Smith, adapt. F. Davis et T. Slesinger.

Dans le Brooklyn de 1912, misère, chômage. A dix-sept ans, Katie, qui est concierge et fait vivre sa famille, épouse Johnny. Celui-ci chante dans un saloon et noie ses chagrins dans l'alcool.

19 h. 25, Les animaux du monde ;

20 h. 30, FILM : TROIS MILLIARDS SANS ASCENSEUR, de R. Pigaut (1972), avec S. Reggiani, M. Bouquet, M. Bozzufi, B. Fresson, D. Carrel F. Rosay, Amidou.

Cinq copains de Courbevoie, vivant de petites combines ou de petits travaux, décident de s'emparer d'une collection de bijoux exposés dans une tour, sous protection électronique.

22 h. 5, Danse : Ballets Lar Lubovitch.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

10 h., Emission pédagogique : Cousons, cousines ; 11 h. 25, Concert : Concerto pour violon, opus 47, de Sibelius, par l'orch. philharmonique, dir. G. Amy, soliste S. Marcovici.

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h., Pom pom pom... pom (reprise à 15 h., 16 h., 17 h. 20 et 18 h.) ; 14 h. 25, Dessins animés ; 15 h. 25, La lorgnette ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2 ;

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Série documentaire : Chili impressions, de José-Maria Berzosa (deuxième émission : voyage au bout de la droite).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Images de la Tunisie ; 10 h. 30, Mosaïque (enregistré en Tunisie) ; 16 h. 35, La révolution nucléaire (reprise de l'émission du 14 avril) ; 17 h. 30, Espace musical ; 18 h. 25, Cheval mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Brioche ;

20 h. 5, Hexagonal : Histoire de France, d'A. Conte (Derniers témoins) ;

21 h. 20, L'homme en question : Jean Helion ; 22 h. 40, FILM (cinéma de minuit, cycle Clark Gable) : LA VIE PRIVEE D'UN TRIBUN (PARNELL), de J.-M. Stahl (1937), avec C. Gable, M. Loy, E. Gwenn, E.-M. Oliver, A. Marshal, D. Crisp, B. Burke (v.o. sous-titrée. N. Rediffusion).

Dans les années 1880, un homme politique irlandais, militant pour l'indépendance, a une liaison avec une femme mariée. Ses ennemis se déchaînent contre lui.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-Christophe Bailly (et à 14 h.) ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre (J. Rivier, Honegger, Aubert, Milhaud) ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Bout de la route », de J. Giono, avec J. Destoop, R. Arrieu, M. Tristani ; 16 h. 5, VIe Biennale de la musique à Berlin-Est... Concert par le Quatuort Erbe. L'orchestre de chambre Musica Nova, direction W.-D. Hauschild : « Quartett n° 6 » (Dessau) ; « Quintette » (Meyer) ; « Perpetuum mobile » (Horvat) ; « Horizon Dorian » (Takemitsu) ; « Concert pour flûte et orchestre à cordes » (Rosenfeld) ; 17 h. 30, Rencontre avec... R. Barjavel ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : Jean-Christophe Bailly et Alexis Ori-Baatsch ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Fosse commune », par V. Forrester et A. Orr ; « Cortège à Enez-Ver », par A. Orr (rediffusion) ; 23 h., Black and Blue.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique (Rossini, Delibes, Lalo, Poulenc) ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert au Théâtre d'Orsay... le Medici String Quartet : « Quartettsatz » (Schubert) ; « l'Américain » (Dvorak) ; « Quatuor » (Ravel) ; 12 h., Des notes sur la guitare ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « Gandolfo » ; « les Jumeaux de Bergame » (Lecocq) ;

13 h. 40, Jour « J » 77 ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Quatrième Symphonie » (Tchaïkovski) ; 17 h., Le concert égoïste ; 19 h., Musiques chorales (Mozart) ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Cycle symphonique... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction G. Amy. Avec le clarinettiste G. Deplus : « Symphonie en sol majeur » (Mozart) ; « Concerto n° 1 » (Weber) ; « Sitis » (Moene) ; « Symphonie n° 1 » (Beethoven) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit.

Lundi 17 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 14 h. 25, Série : Aux frontières du possible ; 17 h. 15, Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sesame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 5, Une minute pour les femmes (Dix-sept femmes à la nouvelle Assemblée nationale) ; 19 h. 40, Eh bien, raconte !

20 h. 30, FILM : LE FILS, de P. Granier-Deferre (1972), avec Y. Montand, L. Massari, M. Bozzufi, G. Delbat, F. de Pasquale, H. Gignoux.

Un caïd de la pègre new-yorkaise revient en Corse, son pays natal, au chevet de sa mère mourante. Il est suivi par deux tueurs chargés de l'abattre

22 h. 5, Portrait : Montand à l'aventure.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : Le magicien ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Document de création : Info drames (Enquêtes à Marseille).

22 h. 35, Bande à part.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Vladimir Jankelevitch ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LUMIERE, de J. Moreau (1975), avec J. Moreau, F. Racette, L. Bose, C. Cartier, K. Carradine, F. Simon, J. Spiesser.

Quatre comédiennes d'âges divers, réunies dans une villa près de Saint-Tropez, évoquent une semaine de leur vie et leurs problèmes sentimentaux.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Minière (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... De Saturne au Sabbat ; à 8 h. 32, La géographie ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « Histoire économique et sociale du monde » (XIVe - XVIe), de P. Léon, avec P. Chaunu ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherches vocales ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Colline du mauvais conseil », d'A. Oz ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : M. Maréchal, directeur de l'Institut d'optique ; 17 h. 32, La musique française de 1950 à 1975 (les années 50 à 60) ;

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Présence des arts : la Joconde ;

20 h., « L'Inconstance de l'anticyclone », de X. Combes, avec A. Natanson, J.-P. Duhamel ; « les Chiens de lune », de J.-C. de Repper, avec C. Basin, M. Ruhl ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « Qui est le Zarathoustra de Nietzsche ? » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Biographie : R. Gary.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 7 h. 40, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude (Wolf, Fauré) ; à 15 h. 32, Portrait de M. Constant ; à 17 h., Postlude (Messager, Migot, Saint-Saëns) ;

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Démons et merveilles... Apparitions (Mendelssohn, Prokofiev, Petit, Adam) ; 21 h. 30, Orchestre symphonique de la radio de Vienne, direction H.-W. Henze : « Symphonie n° 39 » (Mozart ; « l'Ode au vent de l'ouest » (Henze) ; « Ragtime » (Stravinski) ; « Folia di Spagna » (Henze).

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER (informations toutes les heures) : 8 h., J. Paugam ; 9 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., L. Bozon et J.-C. Weiss ; 12 h. 30, Inter-midi (reprises magazine à 13 h.) ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h. 30, Le grand parler ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 15 h. 15, Un prénom, une vie ; 15 h. 45, Les oubliés de l'histoire ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve ; 22 h., Le Pop-Club.

Samedi : 9 h., F. de Closets ; 10 h., J.-F. Kahn ; 18 h., Spectacle inter ; 20 h., Tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Les tréteaux de la nuit ; 23 h., Au rythme du monde.

Dimanche : 9 h. 30, L'oreille en coin ; 20 h., le Masque et la Plume ; 21 h. 15, la Musique est à vous ; 22 h., Disque d'or ; 23 h., Jam parade.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

Tribunes et débats

FRANCE-INTER : 11 h., les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur les droits de succession (lundi), la Bretagne (mardi) ; la police (mercredi) ; le contrôle antipollution automobile (vendredi).

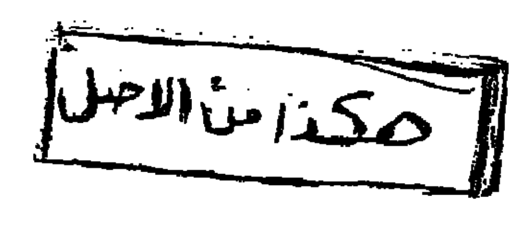
FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Raphaël Pividal (lundi), Henry Errera (mardi), Elisabeth Cooper (mercredi), Maurice Schumann (jeudi), Christian Coffinet (vendredi).

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit André Frossard (lundi), Lucien Barnier (mardi), le colonel Milon (mercredi), Alain Souchon (jeudi), le professeur Jean Bernard (vendredi).

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux de la Fédération protestante de France ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, La libre-pensée française (le 9) ; La Grande Loge de France (le 16) ; 10 h., Messe.



SOCIETE

Marée noire

Cent grammes de conscience-fiction

(Suite de la page 9.)

Puis arrive, en hiver 80, ce que l'on aurait pu prévoir. Volontiers futiles, donc versatiles, les Parisiens se lassèrent de ce gadget déjà désuet, car remplacé par d'autres trucs à la mode. Ils vidèrent le contenu de leurs pots dans les waters, les éviers, la Seine. Bref, n'importe où. La marée noire, disloquée au départ, éparpillée, se regroupa dans le courant de la Seine et gonfla, plus noire que jamais, à l'estuaire du fleuve. Elle retrouva une vitalité nouvelle avec les vents du large et les fortes marées de la baie de la Seine. Elle se mélangea gloutonnement à la pollution célèbre de la Manche, y retrouvant la crasse pétrolifique du Havre, le bon jus frais de la Shell et les miasmes d'Antifer.

En quelques jours, une gigantesque marée noire se répandit sur les côtes normandes. Elle infecta d'abord Honfleur et Villerville, puis Trouville et Deauville, ensuite Villers et Houlgate, filant inexorablement vers l'autre versant du Cotentin, miraculeusement poussée par une belle brise de nord-est.

Quand Michel d'Ornano, qui avait fait preuve d'un si beau sang-froid face au cauchemar du Finistère, vit la gigantesque pieuvre de mazout enserrer Deauville, son fief-gâteau, il prit les choses beaucoup plus au tragique. Il alla même jusqu'à annuler les Légions d'honneur qu'il avait décernées, le 26 mars 1978 — en plein drame breton — au secrétaire général du haut comité de l'environnement et à l'adjoint au directeur de la protection de la nature. Le journal télé passa cet incident sous silence. Comme beaucoup d'autres, évidemment.

JACQUES STERNBERG.

TÉMOIGNAGE

La difficulté de redevenir chômeur

M. Jacques Stéau, délégué à l'information au Mouvement démocrate socialiste de France, nous adresse le témoignage suivant :

APRÈS un arrêt de huit jours pour maladie, Mme Catherine Cohen, au chômage à la suite d'un licenciement pour raison économique depuis juillet 1977, se présente, le lundi 6 mars, à l'agence pour l'emploi, avenue de la République à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), après être passée par les services de la Sécurité sociale pour obtenir un imprimé permettant la réinscription sur les listes de chômage. En effet, pendant une maladie, la radiation est prononcée d'office.

Mais, surprise : ce lundi-là l'agence est fermée sans cause apparente. Revenant mardi matin à 10 h. 45, Mme Cohen s'entend dire par une employée que les réinscriptions ne se prennent que jusqu'à 10 h. 30. Mercredi matin à 10 h. 15, Mme Cohen revient et une autre employée indique que les réinscriptions sont closes depuis 10 h., mais que, de 13 h. 30 à 14 h., le bureau sera ouvert. Mme Cohen répond que, la veille, sa collègue lui avait donné un horaire différent. L'employée proteste, assure que ce n'est pas possible. Mme Cohen demande alors le nom de l'employée, et, bien entendu, cette dernière refuse de dévoiler son identité.

Mme Cohen décide de se rendre à la mairie d'Epinay-sur-Seine, où elle est immédiatement reçue par M. Gosselet, adjoint communiste au maire, qui téléphone aussitôt au responsable de l'agence pour protester. Il conseille ensuite à Mme Cohen de retourner à l'A.N.P.E. en début d'après-midi. Mme Cohen est donc obligée une nouvelle fois de trouver une personne pour lui garder son jeune enfant, et elle arrive à 13 h. 35 à l'agence.

Huit personnes sont déjà présentes. D'autres arrivent derrière elle. A 13 h. 40, une employée de l'A.N.P.E. fait savoir qu'elle ne peut prendre que les huit premières personnes. Les dernières arrivées s'en vont donc, à l'exception de Mme Cohen. L'employée assure qu'elle ne peut pas la recevoir et lui demande de revenir le lendemain. Mme Cohen refuse de partir et demande à l'employée d'appeler M. Gosselet à la mairie d'Epinay. Cette dernière ne veut pas et prend le formulaire de Sécurité sociale des mains de Mme Cohen. Elle lui dit que ce papier est insuffisant pour procéder à une réinscription sur les listes et lui demande de retourner chercher deux formulaires 316 à la Sécurité sociale.

Mme Cohen refuse, et l'employée téléphone alors à une collègue, qui reçoit Mme Cohen dans un autre bureau. Cette nouvelle employée prend alors le dossier de chômage de Mme Cohen, lui indique qu'elle n'a pas été radiée des listes, mais que son dossier était tout simplement en attente. En deux minutes, le dossier est à jour...

[Interrogée, la directrice de cette agence locale pour l'emploi d'Epinay-sur-Seine indique d'abord que son établissement était fermé lundi 6 mars pour une « cause indépendante de sa volonté » qu'un écriteau informait le public de cette fermeture. Pour ce qui concerne les horaires, la directrice signale que les demandeurs d'emploi sont parfaitement informés qu'il convient de se présenter à 8 h. 30 ou à 13 h. 30 précises. Le mercredi 8 mars, Mme Cohen est arrivée à l'heure l'après-midi : la directrice explique que l'effectif de l'agence était, ce jour-là, insuffisant, mais elle dément qu'il ait été demandé à Mme Cohen des formulaires de Sécurité sociale, inutiles dans le cas d'une réinscription. Enfin, la responsable de l'agence d'Epinay-sur-Seine affirme que, d'une façon générale, il y a eu « beaucoup de cas de maladie, parmi les chômeurs indemnisés à 90 %, au mois de février, période de sports d'hiver ».]

PETITES ANNONCES

La chasse aux cœurs solitaires

PÈRE de famille heureux pendant dix ans, époux d'une très jolie femme puis, un jour, « trompé », il se retrouve seul après un divorce ruineux. Que faire quand on est échaudé et bien décidé à ne pas se lancer de sitôt dans une nouvelle aventure conjugale ? On opte pour la vie à deux par intermittence. La stratégie est assez limitée : « draguer » expose à la rebuffade, compter sur le hasard de réunions amicales pour rencontrer l'âme compréhensive présente le risque de pénurie. Il reste alors la « rubrique relations » de l'hebdomadaire dont on est un fidèle lecteur, en l'occurrence, « le Nouvel Observateur ».

Aussi a-t-il rédigé, pour son hebdomadaire, le texte suivant :

« (75) Universitaire, 43 ans, divorcé, tendre et gai, sens de l'humour, romantique, aimant intensément la vie, ne se prenant pas au sérieux, désirerait rencontrer J. F. 25-35 ans, intelligente, physique agréable pour en faire une amie, une copine, une amante, en attendant mieux si atomes vraiment crochus. Bobonnes, emmerdeuses, timorées, contractées, aigries, s'abstenir. »

Ce portrait raffiné doublé d'une élégante invite a valu 98 réponses à son auteur, Maximilien Röhmer. Joignant l'utile à l'agréable, en studieux enseignant, il a écrit une chronique de ses rencontres qu'il publie chez Flammarion (1) enveloppée d'une jaquette illustrée par Bretécher, la mère des « Frustrés ».

Il résulte de cette chronique que les interlocutrices de l'auteur sont souvent les jeunes filles de mai 1968 qu'elles ont vécu sur les barricades. Elles ne sont pas oisives et se révèlent, en général, plus cultivées que leurs correspondants. Elles exercent une profession qui leur assure une relative indépendance. L'enseignement fournit le contingent le plus important, viennent ensuite les emplois de bureau et les professions médicales et paramédicales. Il n'y a pas d'ouvrières d'usine ni d'ouvrier en ce qui concerne les annonceurs mais des cadres supérieurs et des « professions libérales ».

Elles se prétendent des femmes libérées, ce qui ne semble pas l'avis de l'auteur, notamment dans le domaine sexuel où, bien souvent, elles ont des pruderies dignes de leur grand-mère.

Finalement, la plupart d'entres elles, « paumées » ou « libérées », ei, quoi qu'elles en disent, sont à la recherche d'un compagnon, d'un confident, certes, mais surtout de « tendresse ». Elles veulent « être protégées »...

A vrai dire, on éprouve la gêne du voyeur à lire les réflexions de l'auteur — en dépit de ses discrétions, parfois appuyées — sur son expérience et sur des rapports noués à travers le truchement singulier des petites annonces. Même si les usagers de la rubrique « relations » arrivent à former une grande « famille » et se reconnaissent dans les échos du téléphone arabe, il naît de la lecture de ce livre une angoissante et implacable impression de solitude.

Solitude de ces femmes souvent meurtries par un récent échec sentimental, solitude de l'auteur dans son interminable quête des cœurs...

BERNARD ALLIOT.

(1) *Cœurs à prendre*, de Maximilien Röhmer. Flammarion, 211 p., 32 F.

DANS L'OUEST

Des animaux et des champs

L'HOTEL est posé au bord et un peu en retrait d'une petite route, tout à fait à la sortie du pays. Il faut avoir retenu une chambre donnant de l'autre côté, directement sur la prairie, et alors voilà, c'est l'Eden. La prairie est vaste, un herbage planté de pommiers. Au-delà, d'autres prés, d'autres arbres, la campagne verte devenant de plus en plus bleue vers l'horizon, avec des ombres violettes, selon les lois, toujours en vigueur, de la perspective atmosphérique. Rien de sophistiqué, de la nature purement naturelle, chlorophyllophobes s'abstenir.

La prairie, qui appartient à l'hôtel, est le royaume des animaux. Là, réside le spectacle. Les lapins, d'abord. Des dizaines de lapins qui vaquent à leurs affaires, font leur gymnastique, piquent un 100 mètres, jouent du tambour — enfin tout ce que les lapins ont coutume de faire, et qu'ils font ici sous les yeux du public. Souvent, on met aussi des chevaux dans la prairie. Beaux chevaux de course, l'élégance et la finesse mêmes. Comme ils ont l'habitude de courir, ils courent, ils trottent ou ils galopent, selon l'humeur, pour la forme et pour le plaisir aussi bien. A force, ils ont ainsi tracé une grande ellipse, régulière comme l'hippodrome officiel. Les jeux, les ruades : en dehors de la piste.

Ce qui fait le plus recette, c'est la jument avec son poulain. Le poulain se tient constamment dans les pattes de sa mère, il broute déjà, mais à tout moment il cherche encore à téter. Elle l'accueille, elle le lèche, et parfois elle l'envoie un peu balader quand même s'il devient trop tannant.

Les lapins, les chevaux et les chiens

Le matin, on apporte du pain aux chevaux (le pain que les clients de l'hôtel gâchent). Alors les lapins se précipitent les premiers, et les chevaux sont obligés de les pousser de la tête, doucement mais fermement, pour profiter de leur bien.

D'aventure, il se passe ou plutôt il semble se passer un petit drame, auquel les pensionnaires qui ne sont pas encore des habitués se laissent prendre. Les chiens de la maison font une irruption bruyante et comme accidentelle dans la prairie. Ils ont l'air terrible. Leurs abois, féroces. Les lapins prennent l'air affolé et courent en tous sens. C'est alors que les clients les plus sensibles téléphonent au bureau de l'hôtel pour prévenir le carnage.

On les remercie et on les rassure avec une indulgence amusée. Les chiens affectent pourtant de se montrer parfaitement redoutables. Les lapins fuient en affichant une peur panique. En réalité, ils se rapprochent, sans en avoir l'air, des trois grands tas de bois édifiés pour ceux aux quatre-coins-moins-un de la prairie et qui leur servent de terriers. Si les chiens font mine de devenir un peu trop pressants, hop ! les lapins plongent au sein des tas de bois, inviolables refuges. Les chiens aboient encore un peu, pour le principe, puis ils s'en vont, avec la conscience d'avoir suffisamment joué leur rôle de chiens. Les chevaux ne se sont pas départis de leur indifférence. Tout rentre dans l'ordre.

A l'autre extrémité de l'hôtel, après le potager, se trouve le bassin aux canards. Endroit délicieux où la clientèle n'est en principe pas admise et où, par conséquent, règne la paix intégrale. Le bassin, circulaire, est enveloppé de verdure, surplombé par un grand saule pleureur aux branches retombant jusque dans l'eau. Rosiers, iris, lys rouges çà et là. Nuées d'oiseaux, vols tangentiels de martins-pêcheurs. Dans le bassin, aux parois de pierres brutes, et dont le centre est occupé par un minuscule îlot, verdoyant lui aussi, planté d'un arbuste, trois canards habitent.

Les canards, les carpes et les moineaux

Ils partagent leur temps entre le barbotage, la sieste et la promenade dans l'herbe. Farouches, les canards. Toujours dans la partie du bassin opposée à celle où vous êtes, l'îlot entre vous et eux. Il faut une grande patience pour les apprivoiser, par exemple à la mie de pain. Mais la mie de pain s'imbibe rapidement et tombe au fond, où d'ailleurs elle profite aux carpes, car il y a aussi des carpes, bien qu'il soit difficile de les apercevoir.

Par temps chaud, certes, les carpes sautent brusquement hors de l'eau, mais c'est toujours avec une incroyable malignité, quand vous regardez ailleurs. Si vous entendez le bruit d'une forte claque donnée sur l'eau, c'est une carpe qui vient de sauter (mais elle est déjà dans son élément de nouveau, on ne voit plus que les ronds à la surface). Si c'est le bruit d'un gros paquet de linge mouillé, alors il s'agit seulement d'un canard qui a pris son vol (trois coups d'ailes) pour retomber dans le bassin. Les canards et les carpes semblent s'ignorer mutuellement : question de niveau.

Côté prairie, de nouveau. La loggia, sur laquelle s'ouvre la chambre et qui est dotée d'une chaise-longue et d'une table de jardin peinte en blanc, est le fief des moineaux. Le moineau des champs *(Passer montanus)* est, selon l'encyclopédie, conirostre et granivore tout autant que celui des villes. (Conirostre et Granivore, impayable, non ? Quand j'écrirai un sktech à deux personnages, je les baptiserai ainsi.) Moins délurés que ceux des cités peut-être, mais drôlement canailles tout de même et portés sur la miette à un point peu croyable. Les séances ont lieu après chaque repas, durant lesquels on a sournoisement fait provision de mie. La mie fraîche, du nanan.

Un autre jeu consiste à les amener jusque dans la chambre grâce à un chemin de boulettes qui commence sur la balustrade, continue sur la table blanche, puis sur le parquet. A condition d'observer une immobilité de pierre, on bénéficie d'un numéro en direct qui vaut ce qu'on peut voir de mieux à la télévision dans le genre. Il y a l'Ebouriffé, avec sa plume de travers, l'Inquiet, le Boulimique...

Enfin, c'est la vie.

Ailleurs, il existe, paraît-il, des boîtes de nuit, des salles de jeu, des bars tout ce qu'il y a de, des ports de plaisance comme ça, des endroits absolument terribles pour s'amuser, eh bien, tant mieux, bien du plaisir. Ils sont loin, ils sont vraiment très loin d'ici.

JEAN GUICHARD-MEILI.

GÉNÉALOGIE

« Comment rédiger ses souvenirs de famille »

*DEUX ouvrages, absolument aux antipodes l'un de l'autre, s'offrent aujourd'hui aux généalogistes. Les lecteurs de l'un dénigreront l'autre, c'est bien certain, et vice versa. L'un c'est le dernier fascicule paru de l'*Armorial français*, de Willems (1), répertoire alphabétique de tous les blasons et notices des familles nobles, patriciennes et bourgeoises de France. Que dire d'un tel dictionnaire ? Qu'il est exhaustif et très sérieux, mais qu'il ne s'intéresse qu'aux représentants d'un certain isolat ?*

Personnellement, je préfère me contenter de le citer, et m'étendre plus longuement sur l'autre. Celui-ci correspond, en effet, à la première démarche d'une recherche généalogique bien conduite : Comment rédiger ses souvenirs de famille, *par Alain Conquet (2). Il montre comment répertorier tout ce qui a trait à la famille. La parenté proche d'abord, en évitant de laisser tomber les cousins, et — autant qu'il est possible — la généalogie plus éloignée conduisent à rappeler histoires ou anecdotes sur les aïeux. Les vieilles photographies, les miniatures, permettent de garder ou retrouver les traits des physionomies. Les lettres qu'on a conservées, les faire-part de naissance, de mariage, de décès, et les images qui les accompagnent parfois, aident à retracer la vie privée la plus personnelle.*

Les usages familiaux, c'est-à-dire le logement, l'habillement, l'alimentation, le chauffage, l'éclairage, sont relevés. Les fêtes, les séjours au lycée, au service militaire, les guerres et leurs séquelles le sont également. Il convient ensuite de rappeler toutes les habitudes de transport, les voyages et les gens rencontrés, voire les séjours exotiques. Puis, les métiers et professions exercés complètent ce survol de traditions et d'événements qui ont marqué la vie des aïeux. Cependant qu'enfin les objets conservés ou collectionnés par ceux-ci, du bouton d'uniforme à l'œuvre d'art, reflètent leur tempérament avec une grande exactitude.

L'auteur ne veut pas donner de directive de rédaction. Chacun possède un tempérament différent. Il suffit d'écrire comme cela vient et le souvenir sera vrai. Il n'existe pas de plan type. Toutefois on peut envisager plusieurs façons de procéder. L'une consiste à écrire ses Mémoires, sans ordre, au hasard des circonstances et des souvenirs ; une autre, en suivant l'ordre historique. Il est possible aussi de rédiger de petits dossiers soit sur un ascendant, soit sur un sujet. L'important étant la spontanéité, on peut même mélanger un peu tous les genres...

Le dernier tiers du livre réunit une dizaine de courts essais littéraires de grands auteurs, montrant par l'exemple l'infinie diversité des possibilités de rédaction des souvenirs.

L'ouvrage fait partie de la collection « Mieux vivre après cinquante ans », et il semble évident qu'il faut avoir vécu pour pouvoir rédiger ses souvenirs. Ses propres souvenirs, peut-être, et encore..., mais ceux que glane le généalogiste sur les parents, aïeuls et bisaïeuls sont de la même veine, et ce livre indique admirablement le processus à suivre, quel que soit l'âge du chercheur.

PIERRF CALLERY.

(1) Chez l'auteur, 2, rue Emmanuel-Hiel, 1030 Bruxelles.
(2) Editions du Centurion ; un volume, 12 × 21, broché, 124 pages.

Les pupilles de l'Assistance publique à la recherche de leurs parents

MON expérience personnelle me suggère quelques réflexions à propos des commentaires parus, sous le titre ci-dessus en rubrique « Généalogie » (*le Monde* daté 27-28 novembre 1977).

Ancien pupille de l'Assistance publique (on dit aujourd'hui « pupilles de l'Etat »), j'ai connu moi-même « la nostalgie de mon origine ». Le travail et la chance m'ont ouvert l'accès successif à tous les grades de la hiérarchie administrative, jusqu'à celui de directeur général au ministère de la santé. Celui-ci grâce à la confiance d'un ministre assuré de ma gratitude fidèle.

Ainsi s'ajoutent à mes sentiments intimes les multiples et émouvantes confidences, d'une part, de pupilles et anciens pupilles, d'autre part, de mamans résignées, acculées à l'abandon de leur enfant.

Même si cela est en dehors du sujet, la vérité historique me conduit à faire une mise au point en ce qui concerne « *les associations d'entraide des pupilles et anciens pupilles* ».

La loi du 15 avril 1943 ne les a pas créées. Elle n'a fait que les officialiser, sous l'heureuse inspiration de hauts fonctionnaires du ministère de la santé. Nombreuses étaient celles qui existaient en 1939. La plus ancienne que j'aie connue — et plus tard animée, au hasard d'une carrière mouvementée — a été créée en Côte-d'Or, en 1924. Journaliste amateur, j'en saluai la naissance — sous un pseudonyme — dans un hebdomadaire local, depuis longtemps disparu.

La gestion démocratique et l'efficacité de telles institutions dépendent de la volonté des autorités locales et des anciens pupilles eux-mêmes. Sans doute peut-on songer de nos jours à des solutions plus audacieuses, cela est une autre histoire.

Revenons au sujet. A de rares exceptions près, tous les pupilles de l'Etat ont le désir profond, légitime, d'être des enfants comme les autres ; c'est-à-dire de connaître au moins leur maman, le lieu de leur naissance. Ainsi pourraient-ils, comme tout un chacun, présenter *leur bulletin de naissance*, dont la production est requise en de multiples circonstances. La loi y supplée par la délivrance *d'un certificat d'origine*, qui, malgré sa présentation modifiée, n'en est pas moins révélateur de leur condition de pupille ou d'ancien pupille de l'Etat. Si elle n'est [illegible] ment plus considérée comme une tare, elle présentait hier et présente encore de sérieux inconvénients.

Sur le plan quantitatif, la question a perdu beaucoup de son importance en raison des réformes législatives consécutives à la diminution spectaculaire du nombre des enfants abandonnés à leur naissance et à l'évolution des mœurs. La loi du 27 juin 1904, sur le service des enfants assistés, loi de police et de sûreté, intégrée dans le code de famille et de l'aide sociale, a été humanisée. Séquelle d'une époque où il importait de protéger la mère des dangers de la révélation, le secret de la naissance et de l'abandon n'est désormais opposable aux pupilles — et aux tiers — que dans la mesure où, *dûment informée*, la mère en a réclamé le bénéfice au moment de l'abandon. Voilà qui vient, sans les satisfaire pleinement, apaiser quelque peu les censeurs sévères qui voient, dans le secret de la naissance (et de l'abandon), un héritage anachronique d'une société plus habile à dissimuler qu'à prévenir ses imperfections et ses tares, incluant la maternité illégitime et l'abandon — pour ne pas citer d'autres [illegible]

Oui, la loi du 27 juin 1904 a marqué un progrès sensible sur *le tour*, définitivement condamné. Il reste que la violation du secret — rare il est vrai — a provoqué des drames douloureux, ce qui souligne la survivance du problème, sa complexité et sa gravité. Mais la législation, heureusement modifiée, se prête à des interprétations humaines, qui exigent des responsables, en sus de la compétence, un sens psychologique aigu, une audace teintée de prudence et d'habileté. Nos fonctionnaires sont à la hauteur d'aussi lourdes et délicates responsabilités.

Le succès, j'en parle d'expérience, demeure aléatoire. Et si c'est là l'unique espoir qui reste aux *anciens pupilles*, plus difficilement exaucé à mesure que s'éloigne l'époque de l'abandon, espérons que la législation poursuivra son évolution bienfaisante et surtout qu'on s'attachera à réduire encore le nombre des abandons. Hélas ! on tarira ainsi la source de l'adoption. Tant il est vrai que toute médaille a son revers.

FRANÇOIS CHARLES.

directeur honoraire de la famille, de la vieillesse [illegible] de l'action socia[illegible]

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Dans les revues.

Le jazz est abondamment et diversement commenté dans quatre revues ce mois-ci, en France. Nous ferons la première de Soul Bag *(n° 65), laquelle, après avoir indiqué, au passage, une soixantaine de livres traitant du blues, se consacre au saxophone ténor, instrument qui, contrairement au piano électrique et au banalisant synthétiseur, favorise l'expression d'un sujet concret, reconnaissable, comme, dans une foule, est repérable un visage familier.*

A la trompette, autre outil essentiel et historiquement prévalant dans le jazz, se consacre Panorama de la musique *(n° 22). Christian Bellest souligne l'apport des praticiens noirs et blancs en ce domaine, qui ont perçu l'attaque comme trop raide, l'émission trop timorée chez leurs confrères classiques, de même qu'ils ont jugé inemployables les procédés européens de staccato, de détaché, de coup de langue binaire ou ternaire, qui n'allaient pas dans le sens de leur articulation en extrême souplesse.*

L'analyse descriptive du fait jazzique cède la place à l'examen de ses propositions politiques lorsqu'elles s'expriment en mots dans les couplets et refrains. Jazz Hot *(n° 347) cite, sous la plume de Jacques Demêtre, les allusions nombreuses, incessantes et critiques à la guerre de Corée, à la vie et à la mort de John Kennedy, à la guerre du Vietnam, chez Bo Diddley, Bobby Bland, Fats Domino, Lee Hooker, Lightnin' Hopkins, Ray Charles, Otis Spann et cent autres.*

Les problèmes d'existence des musiciens de jazz et des femmes de ces musiciens, enfin, ont abordés dans Jazz Magazine *(n° 262). Bea Rivers, épouse, depuis trente ans, de Sam Rivers, explique comment la relation à la musique (à Charlie Parker, à Miles Davis, à Cecil Taylor) peut unir un couple et comment l'association sexuelle, pour être magnifique, n'est qu'une part de la vie. Il faut lire cette revue, et les trois autres : elles volent plus haut que beaucoup de leurs inconséquentes rivales — heureusement.* — L. M.

Éditions récentes.

Sonny Rollins : « Easy leaving ».

Le nouveau Sonny Rollins n'est ni moins bon ni meilleur que les précédents, car Sonny est toujours pareil à lui-même : mécontent, entêté et formidablement inspiré. On notera dans ce microsillon le morceau Hear what I'm saying, *digne de figurer parmi les meilleurs crus du saxophoniste, et la qualité du solo de piano de George Duke.* (Milestone 9114, distribution Musidisc.)

Bill Evans : « Alone aigain ».

Bill Evans est à juste titre considéré comme un excellent compositeur et surtout comme un improvisateur génial. Et c'est en solo, bien sûr, que se libère le plus facilement l'inspiration du plus sobre des pianistes. Intimisme et sensualité. (Fantasy 5965, distribution Musidisc.)

Calendrier du jazz.

A la Vieille Grille, à 17 heures, les 8 et 9 avril, Maurice Gourges-Cheik Tidiane ; les 15 et 16, Hervé Bourde ; les 22, 23, 29 et 30, Art Zoïd 3 et, à 23 h. 30, tous les soirs, Sugar Blue avec Paul Cooper. Au Totem, les 11 et 18 à 21 heures, Didie Levallet Big Band ; le 25, Max Roach Quartet ; le 26, Richard Boone Quintet. Au Théâtre Présent, le 10 à 20 h. 30, Michel Sardaby Trio. Au Centre culturel suédois, le 11 à 20 h. 30, le pianiste Per Henrik Wallin.

La compagnie Bernard Lubat joue au Palais des Arts tous les soirs à 18 h. 30, sauf du 11 au 15 où elle sera au « Printemps de Bourges ». Le Cohelmec sera du 17 au 21 à Angoulême pour des animations et deux concerts et le 22 à Limeil-Brévannes. Le 15 avril à 20 h. 30, le trio Jeanneau-Jenny Clark-Thollot à la chapelle de Chantenay-Villedieu (72).

Calendrier du rock.

Eric Burdon, le 10, à l'Olympia, 21 h. ; Chery Vanilla, le 11, au Bus Palladium, 19 h. 30 ; Saints, le 19, au Bus Palladium, 19 h. 30 ; Doctor Feelgood, le 18 à Rouen, le 19 à Tours, le 20 à Clermont-Ferrand, le 21 à Bordeaux, le 22 à Pau ; Queen, les 23 et 24 au Pavillon de Paris ; Alvin Lee's Ten Years Later, le 25 à Caen, le 26 au Pavillon de Paris, le 27 à Lille ; Télévision le 20 au Bataclan.

Rock

La sincérité d'Eric Burdon

Eric Burdon est l'un des rares musiciens qui aient survécu au temps sans avoir jamais trompé la confiance de son public. Sans doute parce qu'il est un chanteur exceptionnel, peut-être parce qu'il est le plus honnête, mais aussi parce qu'il a su créer avec ce public un climat d'intimité particulier, une amitié réelle et profonde.

Burdon a toujours marqué ses expériences, rayonnantes ou malheureuses, d'une authenticité vitale, avec les Animals, ce groupe légendaire de blues anglais des années 60, avec War, lorsque la formation composée de musiciens noirs américains accaparaît la scène durant des heures pour produire une musique « funky », violente et torride. Il s'est toujours engagé pleinement dans ce qu'il croyait être juste et bon, non pas précisément dans les textes, mais dans la musique et ce qu'elle est en mesure d'évoquer — c'est d'ailleurs la même chose. Et bien sûr jamais il n'a été à l'abri de l'erreur, l'instinct ne l'est pas, c'est ce qui le rend plus attachant, plus poignant encore ; or sa musique n'en a jamais souffert, lui seul a pris les coups, lui qui a touché le fond lorsqu'à la séparation des Animals il s'est retrouvé aux Etats-Unis, expatrié, isolé, servant de bouffon aux *rock stars* du moment dans les *parties* hollywoodiennes, incapable de réunir l'énergie nécessaire pour former un nouveau groupe.

Burdon chante le blues avec la dimension de ceux qui l'ont vécu, le vivent véritablement. Il a cette voix dure et tendre, si triste et tellement gaie à la fois, un timbre écorché qui racle les mots, exprime les sentiments purs et généreux. Un petit bonhomme blanc tout en nerfs, qui chante comme un Noir, et depuis toujours s'assimile à la culture noire, qui se démène sur scène, saute, trépigne, un peu gauche, pour mieux traduire la sincérité d'un homme qui a mené les aventures ultimes, et ne sait pas mentir parce qu'il a oublié d'apprendre.

Burdon a le cœur qui saigne, toujours. Gloires éphémères, joies fictives, déboires critiques, il reste avec ses désillusions, pareil à lui-même, et sa musique ne saurait s'éteindre à court d'inspiration. Il y a six mois il a enregistré un 33 tours avec les Animals d'origine simplement pour le plaisir, pour faire revivre des souvenirs intenses comme si rien n'avait changé. Aujourd'hui il continue sa carrière en solitaire avec juste ce qu'il faut d'amour et d'audace pour alimenter les espoirs les plus fous.

ALAIN WAIS.

★ Olympia le 10 avril, à 21 h.

Musique

Haydn et Bartok par l'Orchestre national

« Le concert commencera à 20 h. 30 précises... » *Au-delà des bonnes intentions des organisateurs, sans cesse remises en cause par la persévérance des retardataires, il y a cette vérité presque toujours confirmée : c'est seulement vers 21 h. 30 qu'on commence à y faire de la musique...*

Les symphonies de Haydn, avec celles de Mozart, faisaient partie autrefois du répertoire courant des orchestres ; elles ne figurent plus qu'exceptionnellement au programme : une fois par an tout au plus, qu'il s'agisse du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, de l'Orchestre national ou de l'Orchestre de Paris. C'est vraiment trop peu, d'autant que le classicisme viennois reste pour les instrumentistes une école irremplaçable. De là certains traits mal assurés dans la symphonie l'Horloge, *de Haydn, qui ouvrait le concert donné mercredi soir au Théâtre des Champs-Elysées sous la direction de Silvio Varviso par l'Orchestre national de France, et des impressions de détail d'autant plus cruelles qu'elles passent difficilement inaperçues. Belle interprétation d'ensemble pourtant, mais dont on sort comme on était venu.*

En fait, le concert commençait vraiment avec le mouvement lent du 2ᵉ Concerto pour piano *de Bartok (soliste Anton Dikov). Peut-être parce qu'il fallait laisser au pianiste le temps de se faire les doigts sur le premier mouvement, peut-être parce que le climat calme et mystérieux de l'adagio impose de trouver une qualité sonore au-delà des notes. Sur la lancée, le dernier mouvement n'était plus qu'affaire de tempérament ; Silvio Varsivo n'en manque pas, Anton Dikov non plus, et l'Orchestre national, de ce point de vue, ne demande qu'à être sollicité. En bis, Anton Dikov est venu jouer un intermezzo de Brahms. Une façon de montrer qu'il pouvait aller encore plus loin dans l'expression sans sacrifier à la virtuosité extérieure.*

Le concert s'achevait avec la suite de l'Oiseau de feu *éblouissante comme il se doit, rendant plus aiguë encore la question initiale : pourquoi les concerts commencent-ils tôt, alors que la musique arrive souvent si tard ?*

GÉRARD CONDÉ.

■ **La salle de spectacles new-yorkaise Radio-City Music-Hall, « le plus grand théâtre du monde » (6 200 places), qui devait fermer ses portes le 12 avril (« le Monde » du 7 janvier), est sauvée. Un accord de dernière heure est intervenu : une tour de vingt étages serait construite au-dessus du music-hall et une partie des loyers financerait le déficit de la salle.**

Formes

Les statues pleurent aussi

Elle est retrouvée. Quoi ? L'Antiquité. Cette Antiquité, l'Athénien Karavousis (1) la revendique de plein droit. A ne pas confondre avec le néo-hellénisme poétique à la Cocteau, ni avec le néo-classicisme imitant à merveille le carton-pâte à la munichoise. Au fait, chez Karavousis, c'est moins l'Antiquité que la *permanence* d'un feu caché — oh ! le secret est bien gardé ! — dans les *pierres vives*, influx héréditaire sur lequel le temps n'a pas de prise. Il n'est pas impossible que le même sang qui circule dans les artères de Karavousis ait coulé dans celles des sculpteurs, des tailleurs de ces ruines que leur descendant exhume avec leurs inscriptions mutilées. Deux millénaires, trois peut-être, se télescopent dans le présent. On ne voit nul hiatus entre les drapés de ces grandes statues acéphales isolées du paysage lunaire, plus réduit, plus narratif, de Délos, qui se découpent sur l'écran d'un bleu nocturne virant au noir, et les plis aussi souples des imperméables jetés sur des fauteuils, pétrifiés les uns et les autres par un crayon ou un pinceau inflexible. C'est dire que les objets, si fidèlement reproduits, n'ont aucune importance sinon celle de bons conducteurs.

En moins de deux ans le talent de Karavousis, qu'on eût pu craindre prisonnier de ses formules, les a magnifiquement dépassées. Il s'affirme, et avec quelle autorité, dans les dessins comme dans les huiles. Une lumière havane irradie des portes — il y en a encore, — et des natures mortes, et d'élastiques coussins, et des colis ficelés, mais sans la moindre trace allusive de quelque surréalisme attardé. On pense surtout à la série ocrée des meilleures toiles, entre autres à ce triptyque de gabardines. Quant aux dessins, choisis avec un soin qui exclut tout déchet, une très discrète touche colorée, un reflet orangé sur une rose, ou jaune ailleurs, parfois les fait vibrer.

Elle suffit pour vivifier cette matière fallacieusement inerte. Quelle erreur ! De ce fragment de colosse — une main, un œil — qui emplit la surface du tableau, de ce globe aveugle de marbre, blessé, atteint d'une incurable fissure, jaillit l'élément humain sous la forme d'une vraie larme. Emouvant pendentif aussi minéral malgré sa transparence. Les statues pleurent aussi.

Un seul point pourrait rapprocher deux œuvres parfaitement dissemblables, faire coexister un peuple désensibilisé de créatures fabriquées, au premier stade, de main d'homme, avec les séduisantes compositions d'Yves Faucheur : l'immobilité. Une sorte de distance prise entre le peintre et son modèle. Faucheur (2) s'efface derrière ses imbrications de formes géométriques, ses aplats aux nettes découpures harmonieusement juxtaposés, aux couleurs vives. Or c'est là, dans cette polychromie jubilante que le peintre se trahit, proclame son bonheur. Il s'en donne à cœur joie d'accoupler toute la gamme des coloris francs où les noirs et les blancs jouent leur partie et où il arrive que certaines teintes soient plus délicatement nuancées. Rien de moins délirant que ces assemblages bien construits qui chantent toujours en mesure sur le mode majeur. Leur équilibre ne souffre pas de leur opulence, et il est difficile de ne pas penser à Fernand Léger devant leur rectitude : moins une influence qu'un héritage. En dépit de ce patronage illustre, que Faucheur récusera peut-être, on trouvera relativement peu de rappels d'une figuration fort stylisée : vases, fruits, corps féminins, dont le peintre n'a retenu, en les déformant à plaisir, que les éléments plastiques. Faucheur, qui a l'air de travailler dans l'euphorie, nous montre aussi des estampes de la même venue, une sculpture amusante en ciment colorié et surtout deux têtes taillées directement dans la pierre, expressives comme des images primitives.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot.
(2) Entremonde, 50, rue Mazarine.

Cinéma

« SALE RÊVEUR », de Jean-Marie Périer

Amis, complices : Jean-Marie Périer, qui avait ouvert les portes du cinéma à Jacques Dutronc, le retrouve dans *Sale rêveur*. Et lui offre un rôle en or, celui de Jérôme, loubard-cascadeur qui gagne chichement sa vie en organisant des courses de stock-cars. Autour de Jérôme : sa maîtresse, une Italienne plus âgée que lui (Lea Massari), un copain minable (Maurice Bénichou), un vieux bonhomme confit dans l'amertume, le gâtisme et le vin rouge (Jean Bouise), un Noir recueilli par hasard. Tout ce petit monde occupant un terrain vague dans une banlieue sordide et menant un existence quasi tribale.

Malgré ses allures de caïd nourri de cinéma américain, son arrogance, son cynisme, parfois sa cruauté, Jérôme est un paumé qui cache une âme de midinette. L'apparition d'une jeune fille roulant en Rolls — vraie princesse de conte de fées — suffit à le tourneboulег. Sur ce joli objet de luxe, il cristallise ses rêves de pauvre bougre et s'invente une passion dont il n'est que le voyeur. A sa maîtresse, il avoue fièrement des rendez-vous imaginaires, rate un suicide, et, après quelques semaines d'exaltation, retrouve sa solitude et sa débine.

Jean-Marie Périer évite à la fois le misérabilisme et la complaisance sentimentale. Il y a dans ce film aux images soigneusement composées, aux éclairages contrastés, comme une résurgence du vieux réalisme poétique. A son personnage de voyou romantique, Dutronc apporte le charme de son insolence, de sa désinvolture, de son humour gouailleur. C'est en champion qu'il exécute sa dernière cascade dans le grand amour. Le film lui doit beaucoup de sa tendresse et de sa séduction.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Elysées-Cinéma, Concorde, Danton, Gaumont-Opéra, Clichy-Pathé, Montparnasse 83, Gaumont-Convention, Fauvette.

Notes

Jazz

Gary Burton

Le vibraphone n'a jamais accédé au premier rang, et cela dans aucun genre musical. Dans la musique écrite, il a fallu attendre 1944 et « les Petites Liturgies » d'Olivier Messiaen pour que soit enfin considéré ce son produit par la frappe d'un maillet mou sur une latte de métal évidée. Ce fut la tâche de Milt Jackson de promouvoir dans le jazz cet instrument, plus proche du piano que le xylophone, apparenté par ses lattes de bois aux percussions. Mais celui qui donna aux « vibes » une amplitude nouvelle et résolument moderne est, à coup sûr, Gary Burton, ainsi qu'il en a témoigné, une fois de plus, sur la scène de l'Espace Cardin, l'autre soir. Il se sert de quatre maillets, deux dans chaque main, coincés entre les doigts, dont il modifie à volonté l'écartement. S'ajoute à cette prouesse technique une virtuosité à toute épreuve qui lui permet de jouer en accords, à la vitesse voulue par le tempo, comme un pianiste.

Au sein de son quartet, un Japonais, Tiger Okoshi, superbe disciple de Miles Davis tant par le lyrisme que par le goût de la mise en place, jouait d'une trompette électrifiée, reliée à une petite boîte magique qui la fait passer, sur commande, à l'octave supérieur. Celui qui n'aura pas noté ce détail aura cherché en vain la présence d'un trombone sur la scène. A ses côtés, Steve Swallow a pleinement justifié l'emploi de la basse électrique, ajoutant à son talent d'interprète celui de compositeur inspiré de deux superbes ballades interprétées par le groupe.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Discographie : « Passengers », Ecm 1092, distribution Phonogram.

Livres

La ballade de Woody Guthrie

Mort prématurément il y a onze ans, après avoir longtemps souffert, Woody Guthrie, que le film adapté de son livre « En route pour la gloire » a fait mieux connaître du grand public, était né dans l'Oklahoma et avait pris la route dès l'âge de quinze ans, en empruntant clandestinement le train. A vingt ans, au moment de la grande dépression, il faisait la connaissance des « dust storms », les orages de poussière provoqués par les vents d'ouest venus des montagnes Rocheuses et qui envahissent régulièrement les Etats du Middlewest.

Il rencontre alors des milliers de gens qui s'acharnent à résister, à rester en vie, malgré la poussière qui démolit espoir après espoir.

Troubadour itinérant, Woody Guthrie vivra le « boom » pétrolier dans l'Oklahoma, la crise des années 30, la seconde guerre mondiale, s'installera à New-York, y organisera des centaines de « hootenanny ». « Je ne suis qu'un témoin, écrit-il en 1946, et mon atelier, c'est le trottoir, (la) rue et (le) champ, (la) grand'route et (les) immeubles. Je ne suis ni plus ni moins qu'un photographe sans appareil photo. »

Un choix de chansons, de poèmes, d'articles, de souvenirs, de textes divers et de dessins de Guthrie avait été rassemblé par l'Américain Robert Shelton et publié aux Etats-Unis en 1965 sous le titre « Born to win » (« Né pour gagner »). La traduction de ce recueil paraît aujourd'hui en France avec pour titre la phrase que Guthrie avait inscrite sur sa guitare en 1941 : « Cette machine tue les fascistes ».

Autour de thèmes comme la société américaine, l'injustice, l'errance, la nature, les luttes sociales et syndicales, ce livre rend à Woody Guthrie sa chair et son sang, restitue l'homme en prise directe sur son époque, sur les temps qui changent.

CLAUDE FLEOUTER.

★ *Cette machine qui tue les fascistes*, Edit. Albin Michel, 253 pages, 39 F.

Lettres

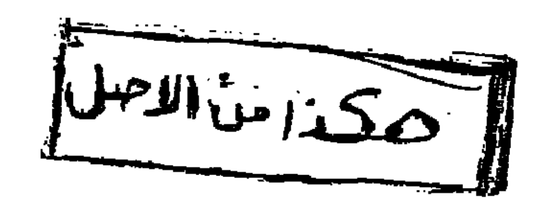
TAILLEMAGRE EN « PLEINE TERRE »

(Suite de la première page.)

Car les hommes, les femmes, de la campagne sont sans cesse présents, avec leur simplicité et leur bon sens, leur caractère et leur savoir. La France rurale d'aujourd'hui, fortement enracinée dans cette « pleine terre » qui donne son titre au livre, mais bousculée par l'exode vers les villes, par la mécanisation, par les techniques, a trouvé avec Taillemagre son témoin privilégié, au grand style classique. Chroniqueur des travaux et des jours de ces paysans que nous demeurons tous peu ou prou ou que tant d'entre nous rêvent parfois de redevenir, il sait discerner sous la paille des nouveautés le grain de l'éternel équilibre des rythmes naturels que n'entament ni le moteur, ni la chimie, ni le progrès. Et, à nos portes, il nous offre le rêve, l'aventure, le dépaysement, parce qu'il sait montrer ce que nos yeux ne voient plus.

P. V.-P.

★ *Pleine terre*, par Jean Taillemagre. Stock/Nature, 285 p., 39 F.



théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Pelléas et Mélisande (sam., 19 h. 30) ; Musique de chambre par le Quatuor français (Beethoven, Betsy Jolas, Chostakovitch) (dim., 18 h. 30).
Comédie-Française : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; les Femmes savantes (dim., 20 h. 30).
Chaillot, salle Gémier : Par-delà le bien et le mal (sam., 20 h. 30, dernière).
Odéon : la Manifestation (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Petit Odéon : Paradoxe sur le comédien (sam. et dim., 18 h. 30) ; Rousseau (sam. et dim., 21 h. 30).
T.E.P. : Maître Puntila et son valet Matti (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit T.E.P. : Dans les plaines du jour (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les salles municipales

Nouveau Carré : Cirque à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. 30) ; Libre parcours récital (sam., 17 h. 30) ; Yiddish Story (sam., 20 h. 30) ; la Thébaïde ou les Frères ennemis (sam., 21 h. ; dim., 16 h.) ; la Vague (sam., 22 h. 30).
Théâtre de la Ville : les Derniers (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : la Maison de l'inceste (sam., 18 h. 30) ; Parade (sam., 20 h. 30) ; les Amours de Jacques le Fataliste (dim., 18 h. 30 et 20 h. 30).
Antoine : Raymond Devos (sam., 20 h. 30).
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et dim., 15 h. 30).
Atelier : la Mouette (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Bouffes-Parisiens : le Petit-Fils du cheik (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Cartoucherie, Théâtre du Soleil : David Copperfield (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Cité internationale, la Resserre : le Pantomime blanc de peur (sam., 21 h.). — La Galerie : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : Yvonne, princesse de Bourgogne (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaïa (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Daunou : les Coucous (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Epicerie-Théâtre : les Rats à Ipeca (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Fontaine : Y'a des jours comme ça (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Gaîté-Montparnasse : les Mirabelles (sam., 20 h. 30).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Il Teatrino : le Bluff (sam., 20 h.) ; Louise la Pétroleuse (sam., 22 h.).
La Bruyère : Louise Michel (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Le Lucernaire, Théâtre noir : les Eaux et les Forêts (sam., 18 h. 30) ; la Belle Vie (dim., 18 h. 30) ; Punk et punk et colegram (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; les Ecrits de Laure (sam. et dim., 22 h. 30). — Théâtre rouge : Boîte Mao boîte et Zoo Story (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Madeleine : Trois lits pour huit (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Marigny : Miam-Miam (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins : la Dame et le Fonctionnaire (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. 30).
Michel : Lundi la fête (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Michodière : les Rustres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Mouffetard : les Assiégés (sam., 20 h. 30).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Orsay, grande salle : Harold et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — II : Esther (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palais des arts : Rufus (sam. et dim., 20 h. 45).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Renaissance : le Journal d'un fou (sam., 15 h. et 21 h.).
Saint-Georges : le Coq en pâte (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre Adyar : les Mystères de Paris (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais : Tueur sans gages (sam., 20 h. 45).
Théâtre Marie-Stuart : Gros câlin (sam., 18 h. 30) ; Gotcha (sam., 16 h. et 20 h. 45) ; Hanjo (sam., 22 h. 30).
Théâtre Oblique : la Turista (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Théâtre de Paris : Hôtel particulier (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre Paris-Nord : l'Oiseau Tonnerre et Sidi Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre Présent : la Tour de Nesle (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre 13 : Iakov Bogomolov (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h., dernière).
Théâtre 347 : la Ménagerie de verre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard : la France, maison fondée en 843 (sam. 20 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 14 h. 30 et 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Variétés : Boulevard Feydeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Bezons, Théâtre : Ensemble instrumental de Gennevilliers, dir. J. Leber (Bartok, Kodaly, Brahms, Durko (sam., 21 h.).
Champigny, Soleil-dans-la-Tête : Abrial Stratagème Group (sam., 21 h.).
Choisy-le-Roi, Théâtre P.-Eluard : les Contes musicaux (sam., 21 h.).
Clichy, Théâtre Rutebeuf : le Molière (sam., 20 h. 30) ; Ballet national du Sénégal (dim., 15 h.).
Créteil, Maison A.-Malraux : H. Gougaud (sam., 20 h. 30).
Orly, C.C. : François Béranger (sam., 20 h. 30).
Sannois, Centre C.-de-Bergerac : le Barbier de Séville.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano : Oncle Vania (dim., 18 h., dernière).
Vitry, Théâtre J.-Vilar : Dissident, il va sans dire ; Nina c'est autre chose (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

Les comédies musicales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Mogador : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : Ce soir on actualise (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Dix-Heures : le Troisième Tour (sam. et dim., 22 h.).
Deux-Anes : Le con t'es bon (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Les concerts

Conciergerie : Blandine Verlet, clavecin (Couperin, Bach) (sam. et dim., 17 h. 45).
Lucernaire : Trio Risler (Schumann, Schubert) (sam., 18 h. 30) ; Ensemble Almeria (musique de la Renaissance et baroque) (sam., 21 h.) ; M.-C. Witterkoer et P. Thomas (Marais, Lœillet, Honegger) (dim., 18 h. 30) ; M. Birger, piano (Bach, Beethoven, Chopin, Liszt) (dim., 21 h.).
Hôtel Hérouet : S. Escure (Bach) (sam., 20 h. 15).
Radio-France : Trio baroque de Paris (Telemann, Vivaldi, Bach, Leclerc) (sam., 16 h.).
Centre Mandapa : Manou, sitar (sam., 21 h.).
Eglise Saint-Merri : P. Vidal et R. Desplat (Bach, Couperin) (sam., 21 h.) ; K. McClure (Haydn, Bach) (dim., 16 h.).
Théâtre d'Orsay : Musica da Camera (Danzi, Haydn, Schubert) (dim., 11 h.).
Notre-Dame de Paris : P. Rochais (Buxtehude, Bach, Boehm, Langlais) (dim., 17 h. 45).
Théâtre Marie-Stuart : la Camerata de Paris (musique de la Renaissance) (dim., 17 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : M. Moerlen et E. Wild (Frescobaldi, Bach, Purcell, Telemann, Valentini) (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : M. Lagache (Böhm, Bach) (dim., 17 h. 45).
Théâtre des Champs-Elysées : I. Perlman, violon (Bach) (dim., 20 h. 30).

Jazz, pop', rock et folk

Golf Drouot : Taxis (sam., 22 h. 30).
Palais des arts : Compagnie Bernard Lubat (sam., 18 h. 30, dernière).
Théâtre Campagne-Première : Nico (sam., 20 h.).
American Center : Bayou sauvage (sam., 21 h.).
Caveau de la Huchette : Stephan Guerault Quintet (sam., 21 h. 30).
Théâtre Mouffetard : Archexenon (dim., 20 h.).

La danse

Espace Cardin : Chhau (sam., 16 h. et 20 h. 30).

Samedi 8 - Dimanche 9 avril

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h., Hommage à J. Epstein : les Aventures de Robert Macaire ; 18 h. 30 : le Lys brisé, de D. W. Griffith ; 20 h. 30 : Dada et le surréalisme ; 22 h. 30 : l'Age d'or, de L. Bunuel. — Dim., 15 h., Arènes sanglantes, de F. Niblo ; Salomé, de C. Bryant ; 18 h. 30 : la Chair et le Diable, de C. Brown ; 20 h. 30 : The Pleasure Garden, d'A. Hitchcock ; 22 h. 30 : Joies matrimoniales, d'A. Hitchcock.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75).
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BARTLEBY (Fr.), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
BETSY (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), à partir de samedi.
BRANCALEONE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
EQUUS (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
LA GUERRE DES ETOILES (A.) (v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
GUERRES CIVILES EN FRANCE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
HOLOCAUST 2000 (It., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29) en soirée.
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Colisée, 8e (359-29-46).
JESUS DE NAZARETH (It., première partie, v.f.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JESUS DE NAZARETH (2e partie, v.f./v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; (v.f.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; V.F. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13).
LACHEZ LES BOLIDES (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cluny Ecoles, 5e (033-20-12).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
NENE (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI MYSTERIEUSEMENT DISPARU EN AFRIQUE ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81), à partir de sam. ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
PITIE POUR LE PROF (A.-Can., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
POUR QUI LES PRISONS ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny Ecoles, 5e (033-20-12).

Les films nouveaux

SALE REVEUR, film français de Jean-Marie Périer : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
STAY HUNGRY, film américain de Bob Rafelson. V.O. : Le Racine, 5e (633-43-71) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA CHAMBRE VERTE, film français de François Truffaut : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'EPREUVE DE FORCE, film américain de Clint Eastwood (*). V.O. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.F. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR, film américain de John Badham (*). — V.O : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA TRAPPE A NANAS, film américain de Sam Grossman (*). — V.O. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.F. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
RAISON D'ETRE (Can.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
RAONI (Fr.-Belg.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.f. : Richelieu, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).
SAUVEZ LE NEPTUNE (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. Sp.
SYBIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
TENDRE POULET (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02).
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Fin., v.o.) (*) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse
TRAS OS MONTES (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47).
VIOLANTA (Suis., v. It.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; V.f. : Cambronne, 15e (734-42-96).
LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
VOYAGE AU JARDIN LES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA ZIZANIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

Les festivals

J. TATI : Champollion, 5e (033-51-60) : Jour de fête (sam.) ; les Vacances de M. Hulot (dim.).
A. HITCHCOCK (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) : la Mort aux trousses (sam.) ; Psychose (dim.).
FELLINI-PASOLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : Fellini-Roma ; 17 h. : Satyricon ; 19 h. : les Mille et Une Nuits ; 21 h. : le Casanova de Fellini.
TERRE A TERRE (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : Nuit et Brouillard (sam.) ; Luttes en Italie (dim.).
CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), 14 h. : Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon ; 16 h. 15 : Prima Della Revoluzione ; 18 h. 15 : les Poings dans les poches ; 20 h : Allonsanfan ; 22 h. : Mama-Roma.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50), I : 13 h. et 17 h. 15 : The Song Remains the Same S., D., L., Mar., à 24 h.) ; 15 h. 15 : le Lauréat ; 19 h. 45 : Cabaret ; 22 h. : Chiens de paille. — II : 13 h. : Let It Be ; 14 h. 30 : Easy Rider ; 16 h. 15 : Frankenstein Jr ; 18 h. : les Damnés ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; dim., lundi, mardi, à 0 h. 15 : Délivrance.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14), 13 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 13 h. 45 : Taxi Driver ; 17 h. 45 : Au-delà du bien et du mal ; 20 h. 10 et 22 h. 10 : Cabaret (+ sam., à 0 h. 20).
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.
LITTERATURE CONTEMPORAINE ET CINEMA (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Cadavres exquis (sam.) ; Abattoir 5 (dim.).
ROCK-CONFRONTATIONS (v.o.) Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : la Guerre des étoiles (sam. et dim.).
C. CHAPLIN (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : l'Emigrant (sam.) ; la Ruée vers l'or (dim.).
R. BROOKS (v.o.) Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Doux oiseau de jeunesse (sam.) ; la Dernière Chasse (dim.).
MARLENE DIETRICH (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Shanghaï Express (sam.) ; Blonde Vénus (dim.).





Le Monde économie-régions

SOCIAL

Suppression de 1 500 emplois dans les mines de fer de Lorraine

Les syndicats veulent obtenir les mêmes garanties que dans la sidérurgie

Metz. — Les mines de fer lorraines, qui comptent actuellement trente puits, supprimeront mille cinq cents emplois en 1978. C'est ce qu'a annoncé, jeudi 6 avril à Metz, M. Emmanuel Lepoyvre, président de l'ASSIMILOR (Association syndicale de la sidérurgie et des mines de fer de Lorraine) au cours d'une réunion de la commission paritaire de l'emploi.

Cette décision était attendue. En effet, dès le mois d'octobre 1977 le patronat avait déclaré que le processus de restructuration entraînerait une réduction des effectifs de 2 800 emplois sur une période de six ans (1978-1983). En revanche, l'ampleur de cette diminution pour la seule année en cours dépasse les prévisions. Actuellement, on dénombre 6 971 mineurs contre 8 038 à la fin de l'année 1976.

Selon le patronat, la majorité des suppressions d'emplois se fera par le biais de retraites anticipées à quarante-cinq ans pour le fond et à cinquante ans pour les mineurs travaillant au jour ayant trente ans d'ancienneté.

La crise de la sidérurgie est bien évidemment à l'origine de cette restructuration des mines de fer en Lorraine.

Dès l'année dernière, la situation s'était nettement aggravée et traduite par une baisse de la production mondiale de minerai de l'ordre de 4 %. La crise de la sidérurgie, notamment en Lorraine, en Belgique et au Luxembourg, a amené les groupes à réduire les capacités de production de fonte, c'est-à-dire à arrêter un certain nombre de hauts fourneaux, comme ceux de la Chiers à Longwy, de Sollac-Fensch à Hayange, d'Orne-Amont à Homécourt et enfin d'Usinor à Thionville.

L'une des premières mines marchandes à avoir été touchée par cette situation fut celle de Saint-Pierremont à Mancieulle en Meurthe-et-Moselle. Cette mine qui employait 135 mineurs (610 en 1952) a fermé ses portes le 16 mars dernier.

La concurrence du minerai

De notre correspondant

étranger s'est traduite, d'autre part, par un effondrement des cours. Selon le patronat, cette concurrence a pour origine essentielle le minerai suédois, dont la teneur en fer atteint 60 % et dont le prix de vente, pour le contrat de 1978, est de 51 F la tonne contre 82 F en 1975. Cette concurrence serait largement faussée : « *En 1977, les mines suédoises ont enregistré une perte d'exploitation de 700 millions de francs, soit 35 F la tonne*, déclare la chambre patronale lorraine. *Cette perte a été compensée par une subvention de l'État. Rapportée au minerai lorrain, dont la teneur en fer est deux fois moins élevée, cela représenterait une subvention de 17 à 20 F la tonne.* »

Pour lutter à « *armes égales* », la chambre syndicale des mines de fer réclame une aide en trois volets :

— Social : prise en charge du coût des retraites anticipées ;

— Financier : aide aux investissements avec le concours de la Banque européenne d'investissements ;

— Transports : une politique de tarifs S.N.C.F. plus cohérente.

Baisse de la production de 40 % en six ans

En ce qui concerne les aides financières, la CECA et le gouvernement ont récemment donné un accord de principe. Le patronat des mines de fer a décidé de réduire très sensiblement la production pour la ramener à 30-32 millions de tonnes par an d'ici à 1980-1981. En 1977, elle était encore de 38 millions de tonnes, après avoir atteint entre 1968 et 1974 quelque 52 millions de tonnes par an. Il s'agit donc d'une baisse de l'extraction de quelque 40 % en six ans.

La réduction des effectifs n'est qu'un des aspects de la restructuration profonde qui est en train d'être engagée. « *Dans la prochaine décennie, un certain nombre de puits seront fermés après épuisement naturel du gisement, comme Saulnes, Jarny et Godbrange, en Meurthe-et-Moselle, et Hettange-Grande et Rochonvillers, en Moselle. Mais la réduction supplémentaire des capacités de production, nous la rechercherons dans la concentration sur certaines mines afin d'obtenir des prix de revient de minerai compétitifs. En contre-partie, la durée de vie du gisement lorrain qui est de vingt ans sera portée au-delà de trente ans, ce qui facilitera sur le plan social la situation de bien des mineurs* », déclarait déjà en juillet 1977 M. J.-A. Varoquaux, président de la chambre syndicale des mines de fer françaises.

En 1963, alors que l'on comptait vingt mille neuf cent soixante-deux mineurs, l'annonce du premier plan de restructuration dans les mines de fer lorraine avait déclenché un mouvement qui avait rapidement pris une ampleur nationale. Quinze ans après, alors que les efefctifs ont été divisés par trois, la combativité des mineurs est largement entamée. En novembre dernier, malgré une tentative de mobilisation de la part des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., qui s'était notamment traduite par une occupation du carreau de la mine de Mancieulles et une marche sur Briey regroupant deux mille mineurs, le mouvement n'avait pas fait tâche d'huile.

Les deux syndicats demandent un arrêt des licenciements et des fermetures de puits. En fait, leur objectif semble être de limiter les conséquences de la restructuration, notamment sur les plans social et salarial. Ainsi, la C.G.T., largement majoritaire (plus de 80 % aux élections professionnelles), voudrait obtenir des garanties semblables à celles qui ont été accordées aux sidérurgistes dans le cadre du plan de restruturation d'avril 1977.

JEAN-CLAUDE BOURDIER.

Le climat n'est pas encore à la rencontre entre la C.G.T. et la C.F.D.T.

En une sorte de liturgie syndicale, après huit jours de « répons » alternés entre MM. Maire et Séguy, avec une raideur encore jamais atteinte lors des orages précédents, la C.F.D.T. et la C.G.T. sont en plein dialogue de sourds.

La C.G.T. fuit le débat, disent les amis de M. Maire. Elle proteste véhémentement contre les offenses que constitue, selon elle, l'énoncé de nos constatations sur sa conduite pendant la campagne électorale. Mais elle refuse de s'en expliquer. Si elle propose une rencontre, c'est uniquement pour parler de la relance de l'action. C'est à peu près de cette façon que le bureau de la C.F.D.T. a renvoyé, le 7 avril, la balle qui était dans son camp, après la déclaration publiée la veille par les dirigeants de la C.G.T. Ceux-ci s'élevaient contre l'« *agression* » dont ils s'estimaient victimes et s'interrogeaient sur « *l'attitude de la direction confédérale* » de la rue Cadet, ajoutant qu'à leur avis « *l'indépendance de la C.G.T. et ses règles de vie démocratique ne sauraient être un objet de discussion entre les deux confédérations.* »

Les cégétistes, estime encore M. Edmond Maire, veulent tourner la page électorale. Surtout pour des raisons « internes », afin que cessent les questions sur ce qui s'est passé ces derniers mois et sur les responsabilités dans la défaite de la gauche. Or M. Maire et ses amis continuent à réclamer l'autocritique au lieu de l'autojustification pratiquée un peu partout et en particulier au P.C.F. et à la C.G.T. Après avoir longtemps sacrifié sur l'autel de l'union de la gauche ses désaccords, parfois fondamentaux, avec la centrale de la rue La Fayette, la C.F.D.T. n'accepte plus, aujourd'hui, de mettre de côté les divergences. M. Maire rappelle que, dès le lendemain des élections, le 21 mars, il avait déclaré qu'il n'était « *pas pressé de voir la C.G.T.* ».

Étant donnée la rudesse du coup ressenti par la classe ouvrière, il y a d'abord la nécessité, pour elle, de se remettre de l'échec, en prenant son temps. La seule chose pressante pour l'instant, considère la C.F.D.T., est de bien définir la ligne d'action. Au demeurant, le débat sur les divergences n'affaiblit pas la capacité d'action revendicative du monde du travail, pense M. Maire.

Son de cloche inverse à la C.G.T. On y estime que la tension entre les deux confédérations risque de « tout casser », aussi bien dans les rangs de chacune des deux organisations que parmi les travailleurs en général. Les cégétistes, reprenant leur ligne de conduite traditionnelle, mettent l'accent sur les bases d'accord existantes : celles de l'alliance conclue entre les deux confédérations en juin 1974 et, soulignent-ils, celles qu'avait encore formulées la C.F.D.T. en janvier dernier : action dans les entreprises, les *branches*, à tous les niveaux, avec priorité à l'unité d'action C.G.T.-C.F.D.T.

Cette référence au pacte vieux de près de quatre années, M. Edmond Maire la fait aussi, mais pour rappeler que ce texte prévoyait un examen approfondi des divergences entre les deux partenaires. Pourquoi, en écrivant le 3 avril à M. Séguy, le leader de la C.F.D.T. a-t-il terminé sa lettre en spécifiant qu'il « *n'envisage pas actuellement une journée d'action interprofessionnelle qui ne* [lui] *paraît pas correspondre à la situation* » ?

Allusion qui a fait froncer le sourcil aux cégétistes, prompts à y voir « *invention* » ayant « *pour seul effet d'alimenter des spéculations sur les clivages qui n'existent pas* ». Nous prenons nos précautions, a expliqué, vendredi, M. Maire. Nous savons d'expérience que, lors de premiers contacts, la C.G.T. ne parle pas de grande journée nationale, mais qu'après quelques rendez-vous, il n'est plus question que de cela... Or l'aversion des cédétistes pour ces « grand-messes » est bien connue. Ils n'y viendront que s'ils jugent les circonstances favorables. Ce qui n'est pas le cas, même si l'action repart çà et là. M. Maire pense que ce courant sera propice aux retrouvailles entre les deux alliés « conflictuels », mais, pour l'heure, le climat n'y est pas.

Le 1er mai réchauffera quelque peu la température syndicale. A Paris et dans plusieurs grandes villes, les unions locales des deux bords ont pris langue (en y associant parfois la FEN) pour organiser les défilés traditionnels. Mais il faudrait un véritable chambardement dans la météorologie sociale pour que le printemps devienne chaud. L'automne est encore loin...

JOANINE ROY.

LE TIERS PAYANT DANS LES PHARMACIES PARISIENNES

Une progression encore limitée

L'utilisation du tiers payant dans les pharmacies se développe, vient d'indiquer la Caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne, en dressant le bilan de la première année d'application de la convention avec les pharmaciens. Selon cette convention, tous les assurés peuvent acheter les produits pharmaceutiques prescrits par ordonnance, en ne versant que la somme qui n'est pas remboursée par la Sécurité sociale (soit 30 % dans la plupart des cas, gratuité totale dans d'autres). Pour les 70 % à 100 % restants, le pharmacien conventionné fait lui-même l'avance laquelle est remboursée par la Caisse. Selon celle-ci, cinq cent mille avances ont été consenties du 1er mars au 31 décembre 1977. Le total des avances remboursées est passé de 8,3 millions de francs en septembre dernier à 9,5 millions en novembre et à 13,7 millions en janvier.

La Caisse souligne que les facilités financières accordées aux malades sont d'abord utilisées par les personnes âgées de plus de cinquante ans (soumises plus que d'autres aux aléas de la santé) et par les assurés qui peuvent prétendre au remboursement total, notamment ceux qui sont dans une situation précaire (invalides, retraités).

La faible importance relative de ces avances doit cependant être notée : elle s'explique, en partie, par l'ignorance ou la pudeur des assurés et par les réticences des pharmaciens, qui supportent avec cette formule (tiers payant) des charges administratives plus lourdes, comme *le Monde* l'avait déjà noté dans son numéro du 12 juillet 1977. La Caisse parisienne et les pharmaciens se déclarent aujourd'hui « *en mesure de donner un nouvel essor à la convention d'avances pharmaceutiques* » et la Caisse demande aux assurés qui souhaitent bénéficier de cette mesure de « *présenter avec leur ordonnance les pièces justificatives de manière à aider leur pharmacien et à lever certaines réticences* ». Ces pièces sont les suivantes : carte d'immatriculation, bulletin de salaire ou attestation annuelle d'activité ; éventuellement, titre de pension ou document permettant de constater pour certains le droit à la gratuité totale.

● *Accord dans le bâtiment sur l'aide au logement.* — Un accord a été signé par les fédérations d'employeurs du bâtiment (industrie, artisanat, coopératives) et les syndicats F.O., C.G.T., C.F.T.C. et C.G.C. Cet accord prévoit pour les salariés de cette branche (1 500 000) une formation à la constitution des dossiers en cas de construction et l'octroi d'un prêt complémentaire de 5 000 à 30 000 francs (taux : 7 %), après huit ans d'ancienneté en cas de résidence principale, après vingt ans s'il s'agit d'une résidence pour la retraite.

BILLET

LE HUITIÈME SALON DU PRÊT-A-PORTER FÉMININ

Aide-toi...

Dynamisme et succès. Voilà bien longtemps qu'on n'avait eu l'occasion d'utiliser ces mots en parlant du secteur du textile-habillement. Depuis un ans, c'est un concours de pleurs et de cris d'alarme : secteur condamné, attaqué, harcelé, etc. On a tout entendu. Il est pourtant une branche qui, refusant l'introspection douloureuse et les condamnations hâtives, réussit à tirer son épingle du jeu : le prêt-à-porter féminin, dont le Salon s'ouvre porte de Versailles ce samedi 8 vartl.

Le dynamisme, cette branche le doit à son jeune âge : à l'inverse des entreprises textiles, l'industrie du prêt-à-porter n'a qu'une vingtaine d'années. Sa vitalité se mesure au taux de renouvellement extrêmement rapide des entreprises. En dépit d'une mortalité infantile très forte (nombreuses sont les firmes ne dépassant pas le cap des deux ans !), le nombre des salariés employés par la branche (93 000) reste constant.

Quant au succès, il suffit pour l'apprécier de voir la courbe de progression du chiffre d'affaires de la branche : + 12 % en 1977, + 13,4 % en 1976, + 15,5 % en 1975, etc., celle de ses exportations (+ 25 % en 1977), et surtout l'excédent confortable de sa balance commerciale : 1,48 milliard de francs en 1977, ce qui équivaut à des exportations 2,33 fois plus importantes que les importations.

Ces résultats globaux recouvrent certes, des situations fort contrastées. A côté de la petite vingtaine d'« avant-gardistes » qui précèdent et rêvent la mode sans grands moyens, prospèrent les « grands leaders » (un tiers environ du chiffre d'affaires), qui la font descendre dans la rue, suivis de toute une tranche d'entreprises plus classiques mais saines. Reste une catégorie moins homogène, directement menacée par les importations, qui vivote souvent plus mal que bien. Elle représente environ un quart du chiffre d'affaires et... alimente à elle seule la chronique des défaillances d'entreprises. Ces firmes-là devront tôt ou tard choisir la reconversion ou la mort.

« ... Et nous passons pour d'affreux protectionnistes »

« Ce n'est pas une raison pour s'abriter derrière des barrières douanières. Le remède serait pire que le mal », *estime la Fédération du prêt-à-porter.* « Les entreprises dynamiques, qui sont la majorité, ont besoin d'exporter. » *On est loin de l'alarmisme des syndicats du textile. En matière de commerce international, l'attitude du prêt-à-porter est beaucoup moins timorée. Elle va même jusqu'à préconiser une certaine dose d'importations « réservée » aux firmes les moins bien placées, afin de leur donner les moyens financiers de se reconvertir.* « Ce qu'il faut, c'est prévoir. Nous savons qu'une part du marché sera prise par les pays à bas prix. Le problème est de savoir laquelle et quand. Nous devons rester les premiers sur les types de produits les moins condamnés. Il faut adapter la politique industrielle à la politique d'importation, non l'inverse », *soulignent les professionnels... avant d'enfourcher leur « dada » : les détournements de trafic, qui faussent la règle du jeu et interdisent toute prévision. Exemple : la répartition entre les pays de la Communeut éuropéenne des quotas d'importations fixés à l'occasion du renouvellement de l'accord multifibre.* « Pour presque tous les produits, la R.F.A. a pris 40 à 50 % du total de la Communauté. Pour quoi faire, sinon les réexporter ? Le marché allemand ne peut tout absorber. La R.F.A. empoche les bénéfices commerciaux... et nous passons pour d'affreux protectionnistes. »

V. M.

Élections professionnelles

IMPORTANT RECUL DE LA C.G.T. DANS LES HOUILLÈRES DE LORRAINE

Les élections aux comités d'établissement des Houillères du bassin de Lorraine, qui ont eu lieu le 5 avril, se sont traduites par un net recul de la C.G.T. chez les ouvriers comme chez les employés, techniciens et agents de maîtrise. En six ans — les élections ont lieu tous les trois ans dans les Houillères — la C.G.T. a perdu 11 points dans le collège ouvriers, ne recueillant que 33,6 % des suffrages, contre 44,5 % en 1972 et 40,2 % en 1975.

Au cours de la même période, la C.F.D.T., qui ne recueillait que 17,2 % des suffrages en 1972, et F.O., qui n'en avait obtenu que 10,6 %, ont fortement progressé, réussissant aujourd'hui des scores de 27,3 % (+ 10,1 %) et 14,7 % (+ 4,1 %) respectivement. Dans le deuxième collège, seules la C.F.D.T. et la C.G.C. progressent.

Au comité central d'entreprise, la C.F.D.T. est désormais la première organisation syndicale avec 4 sièges (+ 1), devant la C.G.T., 3 sièges (— 2), F.O., 3 sièges (+ 1), la C.F.T.C., 3 sièges (sans changement), et la C.G.C., 2 sièges (sans changement).

RESULTATS

1er collège (ouvriers). — Inscrits : 18 893 (18 100 en 1975) ; exprimés : 13 546 (13 384). Ont obtenu : C.G.T., 4 559 (5 374) soit 33,6 % des suffrages au lieu de 40,2 % en 1975 ; C.F.D.T., 3 900 (3 659) soit 28,8 % au lieu de 27,3 % ; C.F.T.C., 3 101 (2 995) soit 22,9 % au lieu de 22,4 % ; F.O., 1 986 (1 356) soit 14,7 % au lieu de 10,1 %.

2e collège (employés, techniciens, agents de maîtrise). — Inscrits : 4 319 (4 100 en 1975) ; employés, 3 463 (3 335). Ont obtenu : C.F.T.C., 1 158 (1 184) soit 33,4 % au lieu de 35,5 % ; C.G.C., 945 (776) soit 27,6 % au lieu de 23,2 % ; F.O., 537 (599) soit 15,5 % au lieu de 18 % ; C.F.D.T., 426 (286) soit 12,3 % au lieu de 8,6 % ; C.G.T., 388 (490) soit 11,2 % au lieu de 14,7 %.

[Ce nouveau recul de la C.G.T. fait suite à ceux qu'elle a enregistrés ces dernières semaines chez Renault (— 5 % dans le collège ouvrier et — 10 % chez les employés, techniciens et agents de maîtrise à Billancourt ; — 14 % à Douai). Chez Peugeot (— 5,6 % et — 3 % respectivement). A la S.N.C.F. (— 3,9 % chez les ouvriers). A la R.A.T.P. (—3/6 %). A la SNIAS (— 2,2 % à Saint-Nazaire). Au groupe Drouot (— 4,1 %). Et au Printemps (— 5,3 %).]

● *M. Emmanuel Maffre-Baugé* a démissionné pour raisons de santé de ses fonctions de président de la chambre régionale d'agriculture de Languedoc-Roussillon et de président de la fédération des syndicats d'exploitants agricoles de l'Hérault. Victime, il y a trois semaines, d'un accident cardiaque, M. Maffre-Baugé avait déjà abandonné la présidence de la Fédération nationale des producteurs de vins de table.

A Grenoble

L'UNAF s'interroge sur la fiscalité

Elle accepterait une modulation du quotient familial mais souhaiterait un impôt sur le capital et une taxation accrue du tabac et de l'alcool

L'assemblée générale de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), qui se tient à Grenoble les 8 et 9 avril, axe ses travaux sur la réforme de la fiscalité. Les congressistes, qui représentent cinq cent mille familles adhérant à des associations de tendances très diverses, entendent notamment « exprimer un choix politique » *sur la réforme ou non du quotient familial.*

Si la majorité parlementaire tient ses promesses, la nouvelle Assemblée nationale doit, en effet, être saisie avant le 31 décembre d'un rapport sur « *une réforme globale de l'aide à la famille* » s'insérant dans un projet plus ambitieux d'une politique, elle aussi, « *globale de la famille* », comme le prévoit la loi du 12 juillet 1977 sur le complément familial. L'UNAF a donc décidé de préciser ses orientations en matière de fiscalité, après avoir écouté, samedi matin, les avis de deux personnalités extérieures, MM. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre (U.D.F.) et Pierre Uri (P.S.).

Les congressistes ont l'intention de confirmer la volonté déjà exprimée par l'UNAF d'accroître la fiscalité directe pour faciliter le financement de la sécurité sociale. Ils ont aussi à choisir entre trois options : le maintien de la formule actuelle du quotient familial, son remplacement par un système d'abattement forfaitaire, la mise en place d'un système mixte.

Dans le rapport de Me Michel Normand, président d'honneur de l'UDAF de Paris, présenté (en l'absence de son auteur) par Me Philippe Louis, administrateur de l'UNAF, des propositions précises sont exposées aux congressistes.

● Le rapporteur estime que les charges sociales n'ont pas atteint un niveau insupportable pour la société française. Favorable au report sur le budget de l'Etat du déficit de certains régimes socio-professionnels et des charges dites « *indues* », le rapporteur rejette une aggravation de la fiscalité indirecte, qualifiée d'injuste (à l'exception cependant de la taxation de certains produits, tels que l'alcool et le tabac).

● En revanche, il se prononce pour une « *légère augmentation* » de l'impôt sur les sociétés, un accroissement de l'impôt sur le revenu, « *une meilleure répartition de sa charge* » (notamment pour les tranches de revenus élevés) et, prudemment, pour un impôt sur le capital, sous des formes à étudier.

● Quant au quotient familial, le rapporteur suggère son maintien, mais aussi son aménagement grâce à la mise en place d'une formule mixte. L'idée est d'exonérer d'impôt les revenus situés au-dessous d'un seuil minimum à définir ; de tenir compte du coût d'entretien de l'enfant ; de moduler les parts (de quotient) en fonction de l'âge des enfants (au lieu d'une demi-part fixe par enfant, il est suggéré de faire varier cette part de 0,3 à 1) ; d'imposer les prestations familiales dans la mesure où celles-ci seraient unifiées et revalorisées pour tenir compte du coût réel de l'enfant ; enfin, de réviser le barème de l'impôt pour faire payer davantage non pas les familles riches, mais *tous* les riches, qu'ils aient ou non des enfants.

Comme l'ont montré les travaux préparatoires, qui ont provoqué de longs débats, les projets soumis à l'assemblée générale de l'U.N.A.F. doivent donner lieu à de dificiles et délicates discussions et au dépôt d'amendements contradictoires, traduisant cependant une préoccupation générale : celle d'améliorer la situation des familles en assurant parallèlement une plus grande justice.

CONJONCTURE

LA COUR DES COMPTES ATTIRE L'ATTENTION DE M. BARRE SUR LE RISQUE D'UN AFFAIBLISSEMENT DE LA QUALITÉ DES CONTROLES

M. Raymond Barre a assisté, vendredi après-midi 7 avril, à la cérémonie d'installation du nouveau premier président de la Cour des comptes, M. Bernard Beck, nommé le 8 mars dernier, en remplacement de M. Désiré Arnaud, admis sur sa demande à la retraite. Dans son allocution, M. Bernard Beck a souhaité notamment que les pouvoirs publics poursuivent l'effort entrepris pour renforcer les moyens en personnel de la Cour, particulièrement en ce qui concerne la mise à la disposition de celle-ci de fonctionnaires des services extérieurs du Trésor. Il a également souligné que l'importance des concours extérieurs demandés par les pouvoirs publics aux magistrats de la Cour, qu'il s'agisse de leur collaboration à des cabinets ministériels, de leur participation à des commissions administratives ou de l'exercice de missions temporaires atteint aujourd'hui « *la limite supportable pour le corps* ». « *Si notre maison a toujours mis un point d'honneur à ne se dérober à aucune tâche, elle ne saurait prendre le risque d'un affaiblissement de la qualité de ses contrôles par une trop grande dispersion de ses moyens* », a déclaré M. Bernard Beck.

Le premier président a évoqué, en outre, les moyens à envisager pour répondre à l'extension des compétences de la Cour des comptes qui porte désormais sur tous les aspects des finances publiques.

● *La hausse des prix de détail a augmenté de 1 % en mars*, selon la C.G.T. En un an, l'augmentation du coût de la vie atteint 12,3 %, selon la centrale syndicale.

RÉGIONS

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

Les ostréiculteurs de Morlaix retirent leur production du marché

Appréhendé lors de la manifestation du 6 avril, place Denfert-Rochereau à Paris, M. Hamadi Boukhili, vingt-huit ans, Tunisien, étudiant en anglais à la faculté de Vincennes, a été condamné le vendredi 7 avril à six mois d'emprisonnement dont trois avec sursis par la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris, qui siégeait en flagrant délit. Le jeune homme, qui a protesté de son innocence et affirmé qu'il se trouvait sur les lieux de la manifestation par hasard, avait été reconnu par *deux policiers comme l'auteur de jets de pierres.*

Seul fait marquant en Bretagne, durant ces dernières trente-six heures, l'obligation pour les ostréiculteurs de Morlaix (Finistère) de retirer du marché et de ne plus expédier les huîtres creuses dont ils assuraient le tiers de la production bretonne.

Dans une lettre adressée au président de la République, la fédération C.G.T. des marins, condamne l'emploi des pavillons de complaisance. Elle demande « *instamment* » que les routes maritimes des pétroliers soient écartées du littoral et que les compagnies pétrolières soient rendues entièrement responsables des dégâts occasionnés par les navires qu'elles affrètent.

Par ailleurs, le conseil national du syndicat des marins C.F.D.T., réuni les 6 et 7 avril au Havre, réclame une « *politique de la marine marchande* » et dénonce « *l'incurie des pouvoirs publics face à la catastrophe causée par le naufrage de l'Amoco-Cadiz* ». De son côté, le bureau national de la C.F.D.T. déclare, dans un communiqué publié à Paris : « *Les pouvoirs publics portent une responsabilité écrasante dans le naufrage. (...) Il est encore trop tôt pour mesurer toutes les conséquences de cette catastrophe au plan économique et écologique, mais, d'ores et déjà, des travailleurs vont perdre leur emploi et subir une perte importante de leurs revenus. La faune et la flore sont détruites pour de nombreuses années.* »

Les ASSEDIC de Bretagne estiment, dans un communiqué, « *que les entreprises sinistrées par la marée noire doivent bénéficier du Fonds national de la garantie des salaires et que leurs salariés doivent percevoir une indemnisation égale à 90 % de leur salaire* ».

Les effets des vapeurs toxiques dégagées du pétrole répandu sur les plages ont fait, d'autre part, *l'objet de plusieurs déclarations contradictoires.* Dans une conférence de presse, un groupe de scientifiques d'extrême gauche, le Comité de liaison et d'information sur la santé et les conditions de travail (CLISACT), a soutenu que des décès de personnes occupées au nettoyage de la marée *noire avaient été constatés, et que les admissions* au centre hospitalier de Brest, pour des causes directement liées à la pollution, s'étaient multipliées. Le même groupe a longuement insisté sur le risque de cancers et de leucémie auxquels exposent les dérivés benzéniques.

Cependant, le centre hospitalier de Brest et l'hôpital militaire de cette ville démentent avoir eu « *à faire face à des admissions de personnes atteintes de troubles imputables à des produits pétroliers déversés par l'*Amoco-Cadiz ».

Enfin, la Commission des Communautés *européennes a décidé l'envoi d'une aide exceptionnelle* aux zones sinistrées de Bretagne : la somme de 2,7 millions de francs sera versée prochainement aux autorités françaises. A cette occasion, la Commission a appelé l'attention du conseil sur un projet de résolution transmis en juin 1977 et concernant la lutte contre la pollution accidentelle par les hydrocarbures, et elle a demandé que cette question soit examinée rapidement.

«Tout sera nettoyé pour l'été»

Portsall. — Trois semaines après l'échouage de l'« Amoco-Cadiz » sur les rochers de Portsall, M. Christian Gérondeau, directeur de la sécurité civile, a fait, le vendredi 7 avril, au P.C. de Ploudalmézeau, le point sur la *marée noire* : « *Voilà six* jours que je ne suis pas venu sur place, et, aujourd'hui, j'ai constaté que des progrès spectaculaires avaient été réalisés, a-t-il déclaré. Les opérations de nettoyage sont en bonne voie ; les côtes ont été débarrassées de la partie la plus visible de la pollution ; le rivage, dans son *ensemble, est plus* propre, même méconnaissable. On peut être rassuré pour l'été. »

M. Gérondeau affiche un bel optimisme. Certes, 70 000 mètres cubes de déchets solides et liquides ont été enlevés tout au long des 350 kilomètres de côtes du Finistère et des Côtes-du-Nord. Mais les 7 600 hommes, dont 4 400 militaires répartis dans 113 chantiers ont encore beaucoup à faire. Et cela d'autant plus que, depuis quelques jours, les vents soufflent du nord-est et ont poussé les boues brunâtres sur les plages et les criques orientées à l'est. Une centaine d'engins, bulldozers, niveleuses, ont pris le relais des pompes et des tonnes à livier. Selon M. Gérondeau, les opérations de ramassage mécanique seront bientôt terminées.

Ensuite, il faudra intensifier le *lavage au moyen de lances* à incendie et finir la toilette avec les pelles, les raclettes et les seaux. Cependant, partout les Bretons comptent sur la mer pour faire la lessive des côtes et pour digérer les nappes du large. La marine nationale affirme qu'elles ont pratiquement disparu, que seules persistent des traces dans le chenal du Four, à l'entrée de la baie de Morlaix et de Lannion, et des irisations çà et là. La grande marée de ce week-end va-t-elle à nouveau les faire apparaître, ou se sont-elles définitivement dissoutes dans le grand bouillonnement des eaux ?

Dans la région de Portsall, après avoir franchi les contrôles de police et contourné les barrières *métalliques* destinées à éviter l'afflux de badauds, des rochers sont recouverts d'une épaisse gangue brunâtre. Toutes les côtes de Bretagne sont maintenant ourlées d'un large feston malodorant. Sur le sable suintant le pétrole, bénévoles et soldats s'affairent au milieu de la ronde des camions et le va-et-vient des niveleuses, des tracteurs et des bulldozers. Vêtus de cirés jaunes, de bottes, ils raclent, em*plissent des sacs en plastique ou* des poubelles. Un groupe de militaires du 2ᵉ RIMA basé au Mans remonte la grève avec, sur des brancards, des sacs remplis de pétrole mélangé au sable et au goémon. D'autres utilisent du papier journal découpé en fines lamelles pour agglomérer cette boue visqueuse.

Sur les rochers, des pompiers venus de Quimper décollent à la lance à incendie la pellicule de mazout. « *On a l'impression de ne pas avancer. C'est un travail de Romains* », confie l'un d'eux, en s'abritant du vent et des rafales de sable derrière le camion-pompe. Au-delà des dunes, sur la route, c'est une véritable noria de camions militaires ou appartenant à des entreprises privées qui viennent déverser tour à tour dans un trou leur cargaison. Une pelleteuse charge des semi-remorques. Les cargaisons sont ensuite emmenées à *Roscoff ou* à Brest. Sur le pare-brise, une étiquette : « *Plan Polmar, Amoco-Cadiz* ». Dans une baraque de chantier, un employé des services de l'équipement de La Rochelle fait des bâtons sur un carnet. Il compte les camions : « *Cela fait 1 000 tonnes aujourd'hui, 600 à 650 de moyenne. Ce qui nous manque, ce sont les semi-remorques pour évacuer tout ça.* »

« On bousille l'avenir »

A proximité, une antenne de la Croix-Rouge veille. La plage de Tréompan sera propre pour l'été. Venu de Bordeaux, un membre de « Action d'urgence internationale » se demande pourquoi on donne la priorité à la saison touristique en recouvrant de sable le mazout enfoui entre deux dunes et sous lequel on a disposé une feuille de platisque. « *On a l'œil posé sur la ligne bleue du mois de juillet. Chacun de mes coups de pelle est politique. Mais travailler, cela me donne le droit d'en parler. Peut-être qu'on aide à bousiller l'avenir* ». Comme beaucoup d'autres, il est bénévole. Comme beaucoup de Bretons, il critique le plan Polmar : « *Plan Polmar — plan ringard.* »

Un désert, mais un désert propre...

De notre envoyé spécial

Les bénévoles, on ne les aime pas beaucoup. La population ne croit qu'à l'armée car « *les fantassins du pétrole* » sont encadrés. « *Les volontaires viennent sans rien*, dit le secrétaire de mairie de Landeda. *Ils réclament:* « *On n'a pas mangé, on n'a pas » payé l'hôtel, on n'a pas de » matériel.* » *C'est vrai*, reconnaît-il, *on décourage les bonnes volontés. Mais au bout d'une demi-journée, l'air de la mer et la fatigue les abattent. On n'en veut plus.* » Un déferlement sympathique mais insupportable.

En réalité, les bénévoles ne sont pas très nombreux. Car seuls les groupes encadrés sont acceptés. A la direction départementale de la jeunesse et des sports, on reconnaît que l'on freine les arrivées. « *Il ne faut pas surajouter aux difficultés du pays*, déclare M. Georges Lefevre, sous-préfet chargé de l'accueil au P.C. de Ploudalmezeau. *Il y a trop de bénévoles pour le travail à faire.* »

Ils sont même venus de l'étranger, Allemands mais surtout Belges, pour aider la Bretagne ; un train entier de cinq cent trente Belges, étudiants et chômeurs, qui ont répondu à l'appel des Amis de la terre, « *pour aider les pêcheurs, pas les touristes* ». « *Chez nous*, disent-ils, *on n'a que 50 kilomètres de côtes, qui ne sont pas toujours très propres. Mais ici, c'est le drame.* »

La relève des militaires arrive. Soixante-dix appelés de l'unité d'instruction de la sécurité civile de Brignoles (Var) vont remplacer, à la fin de la semaine, leurs camarades. De nouveaux soldats doivent également renforcer les unités présentes.

Tout le monde est fatigué mais confiant. « *On y arrivera*, ajoute le premier élu, M. Alfred Marec. *Mais le plus long reste à faire ; la mer nous aidera ; c'est quand il arrive un accident qu'on s'aperçoit qu'il faut mettre un panneau stop.* »

Aujourd'hui dans les abers, les coquillages sont morts. Demain, tout sera nettoyé. Cet été, on se baignera dans un désert, mais un désert propre.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Le général Mobutu Sese Seko*, président de la République du Zaïre, a remis, le jeudi 6 avril, à l'Elysée, par l'intermédiaire de son envoyée spéciale, un chèque de 500 000 F à *titre de contribution* à la lutte contre la marée noire en Bretagne, a indiqué vendredi un porte-parole de l'Elysée.

M. Giscard d'Estaing a fait remercier le président Mobutu pour son geste de solidarité et pour son don, a précisé le porte-parole.



SANTÉ

L'eau thermale d'Aix-en-Provence est interdite à la consommation

De notre correspondant

Aix-en-Provence. — Un arrêté préfectoral vient d'interdire pour des raisons de sécurité la vente *et l'embouteillage de l'eau* thermale d'Aix-en-Provence. Depuis une douzaine d'années, la ville d'Aix, financièrement intéressée à la bonne marche des thermes, demandait à la direction de l'établissement de réaliser des forages pour aller chercher plus profondément l'eau au-dessous d'une zone dont on savait qu'elle était polluée en surface par divers écoulements d'eaux usées.

Trois sources alimentent la station d'embouteillage. L'une a été abandonnée en 1970 après qu'on y eut trouvé des germes d'espèces variées, une autre récemment parce qu'elle était elle aussi polluée. Restait la troisième, la source Impératrice qui, malgré un nettoyage du sous-sol et un remplacement de la tuyauterie donne encore une eau polluée par intermittence. En septembre dernier, on trouvait des *pseudomonas* dans des bouteilles stockées par l'Assistance publique à Marseille. (Les *pseudomonas* sont des bacilles très répandus.) La direction départementale de l'action sanitaire demandait alors au préfet une fermeture de l'atelier d'embouteillage. C'est finalement ce qui a été décidé après que la section marseillaise de l'Union féminine civique et sociale (U.F.C.S.) eut fait analyser cinq bouteilles achetées dans un grand magasin. *On y aurait trouvé des pseudomonas*, mais aussi des staphylocoques. Le service de répression des fraudes a déposé une plainte et l'U.F.C.S. s'est portée partie civile au nom des consommateurs.

La société des thermes est une société anonyme dont le P.-D. G. est M. Jean Bertrand. Elle exploite l'établissement thermal, l'hôtel des thermes et l'eau minérale Sextius en bouteilles, le tout appartenant à la ville d'Aix, qui concède à la société des thermes l'exploitation des eaux, sans pouvoir s'immiscer toutefois dans cette exploitation.

Quant à l'eau d'Aix, déjà connue des Romains, c'est une eau thermale très peu minéralisée et très légère. Elle est l'eau de régime par excellence, indiquée pour les cures de diurèse et de désintoxication. Elle est recommandée aux cardiaques, aux hypertendus et aux obèses. Elle doit une partie de sa réputation à sa « pureté bactériologique » qui en fait l'eau du nourrisson, utilisée sans être bouillie dans la préparation des biberons. On comprend ainsi la gravité des résultats des prélèvements récents.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8.IV.1978 . A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 9-IV-78 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 8 avril à 0 heure et le dimanche 9 avril à 24 heures :

Les basses pressions de la Méditerranée occidentale se combleront lentement en se déplaçant vers le nord de l'Adriatique, tandis que les hautes pressions des îles Britanniques s'affaibliront sous l'influence des perturbations de la mer de Norvège, qui se déplaceront vers le sud-est. Il en résultera un affaiblissement du flux de nord-est sur la France et une atténuation des retours d'air humide sur le sud du pays.

Dimanche, les nuages resteront encore assez abondants sur le pourtour méditerranéen et l'est des Alpes, mais les pluies ou ondées parfois orageuses qui pourront encore se produire, se localiseront surtout sur l'est du relief, le Sud-Est et la Corse en s'atténuant. D'autre part, des nuages bas à aspect brumeux et quelques brouillards seront observés le matin de la Bretagne à la Flandre et au nord des Vosges. Ces formations se disloqueront l'après-midi dans l'intérieur, où des éclaircies apparaîtront ; près des côtes et sur le Nord, elles seront plus persistantes. Sur le reste de la France, le temps sera ensoleillé mais brumeux le matin dans le Sud-Ouest.

Les vents, de nord-est, faibliront, surtout sur les régions septentrionales ; ils resteront modérés ou assez forts sur les région bordant la Méditerranée. Il fera frais le matin dans l'intérieur, surtout dans les régions bénéficiant d'éclaircies. Les températures maximales varieront peu.

Samedi 8 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,4 millibars, soit 760,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 avril ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 15 et 9 degrés ; Biarritz, 12 et 8 ; Bordeaux, 15 et 4 ; Brest, 9 et 2 ; Caen, 8 et 5 ; Cherbourg, 7 et 5 ; Clermont-Ferrand, 12 et — 3 ; Dijon, 13 et 3 ; Grenoble, 16 et 2 ; Lille, 11 et 4 ; Lyon, 13 et 2 ; Marseille, 18 et 9 ; Nancy, 12 et 2 ; Nantes, 12 et 2 ; Nice, 17 et 9 ; Paris-Le Bourget, 12 et 4 ; Pau, 11 et 7 ; Perpignan, 17 et 11 ; Rennes, 13 et 2 ; Strasbourg, 12 et 2 ; Tours, 11 et 2 ; Toulouse, 14 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 10 degrés ; Amsterdam, 9 et 5 ; Athènes, 20 et 15 ; Berlin, 11 et 1 ; Bonn, 14 et — 3 ; Bruxelles, 11 et 5 ; Le Caire, min. 17 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 9 et 1 ; Genève, 11 et 4 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 12 et 5 ; Madrid, 14 et 7 ; Moscou, 3 et — 2 ; New-York, 8 et 7 ; Palma-de-Majorque, 14 et 7 ; Rome, 14 et 9 ; Stockholm, 9 et — 2.

Service national

RECENSEMENT DES FRANÇAIS NÉS ENTRE AVRIL ET JUIN 1960

Le ministère de la défense communique :

Les jeunes gens nés en avril, mai et en juin 1960, sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile au plus tard le 30 avril 1978.

Cette démarche peut être effectuée par les intéressés eux-mêmes ou par leur représentant légal.

Une brochure relative au choix de la date d'appel et aux dispenses, est donnée dans les mairies au moment du recensement.

Les jeunes gens doivent accomplir cette formalité en temps voulu pour bénéficier de cette information. Ceux qui n'ont pas satisfait aux obligations de recensement sont exclus du bénéfice du report spécial d'incorporation au-delà de vingt-trois ans (candidats à l'aide technique, ou à la *coopération*, *scientifiques* du contingent, médecins, pharmaciens, dentistes, vétérinaires).

Ceux qui, nés avant le 1ᵉʳ avril 1960, auraient omis ou négligé de se faire recenser doivent se faire connaître d'urgence à la mairie de leur domicile pour régulariser leur situation.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 8 avril 1978 :

UN DECRET

● Relevant des incapacités attachées à la naturalisation.

DES ARRETES

● Concernant les règles générales d'attribution des aides instituées en faveur de certaines catégories de commerçants et artisans âgés ;

● Relatif à la commission des concerts et des activités musicales ;

● Portant homologation et retrait d'homologation de matériels de chantier (limitation du niveau sonore) ;

● Portant agrément d'associa*tions exerçant leurs activités dans* le domaine de la protection de la nature, de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie ;

● Portant agrément d'un organisme chargé des mesures d'intensité globale et des analyses spectrales de bruit en milieu de travail.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE			
180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 043

HORIZONTALEMENT

I. Moine ou cardinal ; Préfixe. — II. Elément d'un prix de Rome : Prénom. — III. Se purge selon les régimes ; Devise. — IV. Se faufile sous le couvert. — V. Fleuve ; Démolissent en bêchant. — VI. Symbole ; Terme musical. — VII. Demande de supplément ; Fit ciller Cléopâtre. — VIII. Singulières lorsqu'elles sont particulières. — IX. Portion congrue ; Permet déjà d'y voir plus clair. — X. Amplement satisfait ; Rivière. — XI. Jadis pipés par les Grecs ; « L'ensemble des poux d'argent tombés, au matin, de la *tête du soleil qui se peigne* ».

VERTICALEMENT

1. Livre pouvant être mis entre toutes les mains. — 2. Conteste ; Sort du Jura ; Circule en Scandinavie. — 3. Antique messagère ; Eléments d'une grille. — 4. Est souvent dans les nuages. — 5. Points ; Peu enclin à broyer du noir. — 6. Heureux élu ; Signes *conventionnels.* — 7. *S'il s'agit* d'une croûte, elle se vend pour une bouchée de pain ; Déesse. — 8. Ne s'entendait pas avec son frère ; Royale, jadis. — 9. Colons ; Peuplé d'originaux ou de malheureux.

Solution du problème n° 2 042

Horizontalement

I. Pyromane ; Faste. — II. Sasse ; Valse ; La (al). — III. Io ; Titis ; Utiles. — IV. Rn ; Sacrement (mariage). — V. Oser ; Relues ; Nie. — VI. Naturel (chasser le naturel) ; Mea. — VII. Atrée ; Saine. — VIII. Tænia ; Sherman. — IX. Sam ; Tl ; Issue ; Ré. — X. Alésa ; Ere ; Dis. — XI. Hases (cf « bouquet ») ; Castalia. — XII. Dû ; Oise. — XIII. Ruait ; Main ; Sai. — XIV. Applaudissement. — XV. Tenait ; Urée.

Verticalement

1. Sirop ; Sahara. — 2. Paons ; Atala ; UP. — 3. Ys ; Entames ; Apt. — 4. Rst ; Rare ; Sénile. — 5. Œil ; Tentas ; Tan. — 6. Rueil ; UA. — 7. Aviser ; Ecu ; Di. — 8. Nasales ; Ira ; Mit. — 9 El ; Culasses ; As. — 10. Sûre ; I.H.S. ; Toise. — 11. Fêtes ; Neuvaine. — 12. Im ; Mère ; Ls ; Mu. — 13. Silène ; Diéser. — 14. Tænia ; Aria ; Ane. — 15. Ste ; Inès ; Mite.

GUY BROUTY.

ÉCONOMIE

L'IMMOBILIER VERS L'AGE DE RAISON ?

IV. — Des logis et des hommes

La crise de l'immobilier a de multiples facettes. En passant du « western » au « raccommodage », beaucoup de professions du bâtiment ont « laissé des plumes » et les municipalités ont dû jouer un jeu beaucoup plus serré (« le Monde » des 6, 7 et 8 avril).

« Notre démocratie doit assurer à tous ses membres la possibilité concrète d'acquérir un patrimoine minimum, une sorte de patrimoine social. Cette idée chemine sous diverses formes. Elle est présente dans celle de la participation imaginée par le général de Gaulle, dans celle de la diffusion de l'actionnariat, expérimentée par le président Pompidou. Elle inspire la préférence donnée depuis deux ans dans la politique du logement, en accord avec le sentiment profond de l'opinion, à l'acquisition de la maison individuelle. »

Qui écrit ainsi ? M. Giscard d'Estaing dans son livre-bréviaire, *Démocratie française*, page 108.

« Nous ne pouvons pas envoyer tout le monde à l'accession à la propriété. Il faut être raisonnable. »

Qui parle ainsi ? M. Jacques Barrot, ancien secrétaire d'Etat au logement, lors d'une discussion sur l'habitat à la télévision.

Aussi bien se demande-t-on un peu partout si cet engouement pour la maison individuelle — seul secteur ignoré par la crise immobilière — n'est pas seulement un engouement. Il y

par J.-M. THÉOLLEYRE

avait, de ce côté-là, un retard énorme en même temps qu'un rêve inassouvi. Plus grand était le cauchemar du grand ensemble, plus fort se faisait le rêve. Les déboires peuvent se montrer aussi à la hauteur du rêve.

On est à peu près arrivé à un parc immobilier où l'« individuel » a dépassé (52 % en 1977) le « collectif ». Mais déjà on parle d'une sorte de « tassement ». Et il ne faut pas oublier que l'on classe « individuel » le hameau, le lotissement, tous ces multiples parcs et « villages », même s'il y a murs mitoyens, dès lors que sont individuels l'escalier, l'entrée principale sur l'extérieur, etc.

La « montée » s'est faite depuis 1974. Au bénéfice d'une clientèle d'employés, de cadres moyens ou supérieurs, d'ingénieurs. C'est une clientèle fragile, facilement inquiète, faite de ces gens dont on dit qu'ils « gagnent bien leur vie », mais dont on sait aussi qu'ils n'ont pas l'assurance d'un capital et moins encore du capital. Ils sont fourmis n'ayant pas les moyens d'être cigales.

La crise ne les touche peut-être pas, mais elle les incite à la prudence. Ils ne sont pas chômeurs, mais l'entreprise ne sera-t-elle pas conduite à réduire son personnel ? Quand on travaillait chez Rhône-Poulenc ou ailleurs, il y a dix ou quinze ans, on ne songeait pas à cela. Dès lors qu'on y songe, comment faire autrement ? On ne s'engage plus pour dix ou quinze ans. Et voilà les enthousiastes de l'individuel qui deviennent prudents.

Là-haut sur la montagne

Décidément, tout s'en mêle. Ce qui « marchait » encore bien il n'y a pas si longtemps, c'était l'appartement en station de montagne. Oh ! bien sûr, là non plus le temps était passé du « coup juteux », telle une certaine acquisition à La Plagne de tout ce qu'il fallait de montagne pour un franc symbolique ou à peu près. Mais enfin, entre Méribel et Courchevel, la clientèle ne lésinait pas sur des prix de 6 000 francs, 8 000 francs et même 10 000 francs le mètre carré. Elle ne lésine toujours pas, mais voilà qu'on risque de ne plus avoir les champs libres ! Il y a dans la mémoire des promoteurs et des bâtisseurs le discours de Vallouise sur la montagne, et le développement des stations hivernales compris. Depuis, dans les préfectures de Savoie, Haute-Savoie, Isère, Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence, etc., une tendance se manifeste à retenir les permis de construire, à y regarder à deux fois avant de consentir la délivrance.

De toute façon, ce n'est pas sur ces hauteurs que l'on mesure les réalités de l'habitat et que la crise se vit comme la vivent, eux aussi, ces Français moyens, appliqués à comprendre pourquoi les choses sont comme elles sont. Le langage du locataire n'est plus guère ici éloigné de celui du propriétaire. *« Ça ne va pas, la cité se dégrade. »* Ou la maison, ou le hameau. Et encore : *« Les charges n'en finissent pas de monter, avec l'eau, avec le chauffage, avec l'entretien, que sais-je encore ! »*

A Paris, à Grenoble, à Perpignan, à Saint-Etienne, à Nantes, à Lille, à Charleville, ou à Clermont-Ferrand, la plainte est la même. Ils « serrent » sur tout « pour y arriver ». Ils ont à « supporter » l'émigré qui est leur voisin. Et ils font effort. Ils ne peuvent pas le cacher. Seulement, il n'y en a pas beaucoup, paraît-il, qui font vraiment l'« effort ».

Faire l'effort, c'est d'abord parler à l'étranger, c'est lui ouvrir sa porte, lui dire : *« Tu entres, tu t'installes, tu m'expliques. »*

Y aurait-il une idéologie du grand ensemble ? Si oui, elle est génératrice de révolte, il ne faut pas en douter, ou pis encore, d'indifférence. Mais l'idéologie du propriétaire, de l'accession à la propriété, est-elle vraiment très éloignée de l'autre ? Peut-être renforcera-t-elle l'égoïsme à condition qu'il y ait propension à ce sentiment. De toute façon, les associations s'en sont mêlées. Quand elles font campagne pour que *« ces gens puissent s'en sortir »*, c'est indifféremment parce qu'il y a eu malfaçons dans la construction, « chalandonnette » ou autre, et que le propriétaire a, lui aussi, des droits, ou parce que des charges locatives auront été jugées excessives dans tel H.L.M. Ce qui, au reste, peut conduire à découvrir les erreurs de gestion, des fautes même, et si étranges qu'il est alors convenable de charger, pour commencer, la Cour des comptes, de regarder de plus près. A-t-on oublié l'affaire de l'Office régional de la région parisienne ?

Ainsi s'organisent des solidarités qu'il faut transformer en combats. Il faut penser à ceux qui ne connaissent pas leurs droits et même ne veulent pas les connaître parce qu'il y a « honte à demander ». Cependant, le désir ou le rêve de fuite est bien dans les crânes : *« Si je n'ai pas déménagé, c'est que mes moyens ne me le permettent pas. »* Et peut-être a-t-on regardé avec une sorte d'envie la roulotte des vanniers installés sur le terrain vague proche. Comme l'homme de cette roulotte a regardé la muraille de fenêtres là-bas, raide, grise de pluie ou de soleil, et a dit, plus d'une fois assuré, lui, de se sentir un homme libre : *« J'aimerais mieux mourir que d'aller en face. »*

En face, il est pourtant possible d'être heureux, ou presque. C'est vrai, après tout, qu'on peut arriver à ne pas entendre le passage des trains sur le remblais, ni les cris de la cour, ni la sarabande des moteurs vrillant leur bruit de guêpes. Du balcon, pourtant comme les autres, on a le spectacle des trains, des enfants, des cris, des moteurs. Seulement, au lieu d'être débarras ou séchoir, le balcon est fleuri, habillé. A sa manière, il fuit l'H.L.M., lui aussi, le tendre organisateur de balcon.

« Y a rien »

Cinquante mètre plus bas sur l'herbe rare, effacée, il y a les jeux et l'ennui. Et le discours de cet ennui : « *Y a rien.* » Ce n'est même plus une exclamation ou une indignation. « *On se balade le samedi soir, mais y a rien. Faudrait faire une pétition, paraît. Nous, de toute façon, on a la rame. Ça changera quoi, la pétition ?* »

Alors rêver. Encore ! Oui, encore, rêver de campagne, de montagne, de liberté, de mots reçus et d'idées-refuges. Pendant ce temps, le gardien est loin, effacé, gommé, mais qui n'est pas à la noce, lui non plus, parce qu'« on » en a fait — qui on ? — une sorte de garde-chiourme. Si l'on sort du rêve, c'est lui qui se pointe, et il aura toujours quelque chose à regarder. « *Allez ailleurs ! — Et où c'est qu'il faut qu'on aille ? — Ailleurs !* » A un haussement d'épaules répond un autre haussement d'épaules. Ça n'ira pas plus loin pour cette fois. Retour au rêve ou à la résignation : « *Faut bien habiter quelque part...* »

Ce n'était qu'une promenade, les hasards de deux ou trois rencontres. Mais cela fait partie de la crise, et tout à fait profondément. C'est à ces moments-là qu'on tombe dans le panneau de la maison individuelle : « *Oui, mais il faudrait avoir les moyens. Et aussi ceux d'avoir un jardin, un vrai. Parce que, en dessous de 1 000 mètres...* » Qui sera jamais content de tout et, par-dessus le marché, content de son rêve ? A Evry on dira : *Les abords sont réussis* », et même que « *l'appartement n'est pas mal, mais trop petit* », avec une cuisine où « *on ne peut pas loger* ». Ou alors il aurait fallu carrément changer tous les meubles, mais on n'en avait pas les moyens. Là, « *ça résonne vraiment un peu trop, surtout dès qu'il y a un peu de musique* ».

Alors l'individuelle, la vraie ? Autres surprises, autres pièges, autres motifs à grandes fâcheries. Pour commencer, on choisit sur catalogue, et le catalogue est un séducteur auquel on résiste mal. Il promettait six pièces. Elles n'y sont pas vraiment. Où l'on attendait, « parce que c'était écrit », 11,27 mètres il n'y avait que 10,27 mètres. On a mesuré. « *Ils ont dû rogner.* » Plus fâcheux est l'oubli de ventilation de la fosse septique qui appelle l'intervention des services de l'hygiène. La propriété est un combat. Balzac avait déjà dit cela, mais autrement. Et ces nouveaux villages qui ne sont pas des villages, mais du H.L.M. déguisé. Il faut peu de temps pour le découvrir. Il y manque l'église, le bistrot, le cimetière. Voudrait-on une église, un bistrot, un cimetière pour 220 000 francs ?

Non, bien sûr. Mais on ne voudrait pas non plus de malfaçons, d'oubli de raccordement au tout-à-l'égout.

La grande réponse tient en peu de mots : il n'y a pas de miracle. Ce qui ici veut dire : mettez-vous bien en tête cher monsieur que les choses ont un prix. On peut expliciter à l'infini.

Louis Rigal, qui dirige l'office d'H.L.M. de la communauté urbaine de Lyon, est à la fois cynique et amer : *« En H.L.M., si on veut avoir la paix, c'est assez simple : il faut être sûr que le chauffage ne tombera pas en panne, que l'ascenseur ne fera pas de même, surtout le dimanche et le samedi, et enfin que l'antenne de télévision soit elle aussi fidèle au poste. »*

L'ennui, c'est que ce miracle ne se produit pas et que justement l'ascenseur tombera en panne le samedi ou le dimanche. « *Car on ne pardonne rien.* » Et il faut savoir aussi que dans le Rhône, avec quatre-vingt mille logements, les H.L.M. hébergent pratiment le quart de la population. Charles Béraudier, premier adjoint à la mairie de Lyon, et lui-même entrepreneur, connaît lui aussi le sujet. Et tout n'est pas si mal : « *Ceux qui sortent ici d'un deux pièces-alcôve avec les toilettes et l'eau sur le palier trouvent que l'H.L.M., même en grand ensemble, c'est une évolution appréciable. Bien sûr, les exigences ont évolué, et les besoins. Et les locataires ont pris conscience de leur situation. Je ne le leur reproche pas, mais je leur reproche de connaître seulement leurs droits et jamais leurs devoirs. Toujours des réclamations. Jamais un remerciement.* »

Une adhésion bien tempérée

Car on peut se féliciter — difficile de faire autrement — des emprises du locataire comme de celles des municipalités, il y a une limite à tout. Au siège de la Fédération nationale des constructeurs-promoteurs, M. Jean Boissier, actuel président, constate ce que constatent tous ses adhérents : les logements se vendent moins et surtout moins vite. En deux années, les ventes ont dû chuter d'environ 30 %. Mais il convient d'affiner. Il faut maintenant trois ans pour « écouler un chantier » qui l'était, voici encore peu, en deux années. Cela signifie que les ventes qui s'échelonnaient d'une façon régulière du début à la fin de l'« opération » se concluent aujourd'hui vers la fin seulement et après cette fin.

A tout mal il faut une cause. Toutes celles que nous avons vues, la Fédération les fait siennes. Pourtant elle y met un petit surplus, et qui dit bien une certaine humeur : « *On ne cesse d'imposer des surcoûts : pour l'isolation phonique, pour l'isolation thermique. Bravo ! Mais on ajoute une taxe locale départementale, un taux d'intérêt des prêts augmenté comme celui du raccordement téléphonique, électrique. C'est entendu, le produit sera de meilleure qualité, mais qu'on sache qu'il sera plus cher. Et notre productivité a des limites. L'industrialisation telle qu'on la pratiquait pour les ZUP, c'est révolu, et nous comprenons que les Français ne veuillent plus de ce genre-là. Seulement, il faut que le politique joue son rôle, et il ne le joue plus. On ne tient plus compte du possible.* »

Qui est visé ? Aussi bien l'Etat, quand il devient contraignant, que les municipalités, qui « *remettent en cause les plans d'occupation des sols* », mais aussi « les *permis de construire que l'on croyait octroyés définitivement* ». A bien entendre, il y a donc des limites à cette adhésion que l'on pensait acquise à une ère nouvelle, celle des citoyens. « *On subit la pression, c'est certain.* » Le mot est livré. Quelle pression ? Celle qui pousse aux petits ensembles, à la verdure, à la réhabilitation contre la rénovation. Ce qui navre, c'est que cette tendance voudrait aussi « *remettre en cause ce qui est en route* ». On crie à la « rétroactivité » en même temps qu'on s'alarme des incertitudes de toutes sortes. « *Cette méfiance, cette agressivité à notre endroit, devient mauvaise. C'est comme lorsqu'on nous a accusés de ne pas vouloir aller dans les ZUP. On disait : Ils ne veulent pas parce que ça ne rapporte pas assez. Non, nous ne voulions pas, parce n'iraient pas. Et s'ils y sont allés, c'est uniquement parce qu'on leur permettait de louer à la moitié de la valeur. Mais fixez le loyer à son prix, les gens s'en vont.* »

Ainsi, parle la promotion officielle, c'est-à-dire l'organisme qui réunit cinq cent vingts des sept cents à huit cents promoteurs que doit compter la France. Comme la France, la promotion a ses « profondeurs » : les quatre cents sociétés qui réalisent chacune entre trente et cent logements par an. C'est par ceux-là qu'elle pense « subsister » à la crise, les seuls qui soient en mesure de s'adapter à la « parcellisation » du marché telle qu'elle s'annonce. Et qui annonce avec elle l'âge de raison si tant est qu'ait été dépouillé vraiment le vieil homme.

FIN

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

EXPECTATIVE

Commencée dans la fièvre, la semaine s'est achevée dans l'expectative. La prudence des opérateurs s'explique aisément alors que se tient ce week-end à Copenhague le « sommet » européen, et que le président Carter prépare des mesures — qui devraient être connues mardi — pour lutter contre l'inflation et stabiliser le DOLLAR. La devise américaine, qui avait fortement fléchi s'est légèrement raffermie, tandis que le FRANC FRANÇAIS a poursuivi son redressement.

Lundi, en effet, le DOLLAR, déjà fort malmené la veille du week-end à l'annonce d'un déficit record de la balance commerciale des Etats-Unis en février, avait fortement fléchi, son cours retombant, au-dessous de 2 deutschemarks à Francfort et battant tous ses records de baisse à Tokyo, où le plancher de 220 yens pour 1 dollar était allègrement enfoncé (218 yens). Les autorités américaines ne tardaient pas à réagir devant ce nouvel accès de faiblesse. On apprenait ainsi que le président Carter allait examiner des mesures destinées à lutter contre l'inflation et à stabiliser le DOLLAR. Cette information entraînait un léger redressement de la devise américaine, qui s'accentuait mercredi, mais tournait court le lendemain. A la veille du week-end, dans des marchés très calmes, le DOLLAR s'écartait peu de ses cours précédents.

Quelles mesures annoncera M. Carter ? Pour l'heure, on s'interroge, le porte-parole de la Maison Blanche s'étant contenté d'annoncer que le président prononcerait un important discours sur « *l'inflation, le dollar et l'énergie* ». Ce discours sera-t-il suivi d'effets ? S'il ne s'agissait que de se préoccuper des taux de change, on pourrait être sceptique. Mais c'est un tout autre problème, qui est aujourd'hui posé à l'administration américaine : celui d'une reprise de l'inflation. Un organisme gouvernemental, le Conseil des prix et des salaires, n'a-t-il pas affirmé récemment que le taux d'inflation structurel était de 6 à 7 % et que ce niveau risquait fort d'être dépassé ? Il y a là matière à réflexion — et sans doute à réaction — pour les responsables américains.

Les problèmes monétaires internationaux devaient être largement abordés lors du « sommet » de Copenhague. Ce « sommet » a été précédé d'une certaine agitation sur les marchés des changes européens. Le premier ministre danois ayant évoqué la possibilité d'un élargissement du « serpent » monétaire, on a assisté à une baisse assez sensible des devises scandinaves considérées comme les plus vulnérables. Cet élargissement sera-t-il décidé ? A Paris, on laissait entendre que d'autres propositions pourraient être faites pour faire de l'Europe « *une zone de stabilité monétaire et une zone de croissance plus soutenue* ».

Quoi qu'il en soit, le FRANC FRANÇAIS a poursuivi sa lente remontée. Le DOLLAR s'est maintenu à 4,55 F environ, tandis que le DEUTSCHEMARK s'effritait lentement, son cours revenant à 2,26 F. La reconduction au poste de premier ministre de M. Barre a été accueillie favorablement par les milieux financiers étrangers, qui attendent toutefois de connaître l'évolution des prix intérieurs pour se faire une opinion sur la tenue à venir du FRANC.

A l'inverse du FRANC, le DOLLAR CANADIEN ne cesse de fléchir en dépit des mesures prises récemment, dont le relèvement de 8 % à 8,5 % du taux de l'escompte. Répondant aux critiques de l'opposition qui demandait le retour à une parité fixe pour décourager la spéculation, M. Chrétien, ministre canadien des finances, a indiqué que le DOLLAR CANADIEN continuerait de flotter et qu'il n'y aurait pas de contrôle des changes.

Sur le marché de l'or de Londres, la semaine a été assez agitée, les cours fluctuant au gré des rumeurs, démenties, faisant état de prochaines ventes d'or des Etats-Unis. Le cours de l'once de métal précieux s'est finalement établi à 179,10 dollars (contre 181,60 dollars le vendredi précédent). Signalons enfin que la vingtième adjudication du F.M.I. s'est effectuée au cours moyen de 177,92 dollars l'once (contre 181,95 dollars en mars).

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..	—	1,8735	8,5337	3,5034	3,7816	59,0339	4,0373	1595,00
	—	1,8610	8,4768	3,4381	3,7406	58,4354	4,0272	1586,50
New-York .	1,8735	—	21,9538	53,4759	49,5417	3,1735	46,4037	0,1174
	1,8610	—	21,9538	54,1271	49,7512	3,1847	46,2107	0,1173
Paris	8,5337	4,5550	—	243,58	225,66	14,4557	211,36	5,3503
	8,4768	4,5550	—	246,51	226,61	14,5063	210,48	5,3431
Zurich	3,5034	1,8700	41,0537	—	92,6430	5,9346	86,7749	2,1965
	3,4381	1,8475	40,5595	—	91,9154	5,8837	85,3743	2,1671
Francfort .	3,7816	2,0185	44,3139	107,9411	—	6,4059	93,6658	2,3700
	3,7406	2,0100	44,1273	108,7956	—	6,4012	92,8835	2,3577
Bruxelles .	59,0339	31,5100	6,9176	16,8502	15,6106	—	14,6218	3,7011
	58,4354	31,4000	6,8935	16,9959	15,6218	—	14,5101	3,6832
Amsterdam	4,0373	215,50	47,3106	115,2486	106,7624	6,8390	—	2,5312
	4,0272	216,40	47,5082	117,1312	107,6616	6,8917	—	2,5384
Milan	1595,00	851,35	186,90	455,26	421,77	27,0184	395,05	—
	1586,50	852,50	187,15	461,43	424,12	27,1496	393,94	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Repli du cuivre et de l'étain — Fermeté du zinc

MÉTAUX. — *Des prises de bénéfices ont pesé sur le cuivre à Londres, en fin de semaine. Les cours avaient auparavant bénéficié de la généralisation du relèvement des prix des producteurs aux Etats-Unis et au Canada. En outre, le marché avait reflété un regain d'intérêt manifesté par les acheteurs japonais et l'influence de la grève déclenchée dans une raffinerie belge.*

Sensible repli de l'étain. Les cours sont tombés à Penang au-dessous du plafond de $M 1 500 par picul pour la première fois depuis janvier 1977. D'autre part, la hausse des stocks a été plus importante que prévu au Metal Exchange de Londres (+ 255 tonnes à 3 815 tonnes). Les pays producteurs, qui viennent de se réunir à Djakarta ont demandé que les Etats-Unis réduisent le volume de la vente de 45 000 tonnes d'étain qu'ils prévoient d'effectuer. Ils ont également souligné la nécessité d'une révision des prix planchers et plafonds de l'accord international. Cette question sera sans doute vivement débattue lors de la prochaine réunion du Conseil International de l'Etain à Londres.

Les cours du zinc ont fermement progressé sous l'influence des baisses de production décidées en Europe et aux Etats-Unis.

Baisse des cours du plomb après d'étroites fluctuations et une reprise temporaire.

DENRÉES. — *Les cours du cacao se sont tassés dans l'attente de la publication des broyages effectués aux Etats-Unis pendant le premier trimestre.*

Le café a, dans l'ensemble, perdu du terrain suite à la décision du Brésil de réduire de 30 cents à $ 1,70 la lb son prix minimum à l'exportation.

Irrégularité puis repli des cours du sucre notamment en raison des ventes de sucre blanc effectuées par les Soviétiques (120 000 à 140 000 tonnes selon les estimations). L'Association internationale du sucre indique que la production des pays occidentaux devrait ressortir à 13 895 000 tonnes pour la campagne 1977-1978, contre 12 124 000 tonnes en 1976-1977.

CÉRÉALES. — *Les cours du blé et du maïs sont restés orientés à la hausse en dépit de prises de bénéfices.*

CAOUTCHOUC. — *Les producteurs de synthétique s'attendent à une diminution de la part du caoutchouc naturel sur le marché mondial. D'ici à 1980, estiment-ils, le marché du caoutchouc synthétique devrait augmenter à un taux de 5,7 % par an. Selon les dernières statistiques, la production de synthétique a progressé de 7,4 % de janvier à octobre 1977 pour ressortir à 7 040 000 tonnes, contre 6 550 000 tonnes pour la période correspondante de l'année précédente et celle de naturel a totalisé 2 950 000 tonnes (+ 20 000 tonnes seulement). — F. R.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 7 avril 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 699,50 (703), à trois mois 714 (716,50) ; étain, comptant 5 800 (5 885), à trois mois 5 850 (5 882) ; plomb 309,50 (318,50) ; zinc 304 (290,50).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 61,30 (60,60) ; aluminium (lingots) 53 (inch.) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 83 (82,5) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 147-154 (inch.)

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 513 (1 519).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mai 56,52 (57,37), juillet 57,76 (58,85).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignés à sec, mai 225 (222,5) ; jute (en dollars par tonne) : Pakistan, White grade C, 485 (inch.).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, mai 23,85 (24,25).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 595 (585).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 46,25-48 (48,75-50).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 200,75-201,75 (206-206,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mai, 158 (167,25) ; juillet, 153,10 (160,75 ; sucre, mai, 781 (799) ; juillet, 810 (831) ; café, mai, 172 (169,50) ; juillet, 152,10 (151,50).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, mai, 103,30 (105) ; août, 107,70 (110) ; café, mai, 1 434 (1 455) ; juillet, 1 333 (1 377) ; cacao, mai, 1 965 (2 056) ; juillet, 1 915 (1 965).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, mai, 1 685 (1 749) ; septembre, 1 690 (1 730) ; café, mai, 1 270 (1 305) ; septembre, 1 160 (1 240) ; sucre (en francs par tonne), mai, 875 (918) ; août, 905 (930).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mai, 319 1/2 (312) ; juillet, 320 (314) ; maïs, mai, 259 1/4 (255 3/4) ; juillet, 257 (257 1/4).

MARCHÉ MONÉTAIRE

Sur une pente baissière

Les taux sur le marché monétaire de Paris ont continué à s'inscrire sur la pente baissière, qui est la leur depuis les élections législatives, le loyer de l'argent au jour le jour revenant de 8 3/4 % à 8 5/8 %. A terme, la détente est très accusée, puisque l'on a coté 8 3/8 % à 8 1/2 % à « un mois », 8 1/2 % à « trois mois », et « six mois ». Manifestement, tous les opérateurs jouent l'abaissement des taux, bien que, dans un premier temps, un palier puisse être observé, et que, suivant la doctrine de M. Raymond Barre, le loyer de l'argent ne doive pas être inférieur au taux d'inflation.

Il n'en reste pas moins que, comme nous l'avions déjà indiqué la semaine dernière, la réduction du coût du crédit est dans les intentions du nouveau gouvernement, ce qui implique la diminution plus ou moins prochaine du taux de base des banques (9,30 % depuis l'automne), précédée, peut-être, par une réduction du taux d'escompte de la Banque de France.

Signe d'un retour à la normale sur le plan du fonctionnement du marché monétaire, la Banque de France a mis fin à son régime de « garde à vue », et repris ses interventions à terme, puisqu'elle a adjugé, cette semaine, 8 milliards de francs à 8 1/2 %.

Ajoutons enfin qu'un timide adoucissement de l'encadrement du crédit pourrait être apporté par le rétablissement de la possibilité pour les compagnies d'assurances, d'accorder des prêts directs aux entreprises sous certaines conditions. — F.R.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 31/3	COURS 7/4
Or fin (kilo en barre)	26900 ..	26500 ..
— (kilo en lingot)	26820 ..	26500 ..
Pièce française (20 fr.)	266 90	256 ..
Pièce française (10 fr.)	206	201 ..
Pièce suisse (20 fr.)	245 20	235 ..
Union latine (20 fr.)	239 90	230 ..
● Pièce tunis. (20 fr.)	183 ..	180 ..
Souverain	258 ..	255 50
● Souverain Elizabeth II	280 ..	277 10
● Demi-souverain	270 ..	267 ..
Pièce de 20 dollars	1264 40	1212 ..
— 10 dollars	600 ..	588 ..
— 5 dollars	389 ..	400 ..
— 50 pesos	1104 ..	1105 ..
● — 20 marks	342 ..	350 ..
— 10 florins	269 ..	252 ..
● — 5 roubles	138 ..	139

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Une tendance assez irrégulière a prévalu sur les *fonds d'État indexés*, la hausse de l'*Emprunt 7 % 1973* s'opposant, par exemple, au repli du *4 1/2 % 1973* et de l'*Emprunt « Barre »*.

Sur le marché des obligations, de nouvelles émissions s'effectueront, à partir de lundi, à des taux de rendement actuariels se situant entre 10,92 % et 11,02 % pour

	7 avr.	diff.
4 1/2 % 1973	765,50	— 5,50
7 % 1973	2776	+ 61
Empr. 10,30 % 1975	96,95	— 0,85
10 % 1976	99,65	— 0,05
P.M.E. 10,60 % 1976	97,90	+ 0,40
P.M.E. 11 % 1977	100	+ 1,10
« Barre » 8,80 % 77	103,70	— 1,40
4 1/4 % 1963	103,80	+ 0,80
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	94,10	+ 0,05
5 1/2 % 1965	107,95	+ 0,45
6 % 1966	107,80	+ 1,15
6 % 1967	101,20	+ 1,20
C.N.E. 3 %	2125	+ 59,90
Charbonnages 3 %	167	+ 1,80

le secteur public. Trois grands emprunts seront placés dans le public : *S.N.C.F.* (700 millions de francs au taux nominal de 11 %, le taux actuariel remontant à 10,92 %) ; *Caisse Centrale de Coopération Économique* (250 millions, 11 % nominal, 11,02 % à l'émission) et *S.D.R. de l'Est* (222 millions de francs, 11 % nominal, 11,02 % à l'émission également).

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Au 31 décembre 1977, le montant total des concours à la clientèle accordés par la « Cie Bancaire » atteignait 47 millions de francs, ce qui représentait une progression de l'ordre de 11 % par rapport à l'année précédente. Rappelons que le dividende — détaché cette semaine — était inchangé, mais il s'appliquait à un capital augmenté de 25 % par attribution gratuite d'actions.

	7 avr.	diff.
Bail Équipement	180	+ 0,50
B.C.T.	117,50	+ 18,70
Cetelem (1)	252	+ 55
Comp. bancaire (1)	355,80	+ 11,80
C.C.F.	126	+ 10
Crédit foncier	335,50	+ 2,50
Financ. Paris	190,50	+ 3,40
Locafrance	178,50	+ 16
Prétabail	370	+ 10,10
U.C.B. (1)	245	+ 49
U.F.B. (1)	287	+ 27,50
Silic	190	+ 0,50
S.N.I.	405	+ 10
Compagn. du Midi.	373,90	— 1,10
Eurafrance	251,30	+ 14,30
Pricel	122,80	+ 2,30
Schneider	146	— 5
Suez	277	+ 11

(1) Compte tenu des coupons de 8 F détachés.

Deux *sociétés immobilières* ont également publié leurs résultats cette semaine. Il s'agit de *Cofimeg*, dont le bénéfice s'est trouvé majoré de 9,5 % à 65,8 millions de francs (contre 60,1), et qui distribuera un coupon de 10 F — dont 2,38 F exonérés de l'IRPP — contre 9,25 F l'an passé ; et de *SIMCO* (bénéfice net : 75,6 millions de francs contre 64,8, le dividende étant augmenté de 14 % à 11,50 F — dont 2,50 F exonéré *de l'IRPP — contre 10,10 F*).

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre tit.	Capitaux
Michelin	32 880	45 067 500
Peugeot-Citroën	94 200	33 891 653
Aquitaine	79 925	31 293 727
Carrefour	17 220	28 190 100
Auxil. d'entreprise	59 625	24 699 880
Matra	14 275	24 536 775
C.S.F.	111 825	24 506 513

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	31 mars	7 avril
Indice général	84,8	88,4
Assurances	140	140
Banq. et sociétés financ.	77,8	82,4
Sociétés foncières	79,8	81,1
Sociétés investiss. portef.	86,2	88,2
Agriculture	80,2	80,8
Aliment., brasseries, distill.	75,8	78,3
Autom., cycles et l. équip.	105,9	113,7
Bâtim., matér. constr., T.P.	94	102,7
Caoutchouc (ind. et comm.)	58	60,3
Carrières salines, charbon	83,9	84,7
Constr. mécan. et navales	73,9	77,6
Hôtels, casinos, therma.	101,3	106,8
Imprimeries, pap., cartons	60,2	62,3
Magas., compt. d'exportat.	62,5	68,2
Matériel électrique	*101,1*	*105,5*
Métall., com. des pr. métal	43,4	47,3
Mines métalliques	82,3	82,1
Pétroles et carburants	73,8	75,5
Prod. chimiq. et él.-mét.	90,8	93,4
Services publics et transp.	89,5	91,2
Textiles	106	110,4
Divers	104,4	107,7
Valeurs étrangères	108	88
Valeurs à rev. fixe ou ind.	124,6	N. C.

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	218,3	N. C.
Val. franç. à rev. variable.	587,7	612,6
Valeurs étrangères	739,1	731,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	69,9	72,8
Produits de base	42,3	44,2
Construction	94,5	102,9
Biens d'équipement	70,8	72,9
Biens de consom. durables	122,6	128
Biens de cons. non durabl.	66,8	64,1
Biens de consom. aliment.	78,5	73,6
Services	101,3	106
Sociétés financières	83,8	88
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	170,7	174,2
Valeurs industrielles	61,8	64,6

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	84,9	87,5

Filatures, textiles, magasins

Certaines valeurs de magasins ont enregistré cette semaine des progrès substantiels. Tel est notamment le cas de *Nouvelles Galeries*, dont les unités de vente de province (à l'exclusion des surfaces ouvertes après le 1er jan-

	7 avr.	diff.
Dollfus-Mieg	39,40	+ 0,80
Sommer-Allibert	500	+ 20
Agache-Willot (1).	582	+ 24
Lainière Roubaix	40,80	+ 5,50
Saint-Frères	86	+ 11
La Soie	49,10	+ 2
Bail Investissement	250	+ 15,50
C.F.A.O.	395	+ 15
B.H.V.	83,50	+ 8,55
Galeries Lafayette.	67,50	+ 8
Nouvelles Galeries.	86,20	+ 13,70
Printemps	71,75	+ 8,45
La Redoute	599	+ 15
Bon Marché	146	+ 17,50

(1) Compte tenu du droit d'attribution détaché le 3 avril (1 pour 4).

vier 1977) ont réalisé au premier trimestre un chiffre d'affaires de 1 209 *millions de francs*, marquant une augmentation de 11,9 %. *B.H.V.*, très ferme également, a vu son chiffre d'affaires trimestriel s'accroître de 16,5 %.

Alimentation

En mars, le chiffre d'affaires (T.T.C.) réalisé par *Carrefour* et les magasins que cette *société* contrôle à hauteur de 60 %, s'est élevé à 767 millions de francs (+ 10,8 %). *Pour 1977*, le montant des ventes consolidées s'est établi à 12 467 millions de francs (contre 9 647) et le bénéfice net

	7 avr.	diff.
Beghin-Say	82	+ 0,50
B.S.N.-Gerv.-Dan.	445	+ 19,90
Carrefour	1675	+ 85
Casino	1127	+ 72
Moët-Hennessy	455	+ 20,90
Mumm	370	+ 18
Olida et Caby	140,50	inch.
Pernod-Ricard	259	+ 23
Radar	384,50	+ 25,50
Raffin. St-Louis	70,80	— 0,10
S.I.A.S.	315	+ 8
Veuve Clicquot	579	+ 21
Viniprix	415,20	+ 37,20
Martell	324	+ 9
Guy. et Gascogne.	295	+ 68
Génér. Occidentale	186,50	+ 0,50
Nestlé	8430	+ 230

du groupe à 185 millions de francs (contre 132).

En 1977, les comptes de *Nicolas* se sont soldés par un bénéfice net de 6,67 millions de francs — dont 2,9 millions de francs au titre des plus-values nettes à long terme — contre 1 million en 1976 — dont 0,3 million de plus-values. La société distribuera un coupon de 5 F (inchangé).

Bâtiment et travaux publics

Une succession de résultats en forte augmentation a polarisé l'attention des opérateurs sur ce *compartiment*.

L' « Auxiliaire d'entreprises » a ouvert le feu en annonçant pour 1977 un bénéfice net consolidé de 60,4 millions de francs, en hausse de plus de 70 % sur le précédent, et corrélativement un doublement de son dividende, dont le montant global passe de 22,35 F à 45 F. Mardi 4 avril, la cotation du titre a dû être suspendue devant l'abondance des ordres d'achats. Finalement, en quatre séances, *le cours a monté de 33,2 %*.

« Bouygues » a pris le relais. Le bénéfice net du groupe (50,16 mil-

	7 avr.	diff.
Auxil. d'entrepr.	409	+ 102
Bouygues	675	+ 35
Chim. et Routière	115,50	+ 5,50
Ciments français	110	+ 9
Dumez	721	+ 107
Entr. J. Lefebvre	298	+ 31
Génér. d'entrepr.	207,20	+ 33,20
Gds Travx de Mars.	279	+ 29
Lafarge	168	+ 7,20
Maisons Phénix	1062	+ 4
Pollet et Chausson	152	+ 17

lions de francs) *s'est en effet* accru de 175,5 % pour un chiffre d'affaires qui, pour la première fois, a atteint 3 milliards de francs (+ 35 %). Les actionnaires toucheront un dividende global de 42 F majoré de 31 %.

Les « Grands Travaux de Marseille », enfin, ont dégagé un bénéfice net consolidé d'environ 70 millions (+ 21,7 %). Le dividende global *s'élève à 18,75 F* contre 15,975 F.

Autre surprise : la constitution d'une filiale commune en Arabie saoudite « Dumez-TAG. Le groupe saoudien a parallèlement pris une participation de 10 % dans le *capital* de « Dumez ».

Le bénéfice net de « Herlicq » pour 1977 s'élève à 30,12 millions de francs contre 22,16 millions. Le dividende global est également majoré : 19,50 F contre 17,25 F.

Matériel électrique, services publics

La société-mère *Thomson-C.S.F.* enregistre pour 1977 un bénéfice net de *123,1* millions de francs contre 81,3 millions ; elle servira un dividende global de 10,80 F

	7 avr.	diff.
Alsthom-Atlantiq..	74,80	inch.
C.E.M.	56	+ 0,65
C.G.E.	365,20	+ 8,70
C.S.F.	227	+ 24
C.I.T.-Alcatel	1199	+ 84
Matra	1870	+ 258
Leroy-Somer	630	+ 84
Machines Bull	34,60	+ 1,50
M.E.C.I.	24,25	+ 11,75
T.R.T.	525	+ 37
Télémécanique	806	+ 69
Fr. Tél. Ericsson	255	+ 7
Thomson-Brandt	199	+ 10
Générale des eaux	543	+ 1
Lyonnaise des eaux	449	+ 9

contre 10,05 F, sur un capital augmenté par attribution gratuite d'une action nouvelle pour sept anciennes.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 3 AU 7 AVRIL 1978

UN OPTIMISME INÉBRANLABLE

Le ressort, qui avait animé la Bourse de Paris la semaine passée, ne s'est pas détendu ces cinq derniers jours. Bien au contraire, bandé à fond, il a poussé les valeurs françaises vers de nouveaux sommets, si bien que les différents indices ont encore progressé de 5,5 % environ.

Singulièrement, la séance de lundi n'avait pas très bien auguré des suivantes. Un tassement un peu inattendu s'était opéré, comme si la reconduction, pourtant espérée, de M. Barre dans ses fonctions de premier ministre, avait laissé les opérateurs indifférents. Dès le lendemain, cependant, *le mouvement de hausse* reprenait *pour s'accélérer* notablement mercredi, puis jeudi, dans des marchés où les courants d'échanges grossissaient à vue d'œil. A la veille du week-end, de grosses ventes bénéficiaires allaient pourtant freiner ce mouvement sans toutefois le casser puisque après avoir bien supporté le choc, le marché s'offrait *encore le luxe de progresser de 0,7 %*, cette dernière hausse s'accompagnant encore d'une très forte activité.

Les raisons de cette nouvelle envolée ? Bonnes ou moins bonnes, elles ne manquent pas. La Bourse a d'abord fait et gagné son pari sur la composition du nouveau gouvernement... qui n'apportait pas de « surprises » souvent *mal reçues autour de la corbeille*. La nomination de M. Papon au poste de ministre du budget, synonyme de rigueur, et celle de M. Monory à l'économie ajoutant encore à la bonne impression déjà causée. Puis il y eut les brillants résultats annoncés par plusieurs entreprises de travaux publics, telles l'Auxiliaire d'entreprises et Bouygues (voir ci-dessous). *Enfin, les investisseurs étrangers, britanniques* en particulier, avaient dès mardi recommencé à passer de gros ordres d'achats. « Voyez-vous, nous a déclaré un spécialiste londonien, la City a confiance dans la politique menée par M. Barre et elle est optimiste quand à l'évolution de l'économie française. » Les Anglais, au reste, n'ont pas été les seuls étrangers à revenir, les Américains s'étant eux aussi fait remarquer par leurs achats sur Perrier, dont l'expansion aux Etats-Unis paraît prometteuse.

Les professionnels français, du moins certains d'entre eux, donnaient cependant une autre explication à la hausse des cours. Nombre de grandes entreprises s'apprêteraient à augmenter leur capital et les grands organismes de placement collectif et autres auraient reçu pour consigne de faire monter les valeurs françaises de façon à faciliter le placement de ces émissions. Une manière comme une autre de réveiller l'intérêt de la clientèle privée si l'information est exacte, mais l'est-elle ? En tout cas, ladite clientèle privée, qui jusqu'alors ne s'était pas trop empressée, s'est lancée à l'assaut du marché avec la foi du charbonnier, d'où l'activité considérable et fébrile qui a régné, mais aussi le désintérêt marqué et remarqué pour les obligations, *dont les taux appelés à baisser*, demeurant pourtant attrayants.

Sans doute aussi le démenti officiel du prochain lancement d'un grand emprunt national, a-t-il joué un rôle dans la mesure où un tel emprunt eut pu détourner une bonne partie de ces liquidités du marché des actions.

Et maintenant ? *Si l'on en croit certains spécialistes*, le marché reste pour l'instant fondamentalement haussier. Cependant, au cours des deux dernières séances, les vendeurs à découvert, restés prudemment à l'écart jusqu'ici, ont commencé à reprendre solidement position. A court terme, certains experts n'excluent pas une réaction technique. Une telle éventualité ne saurait être écartée. En moins de deux mois, la Bourse a monté de 30 %. C'est considérable et il ne faut pas trop tenter le diable, même si l'on est à 16 % encore au-dessous des niveaux de fin 1975.

ANDRÉ DESSOT.

Bourses étrangères

NEW-YORK
Hausse

La semaine a été bonne à Wall Street, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné plus de dix points, s'inscrivant, le 7 avril, à 769,58 (contre 757,37 le 31 mars).

Les choses n'avaient pourtant pas très bien commencé. Accompagnant en quelque sorte *le dollar* dans sa chute, le marché baissait en effet assez sensiblement lundi. Dès le lendemain, cependant, le redressement de la devise américaine aidant, une reprise technique s'amorçait, qui se poursuivait mercredi. Quelque peu ralenti jeudi, le mouvement de hausse a repris à la veille du week-end après l'annonce d'une croissance plus modérée que prévue de la masse monétaire cette semaine. Wall Street semble donc attendre avec une certaine confiance le discours que doit prononcer le président Carter mardi.

120 140 000 titres ont été échangés pendant ces cinq séances contre 106 510 000 la semaine précédente.

	Cours 31 mars	Cours 7 avril
Alcoa	39 3/4	40 7/8
A.T.T.	61 1/4	61 3/4
Boeing	34	34 7/8
Chase Man Bank	29 1/8	28 3/4
Du P. de Nemours	101 1/8	104 5/8
Eastman Kodak	42 1/4	43 3/8
Exxon	44 3/4	45 1/8
Ford	45 1/2	46 3/8
General Electric	46 5/8	47
General Foods	28 1/8	27 7/8
General Motors	61 1/2	61 5/8
Goodyear	16 7/8	17 1/4
I.B.M.	235 1/2	240 7/8
I.T.T.	28 1/2	29 1/4
Kennecott	25 1/8	28 1/4
Mobil Oil	61 1/2	61 1/4
Pfizer	27 5/8	27 3/8
Schlumberger	66 7/8	67
Texaco	26	25 5/8
U.A.L. Inc.	21 5/8	22 1/8
Union Carbide	39 1/8	38 7/8
U.S. Steel	25 1/2	25 3/4
Westinghouse	16 3/4	18 1/4
Xerox Corp.	41 3/4	43

TOKYO
Ventes bénéficiaires

	Cours 31 mars	Cours 7 avril
Canon	481	480
Fuji Bank	279	277
Honda Motors	582	572
Matsushita Electric	710	—
Mitsubishi Heavy	140	140
Sony Corp.	1 690	1 710
Toyota Motors	914	898

LONDRES
Baisse des mines d'or

Le fait marquant de la semaine a été *la baisse des mines d'or*, en liaison avec les hésitations constatées sur le marché du métal précieux.

Les valeurs industrielles ont, en revanche, poursuivi leur progression, bien que celle-ci se soit ralentie à l'approche du week-end. Les magasins et l'alimentation ont été les secteurs les plus favorisés ; la construction mécanique et la construction électrique étant également bien orientées.

Les banques ont été irrégulières, et les pétroles ont varié dans d'étroites limites.

Bonne tenue des fonds d'État.

Indices du « Financial Times » du 7 avril : valeurs industrielles, 467,1 (contre *463,8 le 31 mars*) ; *mines* d'or, 153,9 (contre 158,7) ; fonds d'État, 73,96 (contre 73,89).

	Cours 31 mars	Cours 7 avril
Bowater	186	186
Brit. Petroleum	777	760
Charter	130	130
Courtaulds	114	116
De Beers	356	323
Free State Geduld*	21 3/4	21
Gt Univ. Stores	292	288
Imp. Chemical	358	358
Shell	530	518
Vickers	171	183
War Loan	35 3/8	35 3/8

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

FRANCFORT
Reprise modérée.

La fin du conflit dans la métallurgie a entraîné une reprise modérée de la Bourse de Francfort, bien que la tendance soit devenue plus hésitante à l'approche du week-end. Le secteur bancaire a été le plus favorisé.

Indice de la Commerzbank du 7 avril : 800,40 (contre 793,80 le 31 mars).

	Cours 31 mars	Cours 7 avril
A.E.G.	89,20	90
B.A.S.F.	138,10	138
Bayer	140,40	142
Commerzbank	231,50	239,70
Hoechst	130	131,80
Mannesmann	167	170,30
Siemens	280,50	283,50
Volkswagen	125	—

Pétroles

Elf Gabon va distribuer à ses actionnaires un dividende de 2 800 F C.F.A. (56 F français) net d'impôts pour 1977, contre 1 280 F C.F.A. (25,60 F) précédemment. Les actions nouvelles auront droit à ce dividende.

Petrofina va distribuer une

	7 avr.	diff.
Aquitaine	407,50	+ 35,50
Esso	78,80	+ 7,75
Franç. des pétroles	122	+ 3
Pétroles B.P.	63,50	+ 5,10
Primagaz	153	— 3
Raffinage	75	+ 11
Sogerap	77,80	+ 2
Exxon	207,50	+ 6,50
Petrofina	580	+ 24
Royal Dutch	268	— 3

action gratuite pour vingt. Le capital sera une seconde fois augmenté par une émission en numéraire de 100 000 actions nouvelles réservée au personnel.

Métallurgie, constructions mécaniques

La situation de « Jaeger », qui a réalisé un bénéfice net de 19,5 millions de F, a continué de s'améliorer en 1977. L'année précédente, la société avait obtenu un résultat net de 21,50 millions, mais qui était venu s'imputer sur les déficits des exercices antérieurs. La distribution du dividende, interrompue depuis 1973, va reprendre et les actionnaires encaisseront une somme globale de 9,75 F par action (contre 7,65 francs pour l'exercice 1972).

Pour 1977, *Arbel* annonce un bénéfice net de 10,03 millions de francs (contre 5,17 millions) et un dividende global de 18,75 F inchangé.

Pour les *Forges d'Allevard*, les résultats sont les suivants : bénéfice net, 8,99 millions de francs

	7 avr.	diff.
Chiers-Châtillon	17,20	+ 1
Creusot-Loire	68	+ 5
Denain Nord-Est	34	+ 5
Marine-Wendel	56,10	+ 11,10
Métall. Normandie	52,50	+ 3,50
Pompey	77	+ 1,80
Sacilor	31,50	+ 3,90
Saulnes	38,40	+ 1,30
Usinor	23,20	+ 0,20
Vallourec	90	+ 9
Alspi	68,50	+ 2,20
Babcock-Fives	93,50	— 1,40
Génér. de fonderie	88	+ 10
Poclain	187	+ 23,10
Sagem	530	+ 14
Saunier-Duval	91,80	+ 11,80
Penhoët	254,50	+ 6,50
Peugeot-Citroën	375	+ 28
Ferodo	453	+ 27

(contre 3,15 millions) : dividende global : 15 F contre 12,75 F).

C.I.M.T. Lorraine déclare de son côté 4,87 millions de F de bénéfice net (dont 2,53 millions de plus-values) contre 2,68 millions et 0,21 million respectivement. Le dividende global atteint 8,25 F contre 9 F.

La cotation des actions « Sicli » a été suspendue le 6 avril dans l'attente des mesures que le conseil de la société s'apprête à prendre pour redresser la situation financière de l'affaire.

Suspension, le même jour également, de la cotation des actions « Moteurs Baudouin » à la suite du dépôt d'une O.P.A. En 1975, la firme britannique « General Electric » avait acquis une participation de 58 % dans le capital.

Produits chimiques

« Bayer », le troisième grand groupe chimique allemand, n'a pas été beaucoup plus gâté en 1977, au plan des résultats, que ses concurrents « Hoechst » et « B.A.S.F. ». Son bénéfice mondial avant impôts accuse une baisse de 15,6 % à 1 097 millions de D.M. La diminution des profits, toujours avant impôts, pour la société mère, atteint 13,5 % à 750 millions de D.M.

	7 avr.	diff.
C.M. Industries	228	+ 19
Cotelle et Foucher	91	— 3
Institut *Mérieux*	417	+ 17,20
Laboratoire Bellon	204	+ 18
Nobel-Bozel	57	+ 1
Pierrefitte-Auby	70,95	+ 0,35
Rhône-Poulenc	73,90	+ 3,90
Roussel-Uclaf	255	+ 4
B.A.S.F.	308,50	— 2,10
Bayer	316,50	+ 4
Hoechst	293,60	+ 2,60
Norsk Hydro	*175*	*+ 10,10*

L'augmentation des charges salariales, le ralentissement d'activité durant le quatrième trimestre, notamment sur le marché intérieur, et les pertes de changes causées par la montée du deutschemark sont, d'après le conseil, responsables de la dégradation des bénéfices.

Parcor a dégagé en 1977 un bénéfice net hors plus-values de 23,52 millions de francs (contre 20,67 millions) à comptabilisation comparable. Le dividende global s'élève à 31,50 F (contre 28,50 F).

Rumeurs

La Française des Téléphones Ericsson fait — encore — parler d'elle. Cotée 229 F le mercredi 29 mars, l'action est passée successivement à 248 F le jeudi, à 254,90 F lundi, pour bondir à 269 F puis 325 F mercredi. Une hausse de plus de 40 % en six séances !

A l'origine de ce mouvement, une « rumeur » : la Française *des Téléphones Ericsson*, dont les péripéties comptables, qui ont défrayé la chronique depuis près de deux ans, s'étaient traduites par une perte de *120* millions de F en 1976, « pourrait reprendre son dividende au titre de *1977* ».

Las ! les acheteurs de mercredi ont eu, jeudi, une désagréable surprise. La société (contrôlée par le groupe Thomson) faisait savoir qu'il n'était pas question de verser un *dividende au titre* de 1977, ni même, a-t-elle laissé entendre, en 1978. Du coup, la cotation de l'action Française Ericsson a dû être différée jeudi en raison de l'afflux des ordres de vente. Vendredi, on a inscrit un *cours de 255 F*.

Il y a là, assurément, un sujet de réflexion pour la C.O.B.

J.-M. Q.

Valeurs diverses

L'année écoulée a été bonne pour « Publicis », dont le bénéfice consolidé double largement en passant de 10,84 à 23,50 millions de francs. Le dividende global devrait être majoré (9 F pour 1976).

Le bénéfice net de *Sitram* pour 1977 s'établit à 3,8 millions de

	7 avr.	diff.
L'Air liquide	295	+ 14
Bic	463	+ 23
Europe n° 1	484	+ 10
L'Oréal	638	+ 53
Jacques Borel	102	inch.
Club Méditerranée.	449,90	+ 16,10
Arjomari	115	+ 7,50
Hachette	165	— 1
Presses de la Cité	287,90	+ 4,90
P.U.K.	84,50	+ 0,50
St-Gob.-P.-à-M.	151	+ 3,50
Skis Rossignol	1725	+ 5
Chargeurs réunis	182,80	+ 0,80

francs contre 3,4 millions. Le dividende global s'élèvera à 39 F (+ 3 F).

Simotra déclare pour l'exercice écoulé un bénéfice net de 4,44 millions de francs, contre 4,15 millions, et un dividende global de 19,05 F contre 17,55 F.

Mines d'or, diamants

Le groupe *Consolidated Goldfields* a dégagé au 31 décembre dernier (premier semestre de l'exercice s'achevant fin juin) un bénéfice net de 15,2 millions de livres contre 12,4 millions pour la

	7 avr.	diff.
Amgold	96,50	— 4,50
Anglo-American	17,60	— 0,10
Buffelsfontein	51,90	+ 1,70
Free State	97	— 2,20
Goldfields	15,20	— 0,70
Harmony	22	+ 0,35
President Brand	55,60	— 4,30
Randfontein	212,90	— 2,10
Saint-Helena	50,10	— 1,25
Union Corporation	17,40	+ 0,50
West Driefontein	109	inch.
Western Deep	44	— 1
Western Holdings	103,80	— 2,70
De Beers	20,25	— 1,05

période correspondante de 1976. Pour l'exercice entier, les responsables du groupe table sur un bénéfice accru.

Le dividende intérimaire est majoré de 10 % à 3,1916 pence.

Mines, caoutchouc, outre-mer

L'*Asturienne des mines* a vu son déficit se creuser en 1977 qui, d'une année sur l'autre, passe de 88,5 à 238,6 millions de francs belges. L'ensemble des pertes

	7 avr.	diff.
Imétal	58,00	— 1,20
Peñarroya	36,90	— 1,10
Charter	10,80	— 0,05
Inco	74,60	— 1,60
R.T.Z.	16,40	— 0,50
Tanganyika	10,50	inch.
Union minière	102	+ 0,50
Z.C.I.	6,66	— 0,04
Kléber	46	+ 2,10
Michelin	1410	+ 70

reportées atteint désormais 404,3 millions de francs belges.

L' « Union minière » minore son dividende net qui revient de 600 F par part sociale entière (ou 60 F par dixième) à 580 F.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	3 avril	4 avril	5 avril	6 avril	7 avril
Terme	116 151 771	98 045 114	191 577 830	247 590 533	245 521 887
Compt.					
R. et obl.	132 098 293	102 586 231	157 286 419	118 367 763	186 448 511
Actions	83 731 272	77 588 256	90 356 930	76 814 463	81 739 705
Total	331 981 336	278 219 601	439 221 179	442 772 759	513 710 103

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)

Franç.	118	118	121,3	124,5	126,2
Etrang.	97,3	97	97,1	97,8	97,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100 30 décembre 1977)

Tendance.	120,4	121,2	124,3	127,3	128,2

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén	69,3	69	70,3	71,9	72,8

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 8 avril 1978 a été tiré à 565 786 exemplaires.

La suppression du secrétariat d'État au tourisme est vivement regrettée dans les milieux professionnels

L'amertume est générale dans les milieux du tourisme. Tous les professionnels se retrouveront dans le communiqué publié le 7 avril par le syndicat national des agents de voyages (S.N.A.V.), qui *« regrette vivement la suppression du secrétariat d'Etat au tourisme »*, et s'inquiète *« de l'avenir d'une industrie majeure, qui dépasse largement le domaine des loisirs et qui, par toutes ses composantes constitue dès à présent une activité économique considérable »*.

Il est remarquable de voir qu'en dehors des pays en voie de développement, qui y cherchent trop souvent une panacée financière, le tourisme se heurte dans la plupart des Etats au mépris des gouvernants.

M. Jacques Médecin, dernier secrétaire d'Etat au tourisme, écrivait dans son bilan de vingt-sept mois de responsabilités ministérielles : *« Inlassablement, il m'a fallu convaincre mes collègues du gouvernement et les responsables administratifs de l'importance du tourisme dans la vie sociale, économique, politique de la nation. Il me semble y être parvenu »*.

Rien n'est moins sûr, si l'on en croit les réformes de structures intervenues dans le troisième gouvernement de M. Raymond Barre. Les vacances concernent aujourd'hui 28 millions de Français. Les dépenses touristiques nationales ont atteint, en 1976, 160 milliards de francs, selon le centre de recherche et de documentation sur la consommation, soit 8 % du produit intérieur brut et 12 % de la consommation des ménages. Les étrangers séjournant dans notre pays financent le tiers de la facture pétrolière. 400 000 emplois sont directement liés au secteur touristique et 800 000 en dépendent de près ou de loin. En dépit de ce palmarès, le chef de l'Etat a décidé de supprimer le secrétariat d'Etat au tourisme et d'en rattacher les 300 agents — regroupés, comme nous l'indiquions dans nos éditions du 8 avril, dans un « département ministériel » — à la jeunesse et aux sports.

Les loisirs et le tourisme concernent notamment l'économie, l'aménagement du territoire, l'aménagement du temps, la politique sociale, la balance des paiements, la protection des sites, l'industrie hôtelière, les transports publics, la politique culturelle, la politique sportive, les jeunes, le troisième âge. C'est *pourquoi* M. Jacques Blanc, ancien secrétaire d'Etat à l'agriculture et président de la commission d'études sur les vacances des Français, avait proposé au mois d'août dernier de créer un ministère ou un haut comité des loisirs.

Le rattachement des loisirs au ministère de la jeunesse et des sports ne va pas dans ce sens et apparaît à beaucoup comme une erreur. Il est peu vraisemblable, par exemple, que cet « organisme » ainsi créé soit en mesure, dès la fin du mois de mai, de présenter un rapport sur la création d'une aide à la personne en vacances comme le gouvernement et le chef de l'Etat s'y étaient engagés le 30 novembre 1977.

D'autre part, l'administration du tourisme a été dépecée avant même les élections législatives. Deux services, dont celui de l'aménagement de la montagne, ont été rattachés au ministère de la culture et de l'environnement.

Le nouveau ministre, M. Jean-Pierre Soisson, aura fort à faire pour persuader l'opinion publique qu'il est aussi le ministre des vacances...

ALAIN FAUJAS.

M. MENDÈS FRANCE SORT INDEMNE D'UN ACCIDENT DE LA ROUTE

M. Pierre Mendès France est sorti indemne, vendredi soir 7 avril, d'un accident de la route. Les autres occupants de la voiture sont également indemnes. La voiture, que conduisait son épouse, circulait sur un chemin départemental près d'Aramon (Gard), lorsque, pour une cause indéterminée, elle quitta la chaussée et bascula dans le fossé, profond de 3 mètres. L'ancien président du conseil, sa femme et leurs trois petits-enfants ont pu se dégager du véhicule.

L'Agence spatiale européenne lance la construction de cinq fusées Ariane

Le conseil de l'Agence spatiale européenne a pris vendredi 7 avril des décisions positives sur les futurs lanceurs Ariane. Suivant les suggestions du bureau de programme Ariane (*le Monde* du 24 mars), il a voté à l'unanimité un financement intérimaire pour cinq lanceurs ; aux termes de ce vote, que quatre pays devront confirmer avant la fin du mois, 31,1 millions d'unités de compte (M.U.C.) (117,5 millions de F) pourront être engagés d'ici à la fin juin et effectivement payés pour les quatre cinquièmes avant la fin de l'année. Les lanceurs sont destinés à quatre satellites dont la construction est décidée : le satellite scientifique Exosat, le premier des deux satellites de télécommunications E.C.S., le satellite de communications maritimes Marots et le satellite français d'observation de la Terre Spot. Le cinquième lanceur est un lanceur de rechange.

Ce financement intérimaire va permettre de commencer la construction des lanceurs, ce qui était le plus urgent. Mais le conseil a aussi discuté du financement définitif ; l'accord sur les principes est maintenant suffisant pour que le directeur général ait reçu mission de préparer, pour le prochain conseil, une résolution définissant les engagements financiers de chaque Etat membre.

Un second point d'accord est le satellite lourd H-SAT. La R.F.A., qui n'avait pas voulu s'engager au dernier conseil, est maintenant prête à participer à l'étude de six mois décidée par les autres membres. Le budget de cette étude est porté de 6,1 M.U.C. à 6,5 M.U.C. (34 à 36,2 millions de francs). Cela permettra d'étudier une deuxième charge utile pour ce satellite, qui peut servir soit aux télécommunications, soit à la télévision. La clé de répartition a été adoptée. L'Autriche, qui n'est pas membre de l'Agence mais a un statut d'observateur, participera au financement de l'étude.

Le conseil n'a pu fixer le niveau des ressources pour les années 1978-1980 — qui dépendra finalement de décisions encore à prendre sur H-SAT et Ariane. Il n'a pas non plus voté le budget de cette année. L'Agence continuera donc à vivre sous le régime des douzièmes provisoires, ce qui n'a pas jusqu'ici entravé son fonctionnement.

MAURICE ARVONNY.

Une expérience de l'O.M.M.

PEUT-ON FAIRE PLEUVOIR ?

Genève (*A.F.P., Reuter.*). — L'organisation météorologique mondiale (O.M.M.) vient de décider de faire ses premières expériences de pluies artificielles en Espagne, sur 50 000 kilomètres carrés, dans la région de Valladolid (Vieille Castille).

L'expérience, la première du genre à regrouper les experts de plusieurs pays, durera sept ans. Les deux premières années seront consacrées à la connaissance du climat de cette région, les cinq années suivantes à l'étude proprement dite de la pluie artificielle. On espère ainsi être en mesure, d'ici quelques années, de savoir si on peut effectivement augmenter les précipitations sur une région choisie et si ces pluies artificielles — éventuelles — ne privent pas d'eau les régions voisines.

La Vieille Castille a été choisie pour diverses raisons :

— L'Espagne possède des statistiques météorologiques sûres.

— La Vieille Castille est une région où les pluies « naturelles » sont modérées et sur laquelle se forment des nuages (cumulus ou cumulo-nimbus) favorables à ce genre d'expérience.

Pronostic de l'INSEE

RISQUE DE DÉRAPAGES SUR LES PRIX ET LES SALAIRES

La hausse des prix à la production et des salaires risque de s'accélérer fortement au cours des prochains mois. Telle est la conclusion qu'on peut tirer de l'enquête quadrimestrielle réalisée dans l'industrie par l'INSEE en mars.

Selon cette enquête, les prix à la production, qui ont augmenté de 0,5 % par mois entre novembre et mars, progresseraient mensuellement de 0,8 % jusqu'en juin, ce qui est évidemment beaucoup. Même tendance pour les salaires, dont la hausse moyenne mensuelle a été un peu inférieure à 0,8 % entre novembre et mars (+ 3,1 % pour cette période de quatre mois, soit 2,4 % en rythme trimestriel), mais qui, selon l'INSEE, *« devait être nettement plus élevée dans les mois à venir »*.

Si le risque de redémarrage de l'inflation apparaît nettement au vu de l'enquête, l'INSEE note cependant un élément positif : *« La demande globale reçue par l'industrie, restée faible jusqu'à la fin 1977, s'est redressée entre novembre et mars 1978 dans l'ensemble des secteurs. La demande étrangère marque une nette amélioration pour les biens intermédiaires et les biens de consommation ; elle se maintient pour les biens d'équipement. Le redressement de la demande devrait se poursuivre au cours des prochains mois : les chefs d'entreprise attendent une progression sensible des commandes. »*

● *Le chômage a légèrement augmenté en mars aux Etats-Unis*, passant de 6,1 % de la population active en février à 6,2 %. Cette augmentation est la première depuis le mois d'août 1977, époque à laquelle le taux de chômage avait atteint 7 % de la population active. Le résultat de mars a été accueilli sans inquiétude aux Etats-Unis.

MORT DU CRITIQUE GEORGES LERMINIER

Georges Lerminier est mort le vendredi 7 avril à Paris, des suites d'une longue maladie. Il était critique dramatique et inspecteur général des spectacles.

Quand les critiques hésitaient, à l'entracte, sur un nom, la date d'une mise en scène, le détail d'une carrière, l'origine d'une réplique, le recours était unanime, depuis vingt-cinq ans : demandons à Georges ! Et le confrère Lerminier répondait aussitôt de tête, ou vérifiait pour le lendemain, grâce à sa culture immense et à ses archives prodigieuses de qui avait tout lu depuis Sophocle et tout vu depuis Giraudoux.

Quand un animateur se lançait, réclamait une date de générale ou une miette de subvention, ce n'était qu'un réflexe, depuis quinze ans, chez les jeunes troupes : demandons à Georges ! Et l'« Inspecteur » Lerminier, tout en maugréant un peu si ses ouailles mêlaient trop confortablement terrorisme et mendicité, trouvait des arrangements de père Noël avec le ciel de la rue de Valois.

Quand les invités du « masque et la plume » rivalisaient de démagogie, Bastide tranchait : demandons à Georges ! Et le critique Lerminier faisait entendre la voix de l'équité, de la finesse érudite, de l'amour-indulgence. Aux pires échecs, il savait trouver l'excuse des passions maladroites.

Mais quand la réussite et la grâce étaient au rendez-vous, ce n'était plus la peine de demander à Georges son avis. Un sourire de bonheur flottait sur son visage. Joie que le beau et le bon s'accordent, que la pitié chère aux Russes triomphe, que survive le théâtre, sa raison de vivre.

Ce sourire des purs, hérité de Copeau, demandons à Georges de nous le laisser ; en consolation, en exemple.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

[Né le 23 avril 1915 à Orléans, Georges Lerminier était diplômé d'études supérieures de lettres. Ancien prisonnier de guerre au camp des aspirants (stalag I A), il a partagé ses activités entre la critique théâtrale au *Parisien libéré* (1953-1974) et l'administration, comme inspecteur général des spectacles depuis 1962.

Il a été président du Syndicat de la critique dramatique (1959-1963), membre du comité des programmes de la radio (1965-1974), du bureau de lecture de la télévision (1971-1974) et juré des prix Dominique, Ibsen et Plaisir du théâtre.

Il a écrit un essai sur *Jacques Copeau* (1953), des introductions à diverses éditions scolaires — Anouilh, Mauriac, — participé à l'*Histoire de la littérature* chez Larousse et à l'*Histoire des spectacles* dans la Pléiade.

Il était chevalier de la Légion d'honneur et commandeur des Arts et Lettres.]

A B C D E F G

UNE NOURRICE CONDAMNÉE A VERSAILLES POUR NON-PRÉSENTATION D'ENFANTS

Celle qu'elles appellent maman

De notre correspondant

Versailles. — *Accusée d'avoir voulu soustraire à l'amour de leur mère les deux enfants dont elle avait la garde depuis huit ans, une nourrice de Houdan (Yvelines), Mme Nicole Torrès, quarante-deux ans, a été condamnée à un an d'emprisonnement (et arrêtée à l'audience), jeudi 6 avril, par la 6e chambre du tribunal correctionnel de Versailles, présidée par M. Pierre Doriot. Ecrouée à la maison d'arrêt de Versailles, où elle a subi à son entrée une fouille corporelle très rigoureuse, Mme Torrès observe, depuis, une grève de la faim. Son défenseur, Me Jean-Louis Savare, du barreau de Paris a aussitôt fait appel du jugement, tout comme d'ailleurs le parquet de Versailles, qui a sans doute, lui aussi, estimé bien lourde la sanction du tribunal correctionnel.*

Etudiante en sciences politiques à la faculté de Paris, où son mari effectue lui aussi des études supérieures, Mme Persa Theofilakis avait d'abord confié à un home d'enfants ses deux fillettes, Marie-Chariklé et Alexandra, actuellement âgées de seize et quatorze ans, avant de les placer, en 1970, en garde chez les époux Torrès.

« Les fillettes avaient été placées pour trois mois chez M. et Mme Torrès. Elles y sont restées trois ans sans aucune nouvelle de leur mère, qui n'a d'ailleurs pas participé à leur entretien pendant toute cette longue période », a souligné à l'audience Me Savare. En 1973, *les époux Torrès ont été contraints de lancer un avis de recherche pour retrouver la mère disparue. »*

Retournée à Athènes, Mme Theofilakis soutient, pour sa part, qu'elle était occupée à retrouver la trace de son mari disparu dans une Grèce secouée par des événements politiques graves. Personne n'a d'ailleurs, depuis, reçu de nouvelles du jeune père. Après avoir tenté en vain, dès décembre 1975, d'obtenir du tribunal une déclaration d'abandon d'enfants, les époux Torrès, qui n'ont aucun enfant, se voient provisoirement confier en juin 1976, puis renouveler en juin 1977, la garde de Marie-Chariklé et d'Alexandra.

« Les petites se sont progressivement attachées à nous aussi fort que nous nous sommes attachés à elles », a expliqué au tribunal Mme Nicole Torrès, particulièrement bouleversée.

En novembre 1977, la cour d'appel de Paris confirme une décision rendue à Versailles en première instance et autorise Mme Theofilakis à venir le premier dimanche de chaque mois rendre visite à ses deux filles. Installée définitivement en Grèce, où elle exerce la profession d'économiste, Mme Theofilakis souhaite pourtant reprendre avec elle les deux adolescentes, mais le juge estime alors nécessaire, dans l'intérêt même des enfants, de procéder par étapes et de conduire progressivement Marie-Chariklé et Alexandra à se rapprocher de leur mère.

« A chaque fois que je suis venue de Grèce, il m'a été impossible de m'entretenir seule avec mes filles », a accusé la mère devant le tribunal de Versailles, devant lequel elle avait fait citer à comparaître Mme Nicole Torrès pour non-présentation d'enfants.

« C'est faux, a répondu la nourrice. *Comme elles l'ont d'ailleurs répété à de nombreuses reprises au juge, les enfants ne souhaitent plus revoir leur mère. Elles seules ont pris cette décision. »*

En relevant la mauvaise volonté dont, selon lui, la prévenue fait preuve pour conduire les deux adolescentes à se rapprocher affectivement de leur mère, le substitut Jacques Monteils avait réclamé contre Mme Torrès une amende de 5 000 francs. Le représentant du ministère public avait même pris le soin de souligner qu'il ne voyait nullement l'opportunité d'une quelconque peine de prison.

Le président Doriot et les juges de la sixième chambre correctionnelle ne l'ont pas entendu ainsi, qui ont condamné Mme Torrès à un an de prison ferme avec arrestation immédiate. Aussitôt entourée de trois gardiens de la paix, la nourrice a quitté le palais de justice pour être rapidement conduite à la prison. En larmes. Comme Marie-Chariklé et Alexandra, qui ne savent pas comment leur « mère biologique » — celle qu'elles appellent Persa — a pu ainsi faire jeter en prison leur mère affective, celle qu'elles appellent maman.

DAMIEN RÉGIS.

A Marseille

Incidents entre gitans et policiers au cours d'un contrôle

Des incidents se sont produits, dans la nuit du jeudi 6 avril, dans le quartier Saint-Louis, à Marseille, entre policiers et gitans. Alors qu'il effectuait un contrôle d'identité, un gardien de la première brigade territoriale de sûreté (B.T.S.) a été agressé et blessé légèrement par un jeune gitan de vingt-trois ans, M. François Maldonado. Sept personnes ont été interpellées. L'agresseur du gardien a été inculpé d'outrages à agent, rébellion et coups et blessures volontaires. Il devait être jugé en audience des flagrants délits devant le tribunal de Marseille ce samedi 8 avril.

La vieille méfiance

De notre correspondant régional

Marseille. — La police se refuse à donner à l'incident un caractère significatif. Il n'en attire pas moins l'attention sur une communauté relativement importante dont la cohabitation avec la population marseillaise n'est pas sans poser des problèmes.

D'après certaines statistiques, six mille gitans vivent dans les Bouches-du-Rhône, dont environ trois mille cinq cents à quatre mille à Marseille. La plupart sont d'origine espagnole (catalane ou andalouse) et d'autres, dont les sept personnes interpellées dans la nuit de jeudi à vendredi, sont des rapatriés d'Afrique du Nord arrivés à partir de 1962 et généralement de nationalité française. On compte également quelques centaines de tziganes italo-yougoslaves ainsi que des « Bagdadis » originaires du Proche-Orient et de confession islamique.

La majorité mène une existence sédentaire ou semi-sédentaire, sans être pour autant en voie d'intégration. Doublement déracinés, des gitans « pieds-noirs », qui avaient souvent trouvé en Afrique du Nord une société de même niveau socio-économique, ont été en effet voués, à leur arrivée en France, aux bidonvilles ou aux cités provisoires. Un grand nombre d'entre eux y sont toujours, bien que la résorption des bidonvilles marseillais ait fait, ces dernières années, des progrès sensibles.

Les principaux points de concentration qui subsistent sont situés dans les quartiers nord de la ville, notamment à la « Campagne Fenouil » (soixante familles) et au « Ruisseau Mirabeau » (soixante-dix familles). Ce dernier bidonville, dans lequel les conditions sanitaires sont déplorables, doit heureusement faire place d'ici peu à une trentaine de pavillons comprenant une aire de ferraillage.

D'autres familles gitanes sont réparties dans des grands ensembles, comme ceux de la Busserine, du parc Bellevue ou de la Paternelle, et dans la cité de transit de la Cayolle. Les nomades, eux, disposent d'une aire de stationnement à Saint-Menet, dans la banlieue est, où s'arrêtent les caravanes des Romes, des Manouches, des Yeniches ou des Sindis.

Dans cette grande ville d'accueil qu'est Marseille, le problème de l'insertion des gitans reste donc entier. *« Aucune communauté n'est davantage tenue à l'écart »*, estime le responsable d'une importante association d'aide aux migrants. Même à Marseille, la vieille méfiance à l'égard des bohémiens, oisifs et jeteurs de sorts, est vivace. Leur prédilection pour le ferraillage, les ventes à la sauvette, les petits trafics, contribue sans doute aussi à les marginaliser. A Marseille, ils sont pourtant devenus dockers et se sont même fait sur le port une place importante. Même au niveau de la scolarisation, l'indépendance atavique des gitans n'est pas facile à dominer.

Quant à la criminalité qu'on leur impute, elle n'a pas pris, selon la police marseillaise, de proportions inquiétantes. Quelques vols « au rendez-moi », « à la « détourne », la rapine sur les chantiers... une seconde nature difficile à étouffer et qui entretient sans doute, dans une partie de l'opinion marseillaise, l'idée que le fossé ne pourra jamais être comblé.

GUY PORTE.

DES DÉTENUS TRANSFÉRÉS SONT RAMENÉS A CLAIRVAUX

Une quarantaine de détenus ont réintégré la centrale de Clairvaux (Aube), mercredi 5 avril. Ils sont les premiers parmi les deux cent quarante détenus transférés dans d'autres établissements pénitentiaires dans la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 février (*le Monde* du 25 février), à revenir à Clairvaux.

Ce transfert avait pour but de permettre une fouille complète des locaux et surtout d'engager des travaux destinés à renforcer la sécurité, après la mutinerie du 28 janvier, au cours de laquelle un gardien avait été blessé et deux détenus abattus (*le Monde* du 31 janvier). Les autres prisonniers transférés devraient être ramenés à Clairvaux dans les prochaines semaines. Seuls les onze condamnés à perpétuité transférés dès le 5 février ne reviendront pas.

